

LE MAG

N°1 - 2023

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE AXONAISES

Sommaire



Généalogie-Aisne Le Mag

Editeur :
Généalogie-Aisne

Rédactrice en chef :
Marie-Agnès Schioppa

Directrices de la publication :
Marie-Agnès Schioppa
Nathalie Pryjmak

Comité de rédaction :
Marie-Agnès Schioppa
Nathalie Pryjmak
André Demolder
Benoît Painchart

Dépôt légal à parution

Numéro Siren :
508 396 876

Première de couverture :
Salon de généalogie et d'histoire de Lunéville, les 5 et 6 novembre 2022

Association Généalogie-Aisne
Adresse postale : BP 79 – 02102 Saint-Quentin Cedex
Courriel : contact@genealogie-aisne.com
Site Internet : www.genealogie-aisne.com
Facebook : https://www.facebook.com/genealogie.aisne/
Notre groupe d'échanges privé : Généalogie-Aisne Blabla : https://www.facebook.com/groups/genealogieaisne

Association « Loi de 1901 » déclarée le 19 mars 2005 en sous-préfecture de Saint-Quentin (Aisne) et publication au *Journal officiel du 30 avril 2005.*









Souhaitons tout d'abord bienvenue à notre nouvelle revue qui profite de son nouveau format en ligne pour faire peau neuve !

Ce premier numéro de Généalogie-Aisne LE MAG de plus de 100 pages vous invite à rencontrer des personnages axonais et leurs histoires ; certains d'entre eux sont plus ou moins célèbres, d'autres vous seront certainement inconnus. Chaque auteur, avec méthode, s'est appuyé sur les documents à disposition pour retracer les différentes étapes de la vie d'un individu ou d'une famille, imaginer également à travers leurs choix quelles pouvaient être leurs personnalités, émettre des hypothèses, etc.

Voici de véritables enquêtes généalogiques à découvrir au fil de votre lecture !

Partir à la rencontre de Louis Degallaix, Jean-Baptiste Lavancier, Pierre Daignis, Léon Vittini, Jacques Dannequin, Charles Poëtte ou la famille Amiable, c'est aussi l'occasion de lire l'histoire de notre pays, du XVe siècle à notre époque contemporaine, grâce aux filtres de leurs vies.

Un document a particulièrement retenu notre attention : ces sont les rapports de police concernant les bombardements de la ville de Laon dont nous partageons ici notre transcription.

Enfin, deux associations amies et la rubrique « on a lu pour vous » se partagent les dernières pages de cette édition.

Très bonne lecture !

Pour l'équipe de Généalogie-Aisne

Marie-Agnès Schioppa

Nathalie Pryjmak

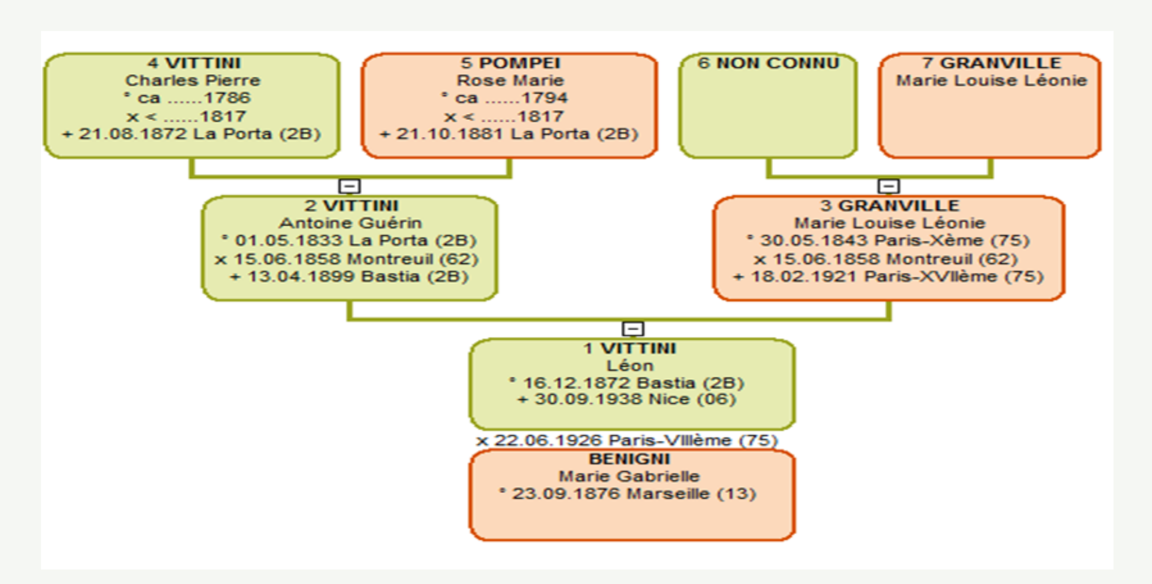
Monsieur Léon VITTINI

(1872-1938)



sous-préfet de Saint-Quentin de mars 1914 à avril 1920

André Demolder



L'homme, sa carrière :

Le 16 décembre 1872, Léon Vittini naît à Bastia d'une famille de notables corses représentés par des élus, des magistrats, des militaires ou des hauts fonctionnaires. Lui-même embrasse une carrière dans l'Administration dès le premier avril 1893 où il est nommé chef de cabinet du préfet de la Lozère.

Ensuite, il occupe les fonctions suivantes :

- Chef de cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône le 01 juillet 1896.
- Secrétaire général de la préfecture de l'Aude le 28 juin 1901.

Nommé officier d'académie le 02 avril 1903.

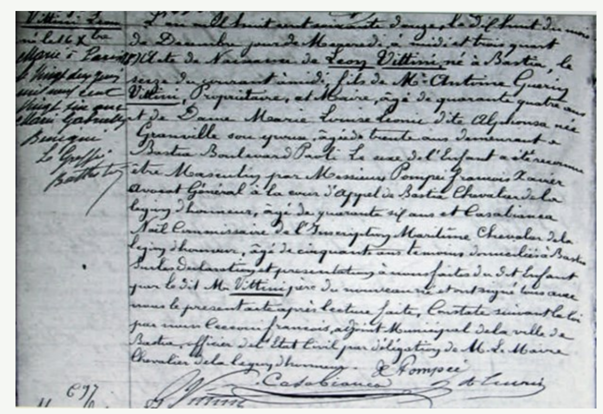
- Chef de cabinet du ministre des travaux publics le 16 mars 1905.
- Sous-préfet de l'arrondissement de Bayonne le 23 mars 1906.
- Sous-préfet de l'arrondissement de Langres le 13 juin 1908.

Nommé officier de l'Instruction publique le 13 mars 1911.

- Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin le 3 mars 1914.



Gravure sur bois de Charles Clément.



Acte de naissance : A.D. de Haute-Corse

Nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur le 16 janvier 1920.
- Préfet du département de Lozère le 10 avril 1920.
- Directeur du secrétariat du personnel central et de la comptabilité au ministère de l'agriculture le 10 janvier 1922.
Promu au grade d'officier de la Légion d'honneur le 22 août 1924.
Promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur le 11 février 1930.
- Pensionné le 01 avril 1934 après 10 mois et 14 jours de service militaire et 42 ans, 11 mois et 14 jours de service civil.
Il se retire à Nice où il décède 30 septembre 1938.
Il est inhumé début octobre 1938, à Bastia.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Administration centrale.

Le Président de la République française,
Sur le rapport du ministre de l'agriculture,
Vu la loi du 9 juin 1853;
Vu l'article 28 de la loi de finances du 30 décembre 1920;
Vu la loi du 14 avril 1924;
Vu la loi de finances du 31 mars 1932;
Vu la demande de l'intéressé;
Vu le règlement d'administration publique du 21 décembre 1928,

Décrète:

Art. 1er. — M. Vittini (Léon), directeur du secrétariat, du personnel central et de la comptabilité du ministère de l'agriculture, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, au titre d'ancienneté de services.
Art. 2. — Ce fonctionnaire restera en fonctions jusqu'à la délivrance de son livret de pension.
M. Vittini est nommé directeur honoraire du ministère de l'agriculture.
Art. 4. — Le ministre de l'agriculture est chargé de l'application du présent décret.
Fait à Paris, le 16 octobre 1933.
ALBERT LEBRUN.
Par le Président de la République:
Le ministre de l'agriculture,
HENRI QUEUILLE.

Fin de carrière, J.O. du 24 octobre 1933.

— Nous apprenons la mort, survenue à Nice, le 30 septembre, de M. **Léon Vittini**, commandeur de la Légion d'honneur, ancien préfet, directeur honoraire au ministère de l'agriculture.
Ses obsèques auront lieu en Corse dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Carnet mondain du quotidien « Le Figaro » du lundi 3 octobre 1938.

Son parcours pendant la Grande Guerre :

Blessé au cours de l'invasion

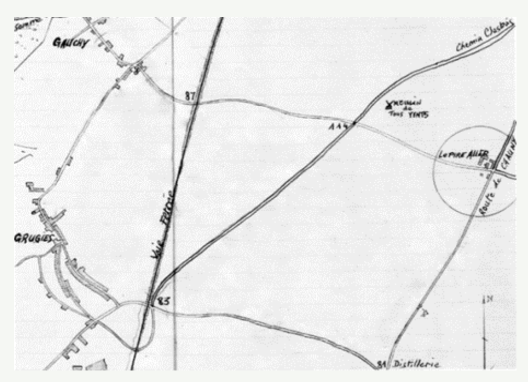
Monsieur Vittini est sous-préfet à Saint-Quentin, depuis cinq mois, lorsque le conflit éclate en août 1914.



CPA de 1914. Collection particulière. Saint-Quentin, la sous-préfecture.

Les informations officielles sur la situation militaire sont très optimistes. Elles cachent ou ignorent la réalité des premières défaites de l'Armée française.
Mais devant la menace, le 28 août à six heures du matin, sur ordre de la présidence de la République, monsieur Robert Leullier, préfet de l'Aisne, est venu étudier les modalités de transfert vers l'arrière des 87 pastels de Maurice Quentin de la Tour. Il donne aussi l'ordre à Léon Vittini de faire mouvement sur Château-Thierry, ville de repli pour les autorités préfectorales en cas de percée allemande.
Malgré le flot croissant des réfugiés belges et nordistes traversant la région ainsi que le constat de son préfet qui a pu entendre et observer, du haut du beffroi, la canonnade et les fumées au-delà des villages situés au nord de Saint-Quentin, monsieur Vittini, après s'être retiré dans la journée sur Saint-Simon, décide de revenir en ville vers 15 heures. Il pénètre difficilement par le chemin de halage du canal puis devant le constat de l'occupation de la ville par des cavaliers allemands, l'automobile qui transporte notre sous-préfet

en grand uniforme et ses trois passagers rebrousse chemin en empruntant la route de Chauny. Des Uhlans les mitraillent, le sous-préfet et le conducteur-caporal Favresse du 10e R.I.T. sont blessés. Les soldats allemands les déposent à l'auberge du Pire-Aller près du moulin de Tous-vents avant de les transporter à l'Hôtel de ville de Saint-Quentin. Le soir, le docteur Drain les hospitalise à l'Hôtel-Dieu pour y être soignés.
Blessé par balles à la joue et à une jambe, Léon Vittini se rétablit rapidement et regagne la sous-préfecture après plusieurs semaines de soins. Ignoré par les autorités d'occupation et même bénéficiant d'une chance inouïe de ne pas être emmené prisonnier en Allemagne après sa guérison, Léon Vittini va œuvrer en permanence avec l'équipe municipale de monsieur Gibert.



Localisation du Pire-Aller.

Le sous-préfet de Saint-Quentin

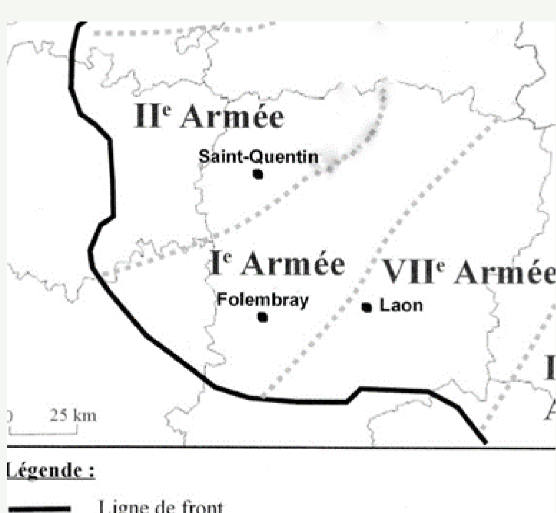
Depuis trois mois, on était sans nouvelles de M. Léon Vittini, sous-préfet de Saint-Quentin. On savait seulement qu'à l'approche de l'armée allemande il avait énergiquement refusé de quitter son poste; qu'il avait été blessé d'un coup de feu et qu'il avait été soigné à l'hôpital de Saint-Quentin. Le bruit de sa mort avait couru. Nous pouvons aujourd'hui rassurer ses nombreux amis. Des nouvelles sont parvenues par la Suisse à sa famille, disant qu'il est en bonne santé, sans préciser s'il est ou non emmené en captivité en Allemagne.

Article du quotidien parisien «Le Temps» du 19.11.1914.

Les Bons Régionaux Unifiés :

Les autorités et les habitants des zones occupées ont tenté de soustraire aux allemands le plus d'or, d'argent et de monnaies d'Etat. Mais la prolongation du conflit, la rapacité de l'ennemi par des contributions de guerre, des amendes collectives et individuelles pour des vétilles ont entrainé une raréfaction puis une disparition de toute valeur en circulation dans la zone d'occupation de la IIe armée allemande.

La solution de remplacement est dans un premier temps proposée par le service financier du Rittmeister Deichmann de cette IIe armée. Pour court-circuiter le projet allemand, Léon Vittini propose en avril 1915, la constitution d'une commission des Bons Régionaux Unifiés regroupant les communes de l'entité pour émettre une monnaie fiduciaire de remplacement. Accepté par les autorités militaires occupantes, il préside cette commission du 5 août 1915 au 24 juillet 1916. Soixante-dix-sept communes adhèrent immédiatement pour aboutir à cent trente-deux le 1er janvier 1916 et cent quarante quelques mois plus tard.



Zones des armées d'occupation dans l'Aisne en 1915. Source : Herman Cron, Geschichte des Deutschen Heeres im Weltkriege 1914-18.







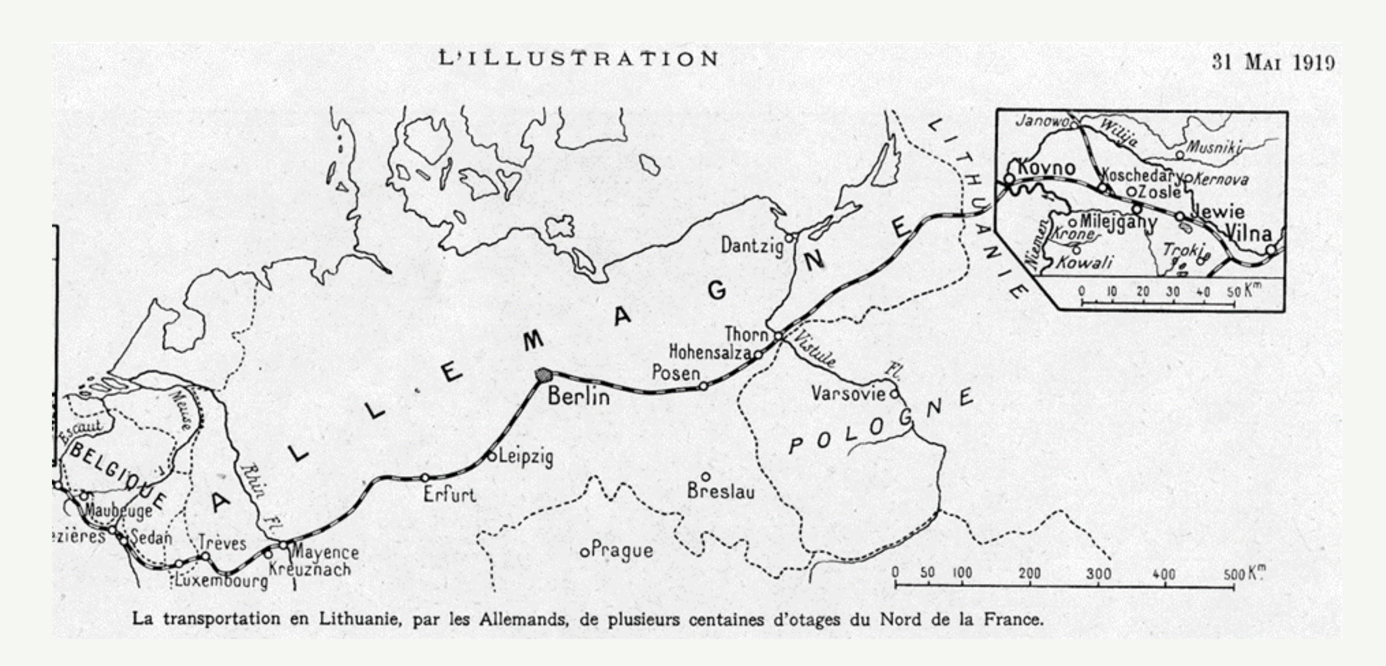
Membres de la commission figurant au dos de chaque bon. Collection particulière.

Cette commission contrôle l'émission des bons qui sont garantis pour moitié des valeurs émises, par les bons Deichmann et les bons de réquisitions. Les réunions se déroulent à la sous-préfecture en présence du hauptmann Krohn.

Avec cette monnaie, l'autorité allemande dispose de liquidités qu'elle prélève parfois directement à la sortie de l'imprimerie de la banque Braillon et Cie sous la responsabilité de monsieur Elie Fleury. Pourtant ces bons n'ont qu'une promesse générale de remboursement par l'Etat après la guerre. Un total de 20 millions de francs est mis en circulation à Saint-Quentin, puis 19 millions à Maubeuge, après l'évacuation forcée de mars 1917. Frédéric Hugues assure la présidence de la commission du 24 juillet 1916 au 5 octobre 1918, puis suite à son rapatriement en France libre par Fernand Demarolle.

Déporté en territoire russe annexé :

Comme tous les habitants de Saint-Quentin, Léon Vittini est évacué. Pour sa part il est transféré à Hautmont en mars 1917. Les autorités allemandes donnent l'impression de l'ignorer jusqu'au 16 décembre 1917 où il se trouve réuni de nouveau avec messieurs Gibert et Labouret pour être emmenés comme déporté-otage à Holzminden. Ils sont finalement relâchés sans explication.
Par contre le 31 décembre, plus de mille habitants des régions occupées, des notables pour la plupart, sont désignés par les kommandanturs pour être otages de représailles. En effet, la France détient depuis août 1914, des fonctionnaires allemands et alsaciens lorrains qu'elle a fait prisonnier au cours de la « Bataille des Frontières » de Haute-Alsace et du Plateau lorrain. Des négociations ont lieu sans discontinuer pendant le conflit mais la France ne veut pas céder aux exigences de libération exprimées par le Kaiser. Léon Vittini est de ceux-ci.
Quatre cents otages femmes sont déportés sur Holzminden.
Le train qui emmène les otages hommes part le 6 janvier de Lille, embarque d'autres déportés à Valenciennes, Maubeuge, Mézières et Sedan. Le convoi arrive le 12 à Zosle, gare proche de Milejgany, lieu principal de détention que tous ignorent.



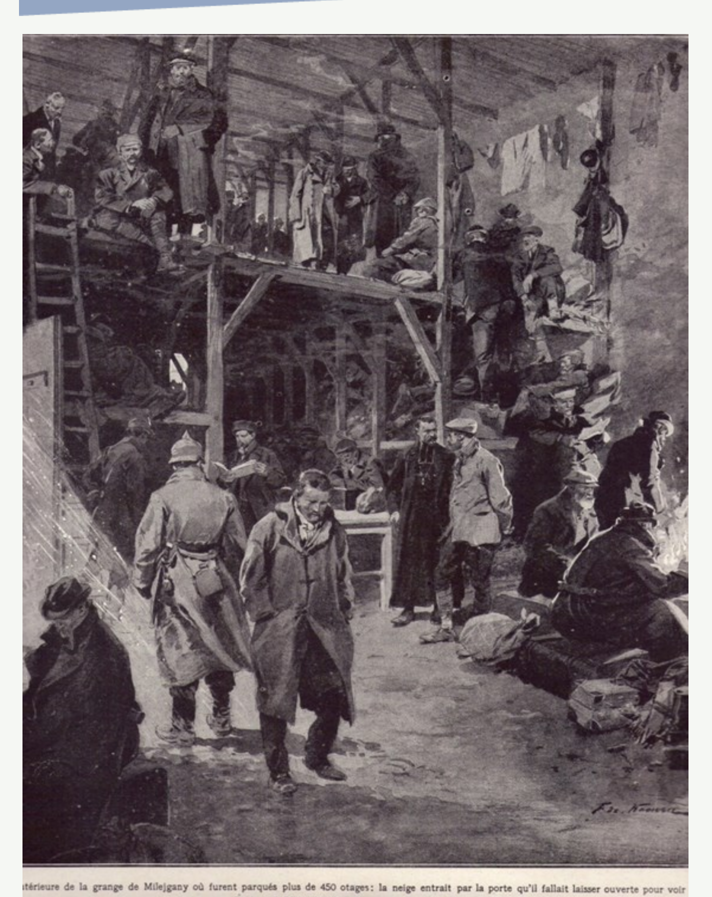
La transportation en Lithuanie, par les Allemands, de plusieurs centaines d'otages du Nord de la France.


L'arrivée des otages à Zosle, le 12 janvier 1918. — Dessin de F. DE HAENEN, d'après un croquis de Ch. Mariage.

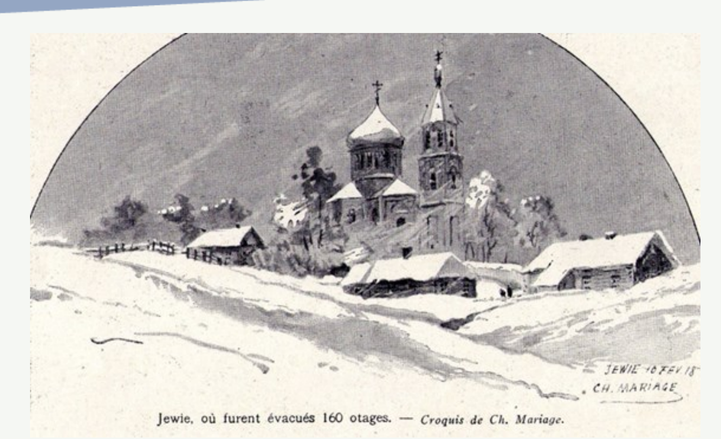
Source : l'Illustration du 31/05/1919.

Les conditions du voyage sont extrêmement dures, certains décèdent pendant le transport. Aucun ravitaillement n'est fourni, pas même de l'eau.

L'hébergement consiste en des bâtiments destinés au bétail. 450 otages sont parqués à Milejgany, 160 à Jewie. La mortalité touche une douzaine d'entre eux.



Source : l'Illustration du 31/05/1919.



ENTRÉE DU CAMP DE ROON (Block Roon)

Dessin extrait du bulletin n°1 de l'association des anciens déportés-otages. Source internet.

Fin mars 1918, les déportés sont réunis à Roon, les baraquements sont à peine plus salubres et la faim tenaille toujours nos compatriotes. Dix autres décès sont à déplorer. Grâce à l'ambassade d'Espagne, protectrice des intérêts français, des délégués ibériques peuvent visiter le camp de Roon et écouter les explications et les doléances des représentants des otages Léon Vittini et Emile Ferré (rédacteur en chef de l'Echo du Nord). Quinze jours après, les déportés reçoivent le premier envoi de vivres de la « Commission for Relief in Belgium ». Ces secours inespérés ont sauvé, sans aucun doute, la plupart de nos déportés-otages.

Grâce à la convention d'échange signée à Berne le 26 avril 1918, la France libère les prisonniers allemands et alsaciens-lorrains en juillet 1918. L'Allemagne libère dans les jours suivants les otages-femmes, enfermés à Holzminden. Par contre Léon Vittini et ses compagnons d'infortune, déportés en Lithuanie, ne retrouvent la France à Evian que le 6 octobre 1918.

A notre connaissance, aucun autre représentant de l'Etat n'a connu une telle épopée au cours de la Grande Guerre. De plus, il s'est comporté envers l'occupant comme un patriote d'une extrême habileté, œuvrant toujours avec dignité et avec une amabilité naturelle dans ses gestes et dans ses paroles faisant de lui un interlocuteur reconnu par tous.

Association des Otages Français de Représailles

COMITÉ DE DIRECTION :

MM.

VITTINI, Léon, directeur au Ministère de l'Agriculture, 15, rue Hégésippe-Moreau, Paris (XVIIIe), *Président d'Honneur.*

GUILBAUT, Georges, conseiller général du Nord, 21, rue Solférino, Lille. *Président.*

DELEPOULLE, Louis, président de la Société des Amis de Lille, 236, boulevard de la République, La Madeleine. *Vice-Président.*

FERRE, Emile, directeur du « Grand Echo du Nord », 8, Grande-Place, Lille. *Secrétaire général.*

TISON, Emile, receveur des Postes, à Carvin (P.-de-C.), *Secrétaire-Trésorier.*

Membres ,

En-tête du bulletin n°5 de 1923. Source internet.

Jean Baptiste François Sylvestre LAVANCIER :

Une vie atypique et engagée



Bénédicte Alexandre

A- La famille Lavancier : des origines paysannes (1678 – 1790)

Les archives nous ont permis de remonter jusqu' à la fin du XVIIe siècle. Les informations que nous trouvons sur les actes de baptême, mariage et décès nous permettent essentiellement de faire des liens entre les individus, de situer leur lieu d'habitation souvent mentionné « de la paroisse de ». Les âges quand ils sont cités, sont souvent approximatifs. Quant aux professions, leur évocation est aléatoire.

1- La campagne Fontainoise : leur berceau de vie

Le berceau de vie de cette famille est le village de Fontaine dont les origines remontent à la période gallo-romaine puisque traversé par la voie romaine Reims-Bavay. Situé au Nord de l'Aisne, il fait partie intégrante de la Thiérache, le territoire le plus pauvre de la Province de Picardie puis du département de l'Aisne.

Carte d'état-major 1820-1866 [1].Le village et ses hameaux, Cambron et Le Pont de Pierre. 1

[1] *https://remonterletemps.ign.fr*

L'activité est essentiellement agricole mêlant culture du sol et élevage.

La nature de ses sols n'est pourtant pas clémente pour les cultures. L'absence de bois et forêts, l'existence de terrains peu accidentés exposent le village à des bourrasques de vents importantes qui provoquent des dégâts sur les cultures, arbres et végétaux en général. A cela s'ajoute des pluies régulières et continues durant les périodes où les cultures ont besoin de soleil. Il en est de même des gelées tardives qui sont fréquentes au moment où la végétation démarre.

La nature même des sols est une entrave. Argileux, ils ne permettent pas l'évacuation rapide des quantités de pluies importantes.

La culture est essentiellement axée sur les céréales (blé, épeautre, avoine, orge). Elles sont la source de l'alimentation de la population qu'est la farine et le pain. Le rendement et la qualité de la production sont mauvais. La culture est réalisée sans aucune cohérence. La méconnaissance des sols, des techniques fait que les rendements sont médiocres. Les troupeaux bestiaux sont peu nombreux et servent essentiellement pour la production de lait nécessaire à la survie de la famille. Il en est de même des volailles, lapins et porcs qui constituent leurs apports en viande.

Un rapport adressé à l'intendant (1760-1761) précise que le laboureur de Thiérache s'appauvrit et est obligé d'exercer un second métier. La situation est la même pour les propriétaires indépendants et les locataires de terres.

Voici le contexte dans lequel vit la famille Lavancier. Manouvriers, laboureurs, ils connaissent une vie rude où l'aisance n'existe pas.

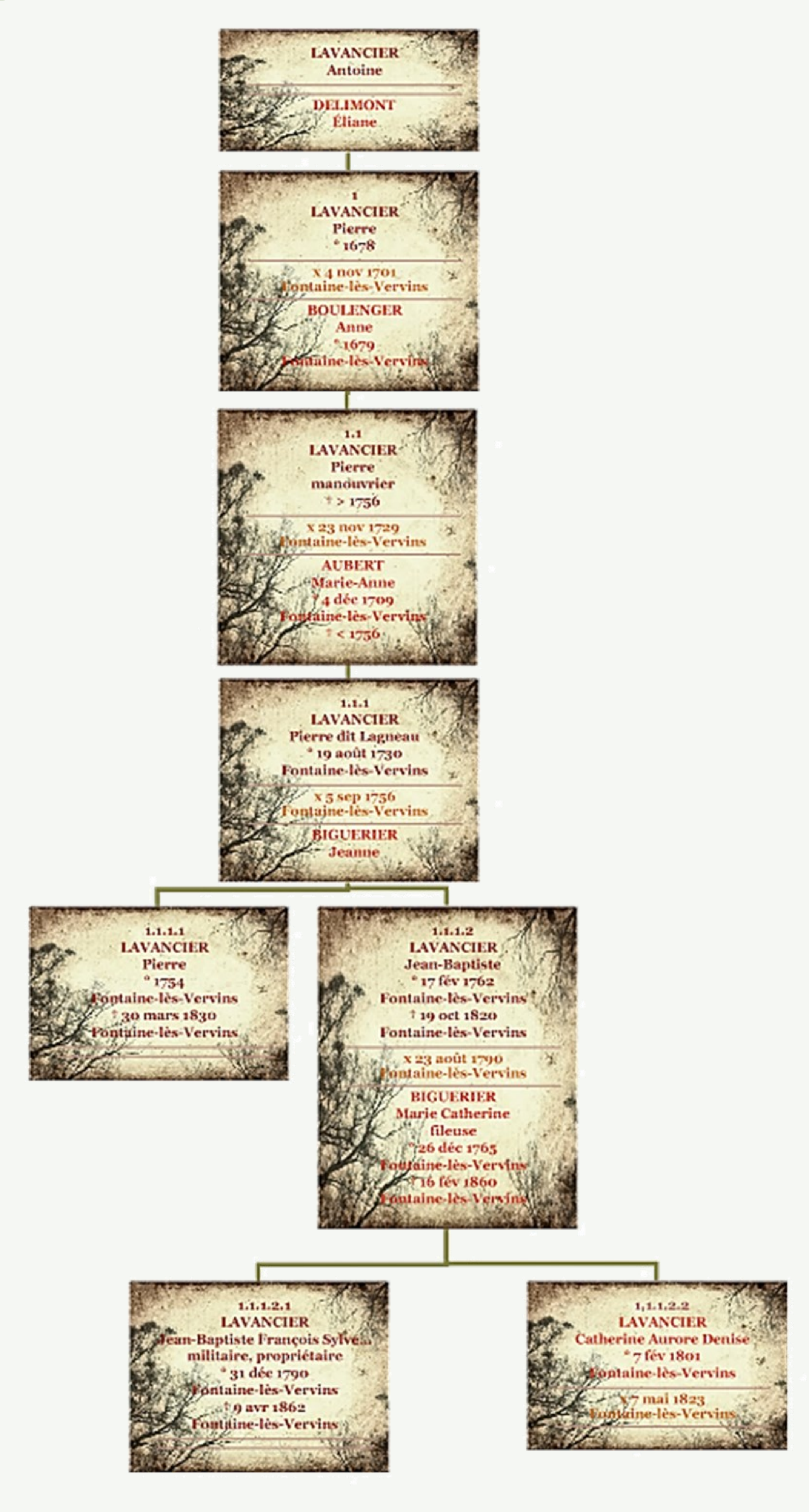
2- Les Lavancier de 1678 à 1790

Les recherches liées à l'ascendance de Sylvestre ont été effectuées jusqu'à la cinquième génération soit du milieu du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle.

L'état des registres paroissiaux des années antérieures à 1700 est dans un état déplorable et ne permet pas d'établir une généalogie ascendante plus avancée.



• **Antoine Lavancier** et **Eliane Delimont** sont les premiers aïeuls retrouvés de Sylvestre. Ils ont vécu à Fontaine durant la seconde moitié du XVIIe siècle. Nous ne disposons d'aucun autre élément les concernant. La seule information que nous avons est celle de la naissance vers 1678 de leur fils Pierre.


LAVANCIER
Antoine
DELIMONT
Éliane
1
LAVANCIER
Pierre
° 1678
x 4 nov 1701
Fontaine-lès-Vervins
BOULENGER
Anne
° 1679
Fontaine-lès-Vervins
1.1
LAVANCIER
Pierre
manouvrier
† > 1756
x 23 nov 1729
Fontaine-lès-Vervins
AUBERT
Marie-Anne
° 4 déc 1709
Fontaine-lès-Vervins
† < 1756
1.1.1
LAVANCIER
Pierre dit Lagneau
° 19 août 1730
Fontaine-lès-Vervins
x 5 sep 1756
Fontaine-lès-Vervins
BIGUERIER
Jeanne
1.1.1.1
LAVANCIER
Pierre
° 1754
Fontaine-lès-Vervins
† 30 mars 1830
Fontaine-lès-Vervins
1.1.1.2
LAVANCIER
Jean-Baptiste
° 17 fév 1762
Fontaine-lès-Vervins
† 19 oct 1820
Fontaine-lès-Vervins
x 23 août 1790
Fontaine-lès-Vervins
BIGUERIER
Marie Catherine
fileuse
° 26 déc 1765
Fontaine-lès-Vervins
† 16 fév 1860
Fontaine-lès-Vervins
1.1.1.2.1
LAVANCIER
Jean-Baptiste François Sylve...
militaire, propriétaire
° 31 déc 1790
Fontaine-lès-Vervins
† 9 avr 1862
Fontaine-lès-Vervins
1.1.1.2.2
LAVANCIER
Catherine Aurore Denise
° 7 fév 1801
Fontaine-lès-Vervins
x 7 mai 1823
Fontaine-lès-Vervins

• **Pierre Lavancier** est âgé approximativement de 23 ans lorsqu'il épouse[2] le vendredi 4 novembre 1701 **Anne Boulenger**, jeune fille de 22 ans. Ils sont tous les deux, originaires de la paroisse.
Les frères de Pierre, Antoine et Jean (né en 1718), sont témoins lors de leur union.

A cette époque, la majorité des cérémonies de mariage a lieu durant les mois de janvier, février et novembre, peu de mariage en mars et décembre, le reste se répartissant assez régulièrement entre les autres mois. Pourquoi cette temporalité ?

Aucun mariage ne doit être célébré durant la période du carême (40 jours avant Pâques) et celle de l'avent (quatre semaines avant Noël). Seule une absolue nécessitée (grossesse) corrélée à une dispense religieuse autorise la tenue de cette cérémonie.

Janvier, février et novembre correspondent à des moments où l'activité agricole est moins intense ; les fenaisons, moissons, labours sont terminés ou n'ont pas encore débutés.

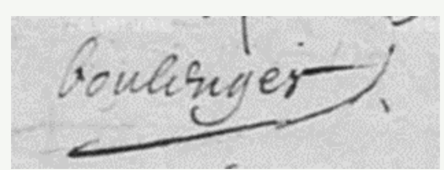
Le jour de mariage est souvent le lundi, le mardi. Le dimanche est exclu, le curé ayant d'autres messes à célébrer, le vendredi, jour de la naissance du christ est un jour de deuil et de maigre et donc n'est pas favorable à la consommation de viande et en général de repas pantagruestes. Le jeudi fait « des maris cocus ».
Etonnant que Pierre et Anne se soient mariés un vendredi. Peut-être souhaitent-ils éviter le repas de noces.

• De cette union, nait **Pierre**. Il se marie le mercredi 23 novembre 1729[3] avec **Marie Anne Aubert** née le 4 novembre 1709 à Fontaine.

Le vingt trois novembre ont eté pareillement mariés
pierre Lavancier fils de pierre Lavancier et d'Anne
Boulenger ses pere et mere d'une part et marie Anne Aubert
fille de feu charles Aubert et de Marguerite Camet ses
pere et mere d'autre part tous deux de cette paroisse les
promesses et la publication des bans ayant eté fait suivant
l'usage sans quil se soit rencontré autre empechement que
celui de consanguinité au quatrieme degre dont la dispence
a eté obtenu de Mr le grand vicair en datte du 20 dudit
mois signé Vairon vic.gen plus bas Barbier fait en
presence de p. Lavancier A. Roger, Louis de la haye et A.
Camet soussignez —

[2] *Archives départementales de l'Aisne, Registres paroissiaux, 5Mi0786, Fontaine les Vervins, 1681 1736.*
[3] *Archives départementales de l'Aisne, Registres paroissiaux, 5Mi0786, Fontaine les Vervins, 1681 1736.*

Quelques observations suite à l'examen de cet acte peuvent être émises.



Les protagonistes de ce mariage semblent avoir un niveau d'instruction assez élevé pour l'époque car ils savent signer et ont une écriture régulière.

Il est également fait mention d'une consanguinité au 4ème degré selon le droit canon. Pierre et Marie ont donc des arrière-arrière-grands-parents en commun. L'arrière-grand-père de l'un est le frère de l'arrière-grand-mère de l'autre.

Pierre et Marie ont eu quatre enfants : Pierre dit Lagneau qui nait le samedi 19 août 1730 (parrain Jean Lavancier, marraine Magdeleine Aubert), Anne qui s'unit le lundi 10 janvier 1757 à Louis André, Jacques né le dimanche 18 octobre 1733 et Jean qui nait et décède la même année (1735).

• **Pierre dit lagneau Lavancier**, se marie, à Fontaine, le dimanche 5 septembre 1756[4], avec **Jeanne Biguerier**.
Son père est seul présent à son mariage, sa mère étant décédée. Quant à Jeanne, ses deux parents Estienne et Jeanne Boulenger donne ce jour-là leur assentiment. Mention est faite d'une dispense de consanguinité au 3ème degré.
Si le curé n'a pas indiqué l'âge des futurs, il a noté la profession de l'époux. Pierre exerce la profession de manouvrier.

Le manouvrier se loue à la journée ou à la saison. Il vit dans une petite maison modeste bien souvent composée de deux pièces dont il est quelque fois propriétaire ou souvent locataire. Il dispose d'un jardin pour cultiver des légumes tels que les choux, raves, bettes… et d'un grenier pour entreposer le grain qui, après être passé dans les engrenages du moulin du village, lui permet de confectionner son pain, aliment de base à cette époque. Il élève des poules, des lapins, des moutons et brebis, des cochons. Mais sa production ne suffit pas à assurer sa subsistance et celle de sa famille. Il met donc sa force de travail à disposition pour les travaux agricoles (fenaison, moisson, vendanges...). Ce travail reste incertain car soumis aux aléas climatiques, économiques et politiques et aux mauvaises récoltes. Il vit donc à la marge de la misère et n'est jamais à l'abri d'un accident de la vie (maladie, accident, invalidité, décès).
Il est pratiquement impossible de sortir de cette condition sociale car le manouvrier n'a pas accès à l'instruction. De plus en plus nombreux sur le marché du travail, les chances de trouver un engagement sont de plus en plus rares. La pauvreté est bien présente.
Pierre et de Jeanne vivent au quotidien dans la précarité et l'incertitude.

De cette union naissent deux garçons : Jean-Baptiste qui sera le père de Sylvestre et Pierre qui sera le père de Victoire Hyacinthe, mère de Sophie Foulon.

• **Jean-Baptiste** nait au village le mercredi 17 février 1762[5]. Il est le cadet de la famille.
En effet, s'il y a transmission du patronyme du père, celle du prénom obéit également à des règles.
L'ainé hérite bien souvent du prénom des grands-parents. Tel est le cas dans la famille Lavancier avec la succession de « *Pierre* ». Le frère ainé de Jean-Baptiste né en 1754 se prénomme bien *Pierre.*

---

[4] Archives départementales de l'Aisne, Registres paroissiaux, 5Mi0786, Fontaine les Vervins, 1737 1761.
[5] Archives départementales de l'Aisne, Registres paroissiaux, 5Mi0786, Fontaine les Vervins, 1762 1783.

Les cadets se voient dotés du prénom des oncles et tantes, parrain, marraine, les benjamins celui des cousins ou personnes n'ayant aucun lien familial.
Au XVIIIe siècle, l'attribution d'un seul prénom est de mise. Il faut attendre le XIXe siècle pour que l'enfant se voit attribué trois prénoms. Mais, bien souvent, seul le troisième prénom servira à le nommer.

Jean-Baptiste tient le sien de son parrain, Jean-Baptiste Faucheux, oncle du côté maternel. Sa marraine est Marguerite Triqueneaux.

Jean-Baptiste épouse, le lundi 23 août 1790[6], dans son village natal, Marie-Catherine Biguerier, née le 26 décembre 1765[7], fille de Pierre et Marie Anne Camet.

Quelques indications supplémentaires nous apportent cet acte de mariage ?
Confirmant la filiation de Jean-Baptiste, il précise qu'un lien de parenté existe en mentionnant une dispense de consanguinité au troisième degré signé le 11 août 1790 par Gobert le Doyen de la cathédrale (Laon) et vicaire général du diocèse, les ancêtres communs étant Estienne Biguerier et Boulanger Jeanne, parents de la mère de Jean-Baptiste et du grand-père de Marie Catherine. Il apporte une information supplémentaire en stipulant que les fiançailles ont été célébrées le samedi 24 juillet 1790.

Plusieurs éléments relatifs à ce mariage, nous amène à formuler quelques questions :

[6] *Archives départementales de l'Aisne, Registres paroissiaux, 5Mi0787, Fontaine les Vervins, 1787 An IV.*
[7] *Archives départementales de l'Aisne, Registres paroissiaux, 5Mi0786, Fontaine les Vervins, 1762-1783.*

- Pourquoi se marier en août alors que nous sommes en pleine période de récolte ?
Jean-Baptiste, manouvrier, doit être très occupé.
- Pourquoi a-t-on organisé des fiançailles, pratique qui ne semble pas coutumière ?
- La signature de la dispense de consanguinité est rapide.

Selon le droit canonique, les fiançailles ont pour objectif de permettre à chacun des futurs de s'attacher à réfléchir aux obligations et au caractère indissoluble du mariage.

Elles peuvent présenter un caractère obligatoire lorsque la jeune fille se retrouve enceinte. Plusieurs expressions formalisent cet état ; *« La grange pleine avant la moisson, fait un enfant à crédit, a un polichinelle dans le tiroir, avalé le pépin »* (en souvenir d'Eve).

De cette union naissent :

- Jean-Baptiste François Sylvestre né le 31 décembre 1790 à Fontaine-lès-Vervins
- Laurence Aurore née le 7 février 1801 à Fontaine-lès-Vervins.

B- Jean-Baptiste François Sylvestre Lavancier : Une vie d'engagement

1- Une carrière militaire (1809-1844)

Jean-Baptiste François Sylvestre Lavancier, appelé communément Sylvestre Lavancier est né à Fontaine-lès -Vervins le vendredi 31 décembre 1790[8], quatre mois après le mariage de ses parents Jean-Baptiste, 28 ans, manouvrier et Marie-Catherine Biguerier, 25 ans. Enfant né sous la Révolution, issu d'un milieu social modeste, son grand-père et père sont manouvriers de profession. Son enfance est marquée par une instabilité politique et économique, une transformation administrative, culturelle, sociétale sans précédent et, la montée d'un homme considéré comme le garant de l'unité de la nation, Napoléon Bonaparte.

L'année 1809 marque l'engagement de Sylvestre dans La Grande Armée. Il est alors âgé de 19 ans, devançant de quelques mois la conscription instaurée par la loi Jourdan-Delbrel le 5 septembre 1798, loi qui sera modifiée plusieurs fois durant le Premier Empire.

Qu'est ce qui a motivé cet engagement ? la volonté de préserver les idées de la Révolution et éviter le retour de la Monarchie en France souhaité par les membres des coalitions ? Les victoires successives d'un grand chef contre l'Angleterre et ses coalisés ?

Les grandes réformes sociétales enclenchées sur le territoire national destinées à réorganiser l'Etat, son administration et la société toute entière ?

Sylvestre est-il vraiment parti pour des idées et convictions politiques ou, a-t-il voulu assurer la survie de sa famille ?

[8] *Archives départementales de l'Aisne, Registres paroissiaux, 5Mi0787, Fontaine les Vervins, 1784 An IV.*

La réunion extraordinaire du conseil municipal de Fontaine[9] relative à la désignation de cinq hommes à la garde nationale pour la défense des côtes[10] en date des 10 et 11 août 1809 a procédé, à la demande du sous-préfet, et dans un premier et deuxième temps, au tirage au sort de quatre individus sur cinq. Pour désigner le cinquième homme, vingt -deux habitants du village parmi les plus aisés sont réunis. Quatre heures leur sont accordées pour procéder à un arrangement entre eux. Ayant eu vent de cette réunion, Sylvestre s'est présenté librement devant le conseil municipal pour s'engager volontairement, à charge pour les vingt-deux individus listés de lui payer solidairement la somme de 295 francs.

Que retenir de cette séance ? Que certains sont prêts à payer pour ne pas partir ; que sylvestre ne fait pas partie des plus aisés de la commune et qu'il a perçu une somme représentant un peu plus que le salaire annuel d'un ouvrier agricole.

La conscription à partir du 26 août 1805

- chaque jeune gens âgé de 20 ans s'inscrit sur la liste des conscrits de sa commune.
- huit jours après, le sous -préfet véri-fie les listes et procède à l'examen des conscrits.
- Estropiés, boiteux, aveugles sourds-muets, ceux dont la taille est inférieure à 1,488 mètres sont réformés.
- Sont retenus ceux de bonne constitu-tion et dont la taille est supérieure à 1,542 mètres.

Du temps des victoires qui aboutit à la domination de la France sur l'Europe, Sylvestre assiste aux revers militaires et à la fin de l'Empire.



Il entre donc le 11 avril 1809 au 25ème régiment de Chasseurs à cheval et participe[11] à la campagne d'Italie (bataille de Piave) et d'Allemagne en 1809, puis Illyrie en 1810, la Russie en 1812 (Krasnoï, La Bérézina) durant laquelle la France perd 400 000 hommes et 200 000 chevaux, la Saxe en 1813 et en France en 1814. Il est blessé d'un coup de feu à la main gauche le 18 octobre 1813 devant Leipsick.

Sylvestre connait, durant ces conflits, la faim, la chaleur, la fatigue, la dureté des batailles, la perte de ses frères de combat. Mais son engagement et la chance qui l'accompagne ne faiblissent pas. Il attire l'attention de ces supérieurs.

Tout au long de ces campagnes, Sylvestre monte en grade. Le 15 janvier 1810, il est nommé brigadier, le 8 août 1810 fourrier, le 12 août 1812 maréchal des logis chef puis adjudant sous-officier le 3 septembre 1813. De simple soldat, il devient sous-officier en seulement 8 ans.

---

[9] *Archives départementales de l'Aisne, Délibérations, 1809.*
[10] *Archives départementales de l'Aisne, Fontaine-les-Vervins, 1809, FRAD002_E_dépot_0150_1D1.*
[11] *Archives nationales de France, Base Leonore, Dossier Légion d'honneur, LAVANCIER Jean-Baptiste François, LH/1505/17 .*

En 1814, le pays est fortement endetté. La paix revenue, il n'est plus nécessaire de garder autant d'hommes au sein de l'armée. Le nombre de régiments de cavalerie et d'artillerie légère et de ligne est fortement réduit. 200 000 soldats sont renvoyés dans leur foyer. 12 000 officiers sont mis en inactivité avec demi-solde, dégradés et désœuvrés.

Sylvestre n'est pas concerné par ces mesures. Passé avec le grade d'adjudant au 8ème chasseur le 1er juillet 1814, il est enrôlé dans le régiment de hussards de la Garde royale le 16 janvier 1816, une unité d'élite.

Louis XVIII rétablit la Maison Militaire par ordonnance du 1er juillet 1815 complétée par la création d'une Garde Royale chargée de veiller, à l'instar de cette maison, à la sureté et à la conservation de la personne du souverain. Être admis au sein de la Garde Royale est considéré dans l'armée française comme une récompense. Le statut est plus intéressant, la solde est plus forte et le rang plus élevé que dans le reste de l'armée.

Une première reconnaissance pour Sylvestre.

Le 1er mai 1821, Sylvestre est fait chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur[12], haute distinction nationale.



Première remise des insignes de la Légion d'honneur par Napoléon dans l'église des Invalides, le 15 juillet 1804.

La Légion d'Honneur

Née le 19 mai 1802 à l'initiative de Napoléon Bonaparte, elle est la plus haute distinction nationale. Elle est la récompense du seul mérite individuel. Elle n'est pas issue d'un privilège. Elle n'est pas transmissible.
Elle est le symbole de l'universalité de la reconnaissance. Ainsi quel que soit le domaine d'expression du mérite (militaire, sportif, artiste, industriel...,) celui-ci est récompensé.
Elle est un emblème national, les visages de la France, la récompense des mérites militaires et des mérites civils, le reflet d'une époque.

https://www.legiondhonneur.fr/

Une seconde reconnaissance pour Sylvestre.

Son ascension continue. Le 3 novembre 1819, il est nommé sous-lieutenant.

[12] *Archives Nationales, Base Leonore, LH/1505/17, Notice L150517.*

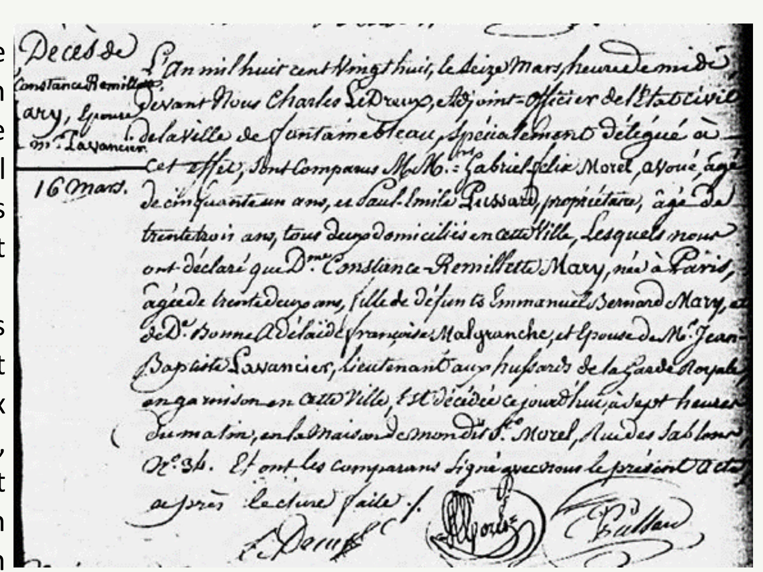
Sylvestre ne cesse de se déplacer au gré des mouvements de son régiment.
Le 23 janvier 1825, il est en garnison à Cambrai (59) et fait publier les bans de son mariage.[13]

Les jours précédents, le 15 janvier 1825, Charles X par ordonnance prévoit six millions de francs de crédit alloués à la cérémonie de sacrement prévue à Reims en juillet. Peut-être y participa-t-il ?

Sylvestre se marie avec Constance Remilliette Mary, le 8 février 1825 à Paris. Le mariage religieux aura lieu le même jour à l'Eglise Saint-Thomas d'Aquin dans le 7ème arrondissement de Paris. Constance semble appartenir à la classe aisée. Son statut de propriétaire la conforte dans cette position.

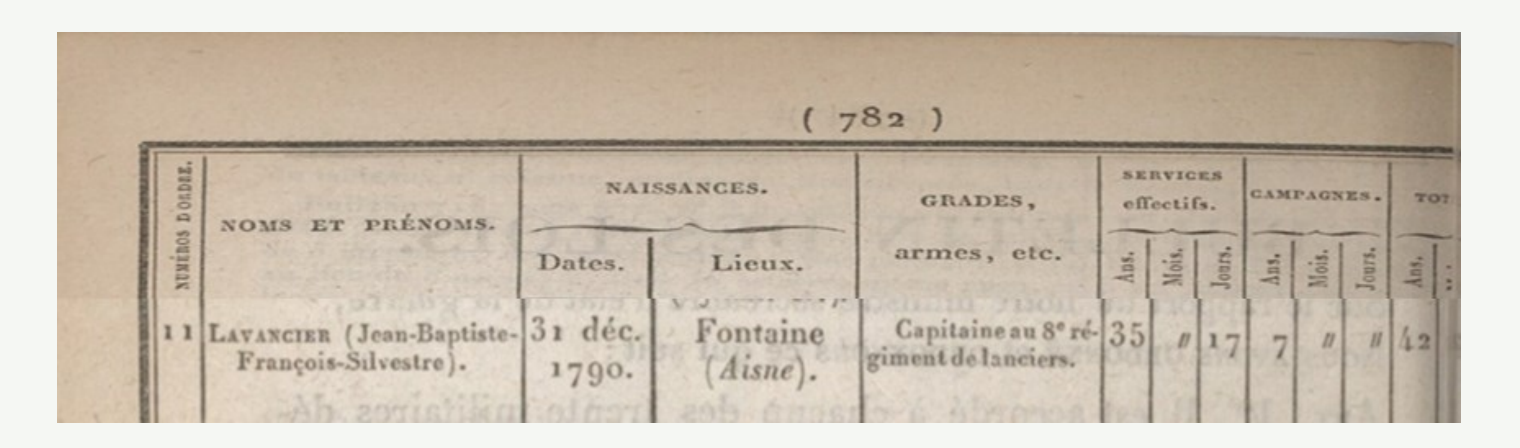
Le 16 avril 1827 à Melun, Sylvestre devient père à 36 ans, d'un garçon prénommé Hyppolite. Constance sa mère est âgée de 31 ans.

Mais le bonheur est de courte durée.
Constance décède le 16 mars 1828[14], chez Maître Gabriel Félix Morel, avoué à Fontainebleau. Son époux est en garnison dans cette ville. Hyppolite est à peine âgé d'un an. Comment Sylvestre va-t-il s'organiser ? Son activité professionnelle et les nombreux déplacements qui en découlent sont incompatibles avec l'éducation d'un enfant.
A ce jour, nous ne connaissons pas la ou les personnes qui se sont occupés de lui. Certainement pas ses grands-parents maternels car tous deux sont décédés. Peut-être sa grand-mère paternelle, Marie-Catherine Biguerier, veuve, habitant Fontaine-lès-Vervins. A-t-il intégré une institution particulière accessible du fait de la situation professionnelle et personnelle de son père ?


Décès de Constance Remilliette Mary, épouse de Mr Lavancier. 16 mars.

L'an mil huit cent vingt huit, le seize mars, heure de midi, devant nous Charles Ledreux, adjoint-officier de l'Etat civil de la ville de Fontainebleau, spécialement délégué à cet effet, sont comparus MM. Gabriel Félix Morel, avoué, âgé de cinquante un ans, et Paul Emile Bussard, propriétaire, âgé de trente trois ans, tous deux domiciliés en cette ville, lesquels nous ont déclaré que Dlle Constance Remilliette Mary, née à Paris, âgée de trente deux ans, fille de défunt Sr Emmanuel Bernard Mary, et de Dlle Bonne Adélaïde Françoise Malgranche, et épouse de Mr Jean Baptiste Lavancier, lieutenant aux hussards de la Garde Royale, en garnison en cette ville, est décédée ce jourd'hui, à sept heures du matin, en la maison dudit Sr Morel, rue des Sablons, No 36. Et ont les comparants signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Sylvestre continue sa carrière jusqu'au 28 avril 1844, date à laquelle il a jouissance de sa pension de retraite qui s'élève à 1740 francs par an. [15]


(782)

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	NAISSANCES. Dates.	NAISSANCES. Lieux.	GRADES, armes, etc.	SERVICES effectifs. Ans.	Mois.	Jours.	CAMPAGNES. Ans.	Mois.	Jours.	TOT. Ans.
11	LAVANCIER (Jean-Baptiste-François-Silvestre).	31 déc. 1790.	Fontaine (Aisne).	Capitaine au 8e régiment de lanciers.	35	//	17	7	//	//	42

[13] *Archives départementales du Nord, Cambrai M (1823 1826), 1MiEC 122 R 061*
[14] *Archives départementales de Seine et Marne, Naissance, décès 1828, 5Mi 3952*
[15] *Bulletin de Lois n° 720, 1844, Ordonnance n° 18510 du roi qui accorde des pensions de retraite à trente militaires en date du 25 mai 1844, www.gallica.bnf.fr*

n° 720. (783)

BASE des droits à pension de retraite.	GRADE sur lequel elle est réglée.	FIXATION de la pension.	ARTICLES de la loi du 11 avril 1831 applicables à cette fixation.	DOMICILE des titulaires.	LEUR POSITION actuelle.	ÉPOQUE de jouissance de leur pension.
		(a)				1844.
Idem.	Capitaine avec 1/3 en sus. (Ayant plus de 12 ans d'activité dans ce grade.)	1,740 (a)	9, 10 et 11.	Fontaine (*Aisne*).	*Idem.*	28 avril 1844.

Il termine sa carrière au grade de Capitaine au 8ème régiment des lanciers après 35 années, 17 jours de services effectifs et 7 années de campagnes portant son engagement à 42 ans et 17 jours.
Ayant plus de 12 ans d'activité dans le grade de capitaine, sa pension est majorée d'un tiers.

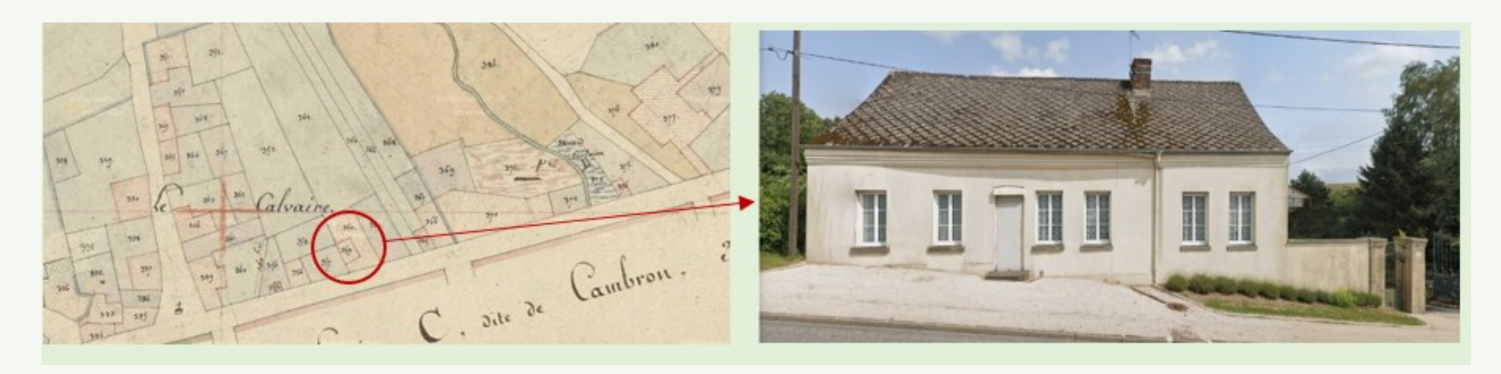
2- Une seconde union (1844)

Un contrat de mariage[16] rendu nécessaire par la présence d'un enfant issu d'une première union, est signé le 25 juin 1844 entre lui et Sophie Flore Joseph Foulon. Sophie habite Paris, avec ses parents Rémy Joseph et Victoire Hyacinthe Lavancier, au 23 rue du Harlay du Palais. Bien que née à Landouzy-la-Ville le 28 novembre 1813, elle passe une partie de son enfance à Fontaine les Vervins, là où son père est instituteur à partir du 20 juin 1821.
Ils se marient le 2 août 1844 comme il en est fait mention dans la table des successions et absences mentionnant la déclaration de succession suite au décès de Sophie Flore Joseph Foulon en 1888.
Sylvestre est âgé de 54 ans, Sophie de 31 ans. Ils sont parents au troisième degré, sachant que la mère de Sophie est la cousine germaine de Sylvestre. Le lieu du mariage est inconnu. Il n'a pas eu lieu à Fontaine mais probablement à Paris lieu de résidence de Sophie et de ses parents. L'état civil de Paris a été détruit en mai 1871. Seule une partie a été reconstituée. L'acte de mariage de Sylvestre et Sophie figurent vraisemblablement dans les actes qui n'ont pas été reconstitués.
L'examen du contrat de mariage établit l'apport de chacun à la communauté. Lui outre la somme de 1000 francs en deniers comptant, linge, habits et hardes à son usage personnel, apporte une maison située à Fontaine-lès-Vervins acquise par lui, le 25 octobre 1837[18] pour la somme de 3000 francs à Madame Augustine Apolline Gougelot veuve Cochet. Elle participe pour la somme de 4000 francs et un trousseau d'habits, linge, hardes à son usage personnel d'une valeur de 2000 francs. L'existence de Hyppolite, enfant de son premier mariage, incite Sylvestre à garantir, à Sophie, dans le cas où il

[16] *Archives départementales du Val de Marne, Etude notariale de Vitry sur seine (1535-1939), Me Boisseau, 1844, 2E/CXLI,285 .*
[17] *Archives départementales de l'Aisne, Table des successions et absences, Déclaration succession Foulon Vve Lavancier Sophie, 3Q 50/1256.*
[18] *Archives départementales de l'Aisne, Me Destables Vervins, Acte d'acquisition par Lavancier Sylvestre de Augustine Appoline Gougelot Vve Cochet, 28 E 177.*

décéderait avant elle, l'usufruit de la moitié de la maison soit une pièce au rez de chaussée plus une pièce à l'étage, et celle de la production du jardin.

Quels sont leurs moyens de subsistance ? Sylvestre perçoit une pension de retraite annuelle de 1740 francs. A celle-ci vient s'ajouter les revenus des propriétés foncières et immobilières (maison, fermes, parcelles de terre …) qu'ils gèrent ensemble.



Absent du village depuis plus de 37 ans, Sylvestre y retrouve sa mère Marie Catherine Biguerier, son frère Charles et ses cousins dont Pierre Fulgence Lavancier. En retraite, propriétaire rentier, Sylvestre s'engage très vite dans la vie publique.

3- Un nouvel engagement (1846-1860)

1846 est l'année du renouvellement du conseil municipal. Les membre du conseil municipal, depuis la loi du 21 mars 1831, sont élus par les contribuables les plus imposés et pour une durée de 3 ans. Les maires et adjoints sont ensuite choisis par le préfet, parmi les conseillers municipaux.
Pour être électeur, le cens doit être de 200 francs. Il faut être âgée de 25 ans. Pour être élu, le cens doit être 500 francs et être âgé de 30 ans.
Le 19 juillet 1846 ont donc lieu ces élections[19]. Sur près de 995 habitants en 1846, seuls 87 d'entre eux ont le droit de vote. 58 suffrages ont été exprimés. La majorité absolue est fixée à 30 voix. Les résultats sont les suivants :

Sont élus	Nombre de voix
Larmuzeaux Louis	49
Billoit Ferdinand	46
Bernard Constant	46
Devaux Antoine	40
Gougelot Ferdinand fils	38
Billoit Antoine	31

Le 16 août 1846, il est procédé à l'installation du conseil municipal. Mais le 23 août 1846, une élection complémentaire a lieu pour donner suite à la démission d'un membre du conseil. La liste comprend 97 noms. Le nombre de votants est de 70. La majorité absolue est fixée à 36 voix.
Les résultats sont les suivants :

[19] *Archives départementales de l'Aisne, Conseil municipal, Fontaine-lès-Vervins 1846 1846, FRAD002_E_DEPOT_0150_1D1.*

	Nombre de voix
Lavancier J. Baptiste François Sylvestre	37
Aubert Benoit	32
1 bulletin nul	

Sylvestre est élu membre du conseil municipal. Le 17 septembre 1846 a lieu l'installation du conseil municipal. S'en suit, le 30 septembre 1846, l'installation du Maire et adjoint. Messieurs Lavancier et Desson ont déposé les commissions qu'ils ont reçu de Monsieur le préfet de l'Aisne par lesquelles Mr Lavancier est nommé Maire et Mr Desson adjoint.

Dès son installation et après l'autorisation du préfet, Sylvestre a en charge d'établir le règlement relatif à la superficie, durée des concessions et conditions d'érection de monument.

Il est intéressant de signaler que la fonction de maire, à cette époque, est gratuite. Il faut donc être aisé, libre de toute activité.

Outre l'héritage de la Révolution, des attributions du curé en matière d'état civil, le maire a une responsabilité accrue dans l'enseignement primaire. Il reste l'agent de l'Etat dans la commune sous la surveillance étroite du sous-préfet. Il établit la liste des conscrits.

Les délibérations du conseil municipal de Fontaine concernent principalement le budget de la commune et notamment le vote de contributions additionnelles en présence des plus imposés aux fins de financer les dépenses non couvertes par les recettes directes, la fixation du salaire du garde champêtre, celui de l'instituteur, l'étude des admissions à titre gratuit à l'école primaire, l'entretien des chemins vicinaux, les relations avec la fabrique, les prestations d'ordre social (financement du placement d'habitant dans les asiles …).

Le 23 juillet 1848, suite au décret du 3 juillet 1848, le conseil municipal est renouvelé dans son intégralité.

Le suffrage universel masculin est adopté. Les conditions pour être électeurs et élus sont élargies. Pour être élu, il faut être âgé de 25 ans, sans condition de fortune, vivre dans la commune, ou payer un impôt.

La liste est constituée de 274 électeurs. Le nombre de votants est de 176. La majorité absolue est fixée à 88 voix. Deux tours sont nécessaires pour élire les 12 membres du conseil. Sylvestre est élu maire par les conseillers municipaux, et non nommé par le préfet, avec 11 voix. Mr Desson est élu adjoint avec 10 voix.

Sylvestre est également reconduit dans ses fonctions lors du renouvellement intégral du conseil municipal des 12 septembre 1852, 15 juillet 1855 (nomination), 11 août 1860 (nomination).

Voici quelques dossiers gérés par Sylvestre au cours de ses mandats successifs :

- Placement à l'hospice de Vervins de l'enfant Sophie Sorton, autorisé par le sous-préfet pour lui donner des soins destinés à lui conserver son existence (1850),
- Travaux urgents à réaliser à la fontaine de Cambron pour réparer les dégâts occasionnés par l'orage du 8 septembre 1852,
- La commune doit payer le portrait officiel du Président de la République (1852),
- La commune doit augmenter les crédits destinés à secourir les pauvres (1852),
- La construction des « écoles -mairies », les écoles des filles, des garçons du logement des instituteurs qui doivent rester au centre des villages,
- La construction de fontaines et de lavoirs dédiés au lavage du linge en partie subventionnée par l'Etat (1851),
- La liste des indigents de 1er et 2e catégories (1855).

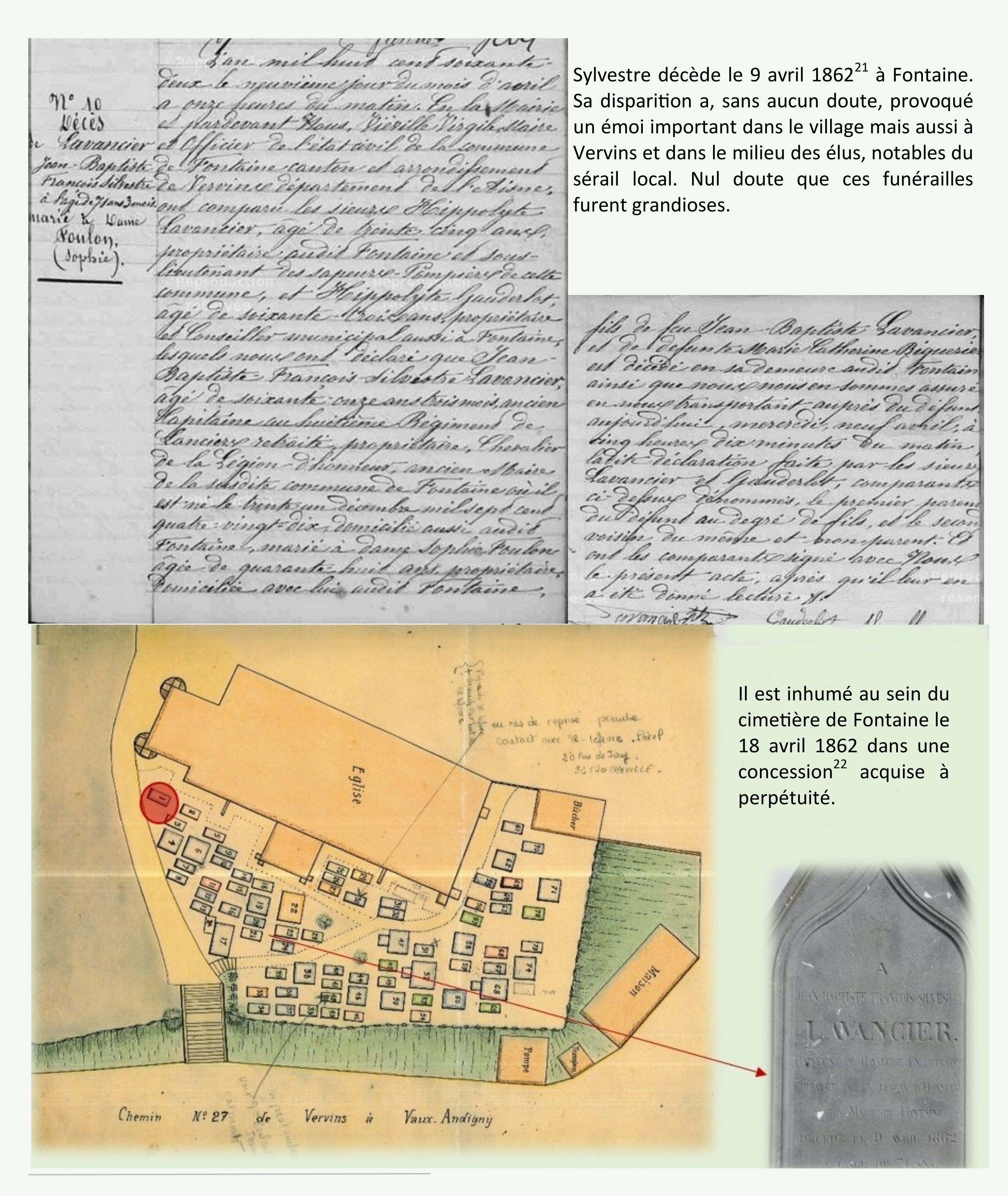
En septembre 1860, Sylvestre, bien que nouvellement élu, présente sa démission représentant de l'Etat. Le 7 septembre 1860[20], il reçoit une lettre du sous-préfet l'informant que celle-ci est acceptée.

A partir de la séance du 8 octobre 1860, Sylvestre n'assiste plus aux conseils municipaux.

[20] *Archives municipales, Lettre de Mr Viteau, Sous-préfet de Vervins, 7 septembre 1860.*

4- La disparition d'une personnalité (1862)

Sylvestre décède le 9 avril 1862[21] à Fontaine. Sa disparition a, sans aucun doute, provoqué un émoi important dans le village mais aussi à Vervins et dans le milieu des élus, notables du sérail local. Nul doute que ces funérailles furent grandioses.



N° 10 Décès de Lavancier Jean-Baptiste François Silvestre à l'âge de 71 ans 3 mois marié à Dame Foulon (Sophie).

L'an mil huit cent soixante-deux le neuvième jour du mois d'avril à onze heures du matin. En la Mairie et pardevant Nous, Vieville Virgile Maire et Officier de l'état civil de la commune de Fontaine canton et arrondissement de Vervins département de l'Aisne, ont comparu les sieurs Hippolyte Lavancier, âgé de trente cinq ans, propriétaire audit Fontaine et Sous-lieutenant des sapeurs-Pompiers de cette commune, et Hippolyte Gaudorlot(?), âgé de soixante trois ans, propriétaire et Conseiller municipal aussi à Fontaine, lesquels nous ont déclaré que Jean-Baptiste François Silvestre Lavancier, âgé de soixante onze ans trois mois, ancien Capitaine au huitième Régiment de Lanciers retraité, propriétaire, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien Maire de la susdite commune de Fontaine où il est né le trente un décembre mil sept cent quatre-vingt-dix, domicilié aussi audit Fontaine, marié à dame Sophie Foulon, âgée de quarante huit ans, propriétaire, domiciliée avec lui audit Fontaine, fils de feu Jean-Baptiste Lavancier et de défunte Marie Catherine Biquerie(?) est décédé en sa demeure audit Fontaine ainsi que nous nous en sommes assuré en nous transportant auprès du défunt aujourd'hui, mercredi, neuf avril, à cinq heures dix minutes du matin. Ladite déclaration faite par les sieurs Lavancier et Gaudorlot, comparants ci-dessus dénommés, le premier parent du défunt au degré de fils, et le second voisin du même et non parent. Et ont les comparants signé avec Nous le présent acte, après qu'il leur en a été donné lecture.

Il est inhumé au sein du cimetière de Fontaine le 18 avril 1862 dans une concession[22] acquise à perpétuité.

[21] *Archives départementales de l'Aisne, Registre d'état civil, Mi0788-Fontaine les Vervins, 1853 1863.*
[22] *Archives municipales, Plan du cimetière de Fontaine et acte de concession.*



Osons cet aparté. Noël Santini, huissier du cabinet de l'empereur Napoléon 1er à Sainte-Hélène et gardien de son tombeau, est né en 1790, comme Sylvestre. Il est décédé en 1862 comme Sylvestre.

Département de l'Aisne

TIMBRE IMPÉRIAL cen. 35

Arrondissement et Canton de Vervins

Commune de Fontaine

N° 2

1re Section n° 7

18 avril 1862

Concession de terrain dans le cimetière de la Commune de Fontaine à M. Lavancier, Hippolyte, propriétaire à Fontaine et à Mme veuve Lavancier, née Foulon, Sophie, aussi propriétaire audit Fontaine faite à perpétuité à la mémoire de feu Lavancier, Sylvestre, décédé propriétaire, ancien capitaine de cavalerie en retraite et chevalier de la Légion d'honneur le 9 Avril 1862 audit Fontaine, et inhumé dans le cimetière de cette commune.

Nous, Viéville, Maire de la Commune de Fontaine canton et arrondissement de Vervins, département de l'Aisne

Vu la demande qui nous a été adressée par M. Lavancier, Hippolyte, et Mme veuve Lavancier, née Foulon, Sophie, tous deux propriétaires et domiciliés audit Fontaine, tendant à ce qu'il leur soit concédé à perpétuité trois mètres dix-huit centiares de terrain dans le cimetière de ladite commune formant l'emplacement où est inhumé feu Sylvestre Lavancier leur père et époux décédé le 9 Avril 1862 et sur lequel emplacement il pourra être établi un monument sépulcral ;

Vu le tarif proposé par le conseil municipal et approuvé le vingt-huit janvier mil huit cent quarante-sept par Monsieur le Préfet du département ;

Vu les lois et règlements visés au tarif dont copie est inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal

Avons arrêté ce qui suit :

Il est concédé à M. Lavancier et Mme veuve Lavancier, ce acceptant, une portion de terrain de trois mètres dix-huit centiares superficiels dans le cimetière de cette commune, c'est-à-dire, deux mètres quarante-cinq centimètres de long sur un mètre trente centimètres de large, telle que cette portion de terrain est désignée par l'emplacement cité plus haut.

Cette concession est faite moyennant un capital de cent quatre-vingt-onze francs payable solidairement entre eux dans les proportions suivantes déterminées et consenties par eux devant nous savoir : soixante francs par M. Lavancier et cent trente et un francs par Mme Sophie Foulon, veuve Lavancier, ainsi qu'ils le reconnaissent en même temps par leurs signatures au bas du présent, laquelle somme sera versée dans la caisse du Receveur municipal de cette commune sauf la portion réservée au profit des pauvres, conformément à l'article 3 de l'ordonnance du 6 Décembre 1843.

Au moyen de ce paiement et du dixième du prix principal des concessions à payer à chaque inhumation d'une personne de la famille, les concessionnaires et leurs familles jouiront à perpétuité du terrain ci-dessus concédé.

Louis DEGALLAIX



artiste-peintre décorateur

Gérard Monsieur

Petit-Neuville



Louis Degallaix 1877-1951 - Eugène Ullman [1]

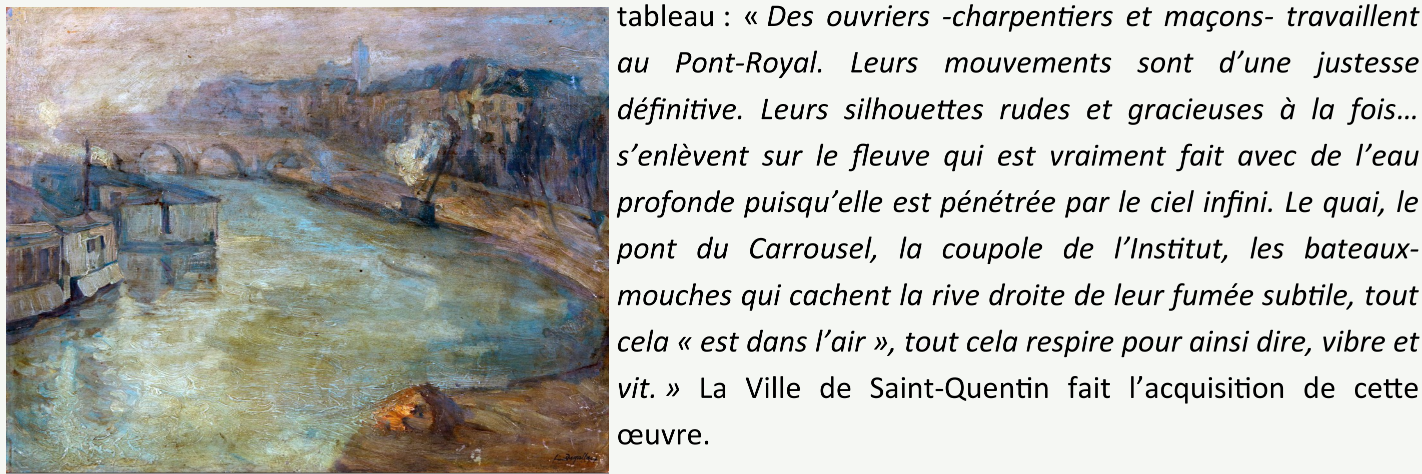
Le 5 juin 1877, naissait, à Neuville-Saint-Amand, Louis Degalet, fils de « Louis Degalet, âgé de 21 ans, journalier, demeurant au Petit-Neuville, commune de Neuville-Saint-Amand…et de Ludivine Marie Decool, âgée de 20 ans, ménagère ». Le grand-père, prénommé également Louis, était d'origine belge. Le 7 juin 1907, un jugement du Tribunal civil de Saint-Quentin rectifie cet acte de naissance en faisant remplacer le nom de « Degalet » par celui de « **Degallaix** ». L'intéressé a alors 30 ans.

De l'école Quentin de la Tour aux Beaux-Arts de Paris

Louis Degallaix va fréquenter l'école gratuite de dessin fondée par Quentin de la Tour. Il aura pour professeur Jules Degrave, directeur de l'établissement pendant 30 ans. Au décès de celui-ci, en 1932, un hommage sera rendu avec plus de quarante signatures autour de son portrait, dont celle de Degallaix. Ce dernier poursuit ses études à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris de 1898 à 1907. Il est élève de Léon Bonnat, un célèbre portraitiste. Ses débuts sont remarqués lors de l'Exposition Internationale de 1900. Il est lauréat de la ville de Paris en 1906 et 1909. Il habite alors au 3, quai Voltaire.

Succès et reconnaissance

Au Salon des artistes français de 1907, au Grand Palais, il expose une grande toile intitulée « Impressions des quais parisiens » qui remporte un vif succès. La même année, en septembre, cette œuvre est présentée à Saint-Quentin, à l'exposition organisée dans la Salle des Fêtes du « nouveau Palais de Fervaques » par la Société des Amis des Arts. Dans le « *Journal de St-Quentin* », le critique d'art Adrian Villart fait l'éloge du tableau : « *Des ouvriers -charpentiers et maçons- travaillent au Pont-Royal. Leurs mouvements sont d'une justesse définitive. Leurs silhouettes rudes et gracieuses à la fois… s'enlèvent sur le fleuve qui est vraiment fait avec de l'eau profonde puisqu'elle est pénétrée par le ciel infini. Le quai, le pont du Carrousel, la coupole de l'Institut, les bateaux-mouches qui cachent la rive droite de leur fumée subtile, tout cela « est dans l'air », tout cela respire pour ainsi dire, vibre et vit.* » La Ville de Saint-Quentin fait l'acquisition de cette œuvre.



Vue de la Seine à Paris - Degallaix [2]

L'année suivante, du 18 octobre au 1er novembre 1908, Degallaix revient à Saint-Quentin accrocher ses toiles au Foyer du Théâtre municipal. Outre une dizaine de peintures à l'huile, on peut admirer de splendides aquarelles représentant différentes fleurs (pavots, dahlias, etc…). Mais l'artiste est aussi capable de prouesses avec le pastel. Le « *Lys noir* » en est la preuve. Les critiques y voient une œuvre suggestive et mystérieuse dans ce visage de femme en deuil, « *dont le sourire est comme une meurtrissure* » et à « *la troublante énigme des yeux ironiquement douloureux* » ! Le Conseil supérieur des Beaux-Arts décide de décerner un « encouragement spécial » de 1000 francs à l'artiste.

Les fleurs de Degallaix



***Roses - Degallaix*[3]**



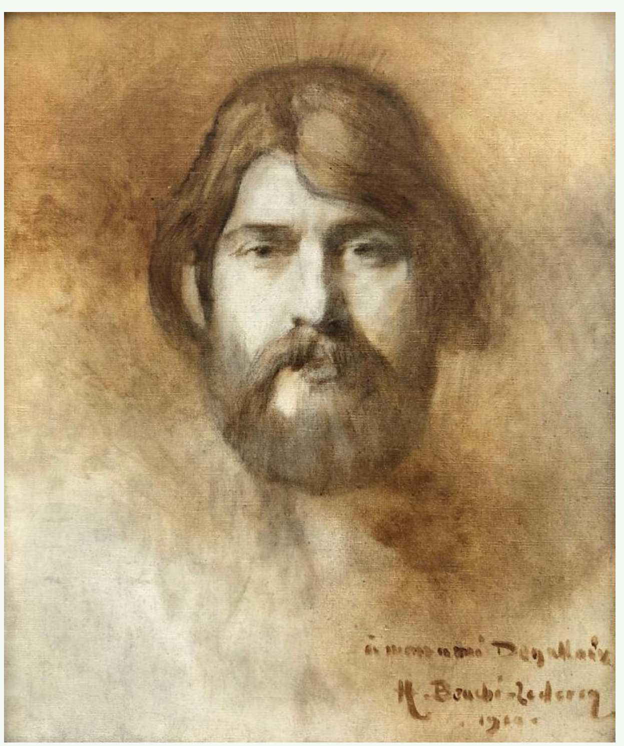
***Pivoines - Degallaix*[4]**

En 1909, M. Dujardin-Beaumetz, le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, achète une aquarelle de Degallaix, « *Reines-Marguerites* », pour le musée du Luxembourg et avertit l'artiste qu'il a décidé de faire figurer cette œuvre à l'Exposition internationale de Bruxelles. Les critiques d'art sont unanimes pour constater le talent et l'originalité déployés par l'artiste dans la composition et l'exécution de ces œuvres si particulières. Il est présent à Rouen pour la 38ème exposition municipale où il reçoit la médaille d'or. Dans le journal « *L'Echo de Paris* » de mars 1910, on parle de Degallaix comme d'un « *peintre enthousiaste et fervent des fleurs et des quais* » et le rédacteur recommande : « *de s'arrêter devant les « Dahlias noirs, rouges et jaunes », surtout devant les « Violettes », desquelles rayonne un au-delà tangible et certain, parce que Degallaix, en merveilleux artiste, y a mis toute son âme ».*

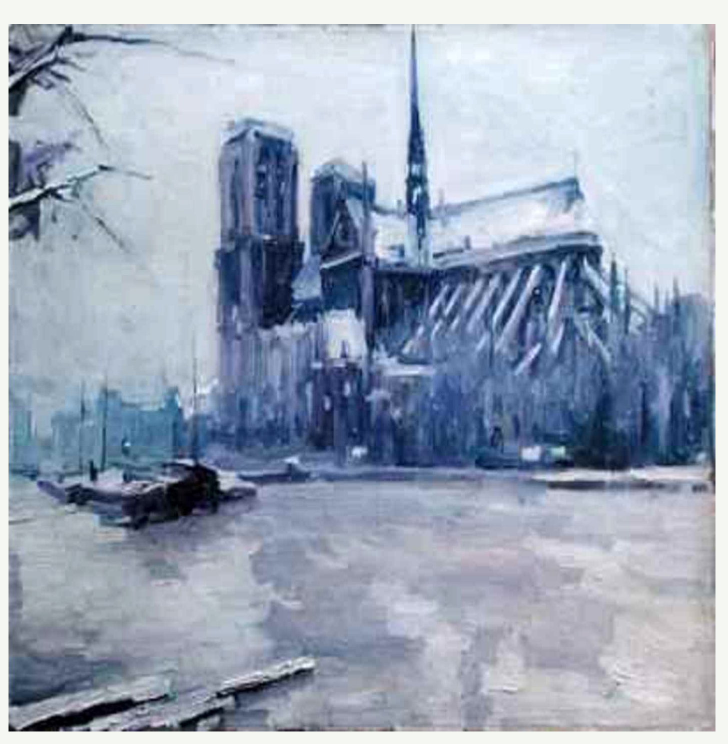
Il expose également à la célèbre Galerie Georges Petit à Paris. On lit dans le « *Figaro* » que ces « *portraits de fleurs sont très beaux et émouvants et le public parisien est de cet avis* ».

Louis Degallaix s'est lié d'amitié avec un grand peintre impressionniste américain, Eugène Paul Ullman, qui vivait à Paris depuis 1899. Celui-ci réalisera un portrait de Louis, œuvre qui symbolise l'amitié franco-américaine. Tous deux se retrouvaient avec d'autres peintres célèbres comme Picasso ou Matisse au 27 rue de Fleurus, dans le salon de Gertrude et Léo Stein, amateurs d'art et de littérature.

Un autre de ses amis (et camarade des Beaux-Arts), le peintre parisien Henri Bouché-Leclercq (1878-1946), fera également de lui un beau portrait en grisaille vers 1910.



Portrait de L. Degallaix - Bouché-Leclercq[5]



Notre-Dame de Paris pendant l'inondation de 1910 Degallaix[6]

En 1911, Degallaix expose de nouveau au Foyer du Théâtre de Saint-Quentin. Cette fois, c'est la mer qui est traitée, comme une personne, sous ses différents aspects : majesté calme du soir avec « *Mer étale* », vagues déferlantes avec « *Gros temps* » ou fureur impressionnante comme dans cet « *Assaut* » qui traduit la puissance des montagnes liquides se jetant sur les rochers. Mais les fleurs sont toujours là : passionnées aux jolies couleurs et à l'« *âme grave et réfléchie* ». Le « *Journal de la ville de Saint-Quentin* » raconte qu' « *entre midi et deux heures nombreuses sont les petites ouvrières* » qui viennent voir les toiles du peintre et emporter ces « *jolies images qui rompent la monotonie d'une longue journée de travail* ».

Degallaix décorateur

Mais, comme tous les artistes, Degallaix a ses détracteurs. Il n'est pas toujours compris et sa franchise déconcerte. Cependant il s'essaye dans d'autres domaines. Louis Hippolyte Boileau et Henri Tauzin, les architectes de l'Hôtel Lutetia qui vient d'ouvrir en décembre 1910, lui ont commandé un décor floral pour la salle de café. Il réalise ainsi sept panneaux inspirés par la nature, aux tonalités soutenues et d'une grande originalité. En 1912, ses « *Pivoines* » et « *Dahlias* » participent à la 130ème exposition de la Société des Artistes français au Grand Palais des Champs-Elysées, et, l'année suivante, les « fleurs de Degallaix » triomphent encore dans les grands magasins du Printemps, à Paris, qui ouvrent leur salle d'exposition temporaire. En 1915, l'Etat fait l'acquisition du tableau « *Dahlias rouges* ».

Degallaix figure à toutes les manifestations d'Art Moderne qui ont lieu dans les principales capitales du monde. Ses fleurs s'exposent, en 1925, dans une manifestation sur l'esplanade des Invalides. Le Musée d'Art moderne de Paris possède deux peintures à l'huile de l'artiste : « *Fillette parmi des cygnes* » réalisée en 1920 et « *L'embarcadère à Marseille* » de 1927.



L'embarcadère à Marseille-1927– Degallaix[7]

Le catalogue du Musée National du Luxembourg, paru en mars 1929, nous indique que son tableau « *Port pavoisé* », accroché aux cimaises, côtoie des œuvres de Maurice Denis, Lucien Jonas, Félix Vallotton ou Auguste Matisse. Son aquarelle « *Pavots* » est acquise par la Ville de Paris en juillet 1933. Il participe également à la décoration de grands paquebots comme « *le Normandie* » dont la salle à manger de 1ère classe reçoit l'une de ses créations : « *Tourterelles s'envolant* ». Il est présent à l'Exposition Internationale de 1937. Il est membre du jury de la Société des Artistes décorateurs. L'une de ses aquarelles, « *Fleurs* », achetée par le Ministère de l'Education nationale en 1947, a été mise en dépôt à la mairie de Fruges (Pas-de-Calais) le 6 juin 1951.

Louis Degallaix décède à Paris le 23 avril 1951, à l'âge de 73 ans. Apparemment, on ne lui connaît pas d'union, ni de descendance.

Hommage à Saint-Quentin

En 1966, l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole De La Tour organise une exposition rétrospective qui accueillera des œuvres de Louis Degallaix, retour posthume de l'artiste au sein de l'établissement où il avait fait « ses premières armes » !

---

[1] *Louis Degallaix 1877-1951 par Eugène Ullman site millon.com).*
[2] *Vue de la Seine à Paris par Degallaix (site auctionartparis.com).*
[3] *Roses par Degallaix (site invaluable.com).*
[4] *Pivoines par Degallaix (site invaluable.com).*
[5] *Portrait de L. Degallaix par H. Bouché-Leclercq (site proantic.com).*
[6] *Notre-Dame de Paris pendant l'inondation de 1910 par Degallaix (site meisterdrucke.fr).*
[7] *L'embarcadère à Marseille-1927 par Degallaix (Centre Pompidou).*

Jacques DANNEQUIN



Un enfant du pays soldat dans les armées de la Révolution et de l'Empire

Arnaud Ziegelmeyer



Si vos pérégrinations vous entraînent devant la très belle église d'Urcel, vous ne manquerez pas de remarquer, fièrement campée à l'entrée du vieux cimetière, comme semblant monter la garde, une stèle funéraire imposante qui porte l'inscription suivante: "Ici repose le corps de Mr Dannequin, Capitaine des Dragons, Chevalier de la Légion d'Honneur, décédé le 28 févier 1851". Sans doute vous demanderez-vous avec curiosité qui était cet homme, si visiblement attaché à l'armée de l'Empereur comme le prouvent les noms des batailles et le bas-relief représentant le chapeau du petit caporal gravés dans la pierre tombale. C'est le parcours de ce soldat, mort il y a plus d'un siècle et demi, que nous allons tenter, modestement, de retracer dans les pages qui suivent.

Premiers pas.



Aubigny, village natal de Jacques Dannequin, aujourd'hui Aubigny-en-Laonnois

Jacques Dannequin est né à Aubigny, petit village situé à flanc de coteau, à l'écart de la route qui va de Laon à Reims. Il est baptisé le jour de sa naissance, le vendredi 3 juillet 1772. Son père, "un marchand de cette paroisse", est absent ce jour-là, sûrement pour ses affaires. De l'enfance et de l'adolescence de Jacques, on ne saura pas davantage. Sans doute ont-elles été semblables à des millions d'autres dans cette période pourtant troublée : il a dix-sept ans quand éclate la Révolution et peut-être bien d'autres préoccupations, comme tous les jeunes gens de son âge.

En route pour l'armée.

Pourtant, trois ans plus tard, la Patrie est en danger. Le 20 avril 1792, la France déclare la guerre à la Hongrie et à la Bohême, auxquelles se joignent bientôt la Prusse et l'Autriche. Les forces ennemies remportent victoires sur victoires, malgré le sursaut de Valmy. En mars 1793, c'est toute l'Europe qui est coalisée contre la France. Les levées et les réquisitions de 1791 et 1792 ne permettent pas de fournir les 300 000 hommes prévus. Aussi, en février 1793, une nouvelle levée de 300 000 hommes est-elle décrétée par la Convention; elle se fait lentement, souvent difficilement, et ne donne que la moitié des effectifs. C'est pourquoi le Comité de Salut Public prend, le 23 août 1793, un décret de réquisition des hommes de 18 à 25 ans. Jacques Dannequin vient d'avoir 21 ans. Il est incorporé dès le 23 août dans le 4ème bataillon du département de l'Aisne[1].

Essayons de nous faire une petite idée du personnage. Au vu de ses exploits futurs, il doit être résistant, habitué aux efforts physiques ; assez grand pour l'époque : au moins cinq pieds quatre pouces (1m73), taille requise pour entrer dans les dragons, sa future arme ; peut-être porte-t-il déjà la moustache qui rendra célèbres les grognards de l'Empire. Quant à son état d'esprit, on ne peut que l'imaginer : sans doute n'est-il pas un révolutionnaire fanatique, sinon il serait parti avec les premiers volontaires. Mais il a certainement conscience que l'ennemi approche; s'il part, c'est autant pour défendre sa famille, son village que pour sauver cette République dont il n'a peut-être qu'une vague idée. Il fait son devoir : c'est un soldat de l'an II.

A pied et à cheval.

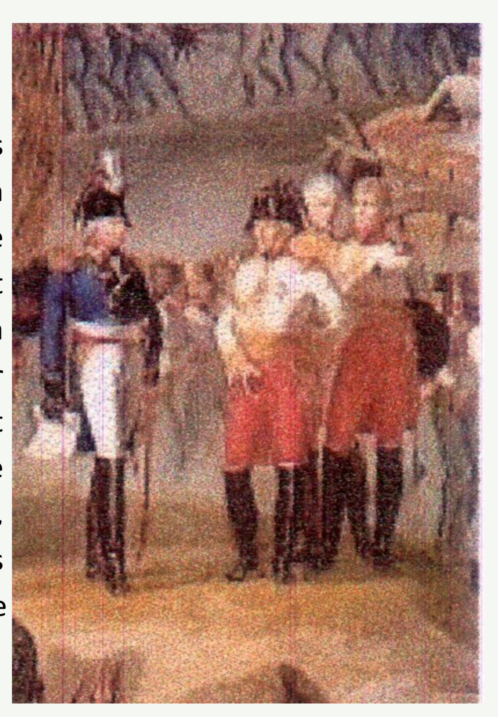

Charge de dragons

L'armée du Nord où Jacques Dannequin fait ses premières armes est commandée par Jourdan. Elle remporte une victoire éclatante contre les Autrichiens à Wattignies, mais est repoussée avant d'entrer en Belgique. Jourdan est remplacé par Pichegru qui reprend l'offensive en Belgique puis conquiert la Hollande qui devient la République Batave le 16 mai 1795.

Entre temps, notre héros a eu le temps de s'habituer à la vie militaire. Le 13 ventôse an II - 3 mars 1794 -[2] il est incorporé dans le septième régiment de dragons[3]. La particularité des dragons est de pouvoir combattre à la fois à pied et à cheval. Jacques fut-il tout de suite cavalier ? Rien n'est moins sûr, étant donné le manque criant de chevaux dans les armées de la Révolution puis de l'Empire. En tout cas, il va voir du pays, puisqu'il suit Bonaparte dans la Campagne d'Italie dès 1796.

En Italie.

Jacques prend part au siège de la citadelle de Mantoue dans les divisions d'Augereau et Sérurier ; comme la ville est très grande, "on supposait pouvoir opérer une surprise" (Marmont). C'est l'affaire de quelques semaines tout au plus. En fait, il se passera huit mois avant que les défenseurs de la citadelle ne rendent les armes, vaincus par la famine et les maladies plus que par les soldats français ! Le 2 février 1797, Mantoue capitule dans l'honneur : la garnison autrichienne est autorisée à repartir dans son pays et les Français la remplacent. Le 7ème dragons restera sans doute en garnison à Mantoue ; En effet, Bonaparte laisse les places fortes conquises sous bonne garde tandis qu'il part en Egypte à la poursuite de ses rêves de conquérant de l'Orient !


"La reddition de Mantoue."
Tableau d'Hyppolyte Lecomte (détail)

"Rendu".

La seconde coalition qui regroupe la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, la Turquie et Naples passe à l'attaque sur tous les fronts. En Italie, les forces françaises sont bousculées et se replient, abandonnant de nombreuses garnisons à leur sort. Les coalisés, commandés par Souvarov, font le siège de toutes les forteresses occupées par les Français : Pieschiera, Mantoue, Milan, Turin, Tortone. Après un blocus de soixante-douze jours et un siège de vingt jours, la garnison française, forte de 4000 hommes, capitule le 30 juillet 1799 devant les troupes autrichiennes commandées par le général Kray. Jacques Dannequin fait partie des "rendus". Mantoue conquise et perdue, notre soldat de 27 ans fait l'expérience des cruels aléas de la guerre !

Bonaparte poursuivit de sa haine le commandant de la garnison, Foissac-Latour, responsable malheureux de la capitulation. Dans une lettre de juillet 1800, il défend expressément qu'il porte l'uniforme. Bonaparte précise : "qu'il a cessé d'être au service de la République le jour où il a lâchement rendu la place de Mantoue (...) Sa conduite à Mantoue est plus encore du ressort de l'opinion que des tribunaux. D'ailleurs l'intention du Gouvernement est de ne plus entendre parler de ce siège honteux, qui sera longtemps une tache pour nos armes."

Promotion.

Heureusement pour notre "rendu", ce qui vaut pour le chef ne vaut pas forcément pour le soldat ! Il ne semble pas que Bonaparte, devenu Premier Consul, ait tenu rigueur à la troupe de la capitulation de Mantoue. Il revient prendre en personne la direction des opérations en Italie et bat les Autrichiens à Marengo, le 14 juin 1800. Jacques Dannequin a peut-être participé à la bataille ; en tout cas, il a pris du galon : depuis le 23 mars, il est brigadier.

Toute une série d'armistices et de traités mettent fin à la lutte en 1801 et 1802. Enfin, la Paix d'Amiens est signée le 23 mars 1802.



Brigadier du 7ème dragons (Infographie d'A. Jouineau)

La paix.

Depuis 9 ans bientôt, Jacques se bat, en France et en Italie. Il a connu victoires et défaites ; il a vu beaucoup de ses compagnons mourir ou regagner leur foyer blessés ou infirmes. C'est maintenant un ancien ; il s'est fait à l'armée ; il passe maréchal des logis le 24 juin 1802. Même la paix revenue, il ne songe pas au retour. Sans doute reste-t-il dans diverses garnisons en Italie. Ses états de services précisent qu'il est en campagne jusqu'à l'an XII (1804) ; on ignore ce qu'il fait en 1805, mais on le retrouve en 1806 dans l'armée du Roi de Naples.

Au service du Roi de Naples.

Bonaparte est devenu Napoléon. Une nouvelle coalition tente de l'abattre. Tandis qu'il fait campagne en Allemagne, il ordonne à son frère Joseph de conquérir le Royaume de Naples. Jacques Dannequin fait partie de l'armée de 400 000 hommes, commandée par Masséna, qui envahit le pays et prend Capoue.

Joseph entre dans Naples le 14 février avec le titre de Roi de Naples.

Notre héros prend part ensuite à la lutte contre les anglais qui occupent la Calabre. En 1808, Joseph est convoqué par Napoléon pour devenir Roi d'Espagne. Il est remplacé sur le trône de Naples par Murat. Jacques Dannequin quitte enfin l'Italie avec son régiment pour remonter vers le nord.

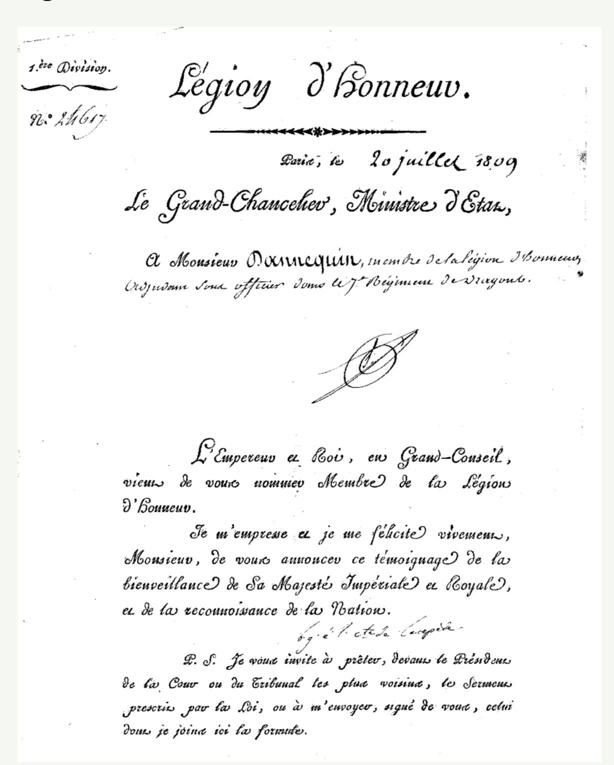
En Allemagne, avec la Grande Armée.

Le 7ème régiment de dragons fait partie de la division commandée par Grouchy et qui appartient au troisième corps d'armée sous les ordres de Davout. Jacques passe adjudant sous officier le 11 juin 1809, quelques jours avant la grande bataille de Wagram (5 et 6 juillet), où son régiment est engagé. Dans ce gigantesque combat (188 000 hommes du côté français contre 136 000 du côté autrichien), la cavalerie

tient un rôle de premier plan. C'est là que notre tout nouvel adjudant reçoit la première blessure qui figure sur ses états de services : un coup de sabre, marque tangible de sa bravoure. C'est à la suite de cette bataille qu'il recevra la croix de la Légion d'honneur.

Légionnaire.

Jacques Dannequin est nommé Chevalier de la Légion d'honneur[4] le 20 juillet 1809. Comme tout nouveau légionnaire, il reçoit une lettre de félicitations signée du Grand Chancelier Lacepède, qui lui demande de prêter le serment prescrit par la loi. Celui-ci n'a pas changé depuis 1804, date à laquelle il était prononcé, souvent, au front des troupes, devant l'Empereur lui-même. Il mêle habilement les notions d'Empereur et d'Empire à celles de République et de Constitution; il appelle les légionnaires à défendre la liberté et l'égalité et à combattre toute tentative de rétablissement du régime féodal.



1.ère Division.

N.° 24617

Légion d'Honneur.

Paris, le 20 juillet 1809

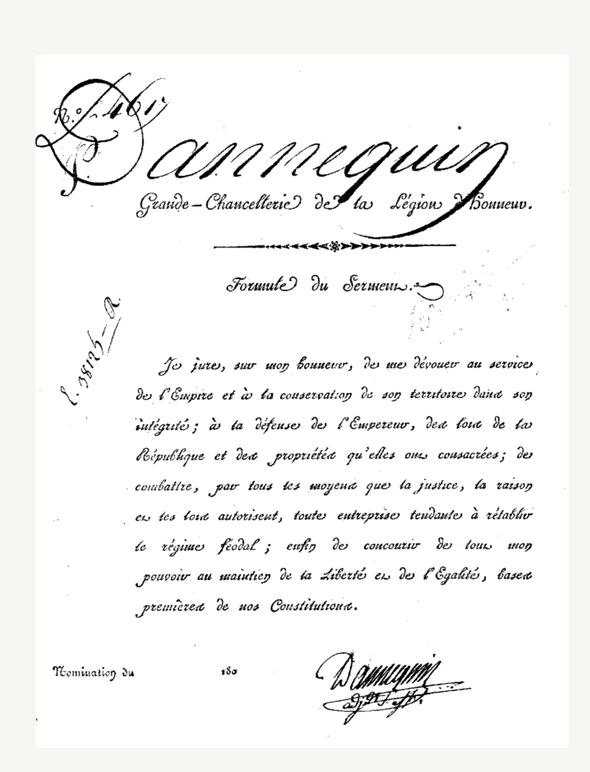
Le Grand-Chancelier, Ministre d'Etat,

A Monsieur Dannequin, membre de la Légion d'honneur, Adjudant sous officier dans le 7e Régiment de Dragons.

L'Empereur et Roi, en Grand-Conseil, vient de vous nommer Membre de la Légion d'Honneur.

Je m'empresse et je me félicite vivement, Monsieur, de vous annoncer ce témoignage de la bienveillance de Sa Majesté Impériale et Royale, et de la reconnoisance de la Nation.

P. S. Je vous invite à prêter, devant le Président de la Cour ou du Tribunal les plus voisins, le Serment prescrit par la Loi, ou à m'envoyer, signé de vous, celui dont je joins ici la formule.



N.° 24617

Dannequin

Grande-Chancellerie de la Légion d'Honneur.

Formule du Serment.

Je jure, sur mon honneur, de me dévouer au service de l'Empire et à la conservation de son territoire dans son intégrité; à la défense de l'Empereur, des lois de la République et des propriétés qu'elles ont consacrées; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendante à rétablir le régime féodal; enfin de concourir de tout mon pouvoir au maintien de la Liberté et de l'Egalité, bases premières de nos Constitutions.

Nomination du 180

Dannequin

Cette distinction restera une des plus grandes fiertés de Jacques Dannequin, à tel point qu'il tiendra à ce qu'elle figure sur sa tombe.

La longue marche.

Un an plus tard, le 30 août 1810, Jacques est promu sous-lieutenant. Son régiment fait partie de la Grande Armée de 1812 qui part pour la Pologne et la Russie[5]. Il est parmi ces 500 000 hommes "de presque toutes les nations de l'Europe. Tous les plus beaux hommes en grande tenue, tous les plus beaux chevaux de l'Europe étaient là, réunis sous nos yeux"[6]. Cinq mois plus tard, ils ne seront plus que 24 000 en état de combattre ! Entre temps, il y aura eu la Moskova, la prise de Moscou et l'incendie, le début de la retraite et de l'hiver, et il restera la Bérézina !

L'armée franchit le Niémen le 24 juin et marche vers Moscou, sans véritable opposition de la part des Russes. Kutusov décide enfin le 7 septembre de livrer bataille à Borodino (village proche de Moscou) qui deviendra pour les Français la bataille de la Moskova (du nom du fleuve qui traverse Moscou).

Jacques Dannequin est lieutenant depuis un mois. Le tournant de la bataille est la prise de la Grande Redoute par la cavalerie entraînée par Murat en personne. Jacques a son cheval tué sous lui par un boulet qui le blesse à la jambe par la même occasion. C'est la bataille la plus meurtrière de l'Empire : 30 000 tués ou blessés chez les Français, 38 500 chez les Russes.

Le 15 septembre, Napoléon entre dans Moscou. Le jour même, l'incendie de la ville commence. Il s'éteindra le 21 septembre, ne laissant pratiquement que des ruines. Seuls la Garde et le corps d'armée de Davout sont restés dans la ville avec l'Empereur, le reste de l'Armée campe à l'extérieur, en butte à la guerre de harcèlement menée par Kutusov. Là, Jacques Dannequin reçoit une autre blessure : un coup de lance dans les reins "étant au service chez le Roi de Naples" (Murat). C'est le 18 octobre, jour où l'ordre de départ d'une retraite qui ne veut pas encore dire son nom est donné. La plus grande tragédie de l'Empire commence. Qu'on imagine la somme de courage physique et moral nécessaire à notre lieutenant pour affronter le froid, la faim, la fatigue, le passage de la Bérézina, et tout cela vraisemblablement sans cheval et avec deux blessures reçues peu de temps auparavant ! On devine l'état dans lequel il arrive en France, dans le courant du mois de décembre, parmi les 90 000 rescapés de ce qui fut la Grande Armée.

Nouveau départ.

Excitée par ce début de curée, la Prusse rejoint la coalition en 1813. Les restes de la Grande Armée sont réorganisés tant bien que mal. Jacques Dannequin, qui doit être une force de la nature pour récupérer aussi vite, part pour une nouvelle campagne, en Allemagne cette fois, au printemps 1813. Cette campagne n'est qu'une longue suite de revers militaires mais marque le sommet de la carrière de notre héros. En effet, le 12 août 1813, il est nommé capitaine dans la compagnie d'élite de son régiment, en remplacement du capitaine Ligniville proposé à une place de chef d'escadron. Au bout de 20 ans de carrière, on mesure le chemin parcouru par le jeune soldat de l'an II, mais au prix de combien de souffrances !

La campagne de 1813 s'achève sur la désastreuse défaite de la "bataille des Nations" à Leipzig (16-19 octobre) suivie par une effroyable retraite. L'Empereur repasse le Rhin à Mayence. L'ère des conquêtes de termine, la campagne de France commence.

Retour au pays.

Face aux 300 000 combattants et aux 300 000 hommes de réserve dont disposent les Alliés, Napoléon ne peut aligner plus de 70 000 hommes. Le 17 décembre 1813, Jacques Dannequin est toujours là, mais il a changé de régiment. En effet, le 9 décembre, l'Empereur crée par décret un 2ème régiment d'éclaireurs lanciers dans sa Garde impériale. Jacques, sous les ordres d'un tout nouveau général de division, de deux ans plus jeune que lui, Colbert-Chabanais, fait maintenant partie de la Vieille Garde commandée par Mortier, duc de Trévise[7]. La Campagne de France débute par quelques succès, qui ne sont souvent que des demi-victoires. L'obsession de Napoléon est de vaincre Blücher, son vieil ennemi, le vainqueur de Leipzig, qu'il estime avec raison être l'homme providentiel de la coalition. Il lance trois offensives contre lui, la troisième étant la plus dangereuse pour le vieux maréchal prussien. Le 7 mars 1814, Blücher a disposé ses troupes sur le plateau de Craonne et tente un mouvement tournant avec les 11 000 cavaliers de Winzingerode. Mais Napoléon attaque aussitôt, de front, avec 35 000 hommes, pendant que Ney entame lui aussi un mouvement tournant vers le nord.

Jacques Dannequin connaît bien la région : il est à quelques kilomètres de son village natal. Après tant d'années passées sur les routes et les champs de bataille d'Europe, le voilà de retour à son point de départ, et son pays est à nouveau menacé par l'ennemi ! On devine avec quelle détermination notre capitaine se lance à l'attaque au milieu de ses hommes, tandis que Napoléon observe la manœuvre grâce à sa célèbre lorgnette.



Statue de Napoléon
Plateau de Craonne (détail)

Une fois encore, Jacques échappe de peu à la mort : son cheval est tué d'un boulet, comme à la Moskova, et sans doute est-il blessé. La victoire, toute relative, de Craonne est incomplète, puisque les Alliés se replient en bon ordre sur Laon où l'Empereur subira un cuisant échec quelques jours plus tard. On connaît la suite, inéluctable, jusqu'à l'abdication de Napoléon le 6 avril et l'entrée de Louis XVIII dans Paris le 3 mai.

Fin de partie.

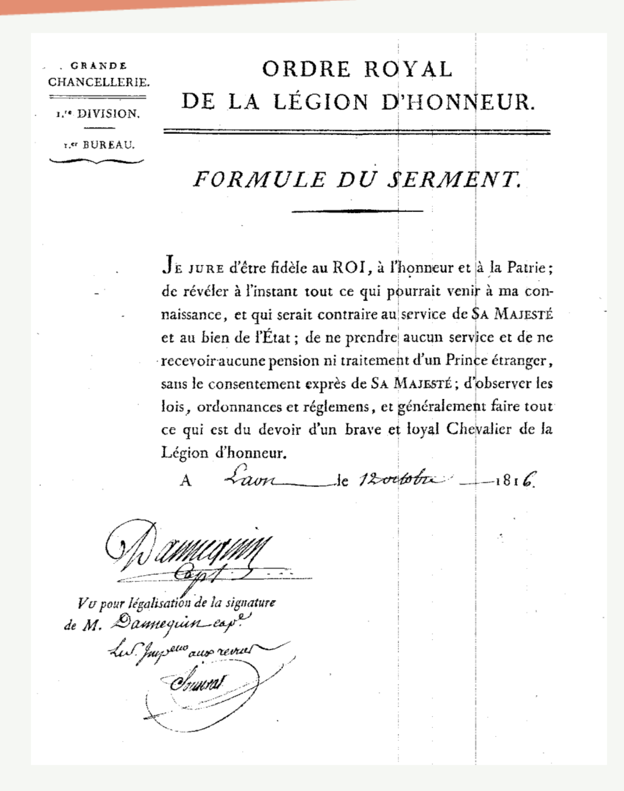
Jacques Dannequin échappe à la première fournée des mises en demi-solde le 12 mai 1814. Il est même incorporé dans le deuxième régiment de Hussards le 16 juillet, car le deuxième régiment d'éclaireurs est dissous, mais moins de deux mois plus tard, le 11 septembre, il est renvoyé dans ses foyers. Le nouveau souverain veut faire des économies et sans doute se débarrasser des fidèles de l'Empereur, potentiellement dangereux. D'ailleurs, une ordonnance du Ministère de la guerre du 17 décembre consigne les demi-solde à résidence dans leur lieu de naissance. Voilà Jacques de retour dans son village d'Aubigny. Peut-être s'y sent-il un peu à l'étroit, comme Napoléon sur l'île d'Elbe ?

Pendant les Cent Jours, il est rappelé une première fois le 18 mars 1815, puis une deuxième fois le 14 avril (par *Buonaparte*, précise l'état des services de 1815) car Napoléon tente de reconstituer son armée. Les dernières mentions indiquent qu'il s'est rendu au dépôt du Huitième Dragons le 10 mai, puis qu'il est rentré dans ses foyers le 11 octobre. Or chaque régiment de cavalerie comprend un escadron de dépôt qui sert à recruter les escadrons de guerre et à former de nouveaux cavaliers. Il est donc vraisemblable que Jacques Dannequin a servi d'instructeur et n'a pas participé aux derniers combats de l'Empire agonisant. D'ailleurs, il a tenu à préciser sur ses états de services de 1817 que le dernier corps où il a servi est celui des "éclaireurs de l'ex Garde"[8].

Retraite.

En 1815, Jacques Dannequin a 43 ans. Il lui reste trente-six ans à vivre. Sa "parenthèse" militaire aura duré vingt-deux ans, mais quelles années ! Nul doute que la vie à Aubigny doit lui paraître un peu fade, d'autant plus qu'il peut légitimement s'estimer lésé de ne bénéficier que d'une demi-solde après tous les dangers traversés et les services rendus à la Nation.

Suprême amertume, pour conserver cette Légion d'honneur dont il est si fier, il lui faudra prêter serment au Roi[9], ce qu'il fait le 12 octobre 1816 et qu'on ne saurait lui reprocher quand on sait la rapidité avec laquelle les maréchaux eux-mêmes ont fait allégeance au nouveau Pouvoir !



GRANDE CHANCELLERIE.
1.re DIVISION.
1.er BUREAU.

ORDRE ROYAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

FORMULE DU SERMENT.

Je jure d'être fidèle au ROI, à l'honneur et à la Patrie; de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma connaissance, et qui serait contraire au service de Sa Majesté et au bien de l'État; de ne prendre aucun service et de ne recevoir aucune pension ni traitement d'un Prince étranger, sans le consentement exprès de Sa Majesté; d'observer les lois, ordonnances et réglemens, et généralement faire tout ce qui est du devoir d'un brave et loyal Chevalier de la Légion d'honneur.

A Laon le 12 octobre 1816.

Dannequin Capt

Vu pour légalisation de la signature de M. Dannequin capᵉ

Le S. Inspecteur aux revues

Le montant de la retraite provisoire de Jacques Dannequin est de 600 francs. En 1819, il fait une demande de retraite définitive qui lui est accordée par ordonnance royale le 17 septembre. Sa pension est maintenant de 1200 francs, avec la précision suivante : "Le pensionnaire désire en jouir à Aubigny dans le département de l'Aisne", ce qu'il fait, du moins au début. Quel est l'évènement qui a provoqué son départ pour Urcel ? Peut-être son mariage avec Marie Louise Clotilde Josèphe Prissette, dont il est veuf à sa mort[10].

Celle-ci survient à l'âge de 79 ans, dans sa demeure d'Urcel, le 26 février 1851, à dix heures du matin, selon le témoignage de deux de ses amis, Désiré Delahaye et Antoine Defrance. Sa pierre tombale marque l'ultime attachement de Jacques Dannequin à Napoléon[11].



Stèle funéraire de J.Dannequin à Urcel (détail)

Ultime ironie, Jacques Dannequin meurt neuf mois avant le coup d'état du 2 décembre 1851 ! Six ans plus tard, le 12 août 1857, Napoléon III crée par décret la médaille de Sainte-Hélène, destinée à honorer les anciens combattants survivants de la Révolution et de l'Empire. Cette médaille porte à l'avers l'effigie de Napoléon Ier et au revers la légende : "Campagne de 1792 à 1815 A ses compagnons de gloire Sa dernière pensée Sainte-Hélène 5 mai 1821". On peut la suspendre par un ruban vert bordé d'un liseré rouge. Le vert symbolise l'espérance et le rouge l'ardeur, la vaillance, le courage. Trois qualités qui conviennent fort bien à Jacques Dannequin, soldat de l'an II et capitaine de dragons de l'Empire.

Notes:

[1] *Le quatre août, les représentants auprès de l'Armée du Nord prennent un arrêté par lequel ils appellent sous les armes tous les hommes de 16 à 50 ans des départements du nord. Cet arrêté parvient à Laon le 15 et, dès le 16, les autorités de l'Aisne prennent toutes les mesures pour cette levée en masse, donc 8 jours avant le décret de la Convention du 23 août. (d'après "La Révolution dans l'Aisne" - 200 documents présentés par Guy Marival).*
[2] *Je prends comme référence l'Etat des services de 1815 (voir annexe).*
[3] *Les dragons, créés par Turenne en 1668 et rendus tristement célèbres par leurs excès, commis sur l'ordre de Louis XIV, contre les protestants du sud-ouest et du sud (les dragonnades), combattent à pied ou à cheval. Leur uniforme de 1791 se perpétue jusqu'en 1812 : casque à cimier en cuivre, garni sur le pourtour d'un turban de veau marin, surmonté d'une crinière noire, habit de drap vert foncé, veste et culottes blanches. Ils sont armés du sabre droit, du pistolet et du fusil modèle 1777.*
[4] *Bonaparte crée la Légion d'honneur le 4 mai 1802. Il l'organise comme l'Ordre de Chevalerie de la Révolution dont Lacepède (grand naturaliste et écrivain) devient le premier Grand Chancelier le 14 août 1803.*
[5] *Le septième régiment de dragons appartient au corps du général Grouchy qui fait partie de la cavalerie de réserve, directement sous les ordres de Murat.*
[6] *Scène décrite par le général Lejeune, le 23 juin 1812, près du fleuve Niémen (cité par Jean-Claude Damamme, dans "Les Soldats de la Grande Armée").*
[7] *A Sainte-Hélène, Napoléon eut ce jugement sans appel à propos de Mortier : "Le Duc de Trévise est un brave homme, mais sa femme le mène" !*
[8] *Le dossier de demande de retraite de 1819 porte la mention "employé pendant l'usurpation".*
[9] *La nouvelle formule comporte une curieuse clause encourageant la délation : "Je jure (…) de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma connaissance et qui serait contraire au service de Sa Majesté et au bien de l'Etat." Peut-être Louis XVIII pensait-il ainsi s'attacher par le lien de la parole donnée les anciens légionnaires.*
[10] *A quelle date ? Ont-ils eu des enfants ? Seule une étude systématique des registres d'état civil d'Aubigny et d'Urcel (dans la mesure où ils n'ont pas disparu) pourrait nous renseigner.*
[11] *Sur la pierre tombale est gravé "Chevalier de la Légion d'honneur" alors que l'acte de décès porte la mention "Officier de la Légion d'honneur".*

Bibliographie :

Sources

-Stèle funéraire de J. Dannequin à Urcel.
-Etats civils d'Urcel et d'Aubigny-en-Laonnois.
-Dossier militaire de J. Dannequin -archives de l'armée de terre côte 3YF 8881.
-Dossier de la Légion d'Honneur -archives nationales dossier n° 10736.

Ouvrages consultés

-"Histoire militaire de la France" (t. 2) collectif sous la direction d'André Corvisier - PUF.
-"Les Soldats de la Grande Armée" - Jean-Claude Dammame - Perrin (Tempus).
-"Napoléon : la Campagne de France" - Pierre Miquel - Bartillat.
-"La Révolution vue de l'Aisne en 200 documents" commentaires de Guy Marival ; Services éducatifs des archives de l'Aisne.
-Il existe de très nombreux sites Internet sur Napoléon et l'Empire.

ANNEXE : TABLEAU COMPARATIF DES « ETATS DE SERVICES » DE JACQUES DANNEQUIN

ETAT DES SERVICES 1813 (proposition à l'emploi de capitaine)	ETAT DES SERVICES 1815	ETAT DES SERVICES 1817	ETAT DES SERVICES 1818 (proposition pour une retraite)
	4eme bataillon du département de l'Aisne 23 août 1793	Idem Idem	Idem Idem
Dragon au 7eme régiment 10 mars 1795	Idem 13 ventose an 2 (3mars 1794)		Idem Idem E des S 1815
Brigadier 5 juin 1799	Idem 1er germinal an 8 (22 mars 1800)	Idem Idem	Idem Idem
Maréchal des logis 8 octobre 1802	Idem 5 messidor an 10 (24 juin 1802)	Idem Idem	Idem Idem
Adjudant sous officier 10 février 1810	Idem 11 juin 1809	Idem Idem	Idem Idem
Chevalier de la Légion d'honneur 20 juillet 1809	Idem Idem	Idem Idem	Idem Idem
Sous Lieutenant 1er octobre 1810	Idem 30 août 1810	Idem Idem	Idem Idem
Lieutenant 9 août 1812	Idem 8 août 1812	Idem Idem	Idem Idem
	Capitaine 12 août 1813	Idem Idem	Idem Idem
	Passe au 2eme régiment d'éclaireurs le 17 décembre 1813	Idem	Idem
	Incorporé au 2eme régiment de Hussards le 16 juillet 1814	Idem	Idem
	Renvoyé dans ses foyers en demi solde le 11 septembre 1814	Idem	Idem
	Rappelé le 18 mars 1815	Idem	Idem
	Rentré dans ses foyers et rappelé par **Buonaparte** le 14 avril 1815	Rentré dans ses foyers et rappelé le 14 avril 1815	Idem
	S'est rendu au dépôt du 8eme dragons Le 10 mai 1815	Idem	Idem
	Rentré dans ses foyers pour jouir de la demi solde le 11 octobre 1815	Rentré dans ses foyers le 11 octobre 1815	Rentré dans ses foyers avec demi solde le 11 octobre 1815
A fait les campagnes jusqu'à l'an 7 et depuis celle d'Italie en Calabre celle de 1809 à la Grande Armée de 1812 en Pologne et Russie	A fait les campagnes 3,4,5,6,7,8,9,10,11 et 12 A fait celle de l'an 14=1806 à l'Armée de Naples 1809 à la Grande Armée 1812 en Russie 1813 en Allemagne 1814 en France	A fait les campagnes des ans 3,4,5,6,7,8,9,10,11 et 12, 14 et 1806 à Naples 1809 à la Grande Armée 1812 en Russie 1813 en Allemagne et 1814 en France	Idem
	Prisonnier de guerre à Mantoue le 13 thermidor an 7 (31 juillet 1799) rendu d'apprès la capitulation le 13 thermidor an 7		Idem
Blessé à Wagram d'un coup de sabre et dans la retraite de Moscou a reçu une autre blessure	A eu son cheval tué d'un boulet à la bataille de la Moskova le 7 septembre 1812 et à été blessé à la jambe du même boulet Le 18 octobre a reçu un coup de lance dans les reins étant au service chez le Roi de Naples A eu son cheval tué d'un boulet à la bataille de Craonne le 7 mars 1814	Blessé à la jambe par un boulet le 7 octobre 1812 Blessé d'un coup de lance dans les reins le 18 octobre 1812	Idem E des S 1815

La graphie, l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation (ou plutôt l'absence de ponctuation) ont été, dans la mesure du possible et sauf erreur, respectées.

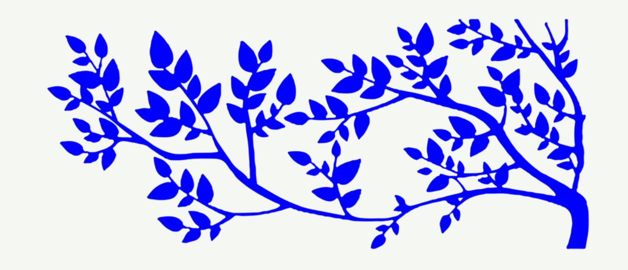
Les équivalences du calendrier grégorien ont été ajoutées aux dates du calendrier républicain

On constate d'importants écarts dans les dates entre les 3 derniers états et le premier ; celui-ci a sûrement été rédigé dans l'urgence, sans l'aide de documents, et en s'appuyant sur les souvenirs des intéressés, ce qui peut expliquer son manque de précision.

C'est l'état des services de 1815 qui semble le plus clair, le plus précis et le mieux rédigé, qui a servi de base à la rédaction de l'article.

Charles POËTTE

La mémoire d'avant-guerre



Nathalie Pryjmak

Charles Poëtte naît à Holnon en 1827 d'un père maçon. Reconnu et estimé dans sa commune natale, il siège pendant 15 ans au conseil municipal de celle-ci.

C'est en 1867, alors qu'il est ouvrier lithographe qu'il publie un rapport sur l'exposition universelle. Cette publication qui montre l'étendue de ses connaissances permet de le découvrir et l'apprécier. Cela lui ouvre les portes du *Guetteur* lorsque ce journal est fondé. Il prend la direction de l'imprimerie et devient gérant du journal. Le succès et l'ascension du *Guetteur* est rapide, et Charles Poëtte succède au premier rédacteur en chef, Edmond Delière. L'on dit que le *Guetteur* est *SON* œuvre.

Républicain dans l'âme, il siègera aussi au conseil municipal de Saint-Quentin après la guerre de 1870. Désintéressé et sincère, l'homme refusera les distinctions que lui offrit le gouvernement de la République : palmes académiques ou Légion d'honneur.

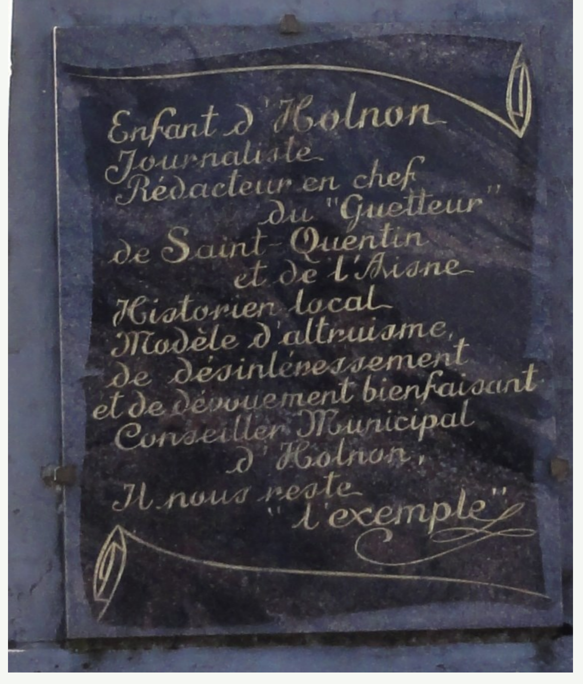
Amoureux du Vermandois, il ne cesse d'étudier, d'écrire, et de publier sur l'histoire et le patrimoine de sa région et de notre département. Ses « *Promenades autour de Saint-Quentin* » représentent des matériaux précieux pour l'histoire locale. Et ce d'autant plus que, écrites avant-guerre, elles peuvent décrire un patrimoine qui disparaîtra à jamais. Ses publications sont nombreuses, il y consacre les vingt dernières années de sa vie, tout en restant au service de son journal qu'il continue de diriger jusqu'à son décès, en 1906.



Mémorial Charles Poëtte à Holnon - Wikipédia



Mémorial Charles Poëtte à Holnon - Wikipédia



Mémorial Charles Poëtte à Holnon - Wikipédia

La lettre d'invitation envoyée pour ses funérailles

CHARLES HIPPOLYTE JOSEPH POETTE

DIRECTEUR-GÉRANT DU « GUETTEUR »

Président de la Société académique

Ancien membre de la commission municipale de 1870-1871

Ancien membre du Conseil municipal de Saint-Quentin

Ancient membre du Conseil municipal d'Holnon

Ancien membre du Conseil de Prud'hommes

Ancien délégué cantonal

Epoux de Madame Claire BAUDEMONT

Décédé le mardi 28 août 1906 à $5^{1/2}$ heures du soir dans sa 80e année ;

lequel sera inhumé le vendredi 31 dudit mois, au Cimetière Saint-Jean de Saint-Quentin.

Le service sera célébré en l'église basilique de cette, à 10h du matin.

De la part de son Epouse,

De ses Neveux, de ses Nièces,

De ses Petits-neveux et Petites nièces,

De ses Beaux-frères et Belles-sœurs,

De ses Cousins et Cousines,

De toute sa Famille,

Des Membres du Conseil d'Administration du Guetteur

Et de ses nombreux Amis.

L'assemblée aura lieu à 9 heures ½

A la Maison mortuaire

Rue Croix-Belle-Porte, 21.

Sources : BnF, Le guetteur de Saint-Quentin 1906

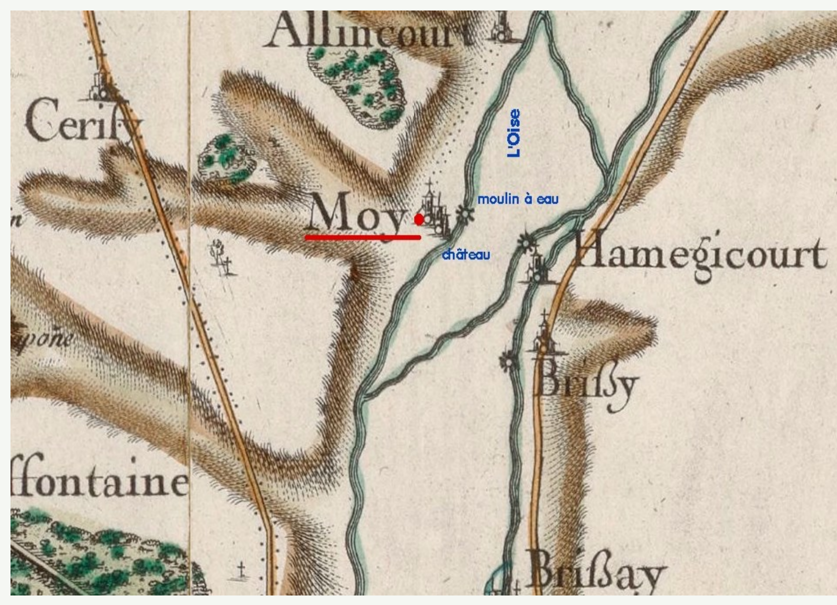
Moy de l'Aisne en 1895

Extrait de :

« La promenade à Vendeuil »

Charles Poëtte

Transcription : Nathalie Pryjmak



D'après la carte de Cassini vers 1750
https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:CC-BY-SA-4.0

Après Alaincourt, on rencontre Moy, à deux kilomètres environ et en passant tout près d'une râperie qui envoie ses jus à Origny-Sainte-Benoite.
Moy est une charmante bourgade de 1036 habitants et qui possède une belle église, de belles maisons et un château historique. Comme toutes les localités de la vallée de l'Oise, Moy est arrosé par la rivière qui coule dans cette vallée.
On va de Moy à Vendeuil en passant par le lieudit le Vert-Chasseur. De Vendeuil, on va à La Fère en passant près de Travecy. On va également de Moy à La Fère en passant par Hamégicourt, Brissy, Brissay-Choigny et Achery-Mayot.

L'origine de Moy doit remonter à une haute antiquité. Cette localité existait certainement en même temps que les métairies qui ont donné naissance aux villages des environs.
Il n'en est question toutefois dans des documents publics que dans les premières années du XIe siècle, époque à laquelle il possédait déjà un château-fort.
Le nom de Moy s'est orthographié comme suit : en 1174, Moi ; en 1262 Moyacum ; en 1385 Moy-Dalez-Ribemont ; en 1412 Moy-sur-Oise ; en 1568, Mouys ; en 1578 Moui et en 1583 Mouy.
Ce bourg est le chef-lieu d'un canton composé de 19 communes suivantes : Alaincourt, Benay, Berthenicourt, Brissay-Choigny, Brissy, Hamégicourt, Cerisy, Châtillon-sur-Oise, Essigny-le-Grand, Gibercourt, Hinacourt, Itancourt, Ly-Fontaine, Mézières-sur-Oise, Neuville-Saint-Amand, Remigny, Urvillers, Vendeuil et Moy.
La population de ce canton est aujourd'hui de 10023 habitants. Elle était en l'année 1800 de 11054 habitants : de 11671 en 1820 ; 13586 en 1841 ; de 13083 en 1861 et de 12889 en 1881.
La superficie de son territoire est de 13600 hectares environ. Le sol est entièrement constitué par la craie blanche, recouvert en grande partie par l'argile du diluvium. La vallée fournit du gravier en assez grande quantité. Trois châteaux-forts se trouvaient anciennement dans le canton de Moy, l'un à Vendeuil, l'autre à Moy et le troisième à Brissy.
En 1237 un seigneur de Moy, Guy IV, qui avait épousé une fille du seigneur d'Estrées, nommée Marie, voulant assurer son salut et celui de ses ancêtres dans l'autre monde, donna aux moines de l'abbaye du Mont-Saint-Martin, une somme de 440 livres en argent, à condition qu'ils convertiraient cette somme (près de 75000 francs d'aujourd'hui) en acquisition de fonds de terre dont ils toucheraient les revenus. «Ces revenus, dit Paul Colliette, devoient être employés en aumônes pour les pauvres d'Estrées, de Goï et Moï : on en devoit acheter chaque année quatre cent aunes de toiles grosses, aunage de Saint-Quentin, à quinze

deniers l'aune ; en faire cent casaques chacune de quatre aunes pour ces pauvres ; plus cent paires de souliers pour des hommes et femmes au prix de 18 deniers la paire pour cent pauvres. L'abbaye devoit distribuer cette aumône dans son cloître le lendemain de la Saint-Rémi de chaque année. Les pauvres de Moi devoient recevoir quinze casaques ou chemises (tunica) et quinze paires de souliers, ceux de Goi, autant : le surplus des casaques et des souliers distribuables à volonté des Norbertins, excepté à leurs religieux et serviteurs.»

Les évêques de Cambrai et Noyon et l'abbé de Saint-Martin furent témoins du serment que prêtèrent les moines de l'abbaye du Mont-Saint-Martin ; de ne jamais interrompre le service de cette donation, et de donner chez eux la sépulture au seigneur de Moy qui leur faisait un si beau cadeau.

Les religieux de l'abbaye d'Isle de Saint-Quentin ont disposé pendant longtemps de l'autel de Moy. C'était leur abbé qui nommait le curé. Celui-ci payait à l'abbaye une redevance annuelle. Mais le village, malgré les guerres qui le désolèrent souvent, prit un certain développement, et en 1506, le seigneur de l'endroit Guy V, dit Colard de Moy, grand bailli et sénéchal du Vermandois, gouverneur de Saint-Quentin dota l'église de Moy d'un chapitre de chanoines. Il avait épousé en secondes noces Marguerite d'Aily, qui parait avoir été une femme très pieuse, et qui crut assurer le salut de son mari et le sien en établissant ce chapitre. Peut-être aussi les pieux fondateurs espéraient-ils donner ainsi au village dont ils étaient les châtelains une grande importance. Quoiqu'il en soit le pape Alexandre VI approuva la fondation et Colard fit bâtir une nouvelle église qui fut placée sous l'invocation de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

Colard et son épouse y furent enterrés et leurs figures sculptées en pierre furent placées dans une des arcades de cette église.

Les chanoines étaient au nombre de six, et leur dot fut assurée sur les revenus de terres situées à Cambry, Sery-Mézières, Moy, Alaincourt et d'autres lieux. Mais les prêtres se dispensaient volontiers de la résidence. On ne les voyait à Moy que très rarement. D'ailleurs, le pays n'était pas sûr. Le château seigneurial ne protégeait guère les habitants. Ils étaient exposés à toutes les vexations et à tous les périls résultant de la présence des gens de guerre. En 1650, lors du siège de Guise, les chanoines prirent le parti de s'éloigner définitivement. Ils abandonnèrent leur église et chargèrent un prêtre et un clerc de célébrer les offices. Les titulaires se perpétuaient mais ils refusaient de venir à Moy. Leur rôle se bornait à toucher les revenus assignés à chacun d'eux. Ils n'étaient pas encore rentrés en 1727. Mais le seigneur de Moy, M. Crozat les força à revenir. Il s'entendit avec l'évêque de Laon, et réduisit à quatre le nombre des chanoines. Il dota convenablement les titulaires et leur fit construire une habitation très commode.

Déjà peut-être, par suite des malheurs des temps, on avait renoncé à Moy au patronage de Saint Pierre et Saint Paul. Leur protection ne paraissant pas sans doute assez efficace, les habitants d'accord avec les chanoines résolurent de se placer sous le patronage de Saint-Quentin, apôtre du Vermandois. Ça a été peut-être un retour en arrière. Il est probable en effet que les moines de l'abbaye d'Isle avaient placé tout d'abord l'église de Moy sous le patronage du saint dont la statue s'élève aujourd'hui au-dessus du maître-autel de ce bourg.



L'église de Moy est un des beaux édifices religieux de l'arrondissement de Saint-Quentin.

Extérieurement et intérieurement, elle appelle l'attention. Elle se présente, au point de vue architectural comme une œuvre toute particulière et digne d'être remarquée. On peut en critiquer la disposition qui résulte évidemment d'une

situation antérieure à sa restauration : on peut trouver que la nef et le chœur ne sont pas en rapport avec les parties de l'église qui se développent en forme de bas-côtés à l'entrée qui fait face au maître-autel. Ces dispositions architecturales, parfaitement justifiées comme transept dans les cathédrales des grandes villes, laissent à désirer à l'entrée des églises comme celles de Moy.
Mais ces critiques faites, il faut constater de nouveau que cette église est très remarquable. Ses voûtes, ses piliers, la disposition et les ornementations du maître-autel plaisent et en font un beau monument religieux.
Au-devant de l'autel, on voit sculpté un sujet d'un grand effet. C'est une scène de la descente de croix. Le Christ est là prêt à être enseveli et mis au tombeau. A côté de lui se trouve une des saintes femmes. Elle lui prend la main et contemple ses traits divins.
De chaque côté de l'autel, on voit douze petites statues représentant sans doute les douze apôtres. Les figures, très variées, sont fermes, énergiques. Les yeux brillent du feu divin. En regardant ces petites statues à distance, il semble qu'elles vont s'animer et vous parler.
Les fonts baptismaux de l'église sont tout à fait modernes. Ils ne m'ont pas paru d'un bon effet. La cuve est petite et le support, un ange de forte corpulence, parait ennuyé du rôle qu'on lui a imposé. Je préfère de beaucoup les fonts baptismaux de Berthenicourt, et la forme de ceux de la riante église de Saint-Nicolas-aux -Bois, un petit village historique encadré dans la forêt de Saint-Gobain.
Lors de la restauration de l'église, en 1864, on a retrouvé dans les terrains diverses pièces de monnaies des XIIIe, XIVe et XVe siècles.
Voici les seigneurs de Moy dont les noms ont été publiés par Paul Colliette, Melleville, Ch. Gomart, etc…
Le premier, vivait en l'an 1100. Il se nommait Guy ou Gilles. Il était le frère puiné de Clérambaut II, seigneur de Vendeuil. Quelques historiens, notamment M.Gomart, le désignent sous le nom de Widor ou Wys. Emmeré le cite comme un de plus illustres chevaliers du Vermandois. D'après ce même historien, il aurait rempli les fonctions de châtelain de Saint-Quentin. Il eut deux enfants dont l'un, du nom de Reinier, fut seigneur de Fonsomme ; l'autre, nommé Pierre, aurait été seigneur de Mézières.
Le second seigneur de Moy serait Guy II dit le Vieux. Il vivait en 1134. Un de ses enfants nommé Robert fut seigneur de Gauchy.
En 1158, on signale un nommé Jean, fils du précédent, qui fut seigneur de Moy.
En 1160, Guy III, seigneur de Moy et d'Alaincourt. Ce seigneur prit part au tournoi qui eut lieu à Vendeuil en 1177. Il eut pour adversaire le seigneur de Montmorency. Il luttait encore à la fin de la journée.
En 1211, Guy IV, sire de Moy, seigneur qui dota l'abbaye du Mont-Saint-Martin pour distribuer les secours que nous avons signalés.
En 1236, Jean II de Moy ; en 1246, Guy V dit Golard ou Goulard ; en1316, Guy VI, ou Gilles, sire de Moy fut tué à la bataille de Crécy en 1346 ; en 1346, Guy VII, sire de Moy, gouverneur de Saint-Quentin. C'est sous ce seigneur que Moy, Ribemont, Origny et tous les villages de la vallée de l'Oise furent ravagés, en 1339, par une colonne d'Allemands au service d'Edouard III d'Angleterre. Guy VII fit bâtir en face de son château une chapelle qu'il plaça sous l'invocation de Saint-Pierre.
L'église actuelle se trouve sur l'emplacement de cette chapelle.
Guy V cité plus haut, avait ses appartements au château-fort de Ribemont. La tour de Moy et la tour de Chin étaient ses propriétés. Il y logeait à l'occasion avec sa famille et ses officiers. Il avait en outre, attenante au château-fort de Ribemont, une maison seigneuriale.
En 1366, Simon, sire de Moy, surnommé le Galehaut ; en 1396, Guy VIII dit Colard, sire de Moy ; en 1415, Guy IX, baron de Moy, de Parpes et d'Holnon, sénéchal du Vermandois ; en 1457, Jean, dit le Galehaut, sire de Moy, seigneur de Tournoison, Parpes et Holnon : en 1463 Louis de Soyécourt ; en 1478, Jacques , sire de Moy. Il était chambellan du roi et commandait à Ribemont en qualité de Capitaine. En 1482, Guy X dit Colard, sire de Moy gouverneur de Saint-Quentin et de Ribemont ; en 1545, Antoine, baron de Moy. Ce seigneur occupa dans le parti protestant un rang très distingué. Il était l'égal de Dandelot et venait avec lui après l'amiral Coligny. Il mourut en 1569. En 1570, Charles, sire de Moy ; en 1608, Florent, prince de Ligne ; en 1679, Hyacinthe Procope de Ligne, marquis de Moy; en 1704, Antoine de Crozat, en 1755, Louis de Crozat ; en 1765, Claude Fizeaux de Clémont, seigneur de Moy. En 1768, le comte de Brienne qui fut en

même temps seigneur de Vendeuil et mourut sur l'échafaud le 3 décembre 1793.
Le château de Moy a appartenu ensuite de 1802 à 1821 à M. de Luçay, préfet du palais impérial, à M. le baron de Gallois en 1830, au comte de Mérode en 1842 et à M. Lecuyer, banquier de Saint-Quentin en 1854. Il est encore aujourd'hui la propriété d'un membre de cette famille.
Ce château fut détruit en partie, notamment pendant les guerres du temps de Charles VII.
Au commencement de son règne, Charles IX s'y arrêta et y coucha une nuit. Un accident se produisit dans la chambre où il reposait. Le plancher s'écroula et le roi tomba dans la chambre située en dessous de la sienne. Il est probable qu'il ne fut pas blessé, car aucun historien ne fait mention de cet incident. Un seul s'est contenté de dire que s'il fut mort dans ce château, on regretterait un roi poète, et l'histoire n'auroit point à déplorer la part qu'il prit aux scènes sanglantes de son règne.
Le château de Moy fait face à l'église. Il a une très belle apparence. Des tourelles couronnées de dômes surmontés de flèches lui donnent un caractère d'ancienneté qui plaît à la vue. Il est bâti tout près de l'Oise et dans une des prairies qui bordent cette rivière. Dans un 5e volume de ses Etudes Saint-Quentinoises, M. Ch. Gomart en a donné le dessin tel qu'il existait en 1795. On le trouve lithographié dans le bel ouvrage sur la Picardie, par M. le baron Taylor.
L'ancien château de Moy, fut saccagé et incendié plusieurs fois. Lors de l'invasion anglaise, en 1339, il fut brûlé entièrement. L'origine de celui qui existe aujourd'hui paraît remonter au XVe siècle. On croit qu'il fut reconstruit par Guy X, dit Colard vers l'année 1485.
M. Gomard nous donne sur ce château tel qu'il existait en 1795, les renseignements suivants :
« On remarque, en avant, les deux tours fines, élégantes, couronnées de machicoulis, qui encadrent l'entrée actuelle. Ces deux tours sont réunies par un pavillon dans lequel s'ouvre une porte à ogive, en retrait, sur une plate-bande. A gauche de l'entrée, on voit en perspective tout ce qui reste de cet important château, c'est-à-dire le corps de logis du nord-ouest. »
La façade du château du côté nord-est a été démoli en 1845. Elle était tout à la fois sévère et imposante…Il est évident que ce château n'a pas été bâti pour soutenir un siège en règle, car on n'y rencontre pas le donjon féodal du moyen-âge, cependant l'on y retrouve encore des tours épaisses, couronnées de



machicoulis…On y remarque encore des fossés profonds et pleins d'eau, le pont-levis et la herse.
« Si l'on étudie la forme et la disposition des tours et des bâtiments, si l'on compare leur hauteur, leur diamètre, si l'on examine leur surélévation dans quelques parties et le peu de concordance des assises de maçonnerie dans d'autres parties, on acquiert bien vite la certitude que le château n'a pas été construit d'un seul jet ni à la même époque. »
Il n'y a rien d'étonnant, qu'à la suite d'une des ruines, et lors de la reconstruction partielle du château, le seigneur de Moy eut modifié la disposition première de son manoir et cherché à l'agrandir en transformant en pavillon fortifié, lequel forme l'entrée actuelle, la tour barbacane placée en avant du château ancien, et en la reliant par une courtière à l'enceinte.
Dans une histoire du diocèse de Laon, imprimée en 1783, dom Lelong s'exprime ainsi de son côté, au sujet de ce château et de ses seigneurs :
« Le château de Moy est ancien, décoré d'une salle superbe et embelli par de beaux jardins. Moy a toujours eu des seigneurs distingués. Jacques, , fils de Colard, marié à Jacqueline d'Estouteville, étoit chambellan du roi et gouverneur de Saint-Quentin. Nicolas son fils vivoit encore en 1535. Antoine fils de Nicolas succède et épouse Charlotte de Chabannes. Charles leur fils se marie en 1580 à Catherine de Susanne, comtesse de Cerny, et en sa faveur, Moy est érigé en marquisat en l'an 1606. Claudine sa fille le porte en mariage à Henri de Lorraine, comte de Chaligni. Leur fils Henri étant mort sans alliance en 1672, Procope Hyacinthe, prince de Ligne, succéda, et vendit en 1707, le marquisat de Moy à Crozat, qui obtint encore la terre de Vendeuil par échange pour la châtellerie de Sorel en Normandie. La célèbre maison de Vendeuil subsiste dans les seigneurs d'Etelsai et de Dieudonne. Henri IV avoit engagé à un seigneur de la maison de Vendôme. Crozat du Châtel, fils ainé de Crozat, hérita des terres de Moy et de Vendeuil, et après lui Crozat de Thiers qui en 1740 fit venir des sœurs à Moy pour avoir soin des malades et de l'instruction des jeunes filles. Crozat de Thiers vendit en 1765 le marquisat de Moy avec Vendeuil, Alaincourt, Montigny, Mayot et les terres qui en relèvent à Piseau de Clesmont, dont la fille unique porta le marquisat à M. le comte de Brienne, lieutenant-général des armées du roi. »
Il y avait autrefois à Moy tout près de l'église, un arbre qu'on désignait sous le nom d'« arbre de la croix du Maréchal. » Il fut abattu en 1867, lors de la reconstruction de l'église. On croit qu'il rappelait le souvenir du Maréchal de Turenne qui logea en 1655 au château de Moy. On sait qu'au printemps de cette année, les Français quittèrent les bords de la Sambre pour se diriger sur La Fère en suivant la vallée de l'Oise. Turenne ayant appris que Condé, qui avait occupé Saint-Quentin, était à deux lieues de Péronne, et qu'il s'agissait de livrer Péronne et Ham aux Espagnols, se dirigea vers Saint-Quentin et Vermand pour empêcher l'exécution de ces projets.
Tout le monde a vu la Tombelle de Moy, elle s'élève à peu de distance de ce bourg, sur le bord du chemin de Saint-Quentin, et dans l'espace qui se trouve entre Moy et la route de La Fère. On la voit très distinctement du haut de la cote qui s'élève à l'entrée de la route de Moy au lieudit le Vert-Chasseur. On y a fait des fouilles en 1767 mais elles n'ont donné que peu de résultats.
Mr Eyck nous a communiqué au sujet de cette tombelle la note suivante :
« J'ai cherché au sud-est de la Butte ou Tombelle appelée La Garenne les vestiges d'un cimetière mérovingien qu'on dit exister en cet endroit et que signale Melleville comme ayant déjà été fouillé au siècle dernier.
Ce que j'ai trouvé sur la pente de la falaise que couronne la Butte ou Tombelle de Moy , ce sont de nombreux débris gallo-romains. M. Morlet, adjoint au maire et propriétaire du terrain, très obligeant pour la Société Académique et pour son représentant, m'a accordé toutes les facilités pour me livrer à des recherches aussi utiles pour les sciences archéologiques qu'elles sont intéressantes pour le public. Lui-même a commencé à entamer la Butte à l'est (côté qui regarde Moy) et il a trouvé à moins d'un mètre de profondeur dans cette éminence, une belle lagène (aiguière) en terre rouge silicatée, intacte et en tous points semblable à celles que j'ai recueillies en quantité dans mon exploitation de Vermand. M. Morlet se propose d'ici quelque temps de faire couper la Tombelle par deux galeries à angle droit, afin de voir ce qu'elle peut renfermer et être édifié sur le secret de sa formation. Il m'a formellement promis de

m'informer du résultat.
Je dois cependant dire que ce mamelon parait ne pas devoir sa forme abrupte à une cause naturelle, comme on l'a cru jusqu'ici. A moins d'une surprise toujours possible, son élévation parait due à la main des hommes. Une fouille fut faite au sommet jusqu'à deux mètres de profondeur, et l'on y recueillit nombre de charbons. De plus, elle renferme dans sa masse quantité de fragments de tuiles et de poterie exactement pareils à ceux dont je vais vous entretenir.
Dans toutes les tranchées faites sous ma direction sur la falaise, j'ai recueilli des fonds de vases, des anses, des tuiles à rebords, des fragments de tous galbes et de diverses couleurs d'un très beau travail et d'une cuisson parfaite. Je crois tous ces vases du IIIe siècle pour le moins. Au surplus, j'en ai trouvé sur une grande étendue.
M.Morlet m'a fait voir à 40 mètres à l'est de la Tombelle une large dépression ronde qui indique une habitation gallo-romaine. Elle est couverte ainsi que les abords de fragments de tuiles romaines. Un de ses ouvriers, qui un jour eut l'occasion d'y pratiquer un trou y reconnut l'entrée d'une cave et n'osa pas aller plus loin dans ses recherches.
Puisqu'il y a eu une villa gallo-romaine en cet endroit, il y existe surement des sépultures de cette époque dans les environs, un cimetière assez semblable à ceux d'Homblières et de la Croix Saint-Claude au Petit-Neuville.
Avec son habitation gallo-romaine et son cimetière mérovingien, Moy est, comme Senercy, un lieu fort ancien. »
En 1767, à la suite de la découverte de débris de bois charbonné dans des couches de glaise, le chapitre de Moy obtint la permission de fouiller certains endroits des territoires d'Itancourt, de la ferme de Camby et de Vendeuil.
Les archives communales de Moy renferment des documents très anciens. Dom Lelong y a trouvé la charte latine de 1506 qui confirme la fondation de la chapelle de Moy par « Colardus de Moy dominus et baro dica loci de Moy et de Chin et domina Margarita d'Ailly. *« (ligne coupée, lecture incertaine)*. »
Moy a vu naître Jean de Moy, abbé de St-Waast d'Arras en 1394 et Antoine Boschet, jésuite auteur de quelques ouvrages , et mort en 1699 au moment où il écrivait une nouvelle vie des saints. Il a vu naître également J-J. Alexis Jourdin, décédé avocat à Vervins en 1831 et auquel l'Annuaire de l'Aisne a consacré une notice en 1832.
Les armoiries du Chapitre de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul de Moy étaient « d'azur à un saint Pierre d'or posé à dextre et une croix de Lorraine de même senestre ». Celles des seigneurs de Moy portaient : « de gueules fretté d'or de six pièces ».
En 1834, le Conseil Général de l'Aisne s'occupa d'une demande tendant à l'établissement d'un marché-franc mensuel à Moy et en 1836 de l'établissement d'un marché hebdomadaire.
En 1820 il y avait dans le département de l'Aisne quinze écoles mutuelles dont sept dans l'arrondissement de Saint-Quentin, savoir : une à Moy, une à Estrée, une à Holnon, une à Roupy, une à Caulaincourt (école modèle) et deux à Saint-Quentin.
En 1760, Moy mettait en œuvre 10 hectares de terre ensemencée en lin, 110 hectares en 1790, et 250 hectares en 1823.
Un des chanoines de Moy nommé Charpentier émigra en 1793.



Source : Le guetteur de Saint-Quentin 1895
Cartes postales : collection particulière

Portrait d'un Laonnois du XVe siècle

Pierre DAIGNIS dit Pierre Le Mercier

Jean-Christophe Dumain

Le fonds des archives communales de Laon conserve un document qui éclaire la carrière et la vie d'un receveur de la ville au milieu du XVe siècle. Il est intitulé « *Compte Thomas Aubinet et Sebastien d'Erlons commis aux biens meubles, debtes et heritaiges de feu Pierre Daignis* ». Pierre Daignis était receveur de Laon, c'est-à-dire chargé des finances urbaines. Il meurt endetté, et la ville, pour se rembourser, règle sa succession en vendant les biens qui lui ont appartenu. L'énumération des biens qui sont vendus permet d'esquisser la vie de ce notable laonnois.

I. Origines et milieu social

A. Un berceau familial laonnois ?

La naissance et les premières années de Pierre Daignis ne nous sont pas connus, il n'existe pas de registre paroissial au début du XVe siècle. Nous supposons juste qu'il est originaire de Laon puisqu'un certain Jehan de Daignis est mentionné comme résidant dans la paroisse Saint-Remi-à-la-Place en 1379[1] et 1383[2] dans les listes des habitants imposables. Le montant de l'impôt qu'il acquitte prouve que Jehan de Daignis appartient à la bourgeoisie locale. En 1401, il est qualifié de « pelletier » et possède « la grande maison rüe Vechef », cette habitation étant née de la réunion de plusieurs petites maisons, ce qui laisse supposer une aisance financière.

Un certain Pierre Daignis apparaît en 1410 dans cette même paroisse Saint-Remi-à-la-Place[3], et est également fortement imposé. Toutefois il semble récalcitrant à payer l'impôt à deux occasions, en 1410[4] et 1411[5]. Ce personnage possède des qualités de négociateurs puisqu'en avril 1411 et 1412, il est envoyé à Paris pour négocier des réductions d'impôt auprès du roi[6].

Toutefois, il ne s'agit pas de notre personnage puisque ce Pierre D'aignis est déclaré mort en 1413[7]. Sans plus d'information, nous supposons la filiation suivante sur trois générations : Jehan Daignis, Pierre Daignis mort en 1413 et notre Pierre Daignis, dit Pierre Le Mercier, mort en 1460.

B. Les premiers pas d'un serviteur de la ville (1422-1431)

Notre Pierre Daignis apparaît pour la première fois dans les sources en 1422 où il est désigné comme « changeur »[8]. Il figure parmi les plus fortement imposés de la ville. Sa profession de changeur l'oblige très tôt à manier de grosses sommes d'argent et à se confronter aux subtilités des affaires financières. En 1424, il officie comme « *cueilleteur en la parroche Saint Remi a la Porte* », c'est-à-dire qu'il participe à la levée de

[1] *Arch. com. Laon, CC 3, f° 9 r°.*
[2] *Arch. com. Laon, CC 4, f° 9 v°.*
[3] *Arch. com. Laon, CC 7, f° 12 v° et 93 r°.*
[4] *Arch. com. Laon, CC 7, f° 127 v°.*
[5] *Arch. com. Laon, CC 7, f° 128 v°.*
[6] *Arch. com. Laon, CC 7, f° 32 v°-33 r° et f° 112 v°-113 r°.*
[7] *Arch. com. Laon, CC 7, f° 125 v°.*
[8] *Arch. com. Laon, CC9, f° 12 v°.*

l'impôt. Les archives communales de Laon le désignent dès lors sous le patronyme Le Mercier. Au Moyen Âge, un mercier commercialise des produits onéreux et luxueux, destinés aux catégories les plus prospères de la ville. Ainsi, en février 1425, il fournit du vin au duc de Bourgogne Philippe le Bon de passage à Laon[9]. En 1431, il se rend à Reims et Chalons pour négocier du blé en faveur de la ville de Laon, alors en proie à une disette. Ce blé est livré aux boulangers de la ville et le pain ainsi confectionné est distribué aux nécessiteux[10].

Ces mentions glanées dans la documentation le montrent comme un notable, expert en commerce et doté de qualité de négociateur.

II. Pierre Daignis receveur de Laon

A. L'office de receveur à Laon

Le receveur est chargé des finances de la ville, tant des recettes que des dépenses urbaines, qu'il prend soin de consigner dans des livres de comptes. Ces comptes sont ensuite vérifiés devant une assemblée de notables (bailli de Vermandois, prévôt de la cité gouverneurs et bourgeois), c'est une opération scrupuleuse puisque chaque dépense doit être justifiée. Le receveur est responsable des comptes sur ses propres deniers et il n'est pas rare de voir le receveur combler un déficit avec son argent personnel.
Mais le receveur de Laon ne s'occupe pas strictement des recettes et dépenses de la ville. Étant également gouverneur, il participe à la politique et aux grandes décisions de la cité, en compagnie des gens les plus honorables de la cité.

B. Pierre Daignis à la tête des finances urbaines

Les archives financières de la ville prouvent que Pierre Daignis prend part à la vie politique locale. Son hôtel est un lieu de réunion privilégié pour les notables venus discuter et décider de sujets politiques et juridiques touchant la ville. Au cours du mois de novembre 1440, il reçoit à cinq reprises autour de sa table les gouverneurs, le receveur des aides, les procureurs de la ville et quelques bourgeois. Le 3 février 1443, il accueille à sa table Pierre Pilory et Gobaut de Venderesse revenus de mission auprès du roi et plusieurs notables pour évoquer les conséquences de cette entrevue avec Charles VII[11].
Le 24 mars 1441, une assemblée de bourgeois et d'ecclésiastiques, se réunit en son hôtel afin de sélectionner les vins qui doivent être présentés au roi Charles VII lors de sa prochaine venue à Laon[12]. Au total, pas moins de onze repas se tiennent en sa demeure entre les mois de novembre 1440 et mars 1441.
Grâce à son métier de marchand, il devient l'un des fournisseurs attitrés en vins et denrées pour les repas

---

[9] *Arch. com. Laon, CC 9, f° 96 v°-97 r°. Le duc de Bourgogne se voit offrir du vin blanc et du vin rommeret issu des vignes de Vauclerc.*
[10] *Arch. com. Laon, CC 10, f° 121 r°-v°.*
[11] *Arch. com. Laon, CC 11, f° 33 v°.*
[12] *Gilles Le Bouvier dit Le Héraut Berry, Les Chronique du roi Charles VII, publiées par Henri Courteault et Léonce Celier, Paris, 1979, 541 p., p. 231.*

organisés par la ville. Lors de la venue à Laon de princes et de personnalités, le vin est un breuvage fort apprécié et son cadeau une marque d'attention[13]. Le 15 juillet 1441, il livre à la ville deux pots de vins, l'un blanc et l'autre de Beaune, destinés aux commissaires du roi venus à Laon. Le vin est un élément indispensable dans les relations entre la ville et les princes. Le don de vin doit aussi assurer la bienveillance des puissants à l'encontre des autorités urbaines. Les dons de vins étant parfois onéreux, ils sont fournis par des notables et des hôteliers dont les habitations abritent de vastes caves. Pierre Daignis possède des vignes et de nombreuses variétés de vins, blancs ou vermeils, et même du vin de Beaune.

Un autre indice de sa richesse réside encore dans la mise à disposition de chevaux auprès d'envoyés de la ville. En 1440, il reçoit la somme de 25 sous tournois pour avoir loué deux chevaux aux messagers de Laon qui se sont rendus à Acy et à Vendeuil[14].

Il reçoit enfin quelques revenus de la chaussée d'Ardon qui mène tout droit au village de Bruyères, péage qu'il tient au moins à deux reprises en 1440 et 1442[15]. La prise à ferme d'une chaussée procure des revenus à son détenteur, incarnés dans les droits perçus sur le passage de produits entrant en ville. Pierre Daignis a tenu d'autres fermes ou les a baillées à certains Laonnois comme la ferme du vinage de Coucy, baillée à Jehan Poulalier probablement en 1460[16].

Bien que son activité de marchand demeure méconnue, elle a dû favoriser son accès à l'office de receveur entre Pâques 1440 et Pâques 1443. Peut-être a-t-il déjà occupé cet office entre 1425 et 1428 puisque le compte de 1431 mentionne un prêt en faveur de la ville avant 1428, « du tamps Piere Le Mercier »[17]. Ce même compte de 1428-1431 signale aussi qu'il a signé une cédule en faveur de Simon Le Vinois qui avait prêté de l'argent à la ville[18]. Or les cédules et les quittances sont fréquemment signées par le receveur en exercice. Sa nomination à l'office de receveur au début des années 1450 est tout aussi hypothétique, mais le compte de 1449 laisse à penser qu'il l'exerça au moins une troisième fois. Enfin, il tient cette charge une ultime fois à la fin de la décennie 1450, et meurt en exercice.

C. Pierre Daignis, un receveur négligent ?

Une lettre du 11 mars 1460 de Jehan du Bois, chanoine de Laon et « garde du sel de la baillie de Vermandois » informe qu'en ce jour, Pierre Daignis reconnaît être receveur de la ville depuis plusieurs années, mais qu'il n'a pas encore rendu compte de ces mouvements financiers. Surtout il confesse qu'il lui est difficile de rendre des comptes dès à présent, puisque « de pluseurs receptes par lui faictes il n'a fait aucuns registres ne pappiers ». Cet aveu indique donc une certaine négligence. Mais s'agit-il là d'une simple négligence de la part d'un receveur peu consciencieux, ou de malversations commises par un financier prévaricateur ?

Ces irrégularités occasionnent des poursuites judiciaires à son encontre. Mis devant le fait accompli, il doit rembourser la ville. Ne pouvant nier ses irrégularités, il semble faire amende honorable puisque le document signale qu'il le fait pour « deschargier sa conscience ». Pour cette raison, il conscent à céder à la ville l'ensemble de ses biens, tant mobiliers, immobiliers que financiers. Symboliquement, il remet les clefs de ses

---

[13] *J.-Ch. Dumain, « "Joyeux advenement" et "venue" à Laon. Quand la ville accueille rois, princes et notables (fin XIVe-début XVe siècle) », Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, 2012, t. LVII, p. 57-73, cf. p. 70-72.*

[14] *Arch. com. Laon, CC 11, f° 30 r°.*

[15] *Arch. com. Laon, CC 11, f° 6 r° et 86 r°.*

[16] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 41 v°.*

[17] *Arch. com. Laon, CC 10, f° 128 v°.*

[18] *Arch. com. Laon, CC 10, f° 128 r°.*

coffres à Sébastien d'Erlons[19] et Pierre Robin[20], respectivement gouverneur et procureur de la ville.
Mais la décision de céder intégralement tous ses biens au profit de la ville fait néanmoins un mécontent : Herbin d'Aubigny, cousin de l'épouse de Pierre Daignis, Marie, et désigné comme héritier de cette dernière[21], ce qui indique que le couple Daignis n'a pas eu d'enfant ou que ceux-ci ne leur ont pas survécu. Herbin d'Aubigny invoque la coutume laonnoise sur les héritages afin de réclamer sa part après le décès de Marie. En effet, le dernier survivant du couple hérite les biens acquis durant la vie commune. En revanche, après le décès du dernier survivant une partie des biens doit être partagée entre les héritiers des deux époux[22]. Mais les ardeurs d'Herbin d'Aubigny sont vite réfrénées par les dettes contractées par le couple Daignis.
Au début de l'année 1460, Pierre Daignis est toujours redevable « envers ladicte ville de Laon en plusieurs grosses sommes de deniers […] ». En vertu d'un traité du 22 mars 1460, Herbin d'Aubigny s'accorde avec les représentants de la ville : il s'engage à renoncer à sa part d'héritage, mais recevra en échange la somme de 120 écus d'or et huit jalois de bois sur le terroir de Semilly. Il obtient la garantie que rien ne lui soit demandé des éventuelles dettes de Pierre Daignis qui pourraient se révéler.
Toutefois, le décès fortuit de Pierre Daignis, intervenu seulement quelques jours après cet accord, permet à la ville de faire rapidement main basse sur ses biens puis d'en assurer la vente dans un second temps pour se rembourser.

III. Le compte de 1460 : une mine de renseignements

A. L'entourage et les derniers jours de Pierre Daignis

Le compte de 1460 apporte un bel éclairage sur l'entourage de Pierre Daignis, particulièrement le cercle de serviteurs dans son hôtel. Des paiements sont attestés en faveur de trois serviteurs ; Jehannin Dumont, Jacquemin Maillefer et une « meschine nommée Jehanne », qui ont ainsi « servi ledit Pierre jusques au jour de son trespas »[23]. Jacquemin Maillefer est peut-être le même personnage qui dès le 25 avril achète deux petits pots de terre, une estandelle de bois, probablement un pavillon de lit, et « deux chaieres en blanc bois », c'est-à-dire deux chaises, lors de la vente des biens de son maître[24]. De même, un certain Jehan Aloy et son épouse ont servi Pierre Daignis[25]. À ce petit groupe de serviteurs il convient d'ajouter Remyon Bayart, mentionné dans une procédure judiciaire de 1466[26]. Ce sont donc pas moins de six serviteurs qui sont identifiés. Notons encore l'existence de Pierre Le Masson, barbier de son état, qui a également servi Pierre Daignis « de son mestier par certain temps jusques au jour de son trespas »[27].La composition de cet hôtel montre que Pierre Daignis a vécu dans une indéniable aisance lui permettant d'entretenir une « maisnie ».

---

[19] *Sébastien d'Erlons, bourgeois de Laon, est originaire du petit village d'Erlon, dans le diocèse de Laon où il est né vers 1399. Vers l'âge de douze ans, il vient s'installer définitivement à Laon. Il exerce l'office de gouverneur entre 1460 et 1464 (Arch. com. Laon, CC 13).*
[20] *Pierre Robin est procureur de la ville entre 1460 et 1464. Il est également marguillier de la paroisse Saint-Remi-à-la-Place jusqu'en 1464 (Arch. com. Laon, CC 13 et Arch. dép. Aisne, G 1999). Il décède entre 1468 et 1473.*
[21] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 1 r°.*
[22] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 3 r°.*
[23] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 81 r°.*
[24] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 6 r° et v°.*
[25] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 81 r°.*
[26] *Arch. com. Laon, DD 1.*
[27] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 88 v°.*

Pierre Daignis n'est pas mort subitement, mais des suites d'une maladie. Jehan Godefroy et Jehan de Couhartille, touchent la somme de 12 livres 15 sous et 10 deniers parisis « pour apothicaireries et visitacions faictes audit Pierre par eulx »[28]. Une certaine Alips La Bigotte « garda icellui Pierre a sa maladie XVII jours » et touche à cette occasion deux sous par jour[29]. Le temps de sa maladie coïncide d'ailleurs avec le temps de Carême, la fête de Pâques tombant cette année-là le 13 avril 1460. Il n'est donc pas surprenant en cette période de jeûne de voir une importante fourniture de poissons en son hôtel où Pierre Daignis est alité : « Item pour poisson pour luy et sa maisnie durant sadicte maladie ». L'épouse de Jehan Poulalier fournit des harengs « durant sadicte maladie »[30]. Pierre Daignis décède dans tous les premiers jours d'avril 1460, mais la date précise n'est pas connue. Nous savons simplement que le 3 avril, « vint maistre Jehan Vilart visiter et confesser ledit Pierre et pour ce qu'il ne vault riens prendre, lui fut donné ung poisson de mer de III s. p. »[31].
L'annonce de l'enterrement est annoncée par toute la ville. Alips La Bigotte touche 4 sous pour « avoir sermon l'enterrement dudit feu Pierre par toute la ville », c'est-à-dire avoir averti les habitants des obsèques prochaines[32]. Elle se substitue ici au crieur, probablement en raison de sa proximité avec Pierre Daignis qu'elle a veillé alors qu'il était alité. De même, le jour de Pasques fleuries, c'est-à-dire le dimanche des Rameaux, un repas réunit en l'hôtel du défunt ceux ayant averti de l'enterrement[33]. Le dimanche des Rameaux tombant le 6 avril 1460, Pierre Daignis est donc probablement décédé entre le 3 et le 5 avril. Sachant également qu'il est resté alité pendant 17 jours, nous savons qu'il était déjà tombé malade au plus tard le 20 mars. Sa maladie explique sûrement l'accord du 11 mars précédent avec la ville, alors qu'il sentait sa fin prochaine ? Cette raison expliquerait alors qu'il a voulu « deschargier sa conscience ».
Nous disposons de quelques précisions sur la préparation des funérailles : deux frères cordeliers veillent le corps du défunt et « dirent le grant psaultier »[34]. Les porteurs de torches, sans doute pour la veillée funèbre, touchent 2 sous et un parmentier est chargé de réparer une robe dans laquelle est probablement enseveli Pierre Daignis[35].
À l'occasion des obsèques, Baudet La Vaicte fournit un « luiseau », c'est-à-dire un cercueil et Jehan de Marc creuse la fosse où il sera enseveli[36]. Tous deux touchent respectivement 7 et 3 sous. La préparation des obsèques réunit l'ensemble de la maisonnée et les sergents commis par le prévôt de la cité à l'hôtel du défunt. Lors des repas auxquels ils assistent, du poisson est servi « tant au digner comme au soupper »[37]. Ces préparatifs funéraires se déroulent toujours durant la période de Carême. Quant aux deux valets de la ville, Bertin Noël et Jehan de Gascogne, ils parent les deux maisons de Pierre Daignis au jour du Sacrement[38].
L'inventaire des biens est entamé dès le « lundi de la sepmaine peneuse qui fut le VIIe d'avril »[39]. « Deux frepiers et ung chandrelier » sont chargés de « fere l'inventoire des biens », c'est-à-dire d'estimer le mobilier dans la maison[40]. Ils travaillent pendant trois jours, mais s'interrompent dès le mercredi 9 avril, la période allant du jeudi saint au dimanche de Pâques étant consacrée aux fêtes pascales. La prisée des biens reprend

---

[28] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 84 r°.*
[29] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 81 r°.*
[30] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 71 r°.*
[31] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 71 r°.*
[32] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 88 r°.*
[33] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 77 r°.*
[34] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 77 r°.*
[35] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 77 v°.*
[36] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 77 v°.*
[37] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 77 v°. Au Moyen Âge, le dîner désignait le repas du midi et le souper celui du soir.*
[38] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 81 r°.*
[39] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 78 v°.*
[40] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 77 v° et 78 v°.*

dès le 17 avril suivant. Le samedi 19, jour de la Quasimodo, est inventorié l'ensemble des grains et le mardi 22 les lettres et papiers sont étudiés précisément. Enfin, l'inventaire est clôturé le mercredi 23 et la vente du mobilier peut commencer le vendredi 25 avril, jour de la saint Marc[41]. La dispersion des biens de Pierre Daignis clôt donc une existence faite d'enrichissement, peut-être par héritage et plus probablement par de nombreux achats. Son métier de marchand lui a permis de se constituer un riche patrimoine, de tisser des liens avec la population et ainsi d'accéder à l'office de receveur de la ville.

B. Pierre Daignis, bourgeois et grand propriétaire

L'étude du compte de 1460 éclaire sur la famille, les relations et la carrière de Pierre Daignis. Nous savons qu'il est marié avec une certaine Marie, mais dont le nom de famille n'est jamais précisé[42]. Toutefois, le patronyme de son épouse est identifié grâce à une enquête menée en 1466, au sujet de la propriété d'un jardin sis à Ardon, acheté par Raoul Fournet à Pierre Daignis, appelé ici « Pierre Le Mercier »[43]. Dans sa déposition, Jehan Cabaret signale que ce jardin « fu jadis a feu maistre Raoul Fournet comme il l'a oy dire, et sy a aussi oy dire que ledit maistre Raoul Fournet avoit eschangé ledit jardin a l'encontre d'un autre jardin qui jadis fut a Jehan Calo pere de la femme dudit Pierre Le Mercier ». Quant à Pierre du Hamel, autre témoin dans cette affaire, il affirme qu'il a eu « bonne congnoissance de feux Jehan Calot et Marie sa femme, pere et mere de la feue femme Pierre Le Mercier ». La famille Calo est néanmoins absente de la documentation laonnoise, tout comme un certain Raoulin Doaire, désigné comme cousin de Pierre Daignis[44].

Les sources sont heureusement plus loquaces en ce qui concerne les propriétés de Pierre Daignis. La maison qu'il occupe dans la paroisse Saint-Remi-à-la-Porte est soumise à une rente qu'il doit verser annuellement à sa paroisse. Cette habitation est vendue à Regnault Doulcet au prix de 302 livres 10 sous parisis, ce qui indique qu'il s'agit probablement d'une demeure assez luxueuse[45]. En effet, deux autres maisons qui lui appartiennent sont vendues à des prix moindres : l'une bâtie dans la rue du Tronc est vendue au prix de 40 livres parisis et la maison de la Herse pour 68 livres parisis[46]. Maxime de Sars relève également une maison établie dans l'actuelle rue Vinchon et cédée le 10 mars 1459 par l'abbaye Saint-Vincent à Pierre Daignis. Certaines de ses maisons sont d'ailleurs louées : le tavernier Clarin Le Glay lui verse ainsi un loyer annuel de 14 livres et 8 sous parisis par an pour une maison sise en la paroisse Saint-Remi-à-la-Porte[47].

Pierre Daignis possède également des propriétés hors de Laon, plus particulièrement à Ardon, outre le jardin précité et qu'il a vendu à Raoul Fournet. Le 25 janvier 1439, il procède à l'échange de plusieurs terres avec Pierre Pelard, religieux hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur de la commanderie de Puisieux et de Laon. Il acquiert ainsi trois petites pièces de terres au lieudit *En Esquignart*, entre les chemins de Bruyères et de Vorges, un champ établi entre le chemin de Presles-l'Évêque et le chemin de Vorges et qui jouxte une autre terre qu'il possède déjà, deux pièces de terre dessous les Moncelles d'Ardon du côté de Bruyères, un autre champ tenant au chemin de Vorges voisin d'une de ses propriétés, et enfin un dernier champ sis au lieudit Au Petit Combagis, voisin d'une de ses terres. En échange, la commanderie reçoit un champ situé près des vignes du pressoir du Temple[48].

---

[41] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 79 r°.*
[42] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 1 r°.*
[43] *Arch. com. Laon, DD 1.*
[44] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 90 v°.*
[45] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 29 r°.*
[46] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 29 r°.*
[47] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 40 r°. Il est mentionné comme tavernier (Arch. com. Laon, CC 15, f° 36 r°).*
[48] *Arch. nat, S 4949[A] (acte daté du 25 janvier 1439, nouveau style) et Arch. dép. Aisne, H 1742, f° 113 r°-v°. Dans ce document, Pierre Daignis est qualifié de « marchant et bourgeois de Laon ».*

Toujours dans ce faubourg d'Ardon, il possède une maison dans laquelle Jehan Cabaret avoue avoir demeuré avec ses parents[49]. Il est encore propriétaire d'un « jardin seant emprez Royé » acquis plus tard par Jehan Vairon au prix de 9 livres 4 sous[50]. Les sources montrent que Pierre Daignis réalise plusieurs transactions avec les hospitaliers de Laon, ce qui montre d'étroits liens entre le receveur de la ville et l'ordre des Hospitaliers.

L'inventaire de ses propriétés foncières prennent plusieurs jours, puisqu'elles sont mesurées (« vergeage ») [51]. Plusieurs bois lui ayant appartenus sont également mesurés avant d'être vendus aux enchères[52].

Mais si Pierre Daignis possède de nombreux biens, il loue certains biens, notamment un pressoir à Jehan Ernoul, chanoine de Laon[53], et deux pièces de vignes à Nicole Langlé, prêtre de Saint-Remi-à-la-Place[54].

C. L'inventaire complet d'un mobilier éclectique

Le mardi 22 avril 1460, le prévôt de la ville Jehan de Lizac charge Thomas Aubinet et Sébastien d'Erlons de réaliser la vente des biens du défunt couple, dont les bénéfices reviendront à la ville. Dès le vendredi 25 avril et jusqu'au 5 juillet suivant, les autorités urbaines consacrent seize jours à vendre les biens de Pierre Daignis aux enchères. Le compte énumère donc pour chacune de ces journées les biens mis en vente, l'identité de leurs acquéreurs et la somme à laquelle chaque objet a été vendu. L'inventaire du mobilier est rédigé de façon assez précise et permet de connaître les objets de la vie quotidienne, et d'estimer leur valeur. Surtout, il nous fait entrer dans l'intimité de Pierre Daignis.

Les meubles sont surtout constitués de coffres, mais nous trouvons aussi « unes aulmaires (sorte d'armoire), a mectre armures »[55], un buffet[56], des tabourets désignés sous le nom d'« escabelles », des chaises (ou « chaieres »). Trois lits sont vendus le 23 mai[57].

Le samedi 3 mai, de la vaisselle qui est proposée à la vente : pots de cuivre et d'airain, salières, moutardiers ou écuelles[58]. Le lendemain 4 mai, des nappes et des doubliers (sorte de linges de table), sont vendus au milieu de barriques, « appelées cacques », d'écuelles et de « fatrouilles », ce dernier terme désignant des objets de très faible valeur[59]. Des nappes sont par exemple à nouveau vendues les 9 et 10 mai suivants[60] et des coffres sont inventoriés à plusieurs reprises. Ce même 10 mai, de nombreux draps et toiles sont proposées à la vente[61].

Les enchères du 15 juin 1460 concernent quelques coffres mais surtout du bétail, puisque sept vaches, une génisse et un taureau sont mis aux enchères. Les acquéreurs sont très divers, puisque Jehan Boulengier qui achète pour 8 livres deux vaches, « l'une rouge et l'autre noire » est paveur, tandis que le prieur de Saint-Nicolas-aux-Cordeliers achète une vache rouge[62].

---

[49] *Arch. com. Laon, DD 1.*
[50] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 30 v°.*
[51] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 84 v°.*
[52] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 85 r°.*
[53] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 88 r°.*
[54] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 90 r°.*
[55] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 9 v°. Peut-être s'agit-il d'une réserve d'armes.*
[56] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 12 r°.*
[57] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 23 v°.*
[58] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 12 r°-14 r°.*
[59] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 14 v°-15 r°.*
[60] *Par exemple, Arch. com. Laon, CC 628, f° 17 r° et 18 r°.*
[61] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 18 r°.*
[62] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 30 r°.*

La garde-robe de Pierre Daignis et de son épouse n'échappe pas à cette vente forcée. De nombreuses robes et « chaprons » (qui sont des coiffes), trouvent preneurs. L'un des chaperons vendus est de couleur vermeil, « de la livree des arbalestriers »[63]. Andrieu de Rocquigny acquiert « ung autre chapron de drap vermail », « une robe de drap gris fouree de noirs agneaulx », « une autre robe de brunette fouree de noirs agneaulx », et une paire de demi-manches vermeilles, et l'orfèvre Jehan Wanen s'offre « une robe de pers fouree de fictaulx ». Certaines robes sont confectionnées à base de tissus luxueux et sont vendues ce jour-là entre 45 et 67 sous, tandis qu'une houppelande « de gris sans doublure » part pour 14 sous[64]. Une robe de brunette, part au prix de 16 sous[65]. Dans cet inventaire, les paliots, sortes de manteaux de laine, et les « houplandes » sont des vêtements plus communs et donc de moindre valeur.
Quelques effets militaires, parfois assez onéreux, sont également mentionnés. Le prévôt de la cité acquiert ainsi pour 4 livres 8 sous « ung jasserant », sorte de haubert ou cotte de mailles[66]. L'inventaire révèle également quatre haubergeons[67]. Enfin, « ung camail et ung gorgeron a haubergon » sont vendus à Colart de Blois. Le camail, souvent en tissu, protège le cou et les épaules de celui qui le porte. Pierre Daignis possédait quelques armes : deux arbalètes sont ainsi présentées le 18 mai. Si la première, « de bois », est vendue au prix de 6 sous 3 deniers, la seconde qui comporte « une sinolle », probablement une manivelle, semble bien plus sophistiquée et est emportée au prix de 29 sous. Deux haches d'arme sont aussi inventoriées, ainsi que des objets relatifs aux chevaux, notamment des selles et des « vielz mors a brides »[68]. Souvenons-nous que Pierre Daignis possède divers chevaux.
Beaucoup d'outils sont également inventoriés : un rabot, une houe et un petit villebrequin[69], des lots de faucilles[70]. De la vaisselle de qualité est vendue, comme un gobelet et une cuillerette d'argent estimés à 4 livres 5 sous parisis[71]. Mais si de nombreux objets de cuisine (aiguières, pots, bassin, marmites, poêlons ou « palons », et « chaudières » qui sont une variété de récipients métalliques) et divers paniers (« panieres », « corbisons ») sont régulièrement mis en vente, le compte de 1460 présente aussi des objets plus rares comme deux « chasiers a mettre froumaige »[72] ou deux quicaudaines, récipients accrochés par une chaîne au mur et qui servaient à se laver les mains ou la vaisselle[73]. Tous ces objets que l'on trouve traditionnellement dans les riches demeures témoignent de la réussite d'un bourgeois de Laon.
Le 14 juin 1460, les autorités urbaines mettent en vente le vin provenant des caves de Pierre Daignis. Des pièces et des tonneaux de vin vermeil ou de vin clair rapportent de fructueux profits à la ville et des ventes identiques se poursuivent encore à l'automne suivant.
Pierre Daignis possède également des manuscrits, puisqu'il est fait mention de « vielzes heures » et d'un « petit chantereau »[74]. Quelques objets de piété figurent également dans les biens de Pierre Daignis : « ung tableau de l'imaige Nostre Dame et saint Joseph » ainsi qu'une « ymaige de saincte Marguerite »[75].

---

[63] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 9 r°.*
[64] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 8 v°-9 r°.*
[65] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 8 v°.*
[66] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 29 r°.*
[67] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 29 r°. Il s'agit ici de petits hauberts.*
[68] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 7 r°. Par exemple, une selle à cheval est vendue pour la somme de 12 deniers (Arch. com. Laon, CC 628, f° 25 r°).*
[69] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 6 r°.*
[70] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 6 v°.*
[71] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 28 r°.*
[72] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 7 v° et 24 v°.*
[73] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 16 v°.*
[74] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 20 r°. Le sens de ces deux objets vendus est néanmoins difficile à déterminer précisément : « chantereau » désigne peut-être un chanterel, c'est-à-dire un livre de messe. Quant aux « vielz heures », il s'agit sans doute d'un livre contenant les offices liturgiques.*
[75] *Arch. com. Laon, CC 628, f° 7 r°.*

La possession de ces manuscrits et d'objets de dévotion esquisse la piété d'un bourgeois. Elle montre surtout que le livre et l'iconographie religieuse ne sont pas l'apanage de la noblesse et du clergé, mais qu'ils ont pénétré de plain-pied dans les demeures bourgeoises à la fin du Moyen Âge.
Les acquéreurs sont issus de toutes les catégories sociales de la ville : des bourgeois, des artisans, des serviteurs, des femmes, des ecclésiastiques...
La vente des biens qui s'étale entre le 25 avril et le 5 juillet 1460 atteint l'importante somme de 1365 livres 17 sous 9 deniers parisis. Ainsi, le produit tiré de la vente des biens de Pierre Daignis équivaut à près de 35 ans de gages d'un receveur municipal, et à 23 ans de gages du capitaine de la ville qui demeure l'officier le mieux rémunéré à Laon. Les bénéfices réalisés ont certainement permis à la ville de renflouer une partie de ses finances.

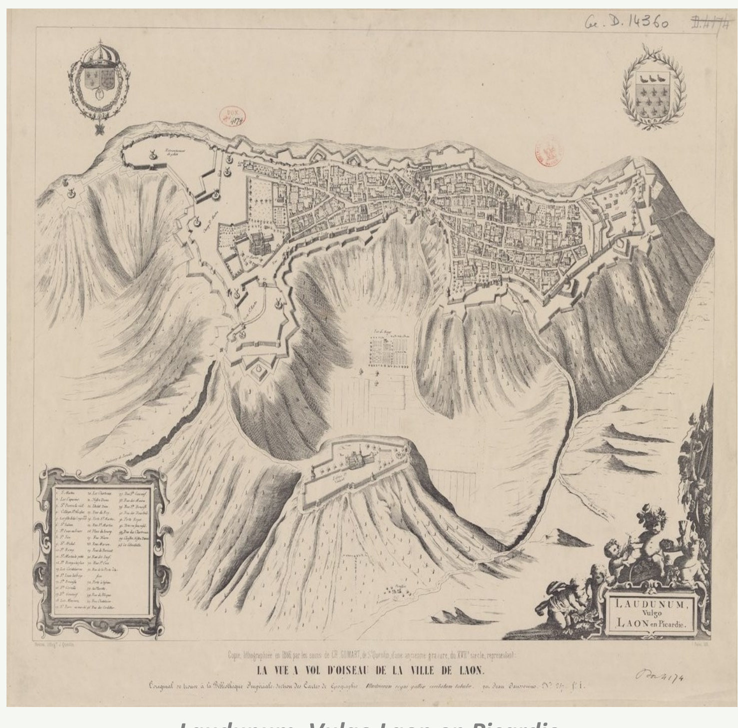
Conclusion

La carrière de Pierre Daignis s'écrit en pointillés, sur une quarantaine d'années, soit peut-être les deux tiers de son existence si nous partons du principe qu'il est né aux alentours de 1400. En raison d'une documentation incomplète, des zones d'ombres sur sa carrière subsistent. Cependant, il aura fallu que Pierre Daignis se rende coupable d'une mauvaise gestion pour qu'une procédure judiciaire aboutissant à la vente de ses biens soit engagée à son encontre et qu'un compte précis soit établi. Un compte aussi détaillé constitue un exemple unique dans les archives laonnoises pour le Moyen Âge, puisqu'il permet de reconstituer l'environnement et le patrimoine d'un riche marchand bourgeois parvenu à de hautes fonctions civiles à Laon.

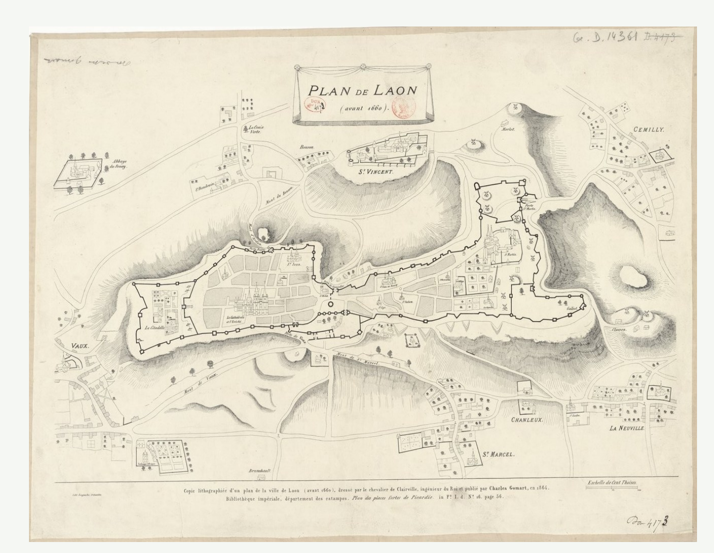
Images de Laon autrefois



Marie-Agnès Schioppa



Laudunum, Vulgo Laon en Picardie
par Janssonius, Johannes (1588-1664)



Plan de Laon avant 1660 par Louis Nicolas
de Clerville (1610-1677)



Vue générale de la ville de Laon par Tavernier de Jonquières . XVIIIème siècle

Source (images) : Source gallica.bnf.fr / BnF

Les AMIABLE

Une famille verrière originaire de Thiérache (XVIe-XXe siècles)



Benoît Painchart

Le patronyme Amiable est relativement rare. À première vue, l'histoire a retenu plusieurs de ses représentants ayant marqué des milieux forts différents, sans qu'aucun lien de parenté ne puisse être envisagé ; citons, par ordre chronologique de naissance, en prélude à l'étude de cette famille :

- Raoul Amiable (ca 1470-1538), abbé réformateur de l'abbaye de Thenailles (Aisne),
- François Antoine Joseph Amiable (1801-1871), archiviste liégeois qualifié par Sainte-Beuve « l'excellent Monsieur Amiable » (1850),
- Alexandre Amiable (1832-1902) maître de la verrerie de Chênée (Belgique),
- Louis Amiable (1837-1897), franc-maçon parisien, réformateur de l'obédience du Grand-Orient,
- Eugène Amiable (1838-apr. 1875), Belge engagé volontaire au Mexique en 1865-1867, et qui a laissé un témoignage de cette expérience,
- Edmond Amiable (1895-1945), religieux, fondateur du réseau de résistance Trélon-Chimay-Hirson face à l'occupant allemand en 1914-1918,
- Edmond Amiable (1932-2006), ouvrier parisien, militant communiste et cégétiste.

Une origine commune en Thiérache

Aux débuts de nos recherches sur les familles verrières il y a vingt ans, nous avions rencontré de nombreux verriers Amiable dont certains avaient joué un rôle notoire au XIXe siècle dans ce milieu relativement fermé : en parallèle, il était surprenant de ne trouver aucune documentation sur eux durant le siècle précédent. Nous étions loin d'imaginer que ces Amiable étaient tous issus de cette souche commune ; au final, après quinze ans de recherches, nous avons établi que, sans distinction de métier, tous les porteurs de ce patronyme – soit deux cent cinquante-huit descendants identifiés avant 1914 – sont issus d'un ancêtre commun vivant à Mondrepuis (Aisne) au XVIIe siècle[2].

On connaît peu de choses sur cette famille avant le XVIIe siècle. Les premiers représentants sont des notables bourgeois de la ville de Vervins. Le premier connu est Raoul Amiable, dernier abbé régulier[3] de l'abbaye de Thenailles, mort en 1538 et natif du Petit-Vervins[4]. En 1530, Martin Amiable figure, au titre de son épouse Magnon Macquaire, dans un traité d'accord concernant la révision du bail accordé en mars 1499 à ses beaux-parents Jean Macquaire et sa femme Isabeau, demeurant à Laon, pour la grande maison de l'abbaye de

---

[1] Jacques Stiennon, « L'historien liégeois Mathieu Lambert Polain (1808-1872) et ses correspondants, avec une lettre inédite de Sainte-Beuve », dans *Chroniques de l'Université de Liège*, Vaillant Carmanne, 1967, p. 283-296. *Mélanges de Philologie et de littératures romanes offerts à Jeanne Wathelet-Willem, Cahiers de l'A.R.U.Lg*, vol. 2, 1978, p. 637-641.

[2] A l'exception d'une branche anglaise, remontant au XVe siècle, dont la descendance se perpétue actuellement aux Etats-Unis. Notons également une famille Lamiable représentée en Lorraine au XVIIe siècle, puis dans les Ardennes, sans lien apparent avec les Amiable.

[3] Un abbé régulier est directement élu par sa communauté.

[4] Pignarol de la Force, *Nouvelles description de la France*, 1753, p. 73.

Foigny, sise à Vervins devant la Halle ; parmi les consorts figurent leurs neveux mineurs, Gobert, Gérard et Jolaine de Coucy, enfants de feu Charles et de Jeanne Macquaire[5]. Cette maison, où Foigny entreposait ses denrées du XIIIe au XVe siècle, disparaît quelques décennies plus tard : sur son emplacement est érigé un hôtel de ville, par une transaction passée en 1573 entre les religieux de Foigny et les habitants de Vervins[6]. À l'époque de cette transaction, Pierre, Jean et Marin Amiable sont manants de la ville de Vervins et Pierre est l'un des représentants élus de la ville pour traiter avec leur seigneur, Jacques de Coucy. La famille est instruite voire aisée[7]. Leur probable descendant, Jacques Amiable (ca 1617-1689), maître d'école du village de Mondrepuis, est l'ancêtre commun de tous les Amiable ultérieurs.

Une famille qui révèle des réalités peu connues du monde verrier.

Le monde de la verrerie est un monde d'excellence, à la fois fascinant, attractif et relativement endogame, dont l'activité en Thiérache est documentée dès la fin du XIVe siècle – et pour un demi millénaire principalement sous l'égide de la famille de Colnet[8]. Nous avons cherché à comprendre comment et pourquoi certains Amiable sont entrés dans le monde du verre, « en état de verrerie » dirions-nous. La proximité géographique pourrait l'expliquer, mais elle se révèle être un facteur nécessaire, mais non suffisant : indéniablement, Jacques Amiable fréquente les verriers présents dans la paroisse de Mondrepuis, même au cours de la guerre de Trente Ans, notamment Charles de Hennezel de Belroche, gentilhomme-verrier lorrain[9]. Pourtant, durant les cent cinquante ans qui suivent, malgré la forte activité verrière dans les villages voisins d'abord, puis à Mondrepuis même au XVIIIe siècle, les enfants et petits-enfants de Jacques Amiable se cantonnent à l'activité de tisserand ou savetier, à l'exception d'un petit-fils qui devient marchand de verre. Il faut cependant attendre la cinquième génération pour que des descendants rentrent de plein pied dans ce monde si particulier.

La reconstitution généalogique de cette famille est d'autant plus intéressante qu'elle permet d'aborder et d'illustrer plusieurs facettes méconnues parce qu'impalpables, fautes d'archives, du monde verrier. En premier lieu, le parcours de ce petit-fils marchand de verre permet d'entrevoir l'essor et le rayonnement du débouché commercial du verre de Thiérache au XVIIIe siècle. Puis l'entrée rapide « en état de verrerie » d'une fratrie entière dans les premières années du XIXe siècle soulève une série de questions, sur les

---

[5] Loïc Mairesse, *Le livre de Foigny, transcription du manuscrit de Dom Jean-Baptiste de Lancy*, auto-publication, Venelles, 2019, p. 428.

[6] *La Thiérache*, Société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache, impr. Papillon, tome XIII, 1889, p. 96.

[7] *La Thiérache*, Société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache, impr. Papillon, 1889, p. 79-81. Dans l'église de Vervins, le nom de Pierre Amiable figurait sur une niche énigmatique de l'époque renaissance, sur laquelle figuraient aussi les armes du seigneur de Coucy, *Ibid.*, 1886, p. 139. Par ailleurs, une Jeanne Amiable est épouse de Jean Dupeuty, seigneur de Moyenval et bourgeois de Vervins en 1634, *ibid.*, 1892, p. 13.

[8] Sur l'origine du verre en Thiérache, voir Benoît Painchart, "L'activité verrière des Colinet au Sart de Chimay, XIIIe - XVIIe s.", publié en six parties : en quête des origines, *Eclats de verre n° 21*, éd. Genverre, mai 2013, p. 60-67 ; en quête de vérités, les preuves de la non-existence de Verreries au Surginet et au Fourmathot au XVIe s., *Eclats de verre n° 22*, éd. Genverre, novembre 2013, p. 34-46 ; en quête de découvertes, les voirreries de Barbençon et l'enracinement méconnu des Colinet aux limites des terres de Barbençon et de Beaumont, *Eclats de verre n° 23*, éd. Genverre, mai 2014, p. 8-16 ; en quête de perspectives. Les guerres de religions, un facteur complexe de la migration ou de l'enracinement sur l'axe migratoire Brabant-France; XVIe - XVIIe siècles, *Eclats de verre n° 24*, éd. Genverre, novembre 2014, p. 19-31 ; en quête d'innovations. Les Colnet entre compétences technologiques et concurrences commerciales, XVIIe siècle, *Eclats de verre n° 25*, éd. Genverre, mai 2015, p. 18-27 ; en quête d'indépendance. Structures mentales et réflexes fonciers, XVIIe et XVIIIe siècles, *Eclats de verre n° 26*, éd. Genverre, novembre 2015, p. 8-18.

[9] Charles Hennezel de Belroche est parrain de Charles Barbot le 03 décembre 1647 à Mondrepuis.

conditions d'apprentissage en Thiérache à l'époque, et les liens éventuels avec la franc-maçonnerie. On suit ensuite la descendance Amiable dans quantité de lieux dédiés au verre, principalement en France et en Belgique. Enfin, l'étude de cette famille permet d'apprécier le poids des liens familiaux au sein de l'industrie verrière à la fin du XIXe siècle : en 1888, une simple brouille familiale génère tensions sociales et un début de *block-out*[10] des verreries des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise.

Le rayon d'action des porteurs de verre : le débouché commercial du verre de Thiérache au XVIIIe siècle.

Au milieu du XVIIIe siècle, la situation frontalière de la Thiérache a poussé le maître de verrerie de Fourmies (la verrerie est alors dénommée Haut-Houy, actuel lieudit de Monplaisir) à ouvrir une seconde verrerie de l'autre côté de la route, en ancienne France, au hameau des Muternes à Mondrepuis. L'étude des registres paroissiaux de cette paroisse pour la période 1730-1740 révèle l'important débit du commerce de verreries provenant des fours de Charles de Colnet. Tout au long de l'année, au moins vingt chefs de familles du village de Mondrepuis, indistinctement qualifiés « porteur de verre » ou « marchands de verre », vivent de cette activité : François Hazard (1676-1761), Adrien Hazard (1677-1737) et ses fils François (1703-1786) et Joseph, Jean Jacques Verdelet (1691-1730), Louis Lefebvre (°ca1685), Louis Robinet (°1688), Jean Rousseau (°1691), François Trésigny (1704-1752), Jean Joseph Baillet (1704-1785), Pierre Ménessier (1705-1782), Antoine Ducrot (°1706), Jean Ducrocq, Jean Desmasures (1708-1767), son cousin Antoine Desmasures (1705-1764), Jean Baptiste Lamarre (°1709), François Poncelet (°1713), Jean Charles Cholet (°1716), Félix Tennevin (°ca1700) : ce dernier, originaire de Vienne-le-Château en Argonne, est venu s'installer à Mondrepuis[11]. L'activité génère aussi des emplois indirects, puisque Étienne Pin est qualifié « garçon porteur de verre » en 1738. À ces nombreux marchands de verre de Mondrepuis, il faut ajouter François Bosquet (1722-1771) qui est marchand de verre au Haut-Houy de 1754 à 1768 et tous ceux établis dans les villages environnants de Wignehies, Wimy et Clairfontaine. Parmi ceux-ci, signalons une dynastie de marchands verriers : les Dindin originaires d'Ohis établis au Ranguillies à Wignehies représentée par François Dindin (1696-1759) puis ses quatre fils François (1720-1777), Gobert (1724-1788), Joseph (1731-1784) et François Alexandre (1733-1769)[12]. Ils s'étaient alliés aux Huant, une famille de Mondrepuis établie à Clairfontaine où Nicolas (°1705) est marchand de verre comme ses neveux Jean Baptiste Huan (°1724) et Pierre Joseph Huan (1741-1816); mais également aux Dupont, une famille du Ranguillies dont Alexandre (1673-1739) est un temps verrier puis son fils François Pierre (°1709) est marchand de verre à Clairfontaine. Quelques uns de ces marchands de verre rentrent en parentèle avec des verriers. La plupart de ces marchands de verre et verriers possèdent une capacité financière qui leur permet d'avoir une politique foncière active devant les notaires (achats de terrains voire de maisons)[13]. Ils appartiennent donc à une catégorie sociale relativement aisée, bien éloignée des travailleurs à la journée.

Ajoutons à la liste des marchands-verriers de Mondrepuis le nom de François Amiable (1712-1783), auteur de la *quatrième branche* (cf. généalogie ci-après). Il appartient à la troisième génération : d'abord « manouvrier », il se mêle cependant au commerce du verre comme « porteur de verre » dès 1740, peut-être sous l'influence de Jean Rousseau, récemment marié avec sa sœur. Son cas d'étude apporte un

---

[10] *Block-out* : arrêt volontaire d'usines par le patronat afin de mettre à genoux les revendications sociales des travailleurs.
[11] Argonne, autre région verrière située aux confins de la Champagne et de la Lorraine.
[12] AD 02, B 374, l'un d'eux commet un vol de bouteilles chez de Colnet, sieur de Monplaisir, en 1758.
[13] AD 02, 313 E 526. Vieillissants, certains de ces marchands verriers abandonnent le métier au profit de la terre, tel François Bosquet, qui devient cultivateur à la rue des Nourris à Clairfontaine à partir de 1769.

éclairage inespéré, faute d'archives sur le sujet, sur la réalité géographique du commerce du verre. Les perspectives offertes sont alors très attractives et le rayon d'action de François Amiable devient vite impressionnant. Quoique basé à Mondrepuis jusqu'en 1755 au moins, il est dénommé « verrier » dans le dénombrement de la population de Charleville-Mézières en 1753[14] - comprenez marchand-verrier pour la terminologie de l'époque. C'est dans cette importante localité ardennaise que sa famille s'établit puisque sa fille Marie Thérèse est dite « de cette paroisse » lors de son mariage en 1775. Il meurt pourtant à Avesnes-sur-Helpe en 1783 : son acte d'inhumation laconique donne l'impression qu'il était de passage même s'il est qualifié « de cette paroisse ». Aucune indication de métier n'y figure, mais on sait rétrospectivement par ailleurs qu'il était négociant[15]. Il est aussi cité « faïencier » lors du décès de son épouse Claudine Hazard à Douai en l'an V. En réalité, François Amiable est devenu un important négociant en faïences et verreries, dont le rayon commercial peut se fixer entre Charleville-Mézières et Douai, mais qui devait rayonner encore bien au-delà.



Fig. 1. Rayon commercial couvert par François Amiable, Douai – Charleville-Mézières. Avec l'emplacement des principaux villages à vécurent les Amiable jusqu'en 1820 : Mondrepuis, Le Nouvion-en-Thiérache, Rance et Sars-Poteries. © B. Painchart, 2016, d'après d-maps.com.

Son fils aîné François (1734-1812) est marchand de verre à Charleville en 1775 puis marchand de faïences établi à Cambrai : en 1791, il épouse sur le tard à Douai Marie Cécile Lecerf, la veuve d'Ursmer Gordien, marchand de faïences de cette ville. En réalité, ce dernier est aussi originaire de Thiérache : à la fin du XVIIe siècle, les Gordien font partie du contingent d'ouvriers qualifiés que les maîtres de verreries Colnet, relevant celle du Garmouzet à Fontenelle (Aisne), apportèrent de leur fournaise de Barbençon en Hainaut[16]. Fils de

[14] AD 02, 313 E 526. Vieillissants, certains de ces marchands verriers abandonnent le métier au profit de la terre, tel François Bosquet, qui devient cultivateur à la rue des Nourris à Clairfontaine à partir de 1769.
[15] Paul Laurent, *Inventaire sommaire des archives historiques de Charleville* (ville & Hospice), impr. du Courrier des Ardennes, 1895, citant BB 47.
[16] Liège, acte de mariage de son fils François en 1810.

Jean François Gordien, ouvrier à la verrerie du Garmouzet, et de Marie Mairesse, Ursmer, baptisé à Fontenelle en 1752, connaît un parcours similaire : de porteur de verre, il s'établit dans une ville très commerçante, à Douai, d'où il organise la vente de verreries produites en Thiérache, mais s'intéresse aussi au secteur porteur des faïences, alors en plein développement. À partir de 1791, les Amiable élisent définitivement domicile à Douai : sa femme Claudine Hazard s'y éteint en 1798 et son fils aîné François en 1812. Son fils cadet Jean Baptiste dit La Violette (°1751-1818) devient également marchand-faïencier : on le retrouve à Lille en 1775, de passage à Valenciennes en 1777, puis il demeure à Cambrai. Au moment de la Révolution, il s'établit en région liégeoise et met fin à son commerce de marchand-verrier-faïencier.

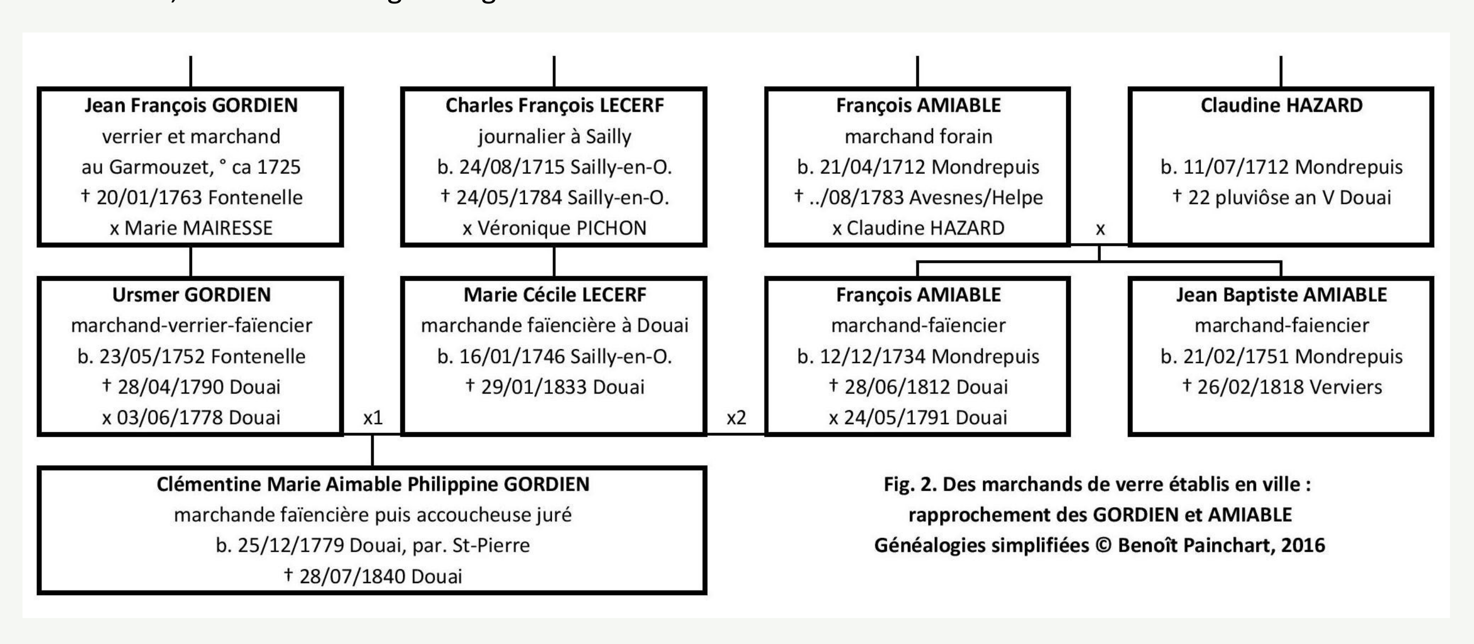


Fig. 2. Des marchands de verre établis en ville : rapprochement des GORDIEN et AMIABLE
Généalogies simplifiées © Benoît Painchart, 2016

L'activité de François Amiable dans la seconde moitié du XVIIIe siècle illustre la transformation du métier de porteur de verre local, en celui de marchand de verre ou négociant régional, utilisant *in fine* charroi et attelage. Faute d'archives, on manque cependant d'éléments pour décrire les marchandises elles-mêmes. La vente mobilière des défuntes Marie-Louise et Marie-Thérèse Colnet demeurant aux Muternes à Mondrepuis faite le 24 prairial an IX laisse entrevoir, parmi une vaisselle en faïence, étain, terre et grés, quelques objets expressément décrits *en verre* et dispersés à la criée entre les membres de la famille et de nombreux voisins : [17]

> *Une douzaine de ver a pied … 1,35 frs.*
> *Trente deux goblets de verre de differentes façons … 2 frs.*
> *Un huillier et une petite caraffe de ver … 1,15 frs.*
> *Deux bocaux de ver … 0.20 frs.*
> *Deux canettes de ver … 0.45 frs.*
> *Deux autres canettes et deux petits bouteilles de ver … 0.40 frs.*
> *Trois chandeliers d'étain et deux salières de ver … 5 frs.*

Revenons à Douai. Plus qu'une simple zone de chalandise, elle est la principale ville universitaire et marchande qui influence la partie hennuyère de la Thiérache. Son importance pour le monde du verre de

[17] AD 02, 313 E 530. Les prix indiqués sont ceux des enchères finales. En outre, un miroir, prisé à 90 centimes, qui n'est vraisemblablement pas de la fabrication familiale.

Thiérache au début du XIXe siècle a été mise en lumière par Annette Delmotte dans ses études prosopographiques sur le patronat fondateur de la verrerie de Sars-Poteries, et dont les figures sont toutes douaisiennes[18]. Étant donné que nous avons établi que la verrerie débitée alors à Douai est originaire de Thiérache, apparaît maintenant clairement la motivation de ces capitalistes douaisiens d'investir durablement dans le milieu local de la verrerie à partir de 1802[19].

L'entrée en « état de verrerie » ou l'étonnante possibilité de formation aux métiers de la verrerie en Thiérache

Pendant le XVIIIe siècle, les Amiable, quoique sachant signer, occupent une position économique très modeste à Mondrepuis. Le manouvrier Joseph Alexis Amiable (1738-1785) et sa femme Marie Anne Joseph Fayt (1737-1820) ne peuvent compter que sur 121 livres de dot lors de leur contrat de mariage devant le notaire Huet le 28 octobre 1758[20]. Ce sont pourtant leurs enfants, soit la cinquième génération, qui entrent pleinement dans le monde très rémunérateur du verre, vers 1780-1800, par mariage avec quelques-unes des plus compétentes familles verrières présentes alors en Thiérache, dont les Eppensteiner et les Wenger. Ces deux familles, spécialisées de longue date dans le soufflage, sont allemandes, ce qui explique qu'on les retrouve sous diverses graphies parmi lesquelles Vingue, Vingre, Vinck, Epechetenne, Eperthener, Pechten. Citons le mariage des sœurs :

- En 1785 Marie Anne Joseph épouse Jean François Gaudfrin, maréchal-ferrand à la verrerie de Folembray (1786-1788) puis à Mondrepuis,
- En 1788 Marie Marguerite Rosalie épouse Antoine Joseph Gaspard Epechtenne, souffleur de verre vivant alors à Fourmies,
- En 1796 Marie Angélique épouse Jean Baptiste Flament, charretier, originaire de Wignehies,
- En 1803, Marie Joseph Eléonore épouse Jean François Vingre, souffleur de verre.
- En 1806, Marie Thérèse Félicitée épouse Pierre François Joseph Leroy, ouvrier en verre.

D'un point de vue, les deux verriers d'origine allemande s'éloignent de l'endogamie qui caractérise le milieu verrier. D'un autre point de vue, ils incorporent la fratrie Amiable au milieu verrier. Quant aux trois frères Amiable, ils vont ensuite jouer des rôles complémentaires :

- L'aîné des enfants, Jean Joseph dit Joseph Amiable (1759-1830), laboureur rue Tortue à Clairfontaine, apparaît comme le pilier de la famille. Au décès de son père, il veille sur ses huit frères et sœurs survivants d'une fratrie de douze. Il épouse en 1782 Marie Hélène Sabine Flament, fille de Pierre, maître d'école à La Flamengrie. Veuf dès 1799, il veille ensuite au devenir de ses propres enfants.
- Le cadet Jean Baptiste Amiable (1764-1843) est cité *ouvrier de bois* lors de son mariage en 1792 à Wignehies avec Marie Marguerite Boussus. Dès 1793, il est qualifié de *marchand de verre* dans des lieux verriers importants pour l'époque, au Nouvion-en-Thiérache (1806), à Rance et Liège (1820) d'où il défendait les intérêts commerciaux de sa famille.
- Le benjamin Jacques Alexis Joseph Amiable (1769-1840) est expressément dénommé *verrier* au mariage de sa sœur à Crécy-sur-Serre en 1797 puis *ouvrier en vers* au Nouvion-en-Thiérache lors son mariage en 1801 avec Marie Anne Rosalie Bussy.

---

[18] Annette Delmotte, *Sars-Poteries : vie et essor industriel au XIXe siècle*, CRDP, 1979.
[19] Nous gardons ici la date de 1802 comme date certaines de l'établissement capitalistique de la verrerie de Sars-Poteries. Cependant, une entreprise vivotait dans ce village dès 1795, cf. ci-après.
[20] AD 02, 313 E 526.

L'entrée de la famille Amiable dans le monde du verre paraît tout à fait étonnante. Elle illustre l'agrégation d'une fratrie, tant frères que sœurs, totalement extérieure au monde du verre en un laps de temps très court, entre 1780 et 1800. Leurs descendants masculins seront quasi tous verriers.

Cette agrégation est bien antérieure à 1870, date communément admise comme étant celle du glas des familles verrières et de l'ouverture du métier à des « étrangers » à ces familles. L'enquête minutieuse menée en 1948 par le sous-préfet de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe l'exprime en ces termes :

« Il a toujours été, autrefois, de tradition dans les verreries que le métier de verrier soit exécuté de père en fils dans la même famille. Jusqu'en 1870, seuls pouvaient être admis comme ouvriers, les enfants d'une famille verrière ; les étrangers à la profession étaient alors considérés comme des « bâtards » et tout apprentissage leur était refusé. Depuis 1870, cette tradition ne s'est pas maintenue, et, petit à petit, les familles de verriers se sont désintéressées de voir leurs enfants continuer dans la profession »[21].

En écrivant ces lignes, le sous-préfet avait probablement en tête le procès intervenu en 1863 donnant tort au verrier Octave Gevelle assignant le gérant de l'usine de Quiquengrogne à Wimy (Aisne) afin d'interdire le recrutement de souffleurs étrangers à l'usine au profit des parents des anciens souffleurs ou en titre[22]. Et comme le juge d'alors, le préfet crut que cette revendication était un "privilège d'ancien régime". L'exemple de la famille Amiable donne tort au sous-préfet qui reporte en fait maladroitement, sans son contexte, l'enchevêtrement de deux traumatismes du monde verrier d'alors et propre à la seconde partie du XIXe siècle : celle de l'emploi d'une main-d'œuvre corvéable extérieure pour abaisser les coûts de productions, allant d'enfants mis en apprentissage à des ouvriers non spécialisés, et l'augmentation des cadences qui allait bientôt rendre nécessaire la mécanisation. Bref, deux facteurs d'une crise d'identité bien réelle pour la « noblesse ouvrière » ![23]

L'interprétation du sous-préfet doit être corrigée : d'un côté, l'agrégation, notamment dans des régions comme la Thiérache où l'art de la verrerie a prospéré pendant cinq siècles, a souvent été possible, malgré une endogamie prononcée. D'un autre côté, le désintérêt des descendants des anciennes familles verrières n'est pas une première, puisque, dès le XVIIe siècle, nombre de familles nobles ont progressivement abandonné l'art du verre au profit d'une carrière militaire, dont de nombreux de Colnet ! La reconstitution partielle des effectifs travaillant au milieu du XVIIIe siècle aux deux fours à verre de Charles de Colnet de Monplaisir, au Haut-Houy et Mondrepuis, montre que la majorité des *ouvriers en verre* sont déjà des roturiers formés sur place : outre l'écuyer Jean Baptiste Préseaux, citons Jean-Louis, Pierre et Jacques Verdelet, Englebert Lambou, François Gordien et ses fils Jean Baptiste, Nicolas et Louis, Pierre Boulnois, Jean Meunier (tiseur en 1756[24]), les frères Pierre, Jean Baptiste et Jean Louis Hazard, Joseph Tisserand, Jean Louis Dusolon. Certaines de ces familles suivent les Colnet depuis des décennies (Verdelet, Gordien, Lambou), mais d'autres éléments sont recrutés sur place à Mondrepuis et Clairfontaine (Hazard, Tisserand, Boulnois, Dusolon). Beaucoup partagent des liens avec des marchands de verre : le père des trois frères Hazard, François (1676-1751) est marchand de verre à Mondrepuis, et un autre François Hazard, fils d'Adrien, un temps marchand de verre, devient *facteur de verrerie* (1762), peut-être en raison de ses qualités de gestion.

[21] J. Bernard, *Essai d'inventaire de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe*, impr. Danel, Lille, 1948, p. 239.
[22] Stéphane Palaude, *La question du privilège dans les familles verrières du Hainaut, XVIème-XIXème siècles, Regards croisés sur l'histoire des familles verrières*, Table ronde de l'association Verre et Histoire le 04 juin 2010, citant AD 02, 283 U 1.
[23] Benoît Painchart, *Privilèges et immunités fiscales des verriers. La charte de 1438 et son influence sur le monde verrier européen*, à paraître.
[24] Son frère Joseph Meunier est marchand de verre.

Notons que l'allemand Gaspard Eppensteiner est bizarrement désigné *marchand* résidant au Haut-Houy à Fourmies (1757)[25].

L'entrée de la famille Amiable dans le monde du verre n'a donc finalement rien d'étonnant, mais elle peut être qualifiée de remarquable. Très vite, elle sera parmi les meilleurs ouvriers locaux. Par exemple, au mariage en 1813 à Sars-Poteries de son ami le souffleur de verre Antoine Joseph Vinck originaire de Monthermé, le jeune Alexis Joseph Amiable à peine âgé de vingt ans est qualifié de « maître artiste verrier », alors que Joseph Folant, quarante ans, est simplement « artiste verrier »[26]. Cette qualification de « maître », bien rare dans les registres, démontre ses aptitudes. Peut-être reflète-t-elle une certaine hiérarchie reconnue au sein du milieu : il faut attendre plusieurs années pour apprendre, alors qu'il travaille à la cristallerie du Val-Saint-Lambert (Belgique) qu'il n'est pas un souffleur de verre, un « verrier à chaud », mais un graveur, soit un verrier travaillant en dernière ligne, « à froid », pour décorer la pièce.

Les conditions de l'apprentissage fulgurant d'Alexis Joseph Amiable deviennent une question du plus haut intérêt, et à première vue, une énigme. On ignore tout du parcours concret d'apprentissage existant. L'essor économique ainsi que le goût pour la décoration des pièces a indéniablement ouvert de nouvelles possibilités et une demande accrue en main d'œuvre. En tout état de cause, la technicité et le goût artistique des verriers de Thiérache d'origine roturière formés au cours du XVIIe-XVIIIe siècle, est très vite reconnue dans différents pôles de production de l'époque. Maints exemples peuvent être cités, comme Charles Verdelet, l'un des premiers verriers en cristal connu travaillant au Maine en 1717, Joseph Lepape, souffleur de cristal employé chez Sébastien Zoude à Namur ou encore François Boulnois, directeur en 1780 de la verrerie de Javardan en Bretagne[27]. Cependant, leur expertise est aussi reconnue pour le travail à froid, au niveau de la décoration par la technique de la *gravure*. Lors d'une entrevue en 2008, madame Jacqueline Dubois, veuve du maître de la verrerie de Glageon, nous avait fait découvrir sa collection des verres gravés du Nouvion-en-Thiérache qu'elle datait de la fin du XVIIIe siècle. Cette collectionneuse avisée connaissait d'autant plus l'histoire régionale du verre, que son mari Jacques Dubois fut l'un des premiers historiens du verre local.[28]

Ainsi n'est-il pas étonnant qu'au groupe de verriers allemands venus de Lorraine, parfois via Charleroi ou Monthermé, s'adjoignent des verriers locaux, principalement du Nouvion-en-Thiérache, de Mondrepuis et de Fourmies, pour collaborer ensemble au développement du travail de la gravure, taille, mais aussi du travail du cristal dans plusieurs verreries. Ces familles fournissent la main-d'œuvre dès la fondation des verreries de Sars-Poteries (1795)[29], Rance (1803) et Arques (1825)[30] et du Val-Saint-Lambert (1826)[31]. Mais le terme « verrier » rencontré dans les actes ne permet pas toujours de distinguer s'il travaille la matière à chaud ou à froid, surtout que ces deux spécialisations s'imbriquent dans la même lignée de la famille.

---

[25] AD 02, 313, E 526.
[26] Acte de mariage d'Antoine Joseph Vinck, 21 ans, souffleur de verre, le 19 mai 1813 à Sars-Poteries.
[27] Voir note 8. Jean-Yves Brochard, « Javardan, les verriers de Fercé et Ruffigné », *Eclats de Verre* n° 29, mai 2017, p. 8-18.
[28] Jacques Dubois, *Simple histoire régionale du verre*, éd. Ecomusée de la Région Fourmies-Trélon – 1984.
[29] Le premier verrier recensé pour la verrerie de Sars-Poteries apparaît le 15 thermidor An III. C'est un tailleur en verre venant de Fontenelle : Lambert Joseph Thiroux. On retrouve un Louis Joseph Thiroux verrier à Rance le 16 mai 1817 lors du mariage de Jean Baptiste Louis Kopp, fils de Jean Baptiste et Catherine Joseph Andres avec Marie Catherine Angélique Flament, 21 ans, fille de Jean Baptiste et de Marie Angélique Amiable. Au titre des familles allemandes, citons également les Schwoerer (Chevert), Folant, Raspiller *etc* passées notamment par Monthermé.
[30] Louis Joseph Théodore Amiable, ° 1801 est présent à Arques cette année-là comme « verrier en cristaux ».
[31] L'installation au Val-Saint-Lambert résulte de la scission de la cristallerie de Vonêche, par où ces familles étaient passées quelques années auparavant.

La famille Amiable rend compte de cette réalité. Magloire Amiable (1796-1842) est ouvrier en verre à la verrerie du Garmouzet lorsqu'il épouse à Fontenelle en 1820 Marie Catherine Joseph Bosquette, graveuse de verre, fille d'Eustache, tailleur en verre[32]. Parmi les témoins figurent Jean François Vainque, 40 ans, « ouvrier en vers », Pierre Joseph Leroy, 37 ans, « ouvrier en vers », tous deux oncles de l'époux demeurant à Mondrepuis, André Petit, 23 ans, cousin germain de l'épouse, graveur en verre et Joseph Havet, 35 ans, oncle de l'épouse, tailleur en verre, tous deux demeurant Fontenelle. Magloire Amiable partira ensuite à Liège, où ses parents se sont déjà installés pour écouler les marchandises produites notamment à la verrerie de Rance, désormais terre passée sous tutelle hollandaise. Inversement, le cousin de l'épouse, Zéphir Bosquette, fils d'André, tous deux verriers, se marie à Rance le 22 novembre 1826 muni d'une permission de ses parents passée à Liège. Le frère de la mariée, Eustache Bosquette, témoin, est alors tailleur sur cristaux à la verrerie de Montreuil près de Paris. Il serait intéressant de tenter une étude stylistique des rares pièces attribuées à ces différentes verreries[33].

L'entrée en franc-maçonnerie sous l'Empire, jusqu'aux travaux de Louis Amiable (1837-1897)

Les descendants des grandes dynasties verrières ont déjà pu constater à plusieurs reprises, s'ils l'ignoraient au départ, les liens parfois étroits entre certains de leurs ancêtres et les loges maçonniques au XIXe siècle, comme membres voire fondateurs pour certains. *A contrario*, l'histoire de la franc-maçonnerie en province sous l'Ancien Régime et l'Empire est peu documentée, *a fortiori* en Thiérache[34]. Tant est si bien que ce pan de l'activité humaniste de nos ancêtres reste impalpable. Cependant, il arrive parfois de retrouver ces liens en filigrane de nos recherches, dans une signature[35], ou par une mention beaucoup plus explicite. À ce sujet, la famille Amiable fournit encore une fois un cas d'étude intéressant.

L'histoire de la verrerie de Rance (1803-1847) a été étudiée récemment. Quelques parts d'ombre subsistent cependant : quels étaient les liens entre ses deux fondateurs associés en 1803, Jean Baptiste Flament et Antoine Joseph Epechetenne[36] ? On vient de le voir, ils se sont alliés à deux sœurs Amiable. Comment expliquer la réussite d'une verrerie fondée par un verrier et un charretier ? L'effondrement de l'Empire quelques années plus tard prouve qu'il ne s'agit pas que d'un coup de chance ou d'un contexte favorable : la verrerie bascule en territoire sous tutelle hollandaise en 1815. L'aventure de la verrerie de Rance doit assurément beaucoup à ces deux fondateurs officiels, au prince de Chimay, mais aussi en partie selon nous à la famille Amiable. Elle est très présente à Rance et on a vu que Jean Baptiste Amiable vit entre Rance et Liège pour assurer la partie commerciale, qui est sa spécialité.

Les registres paroissiaux rançois contiennent d'ailleurs un acte des plus curieux : le 26 septembre 1807 est déclaré un enfant de Jean Baptiste Anciaux, graveur à la verrerie, âgé de vingt-cinq ans, et de Rosalie

---

[32] Notons ici la distinction clairement établie entre la gravure (dessin) et la taille.

[33] La collection de Madame Dubois a été acquise selon nos informations par l'écomusée de l'Avesnois. Quelques verres de Rance ont été dénichés récemment dans des familles du village. Les premières productions du Val-Saint-Lambert nous sont cependant inconnues.

[34] Alain Le Bihan, *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France, seconde moitié du XVIIIe siècle*, Bibliothèque nationale, 1967.

[35] La BnF conserve un relevé des francs-maçons d'Ancien Régime, appelé fichier Bossu. Une signature soulignée de trois points ou tirets est un critère discriminant pour qu'elle soit considérée comme celle d'un franc-maçon. On en rencontre maints exemples dans les fonds Chapelle de la BnF.

[36] Christiane Albessart-Trigaux, *Rance, la dernière verrerie forestière*, Ed. Société d'Histoire Régionale de Rance, 2009. Il est donné « Pethler » comme nom du fondateur, puisque l'intéressait signait Pthten.

Amiable. Or ce couple n'existe pas. L'acte ne précise pas s'il s'agit d'un enfant légitime ou naturel. Les témoins sont Jean-Baptiste Flament, propriétaire âgé trente-cinq ans, veuf de Marie Angélique Amiable depuis quatre jours, et de Louis Joseph Amiable, clerc âgé de vingt-et-un ans et domicilié à Vervins. La mère de l'enfant devrait donc être identifiée comme Thérèse Rosalie Amiable (1785-1860), épouse de Nicolas Bénoni Lemaire, ouvrier en verre alors absent du village[37]. Cet acte nous met sur la piste de la franc-maçonnerie puisque donner les prénoms Auguste Franklin est un hommage non voilé à Benjamin Franklin (1706-1790). La signature de Jean Baptiste Flament comporte ici sept points entre deux traits alors que quelques années auparavant, elle n'en comportait pas. Ce type de signatures est un élément important pour identifier les francs-maçons même s'il ne constitue pas un critère discriminant. Aurait-il été vénérable d'une loge locale non documentée ?

Fig. 3. Comparaison des signatures de Jean Baptiste Flament à Clairfontaine en 1797 puis à Rance en 1807.



On sait très peu de choses du parcours de Jean Baptiste Flament, né à Wignehies le 30 août 1772, fils de Joseph, manouvrier puis marchand de verre, et Marie Madeleine Bertaut. Lors de son contrat de mariage avec Marie Angélique Amiable en 1796 devant Huet notaire à Clairfontaine, il est dénommé « charretier ». Probablement avait-il succédé à son père en tant que marchand. Deux autres signatures de type maçonnique apparaissent dans les actes notariés passés par la famille Amiable devant maître Huet, celle à plusieurs reprises de Louis Gillet, instituteur à Clairfontaine, et celle en 1811 de Louis Roussy, 57 ans, instituteur à Sautain lors du mariage d'une fille de Joseph Amiable, Esther Henriette (°1791), avec son neveu Nicolas Joseph Bourgeois, natif de Trélon fils Jacques Joseph, greffier de la justice de paix du canton de Trélon et de Marie Catherine Joseph Roussy[38].

Fig. 4. Signatures de Gillet et Roussy (1811)



Lors de sa conférence donnée le 23 juillet 2009 à Sars-Poteries, Annette Delmotte avait avancé que les liens maçonniques douaisiens avaient préludé au choix de fonder une verrerie à Sars-Poteries en 1802 :

[37] Cet Anciaux doit être identifié comme Jean Baptiste Henri Anciaux, ° 09 septembre 1785 Clairfontaine lequel épouse à Bruxelles le 03 mars 1810 Marguerite van Stockem, rentière de vingt ans son aînée. Il est alors « tailleur de verre ». Son père Étienne Joseph, cordonnier, avait été témoin au mariage Lemaire-Amiable à Clairfontaine le 19 brumaire an XI.

[38] AD 02 313 E 530.

malheureusement elle n'en a pas publié les détails. Faut-il considérer que la verrerie de Rance aurait elle aussi été fondée par des accointances franc-maçonnes ? La question mérite d'être posée, voire approfondie.

Le développement de la franc-maçonnerie en Thiérache et ses alentours élargis depuis l'Ancien Régime permet de supposer que ces présumés frères maçons aient été initiés sous l'Empire. *La Parfaite Union*, fondée en 1733 à Valenciennes, est la seconde loge française en raison de son ancienneté[39]. Une loge homonyme établie à Mons dans les Pays-Bas Autrichiens remonterait elle à 1721. Au milieu du XVIIIe siècle, les villes de Reims, Saint-Quentin, Douai[40] et Lille[41] se dotent également de leurs premières loges. Une recherche approfondie dans le fichier Bossu de la BnF permet de constater un regain de fondation/ régularisation de loges en lien avec la mise en place du Grand Orient de France (1773), organe centralisateur de la plupart d'entre elles. Ainsi, les maçons de la loge *Saint-Jean du rite Ancien* à Saint-Quentin, obtiennent en 1774 la permission du Grand-Orient de fonder une nouvelle loge à Guise, sous le titre distinctif *La Franchise*[42]. En novembre 1774, la constitution de la loge *Les Frères discrets* datant de 1762 est renouvelée à Charleville[43]. Jusqu'à la Révolution, d'autres villes se dotent également de loges fixes[44] : Laon, Soissons, Douai, Cambrai, Arras, Le Quesnoy[45], La Fère et Rethel. De 198 loges en 1776, le royaume de France en comporte 629 à la Révolution[46]. Si au milieu du XVIIIe siècle, la franc-maçonnerie est surtout le fait de militaires gradés, et donc d'extraction nobles, elle se démocratise relativement à la fin du siècle par l'incorporation des élites ecclésiastiques, bourgeoises ou industrielles[47], voire d'éléments plus modestes du Tiers-Etat[48].

En 1788, une nouvelle loge, *Les Amis Réunis*, est fondée à Vervins par des maçons confirmés venus des loges de *la Parfaite Amitié* de Reims, de *Saint-Jean* de Saint-Quentin et des *Basiléophiles* de La Fère[49]. Les loges se mettent en sommeil pendant la Terreur et redeviennent actives sous le Consulat (1799-1804). Buard, receveur des droits réunis, est le vénérable frère de la loge de Vervins en 1806[50]. Des personnalités locales sont aussi membres d'autres loges et n'ont pas directement participé à la fondation de la loge vervinoise : Claude-Marie-Louis-Emmanuel Carbon de Flins des Oliviers (Reims 1757- Vervins 1806) procureur impérial à Vervins, membre de la Loge des *Neuf Sœurs* à Paris est aussi membre de la loge *La Parfaite Union* à Laon en 1805[51] ; Jean Antoine de Bry (Saint-Quentin 1727 – Vervins 1795), négociant de vins à Vervins, est membre de la loge de *Saint-Jean* à Saint-Quentin en 1774 ; son fils Jean Antoine Joseph de Bry (Vervins 1760 – Paris

[39] BnF, fichier Bossu, entrée Barbieux.
[40] Roland Allender et Michel Rousseau, *Les Francs-Maçons à l'Orient de Douai dans la loge et la cité. La Parfaite Union (1755-1851) - Le Réveil (1896-1946),* Chez l'auteur, 1996.
[41] BnF, fichier Bossu, entrée Alavoine.
[42] Christophe Maury, « Les loges maçonniques en Thiérache au XVIIIe siècle », in Claudine Vidal et Marc le Pape, *Des provinciaux en Révolution*, CNRS/SAHVT, 1990, p. 25-29.
[43] BnF, FM2 210. Y est garde des sceaux le vicomte Pierre-Gédéon Desandrouins, militaire et maître de verrerie à Charleroi, lequel fonde d'ailleurs L'Union Parfaite, loge du corps de génie royal, à Mézières en 1774, BnF, fichier Bossu, entrée Désandrouins.
[44] Par opposition aux loges rattachées directement à des régiments militaires.
[45] Un tableau de 1808 des frères du vrai Désir au Quesnoy est récemment passé en vente chez Drouot, 27/01/2023, lot 345.
[46] Louis Amiable, *Une loge Maçonnique d'avant 1789, les Neuf Sœurs*, Paris, 1897, p. 3.
[47] Delaunay-Deslandes, directeur de la Manufacture de Saint-Gobain, et Lemonnier, son officier, fréquentent *la Parfaite Union* à Laon en 1773 (BnF, fichier Bossu). Selon Maurice Hamon, *Au cœur du XVIIIe siècle industriel, condition ouvrière et tradition villageoise à Saint-Gobain,* éd. P.A.U., 1993, p. 322, Deslandes fréquente la loge de Soissons de 1776 à 1787. Plus tard en 1801, un certain Trutaire, propriétaire de la verrerie de Charles-Fontaine à Saint-Gobain fréquente la loge *Le Point Parfait* à Paris ;
[48] Christophe Maury, *op. cit*.
[49] Christophe Maury, *op. cit*.
[50] BnF, fichier Bossu, entrée Buard.
[51] BnF, fichier Bossu, entrée Carbon.

1834), connaît une irrésistible ascension politique sous l'Empire et devient vénérable de la loge de la *Sincérité et Parfaite Union* à Besançon (1810)[52]. La loge *La Philanthropie* est fondée à Saint-Quentin en 1799 : en 1806, l'un de ses frères est Philippe-François-Alexandre-Ferdinand Brucelle, né à Vervins en 1770[53].

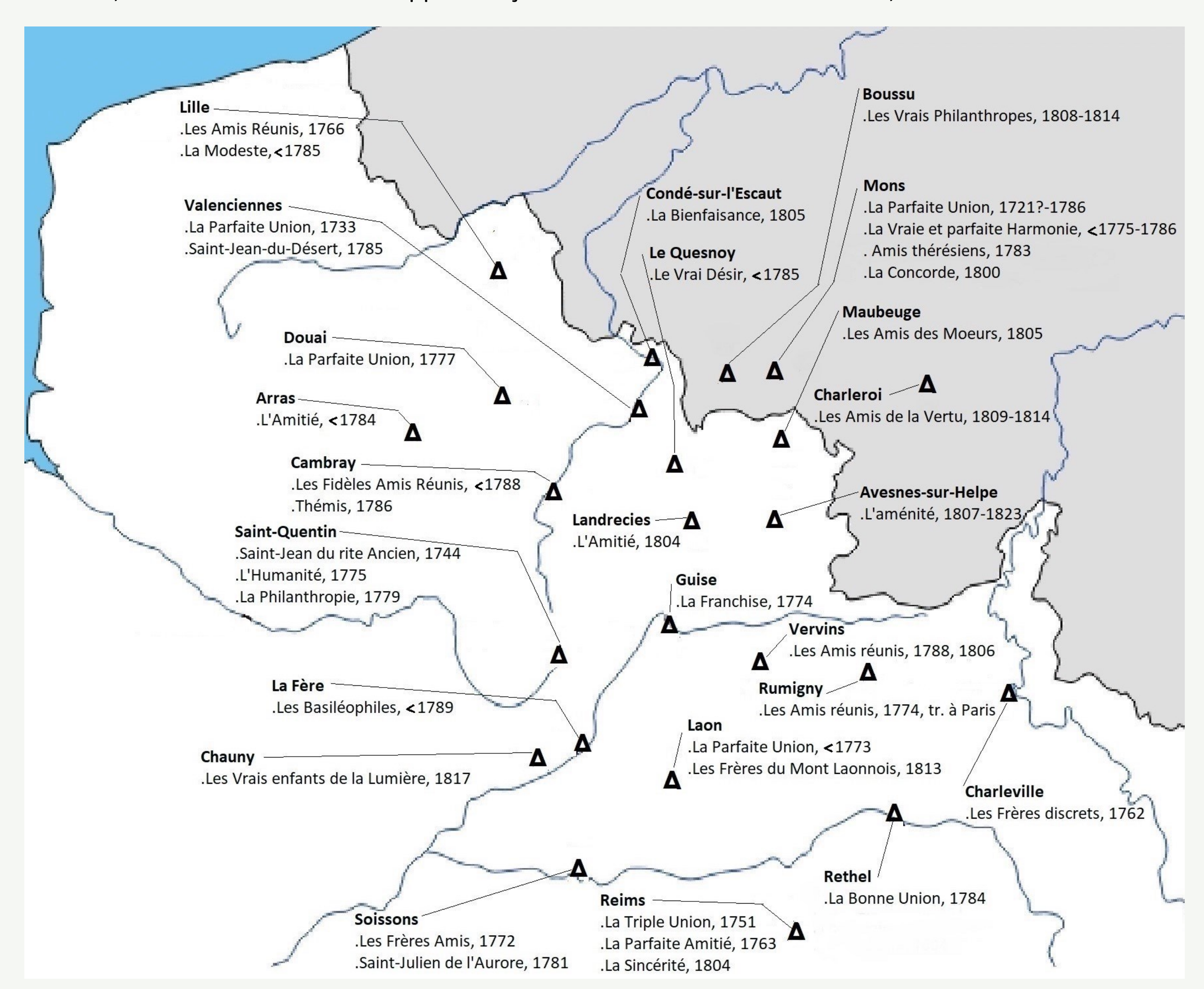


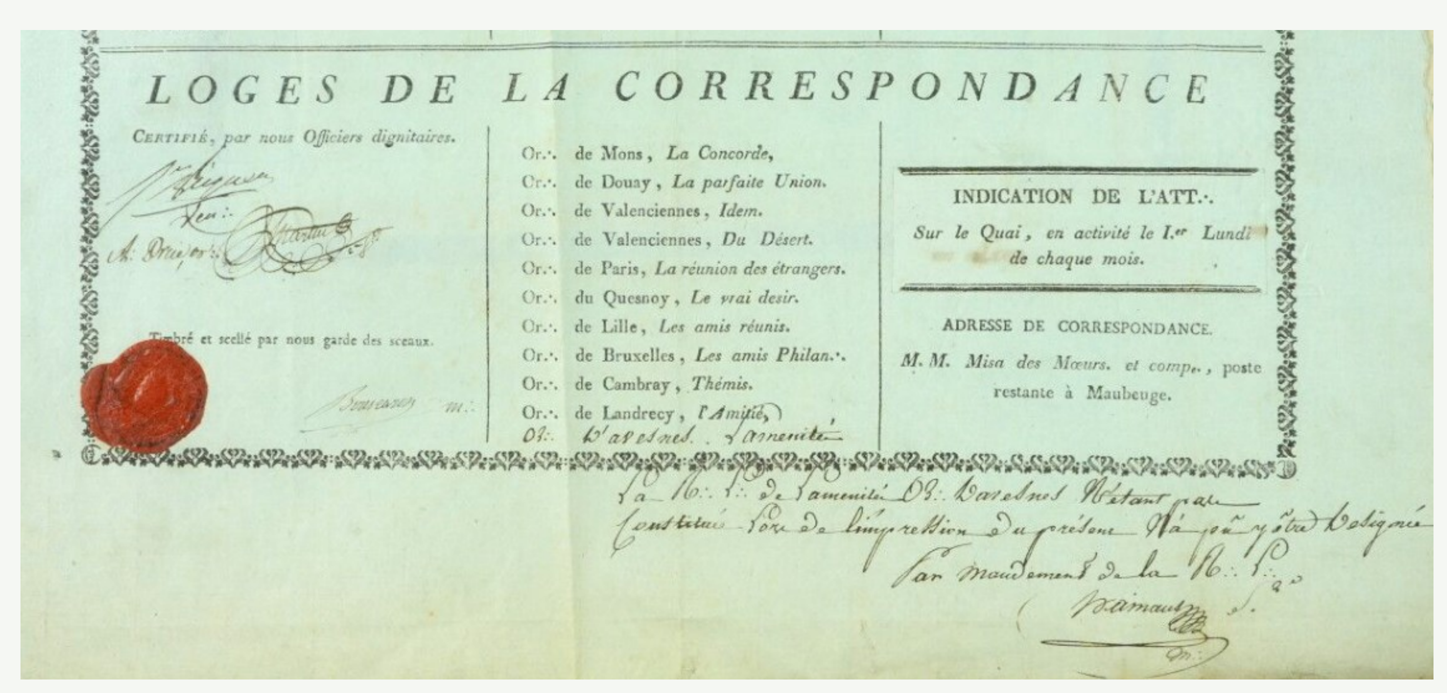
Fig. 5. Fondation des principales loges maçonniques non-militaires en Thiérache et alentours, 1730-1817 © Benoît Painchart, 2023

L'administration impériale accorde une certaine bienveillance au fait maçonnique, pour autant que les frères s'intéressent à d'autres sujets que la politique[54]. Interdites en 1786, les loges montoises renaissent après l'invasion française sous l'intitulée *La Concorde* en 1800. Le Hainaut connaît alors plusieurs fondations de loges. *L'Amitié* est fondée en 1804 à Landrecies sous l'impulsion de la loge *Saint-Louis des Amis Réunis*, à Calais[55]. *La Bienfaisance* est installée à Condé-sur-l'Escaut en 1805 par *la Parfaite Union* de Valenciennes[56].

---

[52] BnF, fichier Bossu, entrée de Bry.
[53] BnF, fichier Bossu, entrée Brucelle.
[54] J. Bournonville, *Les francs-maçons, des Lumières à l'Empire : un exemple de sociabilité à Lille, Valenciennes et Dunkerque, 1733-1815*, thèse de l'École nationale des Chartes, 1989.
[55] BnF, fichier Bossu, entrée Henry.
[56] BnF, FM ^{2} 217.

En 1805 la loge des *Amis des Mœurs* à Maubeuge est installée par celle de *la Concorde* de Mons[57] : le tableau de Maubeuge publié en 1808 apprend, par une note manuscrite, que la loge *L'Aménité* d'Avesnes-sur-Helpe n'était pas encore constituée au moment de son impression[58] . En élargissant la recherche, signalons enfin d'autres fondations qui résonnent parfois avec le milieu verrier : de 1808 à 1814 la loge Les *Vrais Philanthropes* maçonne dans le village de Boussu[59] ; de 1809 à 1814, la loge des *Amis de la Vertu*, à Charleroi, regroupe de nombreux industriels, notamment du verre tels Godefroi-Jean de Saint-Roch (° Paris, 1777) maître de verrerie à Lodelinsart, Dorlodot et autre Houtart : toutes deux disparaissent avec l'effondrement territorial de l'Empire[60]. À Laon, la loge des *Frères du Mont Laonnois* est fondée en 1813 et à Chauny, c'est au tour des *Vrais Enfants de la Lumière* en 1817 et dont Martin Koschiesky (° Poméranie 1791), inspecteur en chef de la Manufacture des Glaces, devient frère en 1825[61].



LOGES DE LA CORRESPONDANCE

CERTIFIÉ, par nous Officiers dignitaires.

Timbré et scellé par nous garde des sceaux.

Or.·. de Mons, *La Concorde*,
Or.·. de Douay, *La parfaite Union.*
Or.·. de Valenciennes, *Idem.*
Or.·. de Valenciennes, *Du Désert.*
Or.·. de Paris, *La réunion des étrangers.*
Or.·. du Quesnoy, *Le vrai desir.*
Or.·. de Lille, *Les amis réunis.*
Or.·. de Bruxelles, *Les amis Philan.·.*
Or.·. de Cambray, *Thémis.*
Or.·. de Landrecy, *l'Amitié*,
Or.·. d'avesnes, l'amenité

INDICATION DE L'ATT.·.
Sur le Quai, en activité le 1.er Lundi de chaque mois.

ADRESSE DE CORRESPONDANCE.
M. M. *Amis des Mœurs.* et comp., poste restante à Maubeuge.

la R.·. L.·. de l'amenité Or.·. d'avesnes n'étant pas constituée lors de l'impression du présent n'a pu y être designée
Par mandement de la R.·. L.·.

Fig. 6. Détail du tableau de 1808 listant les loges avec lesquelles celle de Maubeuge est en correspondance © vente Drouot, 20/11/2021.

À quelle loge appartenait Jean Baptiste Flament, l'un des maîtres de la verrerie de Rance : Landrecies, Maubeuge, Avesnes, Vervins ou une autre ? Si les informations sur les effectifs manquent, signalons que le

[57] BnF, Manuscrits, FM2 293 ; BnF, fichier Bossu, entrées Boucher et Félix. Cet Eugène Félix est entrepreneur de la manufacture d'armes de Maubeuge.
[58] Vente Drouot du 20/11/2021, lot 18. Sur cette loge, voir Charles Croix, « La loge maçonnique d'Avesnes (1807-1823) », Mémoires de la société archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, tome 18, 1947, p. 14-26. Cette loge ne remonte donc pas à 1775 comme l'affirme Catherine Thieuw, *De la « Bonne Bourgeoisie » d'Ancien Régime à la Grande Notabilité d'Empire : Itinéraires croisés et Ascension sociale des Frères Gossuin d'Avesnes (1758-1827)*, mémoire de maîtrise, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3 sous la direction de M. R. Grevet, juin 2001,p. 63-65.
[59] Maurice-A. Arnould, « Une loge maçonnique sous l'Empire : « Les Vrais Philanthropes » de Boussu (Hainaut), 1808-1814 », in *Valenciennes et les anciens Pays-Bas: mélanges offerts à Paul Lefrancq*, cercle archéologique et historique de Valenciennes, tome IX, 1976, p. 261-269.
[60] Jacques Declercq, *Les Amis de la Vertu. Une loge maçonnique à Charleroi sous le premier Empire (1809-1814)*, éditions Champs-Elysée-Dauville, 2020.
[61] BnF, fichier Bossu, entrée Koschiesky.

Tableau de Maubeuge cite laconiquement un certain « Flamand, demeurant Maubeuge » qui pourrait bien être le maître de verrerie de Rance. Mais on ne trouve aucune trace des nommés Gillet et Roucy précités. Sans autre détail, l'hypothèse de l'existence d'une loge locale sous l'Empire restant à identifier est réaliste quoiqu'inaboutie. En revanche, il n'existe aucune preuve que le laboureur Joseph Amiable, beau-frère de Flament, ait été initié : il signe toujours sans signe de reconnaissance distinctif. Au printemps 1806, Joseph Amiable vend une série d'héritages à Clairfontaine, qu'il avait acquis lors de la vente des biens nationaux de cette abbaye[62]. Ces actes permettent de comprendre que la tourmente révolutionnaire lui a donné l'occasion de capitaliser. On peut supposer que ses frères et beaux-frères avaient fait de même, ce qui leur permit de fonder la verrerie de Rance. Joseph destinait peut-être cet argent au fonctionnement de la verrerie, à moins qu'il ne soit destiné au rachat du billet de conscription tiré par son fils Louis Joseph (° 1787)[63]**.** Il oriente ses enfants vers le milieu de la judicature, par instruction, ou par mariage. On peut supposer que le jeune homme fut initié, tout comme son beau-frère Prudent Joseph Bourgeois, écrivain puis huissier.

Louis Joseph Amiable (°1787) devient clerc à Vervins (1807) puis receveur de l'enregistrement à « Braisier » (Manche, *sic*, Braffais ?) et finit sa carrière comme conservateur des hypothèques dans le Puy-de-Dôme. Au décès de sa première épouse et à son remariage, les témoins de l'acte portent des signatures maçonniques, notamment celle de Pierre Hyppolite Demales Delaire, oncle de la seconde épouse, militaire d'Empire qui fut reçu chevalier de la Légion d'honneur dès 1813. Leur fils Louis Amiable (1837-1897), immédiatement orphelin de mère, ne pouvait qu'être influencé par cet environnement familial. Il sera en quelque sorte le faîte de la lignée.

Fig. 7. Louis Amiable (1837-1897), paru in *Une Loge maçonnique d'avant 1789, la R[évérende] L[oge] Les Neuf Sœurs*, Paris, Félix Alcan, 1897, wikicommons.

Les recherches d'Yves Hivert-Messeca mettent en lumière Louis Amiable (1837-1897) comme l'une des grandes figures franc-maçonne du dernier tiers du XIXe siècle. Il se fait le défenseur du projet de la rénovation d'une franc-maçonnerie impliquée au cœur du combat politique et sociétal progressiste. Il rédige les nouveaux textes régissant la cérémonie d'initiation, acceptés en 1886. À cette époque, la majorité de la franc-maçonnerie franco-belge, devenue positiviste tendance Littré, libre-penseuse, matérialiste, anticléricale zélée et proche des radicaux s'affirmait face au courant ésotérique européen dont le symbolisme était vécu comme contraire à la raison raisonnante et à la démarche scientifique[64].

[62] AD 02, 313 E 528.
[63] Idem, acte du 11 juillet 1808.
[64] Yves Hivert-Messeca, « Amiable versus Wirth : la contestation du symbolisme au sein de la franc-maçonnerie française à la fin du XIXe siècle », in *Politica hermetica*, n°23, p. 49-72.

Le parcours de vie de Louis Amiable (1837-1897) illustre ses capacités. Il est étudiant à Paris dès 1854, principal lauréat de la Faculté de droit de Paris (concours de licence de 1859), docteur en droit (1861), avocat à la cour d'appel de Paris (1859-1864), et devient secrétaire de la Conférence des avocats (1860-1861). « *Ses qualités intellectuelles lui valurent de devenir membre correspondant de la Real Academia de Jurisprudencia y Legislacion, et de l'Académie de législation de Toulouse. Il fut également reçu au Grand-Orient de France (GODF) (en 1861 ?) où il devint maître à la loge parisienne Isis-Monthyon, le 12 septembre 1862. Ensuite, il gagna Constantinople, où il exerça ses fonctions d'avocat de 1864 à 1879. Il s'affilia le 27 septembre 1864, à la loge L'union d'Orient, constituée sous les auspices du GODF le 23 mars 1863. C'est dans sa maison que sera initié, en secret, par Cléanthi Scalieri, vénérable de la loge I Proodos (Le Progrès) (GODF), le prince Mourad. Amiable prendra également l'initiative de faire traduire les rituels maçonniques français en turc. Il sera de plus juge assesseur au tribunal de l'ambassade de France auprès de la Sublime Porte, conseiller légiste auprès du ministère ottoman des affaires étrangères, et attaché à la commission européenne de la Roumélie orientale. Parallèlement, il fait le correspondant en Turquie de divers journaux français dont* Le Progrès de Lyon *(1864-1866) et le quotidien gambettiste* La République Française *(1872-77). De retour en France en 1881, il reprit sa robe mais semble ne pas avoir beaucoup plaidé. En revanche, il se consacra au journalisme en devenant rédacteur en chef de* La Justice, *le journal fondé en janvier 1880 par Georges Clémenceau et Camille Pelletan. En novembre 1888, nommé par le gouvernement Charles Floquet et jusqu'en avril 1891, il sera maire du Ve arrondissement de Paris, mais n'entretint point de bons rapports avec le préfet de la Seine (1883-1896) Eugène-René Poubelle. Chevalier de la Légion d'honneur, Amiable sera enfin promu, par Louis Ricard, ministre de la Justice, conseiller à la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Il fut également l'auteur de divers articles, brochures, et livres polémiques, juridiques et historiques. Entre temps, il était devenu un « apparatchik » du GODF. Trois fois trois ans, conseiller de l'ordre (1884-7, 1889-92, 1893-6), il en sera secrétaire (octobre 1885-septembre 1887). En 1885, Amiable présidera la première des « fraternelles » contemporaines dite Cercle de la fédération fraternelle, aux objectifs ouvertement politiques, assisté des députés Adrien Achard (Gironde), Charles Beauquier (Doubs), Eugène Courmeaux (Marne), Charles Floquet (Seine), et Georges Laguerre (Vaucluse)* »[65].

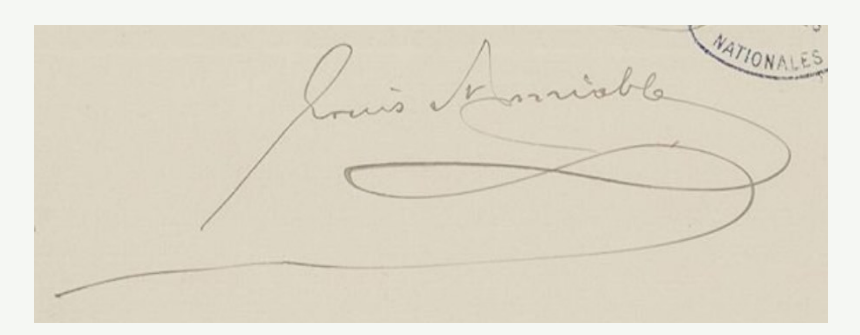


Fig. 8. Signature de Louis Amiable (Légion d'honneur, 1891), AN, LH/30/5.

Voici une bibliographie non exhaustive de Louis Amiable :
- *Des actions relatives à la filiation en droit romain et en droit français. 31 juillet 1861*. Thèse pour le doctorat par Louis Amiable; Faculté de droit de Paris, in-8, 1861.
- *La Séparation de l' État et des Églises*. — Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1882.
- *La Constitution nouvelle du Grand Orient de France, discours de clôture prononcé au couvent de 1884*. — Paris, secrétariat général du Grand Orient, 1884.

[65] Yves Hivert-Messeca, *L'Europe sous l'Acacia. Histoire des franc-maçonneries européennes du XVIIIe siècle à nos jours*. 3 tomes. Ed. Dervy, 2012, 2014, 2016, ici, extrait du tome 2. Beaucoup de ces informations sont par ailleurs mentionnées dans la Base Léonore, LH/30/5.

- *L'Internationale noire et la Franc-Maçonnerie, conférence extraite de la Chaîne d'Union*. — Paris, A. Davy successeur de A. Parent, 1884.
- *L'Egypte ancienne et la Franc-Maçonnerie*, discours historique. — Paris, Secrétariat général du Grand Orient, 1887.
- *Le franc-maçon Jérôme Lalande*. — Paris, Charavay frères, 1889.
- *La Franc-Maçonnerie française au dix-huitième siècle*, discours prononcé le 16 juillet 1889 en séance du congrès maçonnique international. — Paris, secrétariat général du Grand Orient, 1889.
- *La Mission de la Franc-Maçonnerie*, discours de clôture prononcé au couvent de 1893. — Paris, Secrétariat général du Grand Orient 1893.
- *L'Église et l'esclavage*, lettre à Mgr Fava. — Lyon, imprimerie Léon Delaroche et Cie, 1894.
- *La Franc-Maçonnerie et la Magistrature en France à la veille de la Révolution*. — Aix, imprimerie Remondet -Aubiu, 1894.
- *Discours commémoratif en l'honneur de vingt FF… éminents décédés*, lu au couvent de 1894. — Paris, secrétariat général du Grand Orient. 1894.
- *Un poème révolutionnaire en 1789. Les Mois de Roucher* (extrait de *la Revue la Révolution Française*). — Paris, imprimerie de la Cour d'Appel (L. Maretheux), 1895.
- *Les Origines Maçonniques du Musée de Paris et du Lycée*. (Revue la Révolution Française, *ut supra*.)
- *De la situation maçonnique à Constantinople, en Grèce et en Italie*. — Aix, imprimerie Ramondet-Aubin, 1895.

Une querelle de famille à l'origine du blocus des verreries de la Seine.

Les historiens ont déjà évoqué, pour le XIXe siècle notamment, le pouvoir dont disposaient les chefs de place en verrerie, soient les souffleurs faisant office de chefs d'équipe, au sein de l'établissement industriel : ils outrepassaient parfois l'autorité du contremaître, voire du maître de verrerie lui-même.

En 1888, alors que se prépare dans les verreries l'exposition universelle de Paris, un grave conflit social survient, originellement dans la verrerie Vidie de Pantin, et qui se répand comme une traînée de poudre dans les verreries de Seine et de Seine-et-Oise. À l'origine, il s'agit d'une querelle de famille entre trois Amiable. Louis Amiable, "*ouvrier de grande place"* et son frère Joseph, "ouvrier de deuxième grande place" font embaucher « un cousin, Jules Amiable, qui mène une usine en Belgique » comme « commis de fabrication », l'équivalent d'un contremaître. Probablement comptent-ils exercer une certaine influence sur la recrue. Ce ne fut pas le cas, au contraire. Bientôt trois cents ouvriers verriers travaillant pour Vidie à Pantin demandent le renvoi du nouveau contremaître pour cause de vexations : sa nationalité « belge » joue également en sa défaveur. Les frères Vidie refusent de congédier le contremaître ce qui provoque la grève de Pantin début avril 1888 et l'arrêt des deux fours. La première chambre syndicale de la région parisienne, fondée en 1884 à Aubervilliers, appuie la demande des verriers. En réaction, les maîtres de verreries de la région se proposent de passer au *block-out* de toutes les verreries de la Seine, pour mettre à genoux la protestation. La presse relate l'événement qui met des centaines de familles sans travail, voire sur le carreau[66]. L'affaire remonte jusqu'au ministre de l'Intérieur Floquet, qui n'intervient cependant pas. Au final, la coalition des maîtres de verreries se disloque assez vite et beaucoup de verreries et cristalleries reprennent le travail ou n'ont tout simplement pas cessé de travailler : il faut croire que le capital ne s'encombre pas volontiers de questions de principe.

[66] Notamment *Le Temps*, 16/05/1888 ; *La Justice*, 08/08/1888 ; 28/01/1889.

À ce jour, ce Jules Amiable n'est pas identifié avec certitude. Le seul cousin potentiel est Ulysse Jules dit Jules (°1865), verrier de Chênée, orphelin évoluant sous les auspices de son grand-oncle, le maître de verrerie liégeois Alexandre Amiable, et dont on peut présumer qu'il a assuré son éducation ; il est en réalité un petit-cousin des deux frères et a pu être absent de Belgique vers 1887-1889. Mais il est possible également que la description de Jules soit inexacte et qu'au lieu de « cousin », il faut comprendre « parent ». Il pourrait s'agir de Toussaint Jules Victor, dit Jules, attesté à Aubervilliers dès les années 1890, en réalité le demi-frère de Louis et Joseph. Enfant naturel né en 1846, il est légitimé lors du mariage en 1849 de sa mère Marie Marguerite Halen avec Charles Victor Alexis Amiable. Il est notoire dans la famille que son père adoptif n'est pas le réel géniteur, puisqu'au décès de Jules en 1899 à Aubervilliers, son propre frère Joseph Amiable déclare n'avoir aucune information sur le père du défunt. En revanche, en 1888 ce Jules était déjà présent dans les verreries françaises, comme simple verrier. Ainsi conviendrait-il de privilégier la première hypothèse.

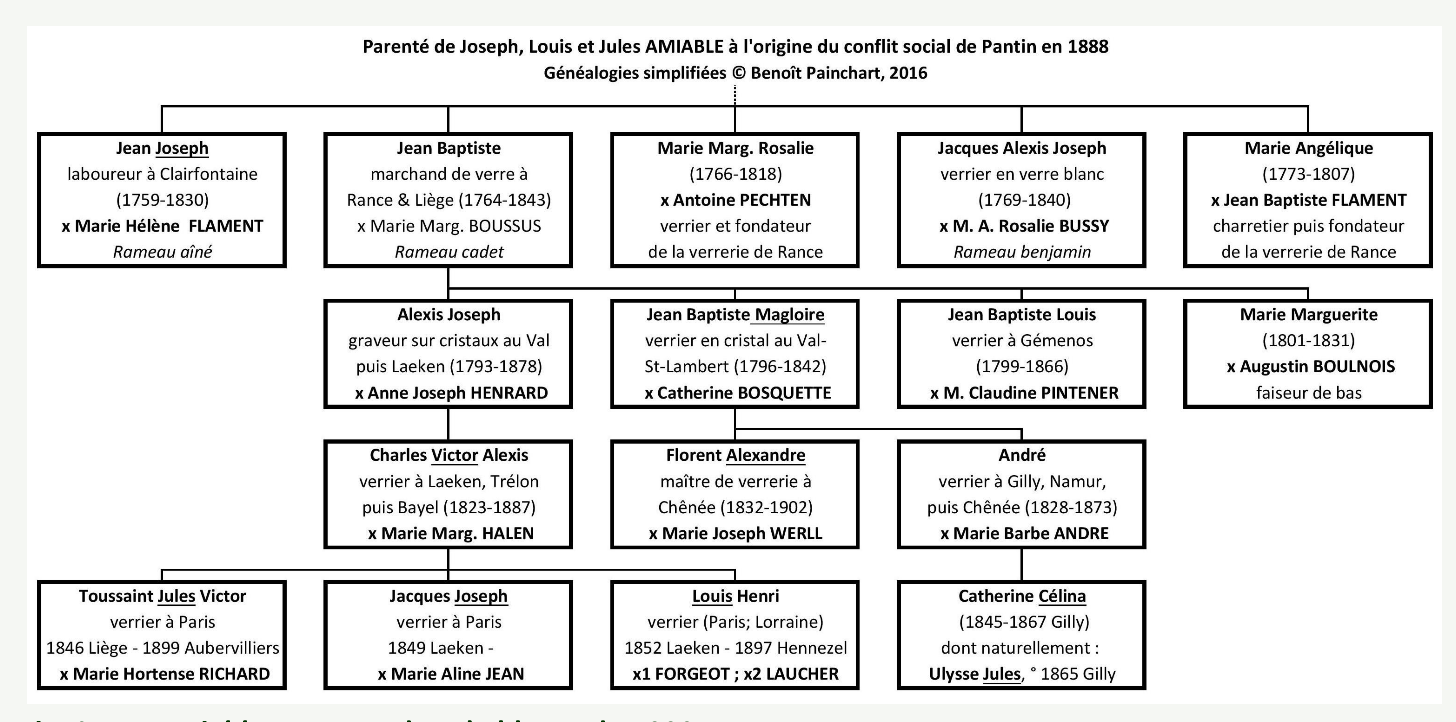


Fig. 9. Les Amiable en cause dans le blocus de 1888.

Au-delà d'un grand discours, l'enquête d'un journaliste du *Figaro* brosse un portrait coloré de ce conflit naissant, et nous lui laissons la parole :

Le Figaro, 07/05/1888
LA GRÈVE DES VERRIERS

Nous avons dit que, par suite d'une entente des maîtres verriers, toutes les usines de Seine et de Seine-et-Oise allaient être fermées.
C'est maintenant un fait accompli.
Nous avons fait hier une tournée dans les différentes verreries, et voici le résultat de notre enquête.
Nous débutons par Pantin, que nous trouvons en pleine fête patronale, et nous nous rendons :

Chez MM. Vidie frères

Verrerie des Quatre-Chemins, 56, route de Flandre, à Pantin.
C'est l'une des plus importantes - elle occupait 300 ouvriers. C'est là qu'a commencé la querelle.
Nous entrons. L'usine est pour ainsi dire déserte. Les fourneaux, qui d'ordinaire flambent jour et nuit, sont éteints.
Nous demandons à M. Vidie comment a commencé la grève.
- D'une façon bien futile, nous répond-il. Une querelle de famille.
- Comment ?
- Nous avions à la tête de notre personnel deux hommes, d'origine belge, mais habitant la France depuis longtemps, Louis et Joseph Amiable. Le premier était *ouvrier de grande place*, c'est-à-dire chef d'équipe, s'occupant de diriger les travaux et chargé de donner « le coup de fion » aux pièces délicates et artistiques. L'autre, ouvrier de deuxième grande place, était un peu au-dessous. Tous deux très capables, paraissant très dévoués et m'inspirant la plus grande confiance.
Un jour, Louis Amiable me dit : « Vous n'êtes pas toujours là. Vous devriez prendre un chef de fabrication qui serait un second vous-même. J'ai un cousin, Jules Amiable, qui mène une usine en Belgique. Je vous en réponds. Vous feriez une bonne affaire en le prenant. »
Telle était ma confiance en Louis que, sur sa seule recommandation, je fis venir son cousin... Il y a quinze mois de cela.
Or, voilà qu'au commencement de cette année, Louis et Joseph se sont brouillés avec leur cousin Jules. Ils croyaient sans doute être les maîtres avec lui. Il n'en fut pas ainsi. De là la colère.
Sous leur influence, les ouvriers en arrivèrent bientôt à se plaindre tous du chef de fabrication et, un beau jour, le 26 mars, ils vinrent me déclarer qu'il fallait le renvoyer, sans quoi ils partiraient tous.
Je leur demandai quels étaient leurs griefs contre lui. Leur réponse fut typique :
« Il prend trop vos intérêts ! »
« Dans ce cas, répondis-je, je ne peux en bonne conscience que le féliciter au lieu de le renvoyer. »
Le lendemain les ouvriers ne venaient pas à l'heure habituelle. La grève était commencée.

- Et, demandons-nous, il n'a été aucunement question de salaire ?
- Nullement. Les ouvriers se contentent de ce qu'ils gagnent. C'est du reste très rémunérateur.
- La grève n'a-t-elle pas été arrêtée un instant ? Un de nos confrères a raconté que les ouvriers étaient rentrés, sur votre promesse que Jules Amiable serait désormais plus convenable envers eux ; mais que dès les premiers jours il les avait raillés et que vous-même vous les aviez traités de « poules mouillées ».
- Il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire. Et la meilleure preuve que je vous en puisse donner, c'est que *les ouvriers n'ont jamais repris le travail*.
- Cependant ?
- Voici ce qui est arrivé. Le 23 avril, un certain nombre de verriers demandèrent à rentrer. Louis et Joseph Amiable en faisaient partie. Entre Jules et ses cousins, mon choix n'était pas difficile. Plusieurs ouvriers, entre temps, m'avaient dit eux-mêmes que Louis et Joseph les avaient « mis dedans » et qu'ils regrettaient de les avoir suivis dans une querelle toute personnelle. Je refusai donc les deux chefs de place, mais je déclarai aux autres que j'étais prêt à les recevoir.
Mes fours étaient éteints. J'en fis allumer un.
Il est bon que vous sachiez que, lorsqu'on allume un feu, il faut douze, quinze jours, quelquefois davantage, pour le mettre au point, c'est-à-dire pour pouvoir y commencer la fusion. Les ouvriers ne pouvaient donc venir travailler avant les premiers jours de mai. Ils étaient embauchés à nouveau, mais ni moi ni mon employé ne les voyons.
Quand ils se présentèrent, huit jours après, ce fut pour nous dire qu'ils regrettaient beaucoup, mais *que la*

chambre syndicale leur défendait de cesser la grève !
Il nous fallut éteindre de nouveau le four. C'était quelques centaines de francs perdus en charbon inutilement brûlé.

- C'est alors que vous avez provoqué la fermeture générale ?
- Non. Mais nous avons su qu'en engageant nos ouvriers à ne pas reprendre le travail, on leur promettait de les soutenir. Le Syndicat avait visité les autres usines et obtenu de chaque ouvrier l'abandon d'un jour de salaire pour continuer la grève. Nous avons su aussi que plusieurs réunions avaient eu lieu et que les meneurs avaient, sans succès, il est vrai, demandé « la grève générale ». Ne pouvant l'obtenir, ils avaient déclaré « qu'une fois que nous aurions mis les pouces » on passerait à une autre fabrique.

Dans ces conditions, nous nous sommes réunis, nous aussi, entre patrons, et nous avons cherché les moyens de nous défendre contre ce pouvoir toujours grandissant qui cherche à nous anéantir, ne voyant pas qu'il tuera l'industrie française au profit de l'étranger. Puisque la grève ne se soutient que par l'argent que fournissent les ouvriers des autres usines, nous avons décidé que toutes les usines se fermeraient, si les ouvriers ne prenaient pas l'engagement de ne plus subventionner les grévistes.
Remarquez, nous dit en terminant M. Vidie, qu'on nous reproche de vouloir maintenir un *étranger*. Or, ce sont ses propres cousins, étrangers comme lui, qui ont monté la coalition.

À la Cristallerie de Pantin

De la verrerie Vidie, nous allons à la cristallerie de Pantin, maison Monet et Humpf, 84, rue de Paris.
Là les travaux ne sont pas interrompus. Bien qu'ayant adhéré à l'union des maîtres verriers, MM. Monot et Humpf ont demandé un délai. C'est une tradition de la maison que jamais un ouvrier n'est renvoyé sans qu'on lui accorde quinze jours. Ce n'est donc que le lundi 21, que, si l'entente n'est pas faite, les fours seront éteints.
Fait à noter, le président de la chambre syndicale, le citoyen Aristide Walter, qui a pris la direction de la grève et défend aux autres de rentrer à l'atelier, n'a pas cessé son travail et continue à toucher ses salaires à la cristallerie Monot.

Verrerie d'Aubervilliers

À Aubervilliers, la *Parisienne*, dirigée par MM. Lissaute, Cosson et Mellerio frères, rue de la République, occupait 320 ouvriers. Les fours ne sont pas éteints. Ils sont *bloqués*, c'est-à-dire à la température la plus basse possible. On a fait la paye dans la matinée. Les ouvriers ont défilé devant les guichets sans faire aucune observation.
On nous montre l'un d'eux. Nous essayons d'engager la conversation :
- Vous voilà donc sans travail ?
- Il le faut bien.
- Mais vous pourriez éviter cela en vous engageant à ne pas soutenir les autres...
- Ah!
L'homme hausse les épaules et s'en va d'un air de mauvaise humeur. Inutile d'insister.

L'Usine Boire

L'usine Boire aîné, aux Lilas, n'est pas fermée. Pour des raisons personnelles - que nous croyons inutile de faire connaître - on n'éteindra les fours que mardi.

L'Usine Guilbert-Martin

L'usine Guilbert, rue Genin, à Saint-Denis - soixante ouvriers - a la spécialité des tubes pour physique, chimie, électriciens, niveaux d'eau, manomètres, etc.
La fermeture a eu lieu sans incident.

La Verrerie de la Plaine

Maison Legras et Cie, 85, avenue de la Plaine-Saint-Denis.
Une des plus importantes cristalleries de la contrée. C'est la maison Legras qui fabrique ces chefs-d'œuvre multicolores qui font l'ornement des vitrines de notre voisin d'en face, le grand Dépôt de la rue Drouot.
- Nous sommes arrivés à faire concurrence à Baccarat, nous dit-il, non seulement pour la France, mais même pour l'Allemagne. Nous expédions nos produits jusqu'en Bohême où ils luttent avec ceux du pays !...
Nous demandons à M. Legras ce qu'il pense de la grève.
- J'espère qu'elle ne durera pas, nous dit-il. Ce serait bien malheureux pour les ouvriers et pour nous. Voyez mes fourneaux. Tant que la grève durera, ils brûleront 500 francs de charbon par jour en pure perte. Mais que faire ? Si nous cédions, nous serions perdus tout à fait.
On craignait des troubles pour la cessation du travail. Personne n'a rien dit.
Ce matin, il y a bien eu quelques gamins qui ont péroré dans le voisinage. Mais ce ne sont pas des ouvriers sérieux. Tous mes travailleurs que j'occupe depuis des années ont conservé le calme le plus absolu. Ils ont comme moi la persuasion que tout s'arrangera pour le mieux.
- Qu'est-ce que c'est, lui demandons-nous, que cette circulaire que vous auriez adressée aux verriers de toute la France?
- La réponse à la circulaire des ouvriers grévistes. La connaissez-vous ? Non. Tenez. Lisez :
Il nous tend un papier.

Citoyens,
À la date du 23 mars, un garde-chiourme de notre bagne patronal nous force à la grève par ses procédés brutaux et son insolence vis-à-vis des ouvriers. Cet individu de nationalité étrangère se flatte de traiter les ouvriers français comme des forçats et de les réduire par la famine.
Aux insolences et aux provocations de ce chien de garde du capitalisme exploiteur, nous avons unanimement répondu en sommant le patron d'avoir à nettoyer l'usine de ce vautour exotique. Mais, comme nous nous y attendions, le patron a pris la défense de son valet et de là notre grève.
C'est donc la lutte du travail contre le capital, la résistance des ouvriers contre les exploiteurs.
Nous sommes résolus à résister aussi longtemps qu'il ne sera pas fait droit à nos justes revendications, et, dussions-nous ne manger que du pain et boire de l'eau, nous résisterons quand même.
Aussi, faisons-nous appel à la solidarité de tous les travailleurs qui souffrent des mêmes maux que nous ; nous faisons aussi appel à la solidarité socialiste, qui voudra que nous triomphions de nos écumeurs de salaire.
Comptant sur la solidarité de tous les frères de travail, nous les saluons au cri de : « Vive la solidarité ouvrière ! »

- Nous, reprend M. Legras, nous avons simplement mis nos collègues au courant de la situation, en exprimant l'espoir qu'aucun d'eux ne profitera de la situation pour s'emparer de notre clientèle. C'est tout ce que nous leur demandons.

Usine Sauvageot et Cie

Rue Ardouin, à Saint-Ouen.
Verrerie très importante et dans laquelle, encore avant-hier, étaient occupés trois cent cinquante ouvriers.
Comme les autres maîtres verriers du département de la Seine, MM. Sauvageot ont fermé leur usine et bloqué trois de leurs fours sur quatre, en attendant qu'il plaise à leurs ouvriers, tous Français - il n'y a pas parmi eux trois étrangers - de reprendre leurs travaux sans condition.
Convoqués, hier matin, à huit heures, à l'usine, pour recevoir leur salaire, les ouvriers se sont montrés exacts au rendez-vous et sont partis sans un cri, sans une plainte, la plupart mornes et désolés, mais faisant néanmoins bonne contenance, surveillés par quelques meneurs qui les dénonceraient à la chambre syndicale.
- Oh ! Cette chambre syndicale, nous disent MM. Sauvageot, au moment où nous prenons congé d'eux, c'est elle qui fait tout le mal. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que cette grève entraîne la ruine des tailleurs sur verres et sur cristaux, de vrais travailleurs, ceux-là, qui n'appartiennent à aucune coterie et ne demandent qu'à gagner honnêtement leur vie et celle de leurs familles.

Usine du Pont de Clichy

L'usine Rocher, dite du Pont de Clichy, rue des Réservoirs 34, occupe cent douze ouvriers. Elle fabrique les siphons, les abat-jour, les globes pour le gaz, etc.
M. Rocher étant absent, nous sommes forcé de nous contenter de l'assurance que nous donne un de ses employés, que, tout en s'associant de cœur à la manifestation de ses collègues, M. Rocher ne croit pas devoir, pour des raisons toutes personnelles, éteindre ses fourneaux.
Chez lui, le travail continuera comme par le passé, jusqu'à nouvel ordre du moins.

L'Usine Appert, frères

Cette usine, 34, rue des Chasses, à Clichy, qui comprend deux fours dont un seul est bloqué depuis hier, est occupée par cent trente ouvriers.
Sur ce nombre, quatorze seulement, faisant partie de la chambre syndicale des ouvriers verriers, ont été remerciés, samedi soir, à six heures.
M. Appert conserve donc les ouvriers, au nombre de cent vingt-six, dont la spécialité consiste à fabriquer des verres de vitres, des tubes, etc.
M. Appert, l'aîné, n'est pas un patron ordinaire. Officier de la Légion d'honneur, chimiste distingué, il travaille sans relâche, et c'est à lui qu'on doit, dans certaines églises, les importantes restaurations de vitraux des XVe, XVIe et XVIIe siècles.
- Aimé et estimé de tout son personnel, M. Appert, nous disait un des ouvriers de son usine, n'a jamais été préoccupé que du soin d'améliorer la situation de ceux qu'il emploie. Aussi sommes-nous décidés, en ce qui nous concerne, à résister, même par la force, aux menaces et aux violences du dehors, d'où qu'elles puissent venir.

Les cristalleries de Sèvres et de Clichy réunies

Cette usine, que dirigent au Bas-Meudon MM. Landier et Oudaille, comprend trois cents ouvriers parmi lesquels cent tailleurs de cristaux, cinquante verriers (la plupart des jeunes gens), douze graveurs sur verre et cristal ; le reste se compose de chauffeurs, d'hommes de peine, de femmes et d'employés.
M. Landier nous déclare que, sur les cinquante ouvriers verriers, quarante seulement ont dû quitter l'usine avant-hier au soir, après avoir été prévenus que le lendemain matin, à neuf heures, ils n'auraient qu'à passer

à la caisse pour toucher ce qui leur était dû.
- Croiriez-vous, nous disait M. Landier, qu'ils n'osaient pas entrer et que j'ai été forcé d'aller les chercher dans la rue. « Entrez donc, leur ai-je dit, vous savez bien qu'on vous attend pour vous payer. » Quelques-uns seulement sont entrés ; les autres sont partis en me disant : « Ah! bah! nous n'avons pas peur de perdre notre argent, il est en de bonnes mains. »
- Mais n'y avait-il pas chez vous un ouvrier vous devant une grande reconnaissance et qui aurait été un promoteur ardent de la grève?
- Oui, et c'est là mon plus grand chagrin. Un garçon, jeune encore, marié, que j'ai presque élevé et dont j'ai fait un artiste, gagnant près de cinq mille francs par an; je lui plaçais, sur sa demande, plus de deux mille francs par an. C'était un homme sobre et rangé. Malheureusement, l'ambition l'a mordu au cœur. Il a voulu être quelque chose et il s'est laissé gagner par la chambre syndicale qui l'a nommé syndic à Sèvres.
Il y a trois jours, il clabaudait contre moi, même dans l'atelier, où il faisait exprès de lire et de commenter les journaux intransigeants, et cependant samedi soir, alors que je le vis pour la dernière fois, seul à seul, en dehors de ses camarades, il me priait encore de lui placer cinq cents francs, et me faisait des protestations d'amitié. Du reste, il a quitté le pays dans la nuit de samedi à dimanche pour aller je ne sais où, à la grande colère de ses compagnons de grève qui lui reprochent aujourd'hui sa désertion après les avoir excités contre leurs patrons.

Et maintenant, combien de temps va continuer la lutte ? On nous dit que la chambre syndicale compte beaucoup sur l'appel qu'elle a fait aux verriers de toute la France. D'autre part, on nous annonce que, les verriers de Lyon ayant offert de subventionner la grève « à la condition de la diriger », un refus formel leur a été opposé.

Faisons, en terminant, justice de deux bruits qui circulaient hier.
On a dit que les maîtres verriers avaient stipulé un fort dédit en cas de manque à l'engagement pris. C'est faux. Il n'y a qu'une parole donnée. La preuve en est dans la défection de M. Rocher, de Clichy.
On a dit aussi que M. Lozé, préfet de police, avait été pris comme arbitre. Le syndicat patronal lui a simplement demandé de prendre les mesures nécessaires pour que l'ordre ne soit pas troublé, mais sans que rien dans ces mesures fût de nature à froisser qui que ce soit.
La situation est assez grave. Il est inutile de jeter de l'huile sur le feu.
Georges Grison.

Conclusion

Originaires de Thiérache, seules deux des quatre branches Amiable dépassent le XVIIIe siècle. Elles sont naturellement attirées lors de la Révolution dans les nouveaux territoires commerciaux conquis, qui deviendra la Belgique en 1830. La quatrième branche s'y fixe définitivement dans le milieu du professorat après avoir commercé des verreries et des faïences pendant deux générations. La troisième branche fait partie des familles dites « agrégées » à l'art du verre par mariage d'une fratrie : la demande en main d'œuvre est dopée par l'essor du secteur et les projets capitalistiques rendus possibles par l'abrogation des privilèges de l'ancien régime (1791).

De nombreux rameaux de ces familles devenues belges *de facto* reviennent en France au milieu du XIXe siècle, principalement via Trélon (Nord) et Bayel (Aube) et dans la région parisienne. Considérés comme « étrangers », beaucoup connaissent le cheminement de la naturalisation et serviront néanmoins sous les drapeaux français pendant la première guerre mondiale. Actuellement, en France, les Amiable habitent principalement en région parisienne, en Gironde et dans l'Aisne. En Belgique, ils sont représentés dans la

province de Namur.

En définitive, il convient de souligner la persistance de cette famille dans le milieu verrier puisqu'elle pratiquât l'art du verre pendant plus de cent cinquante ans. Ses membres ne se dédient pas à la fabrication de verre à vitre ou de bouteilles, mais se retrouvent bien souvent employés dans des verreries ou cristalleries artistiques, sans qu'il soit toujours possible de déterminer clairement s'ils sont des verriers-souffleurs ou des verriers travaillant à froid (taille, gravure). Parmi les derniers représentants identifiés figure Paul Alexandre Amiable (1889-1963), né à la cristallerie de Bayel, encore actif à la verrerie du Nouvion-en-Thiérache en 1951, peut-être sans savoir qu'il travaillait sur la terre de ses ancêtres[67]. Citons également Georges Louis Amiable (1886-1965), né à Aubervilliers, ayant travaillé à la verrerie voisine d'Anor (Nord) qui termine sa carrière comme chef de fabrication à Noisy-le-Sec (verrerie de Marius-Ernest Sabino ?) puis en tant que directeur de verrerie. Mais s'il fallait ne retenir qu'un seul verrier, ce serait certainement Alexandre Amiable (1832-1902), le fondateur aussi opiniâtre qu'imaginatif de la verrerie de Chênée (Belgique). Rares sont les hommages qui lui ont été rendus. Nous espérons que notre ébauche suscitera l'intérêt des chercheurs sur cette figure importante du verre artistique.

Généalogie

Nn AMIABLE, père de
1/ Jacques, ° ca 1617, qui suit sous I.
2/ Elisabeth, x Estienne PREVOST, dont
- 2.1/ Quentin PREVOST, b. 19/08/1647 Mondrepuis.
- 2.2/ Marie PRUVOST, b. 21/12/1648 Mondrepuis.

3/ Jean, ° ca 1619, x2 en 1669 (date précise non indiquée) à Mondrepuis Antoinette HAZART, âgée 60 ans de la paroisse de Clairfontaine.
Dont de premières noces
- 3.1/ Jeanne, ° ca 1647, demeurant Hirson, x 04/02/1667 Mondrepuis Jacques MUSMEAUX. Dont postérité.
- 3.2/ Antoine, accompagné de son père Jean à son premier mariage, ca ° 1658 ; x1 30/04/1680 Mondrepuis Louise LEROY, ° ca 1658, y † 26/07/1707, fille de Jean ; x2 08/11/1707 Neuve-Maison Elisabeth TISSERAND, veuve, ° ca 1665 (témoins Antoine AMIABLE, père et Jean-Baptiste AMIABLE, cousin de l'époux).
  Dont de premières noces :
  - 3.2.1/ Pierre, b. 20/03/1686 Mondrepuis, x 22/11/1707 Neuve-Maison Marie LEJEUNE, y b. 01/04/1681, fille de Nicolas et de Jeanne FANIEL.
  - 3.2.2/ Jean Baptiste, b. 30/10/1689 Mondrepuis (parrain Jean Baptiste AMIABLE).
  - 3.2.3/ Nicolas, b. 30/03/1692 Mondrepuis.
  - 3.2.4/ Marie Louise, b. 07/10/1697 Mondrepuis, † 25/01/1770 Guise, x Pierre Nicolas BRAILLON.
  - 3.2.5/ Jean Antoine, b. 01/10/1708 Mondrepuis, y † 07/04/1709.

Note : Nous n'avons plus trouvé trace de la descendance de Jean AMIABLE par la suite.

[67] *Le Nouvion d'hier*, bulletin du groupe d'histoire locale du Nouvion-en-Thiérache, n°2, automne 2006, p. 40.

I – Jacques AMIABLE, maître d'école à Mondrepuis[68], épisodiquement aussi à Gergny (1675-1679), ° ca 1617, † 10/04/1689 Mondrepuis x Marie DENAULT, dont :
1/ Françoise, b. 01/09/1648 Mondrepuis.
2/ Jean Antoine, b. 10/02/1659 Mondrepuis.
3/ Jeanne, ° ca 1657 Mondrepuis (lacune), y † 23/02/1681, x 28/10/1676 Gergny Jacques MESUREUR, manouvrier, ° ca 1639. Dont
 3.1/ Jean Baptiste MESUREUR, b. 15/02/1676 Gergny.
 3.2/ Claudine MESUREUR, b. 30/04/1678 Mondrepuis.
 3.3/ Jacques MESUREUR, b. 19/03/1679 Gergny, y † 20/09/1679.
4/ Jean Baptiste, ° ca 1665, qui suit.
5/ Nicolas, b. 13/11/1668 Mondrepuis.

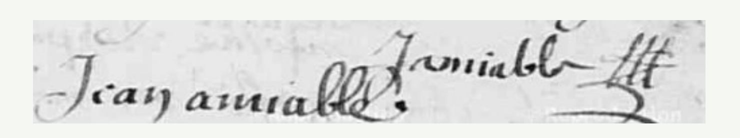


Fig. 10. Signatures de Jacques AMIABLE et son fils Jean, à Mondrepuis le 23/02/1681.

II – Jean Baptiste AMIABLE, ° ca 1665, † 12/04/1727 Mondrepuis, y x 03/07/1691 Marie ROBINET, ° ca 1670, y † 10/08/1727, fille de Jean et de Claudine CHOLET. Dont :
1/ Jean Baptiste, b. 30/05/1692 Mondrepuis, qui suit sous **première branche**.
2/ Charles Louis, b. 18/06/1697 (le père nommé LAMONTAGNE), qui suivra sous **deuxième branche**.
3/ Claudine Angélique, b. 30/08/1700 Mondrepuis (le père nommé LAMONTAIGNE), y † 17/03/1770, y x 03/06/1738 Jean ROUSSEAU, porteur de verre, veuf de Jeanne BAUDET, b. 29/06/1691 Mondrepuis, y † 20/07/1770, fils de Jean et de Madeleine BERSET. Dont postérité.
4/ Marie Anne, b. 17/01/1703 Mondrepuis.
5/ Étienne Joseph, b. 04/04/1705 Mondrepuis, qui suivra sous **troisième branche**.
6/ Marie Joseph, b. 03/08/1708 Mondrepuis, y † 14/01/1711.
7/ François, b. 21/04/1712 Mondrepuis, qui suivra sous **quatrième branche**.
8/ Marie Marguerite, b. 20/01/1716 Mondrepuis, y † 19/02/1716.

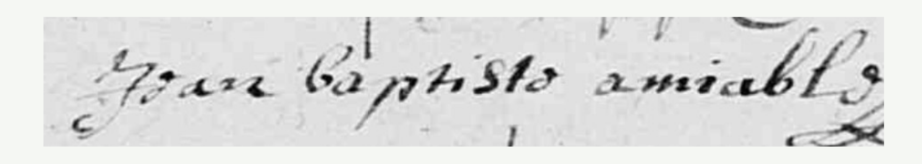


Fig. 11. Signature de Jean Baptiste AMIABLE à Neuve-Maison le 22/11/1707.

Première branche (éteinte)

III – Jean Baptiste AMIABLE, filatier (1738), b. 30/05/1692 Mondrepuis, † > 1738, y x 15/11/1718 Claudine ROUSSEAU, b. 04/08/1686 Mondrepuis, y † 22/11/1765, fille de Jean et de Madeleine BERSET. Dont

[68] On peut supposer qu'il trouva refuge dans d'autres lieux pendant les hostilités de la guerre de Trente Ans, et revint au village dès la paix revenue.

1/ Marie Thérèse, b. 29/12/1718 Mondrepuis, y † 16/02/1724.
2/ Marie Élisabeth, b. ca1722, 14/09/1723 Mondrepuis.
3/ Marie Thérèse, b. 20/07/1724, Mondrepuis, y † 31/03/1797, y x 07/01/1743 Jean Joseph DRUBIGNY, fils de Jean et d'Antoinette de la PORTE. Dont postérité.
4/ François, b. 07/05/1726 Mondrepuis, y † 25/02/1728.
5/ Jeanne, b. 14/07/1724 Mondrepuis y † 14/08/1802, x Pierre FIERRET

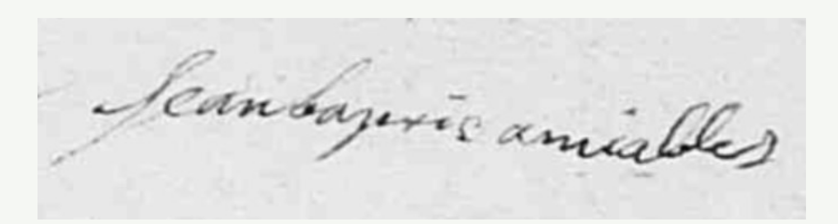


Fig. 12. Signature de Jean Baptiste AMIABLE à Mondrepuis le 23/07/1731.

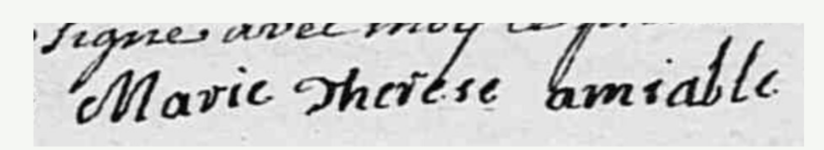


Fig. 13. Signature de Marie Thérèse Amiable à Mondrepuis le 07/08/1740.

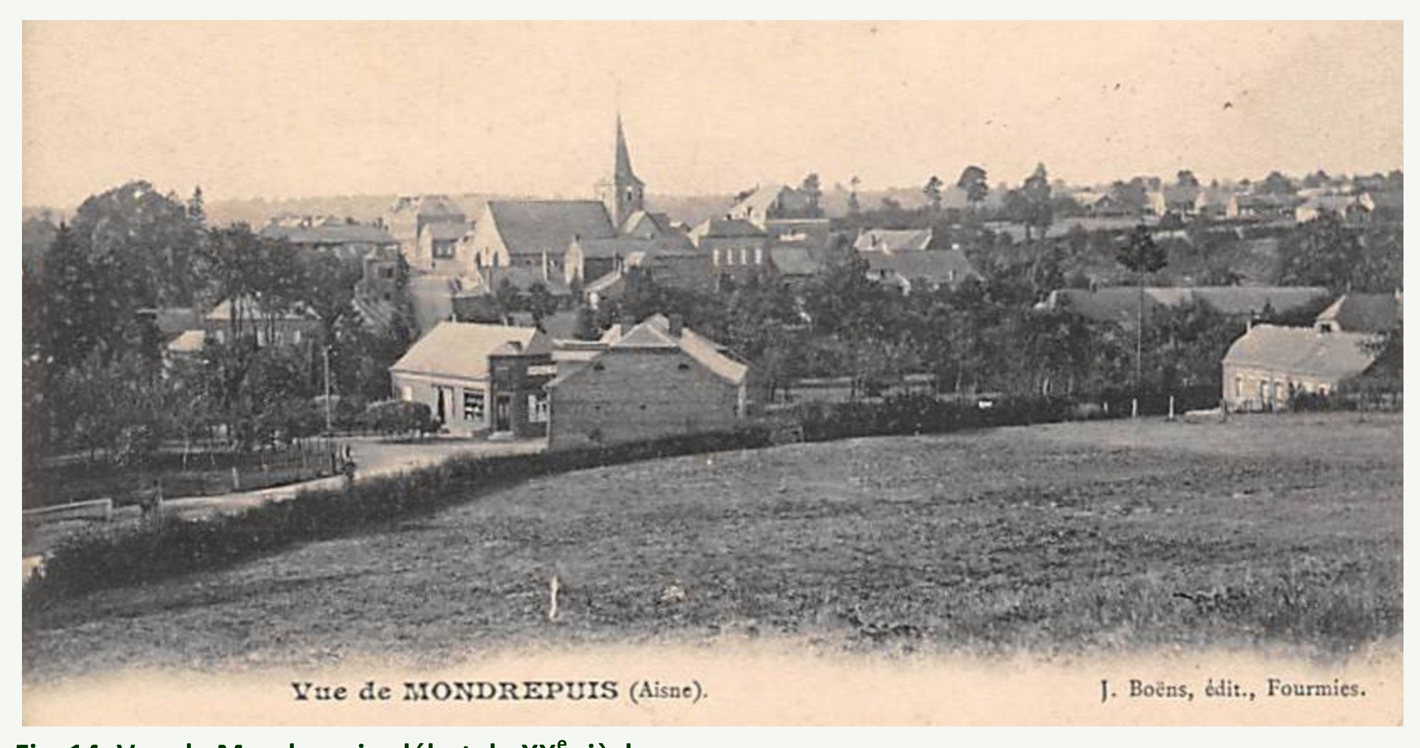


Fig. 14. Vue de Mondrepuis, début du XXe siècle.

Deuxième branche (éteinte)

III – Charles Louis AMIABLE, tisserand, ° 18/06/1697, † 19/04/1748 Mondrepuis, y x 19/03/1728 Marie Angélique ALLEAUME, b. 14/11/1708 Mondrepuis, y † 13/10/1740, fille de Jean et de Marguerite DESMASURE. Dont
1/ Marie Marguerite, b. 17/12/1728 Mondrepuis, x 21/01/1749 Vervins Étienne BEZEVILLE, lui veuf1 Jeanne HELOIN, veuf2 Marie Anne FERIE.

2/ François, b. 03/05/1730 Mondrepuis, y † 05/02/1732.
3/ Jean Louis, b. 03/11/1731 Mondrepuis, y † 31/05/1733.
4/ Marie Anne, b. 19/07/1733 Mondrepuis, y † 21/10/1742.
5/ Marie Thérèse, b. 19/04/1735 Mondrepuis, † 17/04/1780 Vervins y x 10/11/1755 Antoine BEZEVILLE, ° ca1723, fils d'Antoine et de Marie BUHOT.
6/ Marie Angélique, b. ca 1736, † 15/11/1740 Mondrepuis.
7/ Marie Josèphe, b. 08/06/1737 Mondrepuis.
8/ Hélène, b. 15/11/1738 Mondrepuis, y † 01/11/1740.
9/ Marie Josèphe, b. 15/11/1738 Mondrepuis, y † 26/11/1738.
10/ Marie Josèphe, b. 25/09/1740 Mondrepuis, y † 25/10/1740.

Nota : on constate que les deux filles survivantes du couple furent très tôt orphelines, ce qui explique peut-être leurs mariages à Vervins (placement ?). Marie Marguerite est dite originaire de La Flamengrie au moment de son mariage.

Troisième branche
(dont les rameaux franc-maçon/juriste et verrier)

III – Étienne Joseph AMIABLE, tisserand, savetier, cordonnier, b. 04/04/1705 Mondrepuis, y † 26/07/1780, y x1 23/07/1731 Hélène PETIT, veuve de Pierre Cueilly, b. 13/01/1705 Clairfontaine, † 08/05/1773 Mondrepuis, fille de Jean et de Antoinette DEMARQ, x2 26/10/1774 Wimy Marie Louise BARBOTTE, fileuse, °ca 1712, veuve d'Antoine VASSEUR, tisserand, fille d'Antoine et de Charlotte FOURNY. Dont :
1/ Marie Anne, b. 14/04/1732 Mondrepuis, y † 09/12/1732.
2/ Joseph Alexis, b. 14/01/1738 Mondrepuis, qui suit.
3/ Marie Hélène, b. 03/02/1741 Mondrepuis, † 26/05/1806 Clairfontaine, x 13/11/1769 Mondrepuis Jean Louis Bonaventure BOUCHER, valet, b. 03/07/1738 Clairfontaine, y † 26/02/1805. Dont postérité.
4/ Marie Anne Joseph, b. 25/08/1743 Mondrepuis, y † 05/02/1745.

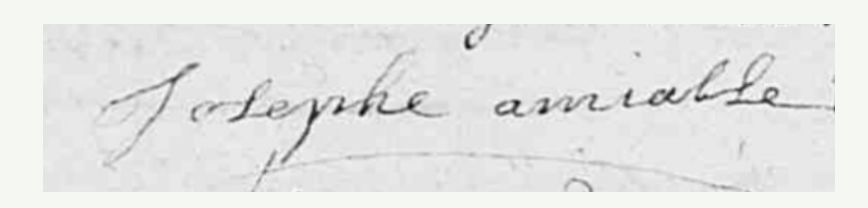


Fig. 15. Signature de Joseph AMIABLE à Mondrepuis le 23/07/1731.

Rameaux incorporés au monde du verre

IV – Joseph Alexis AMIABLE, manouvrier, journalier, b. 14/01/1738 Mondrepuis, y † 28/08/1785, x 07/11/1758 Marie Anne Joseph FAYT, b. 04/12/1737 Clairfontaine, † 22/03/1820 Mondrepuis, fille de Nicolas, voiturier, et de Marie Anne FONTAINE. Dont :
1/ Enfant sans vie, 27/12/1758.
2/ Jean Joseph, b. 03/12/1759 Mondrepuis, qui suit sous « rameau aîné des juristes francs-maçons ».
3/ Marie Anne Joseph, b. 26/11/1761 Mondrepuis, y † 19/03/1814, y x 19/05/1785 Jean François GAUDFRIN, maréchal-ferrant à la verrerie du Vivier de Folembray, puis à Mondrepuis, b. 06/10/1759 Mondrepuis, y † 20/11/1815, de Jean François, maréchal-ferrant, et d'Elisabeth CLEMENT. Dont postérité.
4/ Jean Baptiste, b. 23/02/1764 Mondrepuis, qui suivra sous « rameau cadet ».

5/ Marie Marguerite Rosalie, demeurant 602 rue du quai d'Avroy à Liège (1817,1818), b. 03/07/1766 Mondrepuis, † 18/06/1818 Liège, x 08/09/1788 Mondrepuis Antoine Joseph Gaspard EPPENSTEINER dit EPERTENER ou PECHTEN, ouvrier en verre demeurant Wignehies (1788), b. 10/01/1762 Fourmies, † > 1818, de Gaspard Melchior, ouvrier en verre, et d'Elisabeth MARECHAL. Dont postérité.
6/ Jacques Alexis Joseph, b. 29/05/1769 Mondrepuis, qui suivra sous « rameau benjamin ».
7/ Louis Alexis, b. 16/08/1771 Mondrepuis, y † 08/12/1771.
8/ Marie Angélique, b. 09/03/1773 Mondrepuis, † 22/09/1807 Rance, x 24/01/1796 Clairfontaine Jean Baptiste FLAMENT, charretier (1796), entrepreneur de la verrerie de Rance (1803), b. 30/08/1772 Wignehies, de Joseph, marchand de verre, et de Marie Madeleine BERTAUT.
9/ Marie Louise, couturière, b. 13/10/1775 Mondrepuis, † 16/10/1839 Clairfontaine, x 31/07/1797 Crécy-sur-Serre Joseph Maurice LEFEBVRE, maître cordonnier, b. 22/09/1774 Mondrepuis, † 12/05/1830 Clairfontaine, fils de Jean Baptiste Robert et de Marie Angélique DESMASURE. Dont postérité.
10/ Marie Thérèse Félicitée, b. 25/04/1778 Mondrepuis, y † 13/08/1840, y x 04/02/1806 Pierre François Joseph LEROY, ouvrier en verre, b. 21/05/1783 Mondrepuis, † 23/08/1868 Wignehies, fils de François et de Marie Françoise VERDELET. Dont postérité.
11/ Marie Joseph Eléonore, b. 06/11/1782 Mondrepuis, y † 04/04/1855, y x 09/09/1803 Jean François VINGRE, souffleur de verre, b. 20/05/1781 Mondrepuis, y † 17/01/1839, fils de François et de Marie Catherine EPENSTEINER. Dont postérité.
12/ Marie Joseph Séraphine, b. 22/11/1785 Mondrepuis, y † 20/03/1787.

Rameau aîné ayant intégré la judicature
(Aisne, Manche, Puy-de-Dôme, Paris, Marseille)

V – Jean Joseph dit Joseph AMIABLE, cultivateur, b. 03/12/1759 Mondrepuis, † 21/03/1830 Clairfontaine, x 15/01/1782 Clairfontaine Marie Hélène Sabine FLAMENT, b. 17/05/1761 Clairfontaine, y † 19/12/1799 (28 frimaire an VIII), fille de Pierre, maître d'école à La Flamengrie, et de Marie Angélique CORDELLE. Dont :
1/ Marie Sabine, b. 16/10/1782 Clairfontaine, y † 26/01/1801.
2/ Thérèse Rosalie, b. 01/04/1785 Clairfontaine (parrain : Jean Baptiste Flament, de La Capelle, oncle, marraine : Marie Rosalie Gordien, de Jean Baptiste et Marie Agnès Cordelle), † 14/11/1860 Gergny, x 10/11/1802 Clairfontaine Nicolas Bénoni LEMAIRE, meunier (1802), tailleur de verre au Nouvion-en-Thiérache (1804), ouvrier en verre à Clairfontaine (1805) tailleur sur cristaux à Trélon (1913), marchand de verre à Clairfontaine (1830), b. 28/05/1783 Clairfontaine, † 19/11/1846 Froidestrées, fils d'Antoine et de Marie Agnès LEFEBVRE. Dont postérité.
3/ Louis Joseph, b. 17/05/1787 Clairfontaine, qui suit.
4/ Marie Thérèse Julie, b. 16/03/1790 Clairfontaine, y † 02/12/1804.
5/ Esther Henriette, ° 04/10/1791 Clairfontaine, † 18/11/1867 Seclin, x 10/09/1811 Clairfontaine Prudent Nicolas Joseph BOURGEOIS, écrivain (1814) puis huissier, ° 27/09/1791 Trélon, † 18/01/1850 Aubigny-au-Bac, fils de Jacques Joseph, clerc, puis greffier (1831), et de Marie Catherine Joseph ROUSSY. Dont postérité parmi laquelle

> 5.1/ Hyppolite Edmond BOURGEOIS, directeur de l'enregistrement des domaines à Bourges, ° 01/09/1814 Trélon, † 06/02/1884 Bourges.

6/ Cléonisse Sophie, ° 10/05/1794 (21 floréal An II) Clairfontaine, y † 09/06/1794.

VI – Louis Joseph AMIABLE, clerc à Vervins (1807), puis conservateur des hypothèques à Montbrisson, b. 17/05/1787 Clairfontaine, x1 17/06/1817 Mortain (Manche) Caroline Victoire DUCOUDRAY, y ° 11/03/1795, † 27/07/1833 Le Havre, fille de Jean Guy François, et d'Elisabeth Victoire MADELINE ; x2 16/05/1836 Saint-Babel (Puy-de-Dôme) Marie Thérèse Joséphine Clara FRITEYRE, ° 30/07/1815 Issoire, † 16/05/1837 Montbrisson, de Jean Baptiste Antoine, propriétaire demeurant Saint-Babel, et de Marie Anne Colombe

DEMALES. Dont uniquement
1/ Jean Baptiste Hypolite Louis, publiciste à Paris nommé chevalier de la Légion d'honneur (1891), avocat et juriste, demeurant 32 boulevard du roi René à Aix (1897), ° 16/02/1837 Montbrisson (Loire), † 23/01/1897 Aix-en-Provence[69], x Marie DAGALLIER.

Rameau cadet AMIABLE-BOUSSUS
(Clairfontaine, Rance, Liège)

V – Jean Baptiste AMIABLE, marchand de bois (1792), marchand de verre (1793), aubergiste (1797), cabaretier (1799), puis marchand demeurant rue barrière à Clairfontaine (1801), marchand au Nouvion-en-Thiérache (1803), marchand de verre demeurant Rance et résident en même temps à Liège (1820), b. 23/02/1764 Mondrepuis, † 17/04/1843 Rance, x 07/02/1792 Wignehies Marie Marguerite BOUSSUS, y b. 11/05/1771, † 21/08/1837 Rance, fille de Pierre Joseph et de Marie Joseph LENGLET. Dont :
1/ Alexis Joseph, ° 07/07/1793 Wignehies, qui suit.
2/ Jean Baptiste Magloire, ° 01/11/1796 (10 brumaire An V) Clairfontaine, qui suivra.
3/ Jean Baptiste Louis, ° 06/09/1799 (20 fructidor an VII) Clairfontaine, qui suivra.
4/ Marie Marguerite, ° 15/05/1801 Clairfontaine, † 19/04/1831 Rance, y x 06/05/1826 BOULNOIS Augustin Joseph, faiseur de bas, ° 05 brumaire an IX Rance, fils de François, faiseur de bas, et de Nathalie Joseph MERCIER. Dont postérité[70].

Sous-rameau AMIABLE-HENRARD
(Sars-Poteries, Rance, Namur, Val-Saint-Lambert, Laeken, Trélon, puis par la suite notamment Aubervilliers, Bayel, Le Bourget, Hennezel, Fains, Fontenelle, Meudon, Charleville-Mézières, Montferrand-le-Château, Pantin, Passavant-la-Rochère, Varney)

VI – Alexis Joseph AMIABLE, « maître artiste verrier » à Sars-Poteries (1813), graveur sur cristaux à Flémalle-Grande (1831), graveur sur verre à la cristallerie de Laeken en 1849, employé de verrerie à Trélon en 1851-1853, facteur de verrerie à Trélon (1859), rentier demeurant Namur (1878), ° 07/07/1793 Wignehies, † 16/07/1878 Namur, x 03/11/1820 Namur Anne Joseph Désirée HENRARD, appelée aussi Marie Joseph ou Anne Joseph, ménagère, ° 06/11/1799 Namur, y † 30/03/1889, fille de François et d'Anne Joseph JAMBES. Dont :
1/ Elisabeth Marguerite Désirée, couturière, b. 16/08/1821 Namur, y † 26/12/1907, x1 07/06/1843 Liège Joseph Désiré ROSETTE, verrier à Liège (1843), à Maastricht (1844), puis chanteur ambulant (1872), ° 28/04/1822 Vonêche-Froidfontaine, fils de Louis Abel, verrier, et de Anne Marie Antoinette Constance DEFOING, ()1 10/10/1872 Namur ; x2 31/12/1873 Namur, Pierre Joseph WEROTTE, cultivateur, ° 05/11/1822 Namur, † < 1907, fils de François Joseph et de Marie Joseph GUSTIN. Dont postérité ROSETTE.
2/ Charles Victor Alexis, ° 08/03/1823 Namur, qui suit.
3/ Antoine Edmond, ° 03/04/1825 Namur, qui suivra.
4/ Louis Joseph, ° 30/01/1827 Namur, qui suivra.
5/ Philippe Joseph Ernest, ° 22/01/1829 Namur, qui suivra.
6/ Magloire Alexis, ° 02/09/1831 Flémalle-Grande, y † 09/07/1832.
7/ Pierre Marie Oscar, ° 22/07/1833 Flémalle-Grande (témoin Pierre Eugène SKOPATZ, graveur sur cristaux, 25 ans), qui suivra.

[69] Le décès de Louis Amiable en 1897 est déclaré par Jules Ferrières, sous-chef d'atelier à l'école des Arts et Métiers.
[70] Veuf, Augustin Joseph Boulnois x2 28/11/1832 Rance Julie Bernard, ° 05 nivôse an XIV Beaumont, de Jean Baptiste Bernard, † 11/04/1811 Sivry, et de Catherine Mercier.

8/ Marie Louise Isoline, ° 08/12/1836 Ramet-Ivoz (Seraing), x 24/10/1859 Trélon Henri Olivier HINE, verrier, ° 24/04/1832 Marche (Belgique), fils de Léopold, berger demeurant Nocheux et d'Elisabeth BOURDON (parmi les témoins : Amand DUBOIS, verrier 29 ans, demeurant Trélon, beau-frère de l'époux).
9/ Marie Hubertine, ° 05/12/1838 Ivoz-Ramet, † 15/05/1841 Liège.
10/ Marie Victorine, ° 09/03/1842 Liège, y † 14/4/1843.

VII – Charles Victor Alexis AMIABLE, verrier à Trélon puis Bayel (1859), ° 08/03/1823 Namur, † 06/12/1887 Bayel, x 13/03/1849 Laeken Marie Marguerite HALEN, couturière, ° 13/04/1826 Liège, † 29/04/1905 Bayel, fille de Léonard Joseph, menuisier, et de Marie Catherine Julie DEMET demeurant Liège (témoins : Jean MOUTON, 40 ans, et Jean SEVERIN, 29 ans, tous deux verriers à Laeken). Dont :
1/ Toussaint Jules Victor, ° 11/11/1846 Liège puis reconnu au mariage de ses parents, qui suit.
2/ Jacques Joseph, ° 05/05/1849 Laeken, qui suivra.
3/ Louis Auguste dit Auguste, ° 06/09/1850 Trélon, † 15/11/1851 Boussu.
4/ Louis Henri, ° 09/03/1852 Laeken, qui suivra.
5/ Isoline Clara, ° 29/03/1853 Boussu, † 19/02/1924 Bayel.
6/ Oscar Alexis Victor, décédé Oscar Clément, ° 14/12/1854 Trélon, † 02/04/1857 Bayel.
7/ Adèle Maria, emballeuse à la cristallerie de Bayel, ° 31/12/1856 Bayel, † 29/10/1925 Choisy-le-Roi, x 22/11/1875 Bayel Philippe LEGROS, verrier, ° 13/09/1853 Bayel, y † 26/05/1909, fils de Melchior, journalier, et de Marguerite COIGNOT. Dont nombreuse postérité à Bayel.
8/ Auguste Joseph, ° 15/07/1858 Bayel, y † le 18.
9/ Clémentine Adèle, tailleuse sur verre, ° 09/01/1860 Bayel, y † 02/03/1910, y x 09/10/1882 Jules Théophile COSSANOVICK (CASSANOVICK), verrier, °12/03/1859 Bayel, y † 13/01/1921, fils de Théophile, tailleur sur verre, et de Catherine Séraphine NOEL. Dont postérité.
10/ Victoria, ° 16/05/1861 Bayel, y † 17/12/1861.
11/ Auguste, ° 04/11/1862 Bayel, qui suivra.
12/ Elisa Valentine, ° 15/04/1865 Bayel y † 06/02/1902, y x 26/07/1890 Théodule CAIMENT, verrier, ° 20/09/1862 Passavant-la-Rochère, † 11/03/1917 Bayel, fils d'Isidore, chauffeur de verrerie et d'Anne CHAMPONNIER. Dont postérité.
13/ Victorine, ° 24/08/1872 Bayel, y † 01/12/1872.

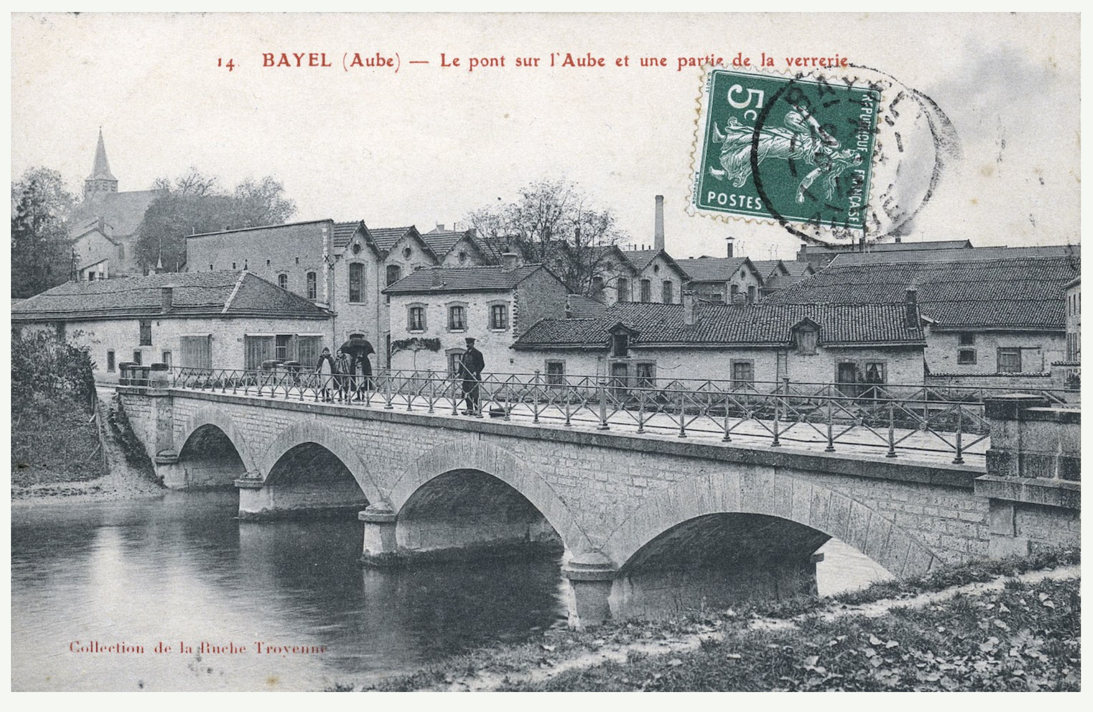


Fig. 16. Bayel, vue des cristalleries, début XXe siècle, wikicommons, archivesaube

VIII – Toussaint Jules Victor AMIABLE, verrier domicilié rue Trevet à Aubervilliers, ° 11/11/1846 Liège, † 11/04/1899 Aubervilliers, x 16/01/1868 Bayel Louise Marie Hortense RICHARD, couturière, ° 05/04/1849 Bayel, † 14/12/1909 Pantin, fille de Marie Joseph Henri, tailleur sur verre à Bayel, et de Catherine Victoire EBERHARD. Dont
1/ Joseph Eugène, °11/02/1868 Bayel, † le lendemain.
2/ Charles Ernest, ° 15/09/1869 Saint-Jean-Le-Blanc. Il s'agit peut-être du Charles AMIABLE, ouvrier électricien, condamné par le deuxième conseil de guerre de 1915 pour s'être rendu coupable d'un grand nombre de vol de lettres, selon *Le Petit Parisien*, n°14215 du 30/09/1915.
3/ Joséphine, gainière, ° 23/05/1874, Montferrand-le-Château (Doubs), inhumée 21/04/1864 Pantin, x 04/04/1896 Aubervilliers Jules Alexis LOUCHARD, modeleur, fils de Joseph, propriétaire, et de Marie Antoinette Philiberte SEBILLOTTE.
4/ Marie Louise, gainière, ° 01/04/1878 Souvigny, † 10/01/1897 Paris 10e.
5/ Jules Charles, journalier demeurant Aubervilliers en 1914, condamné à plusieurs peines de prison au civil (1901, 1902) et au militaire (1905-1907)[71], ° 03/03/1883 Vierzon-Villages, hameau de Forges, † pour la France 11/08/1914 Laon, x 06/06/1908 Aubervilliers Louise Emilie VIRADOUX, concierge, ° 04/08/1887 Saint-Denis, fille de Alexandre Emile et de Maria WOBITO. Dont
5.1/ Marie Hortense, légitimée en 1908, ° 09/07/1904 Paris 11e, † 01/01/1982 Joinville, x Lucien Henry MARCHAND.
5.2/ Georges Henri, ° 29/09/1908 Paris 10e, † 27/11/1961 Machault-sur-Marne, x Yvonne BOURREUX, y ° 08/03/1910 Héricy-sur-Seine (Seine-et-Marne), † 10/09/2001 Machault-sur-Marne, fille de Pierre Alphonse et de Julie Marie DUDICOURT.

VIII – Jacques Joseph AMIABLE, verrier à Bayel (1871), au Bourget (1874), à la verrerie du Bas-Meudon (1881), à Pantin (1886), miroitier à Aubervilliers (1899), ° 05/05/1849 Laeken, x 16/07/1871 Bayel, Marie Aline Fernande JEAN (DIT RIEUL), ° 03/02/1852 Bayel, fille de Jean et de Françoise Octavie CLEMENT. Dont :
1/ Joséphine, couturière, ° 14/02/1870 Bayel, x 25/06/1892 Aubervilliers Louis Claudius SERVAULT, employé, ° 14/01/1867 Masnières, fils de Pierre et Aimée DARTUS.
2/ Jules, chaudronnier (1892), employé de chemins de fer à Aubervilliers puis à Paris (1924), ° 12/06/1872 Bayel, † 22/12/1956 Paris 14e, x 22/04/1899 Paris 17e Marie Aurélie GONNET, repasseuse, ° 31/01/1877 Paris (parents de l'épouse non dénommés). Dont
2.1/ Jeanne, ° 15/10/1907 Paris 6e, † 30/03/2004 Véron (Yonne), x Xavier Valentin Julien Louis GODIN.
2.1/ Germaine, ° 15/10/1907 Paris 6e, † 23/04/2009 Joigny, x Lajb TELTA.
3/ Louise Adèle Adrienne, °04/01/1878 Bayel, † 12/09/1879 Meudon.
4/ Léonie, ° 21/08/1879 Meudon, y † 16/11/1879.
5/ Pauline Adèle, ° 03/09/1881 Meudon, y † 04/10/1881 Bayel.
6/ Auguste, cavalier au 22e régiment de dragons (1907), miroitier rue Trevet à Aubervilliers (1921), ° 06/06/1884 Saint-Ouen, x 18/05/1907 Aubervilliers Louise Pauline Henriette COUSIN, cartonnière (1905), journalière, y ° 13/11/1887, fille de François Auguste et de Louise Joséphine Henriette MARECHAL. Son dossier matricule militaire indique pour 14-18 « Blessures, citations à l'ordre de la 5ème D. J. de sapeur, très dévoué et animé du meilleur esprit toujours volontaire pour les services les plus pénibles. Est resté 18 jours consécutifs dans les postes les plus avancés sans une minute de défaillance, avis du 29/10/1918. Blessé par l'ennemi au bras gauche le 14 octobre 1918, croix de guerre »[72]. Dont
6.1/ Marcel, ° 25/02/1905 Paris 14e, † 11/02/1984 Menton, x Simone BELLOT.

[71] AD 75, D 4 R1 1250, matricule 3977.
[72] AD75, D 4 R1 1295, matricule 1556.

VIII – Louis Henri AMIABLE, verrier à Fains (1872), tailleur à Bayel, verrier à Pantin (1881-1888), Aubervilliers, Fains (chef de place en 1890) et Hennezel, ° 09/03/1852 Laeken, † 22/08/1897 Hennezel, x1 16/07/1873 Baroville Louise FORGEOT, ° 25/04/1853 Baroville, † 07/11/1885 Aubervilliers, de Claude, vigneron, et de Célestine BOUCARD. x2 20/07/1890 Lantages (Aube) Marie Joséphine LAUCHER, institutrice dès 1885, ° 29/10/1862 Bayel, fille de Grégoire, mouleur sur métaux à la cristallerie de Bayel, et de Marie Joséphine CHAUDRE. Sa fiche matricule militaire le décrit naturalisé français par décret du 20 juillet 1891 ; « cheveux et sourcils gris, yeux gris vert, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1 m 64 »[73]. Le mérite de « Madame veuve AMIABLE » vaut à son fils une bourse exceptionnelle du conseil général des Vosges pour aller étudier en première année de l'école coloniale d'agriculture de Tunis en 1905[74]. Dont du second lit :

1/ Victor Jean Marius Léopold, professeur d'horticulture à Tunis, inspecteur à la direction des affaires économiques à Tunis (1938), médaillé du Mérite Agricole du 14 juillet 1938, revenu en France à la fin du protectorat (1956), ° 19/12/1892 Bezons, † 19/09/1976 Nice, x 22/09/1913 Châteaubriant Renée Yvonne Marie Catherine BRY, ° 21/10/1889 Gorges (Loire-Atlantique), † 19/06/1972 Précy-sur-Oise, fils de Louis Marie, instituteur, puis officier de l'instruction publique, et de Adèle Marie Honorée LEFEUVRE. Sa fiche matricule militaire Epinal/1912/463 relate ses actes de courage pendant la guerre 14-18 ; croix de guerre, étoile d'argent, une palme ; médaillé militaire par décret du 07/10/1933 ; (cheveux châtains foncés, yeux bruns). Dont postérité perpétuée encore à ce jour en France et en Italie[75].

VIII – Auguste AMIABLE, verrier à Bayel, ° 04/11/1862 Bayel, inhumé 02/03/1942 Pantin, x 02/05/1886 Bayel Victorine Honorine ALIZON, couturière, ° 20/11/1863 Bayel, y † 21/02/1934, fille d'Emélie Valentine ALIZON. Dont
1/ Gaston Auguste, verrier chez Marquot à Bayel, médaillé d'honneur des ouvriers le 16/01/1936 (JORF), ° 22/07/1886 Bayel, † 06/12/1977 Bar-sur-Aube, x 13/12/1913 Bayel Georgette Berthe BONNETUDE, ° 05/07/1891 Rouvres-les-Vignes.
2/ Gabrielle, tailleuse sur verre, ° 28/07/1888 Bayel, † 02/04/1873 Etampes, y x 24/09/1910 Louis Henri ADNOT, verrier, ° 02/01/1886 Les Islettes, fils d'Auguste, bûcheron et de Mathilde MARTINET. Dont postérité.
3/ Georgette, ° 21/08/1890 Bayel, † 06/05/1978 Versailles, x Alphonse Ernest Edmond LALARDIT, dont postérité.
4/ Suzanne Marie, 11/11/1892 Bayel, † 30/06/1986 Paris 15e, x 04/08/1916 Bayel Paul Edmond Pierre MARCONOT, comptable, °14/10/1892 Champlitte, dont postérité.
5/ Marguerite Thérèse, ° 15/10/1895 Bayel, y † 14/06/1914.
6/ Marie, biseauteuse, ° 15/03/1898 Bayel, y x 30/08/1919 Victor Abel THIERRY, verrier, ° 05/02/1892 Mersuay, fils de Lucien, ouvrier agricole et de Marie Louise DURAND. Dont postérité.
7/ Mariette Joséphine, ° 28/07/1900 Bayel, † 27/04/2000 Créteil, x 18/11/1922 Bayel Eugène Sylve AVRIL, mécanicien, ° 12/11/1896 Paris 16e.

[73] AD55, 1R476, Bar-le-Duc, 1872, n°281.
[74] Le JORF du 18/02/1905 le dit fils d'instituteur, décédé, 20 ans de services. En fait d'institutrice ! Bourse d'internat de 525 f. à Remiremont. Le JORF du 20/07/1891 informe de sa naturalisation française alors qu'il réside à Fains, ainsi que de la réintégration de son épouse Marie Joséphine Laucher, qui l'avait perdue lors de son mariage.
[75] Les informations sur Victor Jean Amiable proviennent de Mr Michel Marc-Grivaz que nous remercions chaleureusement.

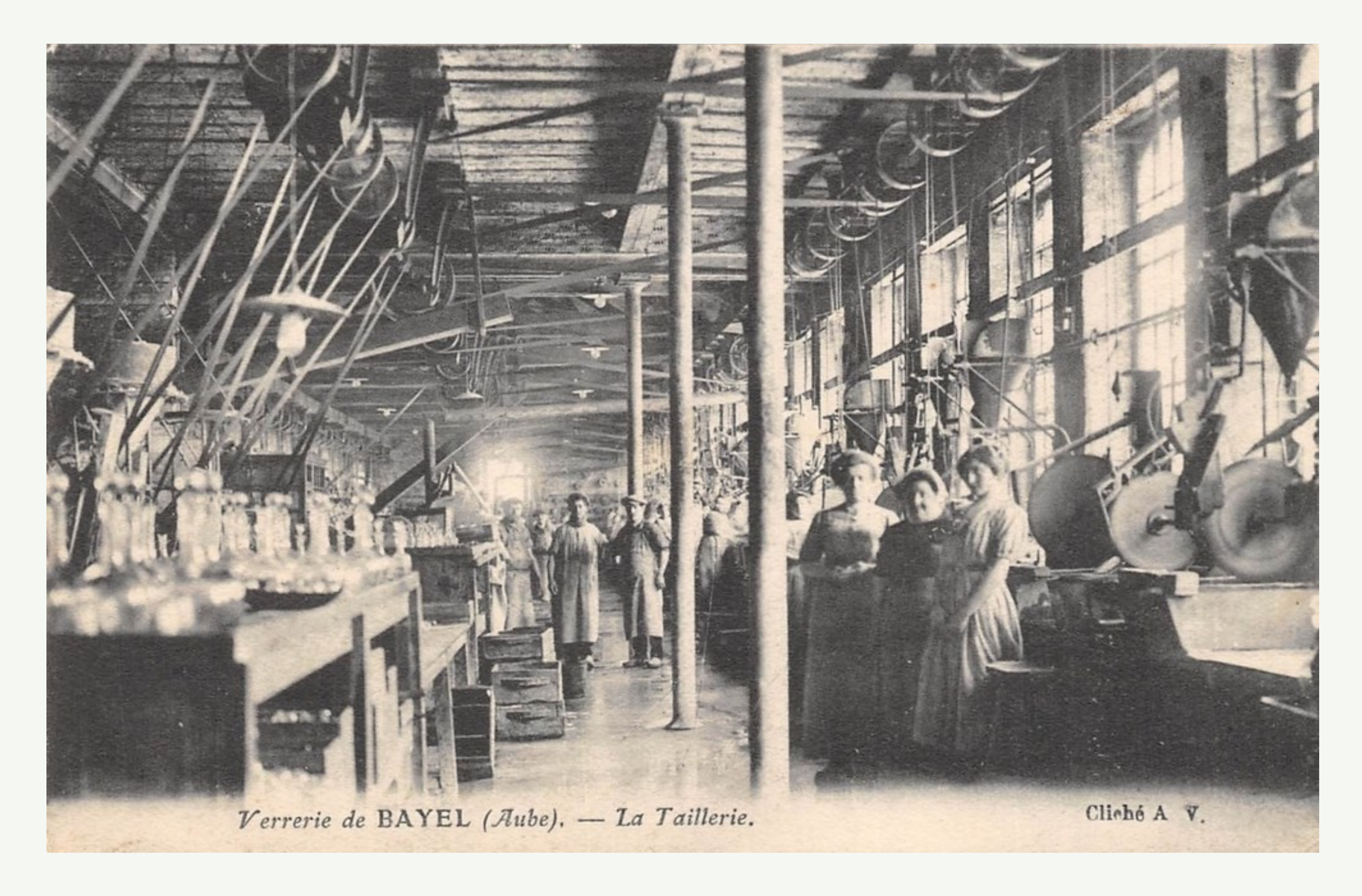


Fig. 17. Bayel – la taillerie, wikicommons, archivesaube

VII – Antoine Edmond AMIABLE[76], verrier au Val-Saint-Lambert (1846), à Herbatte et Laeken (1849), à Birmingham (1851)[77], à Varney (1872 ; 1886 - hameau de Venise, Meuse), épicier (1891), aubergiste (1896), ° 03/04/1825 Namur, † 1896 <> 1901, prob. Varney, x 27/01/1848 Seraing Clémentine Joseph ROUSSEL, dite Eugénie, journalière, ° 29/10/1828 Chanly (Grand-Duché de Luxembourg), fille de Henri, maréchal-ferrant, serrurier, et d'Anne Joseph JAVAUX, ménagère. Eugénie ROUSSEL est dite « absente sans nouvelles » (1885) bien qu'elle figure sur le recensement de Varney-Venise en 1886. Dont

1/ Eugène Edmond dit Edmond (enfant naturel reconnu), ° 16/09/1846 Seraing (Val-Saint-Lambert), qui suit.
2/ Oscar Joseph, 16/04/1849 Laeken, qui suit.
3/ Eloïse Marie Ernestine dite Héloïse, ° 10/05/1851 Seraing, † 30/10/1856 Bligny (son acte de décès indique erronément une naissance à Bruxelles).

Nota : Edmond AMIABLE trouve un emploi comme verrier à l'usine de Venise à Varney (Meuse) dès avant 1872. L'usine ne semble fonctionner qu'avec un ou deux verriers. Son parent Alfred VINOT (cité plus loin) le remplacera quand il s'installe comme épicier. Il y est dénommé « Mr » dans le recensement de 1872, et belge. À partir de 1891, il est simplement considéré comme « étranger ». Les temps ont changé semble-t-il.

[76] Il est le seul Amiable illettré rencontré.
[77] Edmond Amiable figure sur la liste des passagers du bateau Le Triton parti d'Ostende et arrivé en Angleterre le 26 avril 1851. Il est le seul, à notre connaissance, à avoir travaillé dans une verrerie anglaise

VIII – Eugène Edmond AMIABLE, casseur(?) de sucre (1870), marchand ambulant (1877 ; 1882), demeurant Nantes à partir de 1882, marchand de casquettes (1885), marchand forain (1880 ; 1898 ; 1906), ° 16/09/1846 Seraing, x1 29/12/1870 Paris 19e Rose Marie LUCAS, couturière, ° 23/03/1845 Nantes, y † 21/03/1884, fille d'Auguste Jean, cordonnier, et de Marguerite LUCAS demeurant Nantes ; x2 27/06/1885 Nantes Augustine Marie BRIANT, cigarière, veuve de Charles Joseph REDER, portefaix, fille de Charles, horloger, et de Jeanne Rose Céline NONDIN, journalière, demeurant Nantes. Dont
1/ Augustine, ° 08/05/1873 Paris 20e, x 22/05/1915 Rèze (Loire-Atlantique) Joseph ARNODO.
2/ Auguste Edmond, ° 23/09/1876 Paris 10e, qui suit.
3/ Rose, ° 27/11/1877 Fains-Véel, x 11/07/1896 Nîmes Jean Jules MASSON, menuisier, ° 24/09/1873 Nîmes, fils de Pierre cultivateur et de Célestine GREGOIRE.
4/ Jules Prudent, ° 26/07/1880 Fains-Véel, † 11/08/1882 Nantes.
5/ Héloïse, demeurant Varney (1901), ° 07/01/1882 Saint-Dizier, † 06/05/1975 Nantes, x1 21/07/1905 Varney Joseph BARTHELEMY, ° 09/02/1880 Fains, fils de Jean Pierre et de Christine RECEVEUR ; x2 30/12/1920 Nantes René Jean GOURIO.

IX – Auguste Edmond AMIABLE, galocheur (1898), revendeur (1905), ° 23/09/1876 Paris 10e, † 11/02/1953 Nantes[78], y x 09/03/1898 Joséphine Julie Eugénie MARIE, piqueuse, de Eugène Alexandre et de Marie Joseph LAHAYE, marchands de journaux demeurant Nantes. Dont :
1/ Edmond Louis Léon (reconnu au mariage), ° 15/01/1897, Nantes, y † 23/04/1898.
2/ Edmonde Amélie, ° 25/05/1898 Nantes.
3/ Alexandre Léonce Auguste dit Marcel, ajusteur mécanicien, syndicaliste CGT, résistant pendant la seconde guerre mondiale, militant communiste, ° 16/08/1905 Nantes, † 25/10/1977 Créteil, x Simone Jeanne MARET. Dont postérité parmi laquelle le syndicaliste communiste[79] Edmond AMIABLE (1932-2006).

VIII – Oscar Joseph AMIABLE, verrier, demeurant Varney (1891), naturalisé français avec ses deux enfants (1891), épicier à Varney (1896), verrier à Saint-Dizier (1906), ° 16/04/1849 Laeken x 10/10/1874 Montferrand-le-Château (Doubs) Armandine LAVAINE, couturière, ° 26/10/1849 Thons (Vosges), fille de Charles François et de Monique LANGELOT. Dont
1/ Jules Edmond, épicier, demeurant Varney (1892) nickeleur sur métaux (1895), épicier demeurant Vaubécourt (1900), puis Bussy-la-Côte (1903) et Paris 13e (1919, 1939), ° 28/07/1875 Montferrand-le-Château, inhumé le 29/12/1956 Thiais (Val-de-Marne), x 21/05/1898 Bussy-la-côte Marie Marthe DOXIN, y ° 08/03/1874, inhumée 09/06/1952 Thiais, fille de Nicolas Jules et de Marie Rosine MICHEL. Séparés de biens le 12/08/1903 à Bar-le-Duc. Sa fiche matricule militaire Bar-le-Duc/1895/405 informe qu'il a participé à la campagne de Madagascar (1895-1896) ; réformé (1896); actes de courage pendant 14-18 ; croix de guerre, étoile de bronze (1m64, cheveux bruns, yeux gris). Dont

  1.1/ Jules Marius, marchand forain demeurant Vitry-sur-Seine (1937) ° 15/09/1900 Vaubécourt (Meuse), † 05/10/1980 Thiais, x Thérèse PEYRICHON.
  1.2/ René, étalagiste à Chevilly-Larue (1937), ° 19/08/1905 Paris 6e, † 18/03/1953 Kremlin-Bicêtre, x Adèle Léa DRUARD, ° 18/02/1905 Paris 14e, † 08/11/1992 Kremlin-Bicêtre.

2/ Angèle Joséphine Ernestine, ° 22/05/1877 Passavant-la-Rochère. Probablement † < 1891.
3/ Marthe Léonie, demeurant Varney, ° 04/12/1878 Passavant-la-Rochère, † 22/05/1954 Ecos (Eure), x1 22/05/1899 Bussy-la-Côte Jules Frédéric LAVAINE, ° 12/02/1872 Marseille, fils de Charles Nicolas Jules et de

[78] Il est probablement le E. Amiable qui adhère au parti communiste en 1936, AN, fonds de Moscou, 19940432/153, dossier n° 14390.
[79] Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 11173. Voir également *Le Maitron* en ligne, notice Amiable Marcel [Alexandre, Léon, Auguste, dit] par Emmanuel Le Doeuff et Madeleine Peytavin, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modification le 16 décembre 2021.

Elisa DESLUE ; x2 Marie Jean Baptiste Paul DUBARRY.

VII – Louis Joseph AMIABLE, verrier à Le Nouvion-en-Thiérache, Charleville-Mézières (1881), Namur (1890), puis rentier demeurant chez son fils Georges à Trélon (1906), ° 30/01/1827 Namur, † 28/07/1912 Trélon, y x 03/02/1853 Clémentine Louise MONNIER, ° 09/12/1826 Trélon, † 03/11/1894 Namur, de Pierre Joseph et de Marie Louise Désirée CAYEUX, boulangère. Dont

1/ Marie Joséphine, ° 06/01/1853 Trélon, x 10/02/1872 Fontenelle Eugène LEPRINCE, employé chez Fournier à Trélon en 1906, ° 20/09/1848 Trélon, fils d'Eugène Victor et d'Elisabeth SANGLIER. Dont postérité.

2/ Victorine Joséphine, ° 26/12/1854 Boussu, x1 17/05/1877 Trélon Alexandre Joseph PLATEAUX, potier demeurant Fontenelle, ° 08/07/1848 Wimy, † 27/04/1888 Trélon, fils d'Alexandre, potier et de Salaberge DUBAIL ; x2 22/11/1890 Trélon Pierre Joseph GUERIN, tailleur sur verre (chez Fournier en 1906), ° 13/07/1858 Villers-la-Tour, fils de Pierre Joseph, manouvrier, et de Marie Catherine SALENGROS demeurant Villers-la-Tour.

3/ Jules Joseph Alexis, verrier, ° 27/10/1856 Le Nouvion-en-Thiérache, x 08/10/1881 Charleville-Mézières Aline TORLET, ° 20/06/1857 Hirson, fille de Pierre Constant, et de Hortense Philoxime SERANT.

4/ Ernest Louis, ° 11/06/1860 Bayel, qui suit.

5/ Louis-Georges, ° 26/04/1868 Fontenelle, qui suivra.

VIII – Ernest Louis AMIABLE, verrier chez Gordien-Maufroid à Anor (1906), cabaretier à Anor (1913), ° 11/06/1860 Bayel, x 15/04/1882 Charleville-Mézières Marie Odile MARTIN, couturière, ° 15/05/1862 Graide (B), † 03/09/1913 Anor, de Dieudonné et de Florentine LABE. Les époux sont référencés comme belges dans le recensement de 1906. Dont :

1/ Georgette, ° 24/11/1884 Fontenelle, x 17/02/1912 Anor Emile LEDUC, verrier à Anor. Dont postérité (notamment née en Bretagne pendant l'évacuation de 1914-1918).

2/ Georges Louis dit Georges, verrier chez Gordien-Maufroid à Anor (1906), demeurant Choisy-le-Roi (1919), aux Lilas (1921), chef de fabrication à Noisy-le-Sec (1925), ancien directeur de verrerie, ° 30/10/1886 Aubervilliers, † 10/04/1965 Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne), x 21/11/1910 Anor[80] Jeanne Rosalie PARENT, tisseuse, ° 04/09/1890 Anor, † 21/12/1975 Fourmies, fille de Louis et de Rosalie Joseph GUILLAUME. Le matricule militaire Avesnes/1906/4/1900 de ce soldat de première classe informe qu'il fit la guerre 14-18 dans divers régiments d'infanterie, du 4 août 1914 au 27 mars 1919. Il est intoxiqué au gaz ypérite le 10 octobre 1918 à Boukincourt (sic) (Aisne) : « soldat d'un courage et d'un sang froid remarquable. A fait montre de la plus belle bravoure pendant les dures journées d'octobre 1918. A été blessé à son poste de combat ». Proposé à la médaille militaire le 14/02/1963 (1,65 m, cheveux bruns, yeux marron). Dont

2.1/ Georgette Marie Rosalie, ° 07/07/1912 Anor, † 12/12/1992 Fourmies.

3/ Jeanne, ° 03/11/1888 Paris 8e, non citée dans le recensement de 1906 à Anor.

4/ Fernande, ° 19/10/1895 Le Lardin-Saint-Lazare (Dordogne), † 16/05/1977 Bondy (Seine-Saint-Denis), x Didier Emile Désiré SPILMONT, comptable, croix de guerre 14-18, invalide de guerre, chevalier de la Légion d'honneur (1939), ° 26/09/1891 Wignehies, † 19/03/1969 Bondy, fils d'Hyppolite Emile, boulanger, et de Louise Désirée Méhala DOAILLE. Dont postérité.

VIII – Louis Georges AMIABLE, pâtissier à Trélon (1894 ; 1906) puis Fontenelle (1920), tertiaire dominicain sous le nom de Père Georges (1938), ° 26/04/1868 Fontenelle, † 28/06/1938 Montpellier, x 03/02/1890 Bruxelles Marie Louise Jorita de THIER, dite Victorine, commerçante, 38 place de la Concorde à Trélon, ° 21/01/1867 Eke-lez-Nazareth (Belgique, Oost-Vlaanderen), fille de Joseph Henri et de Nathalie de RUYCK. Son

---

[80] Dans cet acte, le père de l'époux est prénommé Georges Louis, et non Ernest Louis.

dossier matricule militaire (Avesnes/1906/4/1749) apprend que non recensé, il était « dispensé » de son service militaire. Il s'est manifesté au moment de la loi d'amnistie du 12 juillet 1906. Il est libéré le 26 août 1914 suite à la mobilisation générale puis reste en zone envahie. Il effectue un service volontaire dans l'armée anglaise du 09/09/1917 au 01/02/1919 (1,72, cheveux châtains, yeux vert). Dont :

1/ Louis Joseph Eugène dit Louis, pâtissier à Trélon (1906), soldat au 63e régiment d'infanterie pendant la Guerre 14-18, ° 27/11/1890 Trélon, † 20/04/1915 Mesnil-les-Hurlus (Marne), mort pour la France, tué à son poste de combat. Son dossier matricule militaire Avesnes/1910/4/1997 apprend qu'il fut inscrit au tableau spécial de la médaille militaire à titre posthume du J.O. du 28/09/1920. Croix de guerre avec étoiles de bronze (1,72 m, cheveux châtain foncé, yeux marron foncé).

2/ Edmond Oscar Victor, étudiant séminariste à Paris, 114 rue de Grenelle (1895), caporal au 20e bataillon des chasseurs à pied (14-18), décoré de la médaille des évadés alors qu'il vit au couvent de Saulchoir à Kain, Belgique (1928), religieux dominicain, prieur des dominicains de Dijon sous le nom de Père Paul (1938), membre du réseau Tartane-Massena des forces françaises combattantes en 39-45[81], ° 13/04/1895 Trélon, † 08/09/1945 Sens. Son dossier matricule militaire Avesnes/1915/10011-2375 donne : 1,70 m, cheveux châtains foncés, yeux noirs.

Note : c'est probablement après le décès de son frère aîné Louis, au front, que le séminariste Edmond AMIABLE souhaite organiser la résistance dans la région de Trélon. Pour cela, il passe les lignes et se rend à Liège où il prend contact avec le réseau de *La Dame Blanche*. Il organise un réseau de collecte de renseignements auprès de la voie ferrée et favorise le passage des lignes. Parmi ses recrues, notons ses propres parents qui joueront un rôle notable. *Le Figaro* du 01/07/1938, n°182, informe du décès le 28 juin 1938 au monastère des tourelles à Montpellier de son père : "*M. Georges Amiable, tertiaire dominicain, croix de guerre, officier de la division militaire de l'ordre de l'empire britannique, médaille de guerre anglaise, citation à l'ordre de l'armée française le 27 janvier 1920 pour une mission délicate et périlleuse qui avait duré 15 mois.*"



Fig. 18. Fains, sortie de la verrerie, début du XXe siècle, wikicommons, Norbert5030.

[81] Service historique de la Défense, Vincennes, GR 16 P 11174.

VII – Philippe Joseph Ernest AMIABLE, verrier, médaillé d'honneur du travail par décret du 16 juillet 1898 alors qu'il réside à Fains et travaille comme verrier dans la maison *Duhoux & Denizot*, ° 22/01/1829 Namur, x Laeken 15/10/1851 Rosalie Joseph QUINAUX, ° 18/07/1835 Namur, † 17/07/1899 Fains-Véel (Meuse), fille de Charles, serrurier demeurant Laeken et de Marie Anne BARTHELEMY, ménagère (témoins : Emmanuel Charles Léopold QUINAUX, frère, 25 ans, tailleur sur cristaux à Laeken, Victor AMIABLE, frère, verrier demeurant Boussu). Dont :
1/ Alexis Ernest Charles ° 05/10/1853 Laeken, qui suit.
2/ Pauline Adélaïde, ° 25/11/1855 Allamps, x 29/05/1875 Fains-Véel Joseph Alfred VINOT, verrier, ° 08/04/1848 Toul, † 27/10/1895 Vannes-le-Châtel, de Jean François, chef cantonnier et de Marguerite GODART. Dont postérité.
3/ Marie Victoria, ° 01/04/1858 Bligny, y † 10/10/1859.
4/ Paul Ernest, ° 26/08/1860 Bligny, qui suivra.
5/ Angélique, ° 20/04/1863 Namur, x 28/04/1886 Paris 2e Oscar Joseph VANDEVILLE, batelier demeurant Nivelles, ° 08/01/1860 Marchiennes, fils de François et d'Angélique RAVIART, bateliers (parmi les témoins, Louis Amiable, 34 ans, verrier à Aubervilliers, cousin, et Joseph Amiable, 35 ans, verrier à Pantin). Dont postérité.
6/ Marie Victoria, ° 24/01/1866 Quiévrain, x 29/10/1890 Fains-Véel Eugène MAGISSON, tourneur, ° 27/10/1866 Consenvoye, fils de Nicolas et de Catherine CHRETIEN. Dont postérité.
7/ Marie Charlotte, ° 28/04/1868 Fains-Véel, † 02/02/1963 Le Mans, x 16/05/1891 Fains-Véel Léon Eugène COLOMBIER, ajusteur aux chemins de fer de l'est, ° 17/09/1864 Fains-Véel, fils de Louis Léon et de Marie Catherine PICARD.

VIII - Alexis Ernest Charles AMIABLE, verrier, ° 05/10/1853 Laeken, x 07/06/1879 Fains-Véel Marie Julie DUVOID, tailleuse sur verre, ° 17/02/1860 Les Ableuvenettes, fille de Prosper, verrier, et de Julie MARCHAL. Dont :
1/ Charles Alfred, verrier demeurant Choisy-le-Roi (1900), puis demeurant Alais (1904), Morières (1909), et enfin Bordeaux (1909), ° 18/05/1880 Fains-Véel, † 21/09/1951 Bordeaux, x 1904 Bar-le-Duc Appoline Albertine CARPENTIER, domestique demeurant Bar-le-Duc. Sa fiche matricule militaire (Bar-le-Duc, 1900/419) informe qu'il fut blessé en 1915 et 1917, notamment à la tête. Croix de guerre, étoile de bronze (1 m 61, cheveux et yeux châtains)[82]. Dont
1.1/ Georges Auguste, ° 23/05/1902 Bar-le-Duc.
2/ Louis Paul, ° 15/08/1882 Fains-Véel, y † 03/12/1883.
3/ Paul Stanislas, ° 19/04/1885 Fains-Véel. Non cité dans les registres matricules militaires de la Meuse pour 1905.
4/ Charles Georges, ° 24/07/1887 Fains-Véel, y † 28/02/1888.
5/ Charles Auguste, ° 23/02/1889 Fains-Véel. Non cité dans les registres matricules militaires de la Meuse pour 1909.
6/ Joseph Henri, ° 09/01/1895 Fains-Véel. Non cité dans les registres matricules militaires de la Meuse pour 1915.

VIII – Paul Ernest AMIABLE, verrier à Fains (1880) puis chez Marquot à Bayel, médaillé d'honneur du travail en 1914, ° 26/08/1860 Bligny, x 03/10/1885 Fains-Véel Julie STENGER, demeurant Le-Nouvion-en-Thiérache (1930), ° 08/06/1862 Paris 12e, fille d'Antoine, verrier et de Céline FRANCOIS. Sa fiche matricule militaire indique « petit-fils d'étranger, reconnu français par décision de M. le garde des sceaux », 1 m 62, cheveux

[82] AD 55, 1R524, Bar-le-Duc, 1900, n° 419.

châtains, yeux gris[83]. Dont
1/ Marie Charlotte, ° 29/09/1886 Fains-Véel, x 12/08/1905 Ivry-sur-Seine Georges PICAULT.
2/ Paul Alexandre, manœuvre-emballeur demeurant Ivry (1909), verrier au Nouvion-en-Thiérache (1926 ; 1951), ° 29/08/1889 Fains-Véel, † 10/03/1963 Le-Nouvion-en-Thiérache, y x 06/07/1918 Adrienne Léocadie dit Hélène BRUNOIS, ° 23/07/1888 Esquéhéries, y † 07/06/1918, de Jules Léopold et Marie Adolphine Léocadie DUPRE. Sa fiche matricule militaire Verdun/1909/1474 informe d'une infirmité à la cuisse gauche survenue en exercice commando en 1910 ; Réformé définitif (cheveux châtains, yeux bleu).
3/ Raoul Eugène, non recruté à la conscription en raison de cas de force majeure[84], verrier au Nouvion-en-Thiérache (1919) puis à Choisy-le-Roi, ° 23/03/1896 Fains-Véel, † 02/10/1930 Paris 14e, x Albertine GRUMIAUX.

VII – Pierre Marie Oscar AMIABLE, verrier (1853), verrier à Namur (1889), manœuvre demeurant Varney (1896), ° 22/07/1833 Flémalle-Grande, † > 1890, x 26/12/1853 Trélon Clémentine Victoire MOREAU, couturière, °22/01/1834 Trélon, y † 16/03/1889, fille de Jean Baptiste, mouleur en sable à Trélon et de Séraphine GRAVET (parmi les témoins : Pierre François BRULLE, verrier, 35 ans, beau-frère de l'époux**,** Louis Auguste Joseph AMIABLE, verrier, 24 ans, cousin-issu-de-germains de l'époux). Dont
1/ Georges Louis Oscar, ° 22/11/1857 Trélon, y † 13/06/1858.
2/ Georges Victor Oscar, ° 09/06/1859 Bayel, qui suit.
3/ Olivier Arthur Auguste, ° 25/02/1861, Bayel, † 05/10/1861.
4/ Georgette Marie Rose dite Georgette, ° 08/07/1871 Fains-Véel, † 09/12/1899 Ferrière-la-Grande, x 10/12/1898 Trélon Arthur OBJOIS, plombier zingueur, ° 19/10/1874 Trélon, fils d'Adolphe, plombier zingueur, et de Maria ROBERT, ménagère. Note : Georgette est morte en couches après avoir donné naissance à Clémentine OBJOIS, † 06/12/1899 âgée d'un jour.

VIII – Georges Victor Oscar AMIABLE, confiseur «À la Lorraine, confiture de groseille épépinée » à Bar-le-Duc (1879), ° 09/06/1859 Bayel, † 25/08/1951 Fillé (Sarthe), x 25/06/1879 Charency-Vezin Marcelline ODINET, y ° 26/03/1858, † 1939, fille de François Jérôme, cultivateur, et de Catherine ODINET. « Petit-fils d'étranger », Il est reconnu français par décision de M. le garde des Sceaux[85]. Dont :
1/ René Georges, directeur d'un agence de ligne de navigation demeurant Bar-le-Duc (1903), agent commercial à Paris 10e (1935), ° 19/07/1883 Bar-le-Duc, † 01/02/1981 Emerainville, x 15/04/1912 Le Havre Germaine Noëlle Louise DUBOIS, ° 27/09/1888 Harfleur, † 13/03/1958 Saint-Quentin. Sa fiche matricule militaire apprend que son mauvais été de santé (bronchite chronique) le fit passer dans les C.O.A. (1m60, cheveux noirs et yeux bleus)[86]. Dont postérité.
2/ André, étudiant en droit (1905), avocat au barreau du Havre, ° 30/11/1885 Bar-le-Duc, † 09/06/1982 Le Havre, y x 24/09/1912 Yvonne POUPEL, y ° 15/01/1889, y † 24/09/1972, fille de Louis Ernest, entrepreneur de transports, et de Blanche HUET. Sa fiche matricule militaire (Bar-le-Duc/1905/522) apprend qu'il est caporal (1906) puis lieutenant de réserve (1914), fait prisonnier à Marbaix (Nord) le 27 août 1918 et interné à Ingstadt, rapatrié le 17 novembre 1918 (1m67, cheveux châtains et yeux bruns). Dont postérité au Havre.

---

83 AD 55, 1R467, Bar-le-Duc, 1880, n° 565.
84 AD 02, 21R214 – matricule militaire de Saint-Quentin, 1919, 1061.
85 AD 55, 1R467, Bar-le-Duc, 1879, n° 517.
86 AD 55, 1R548, Bar-le-Duc, 1903, n° 1780.



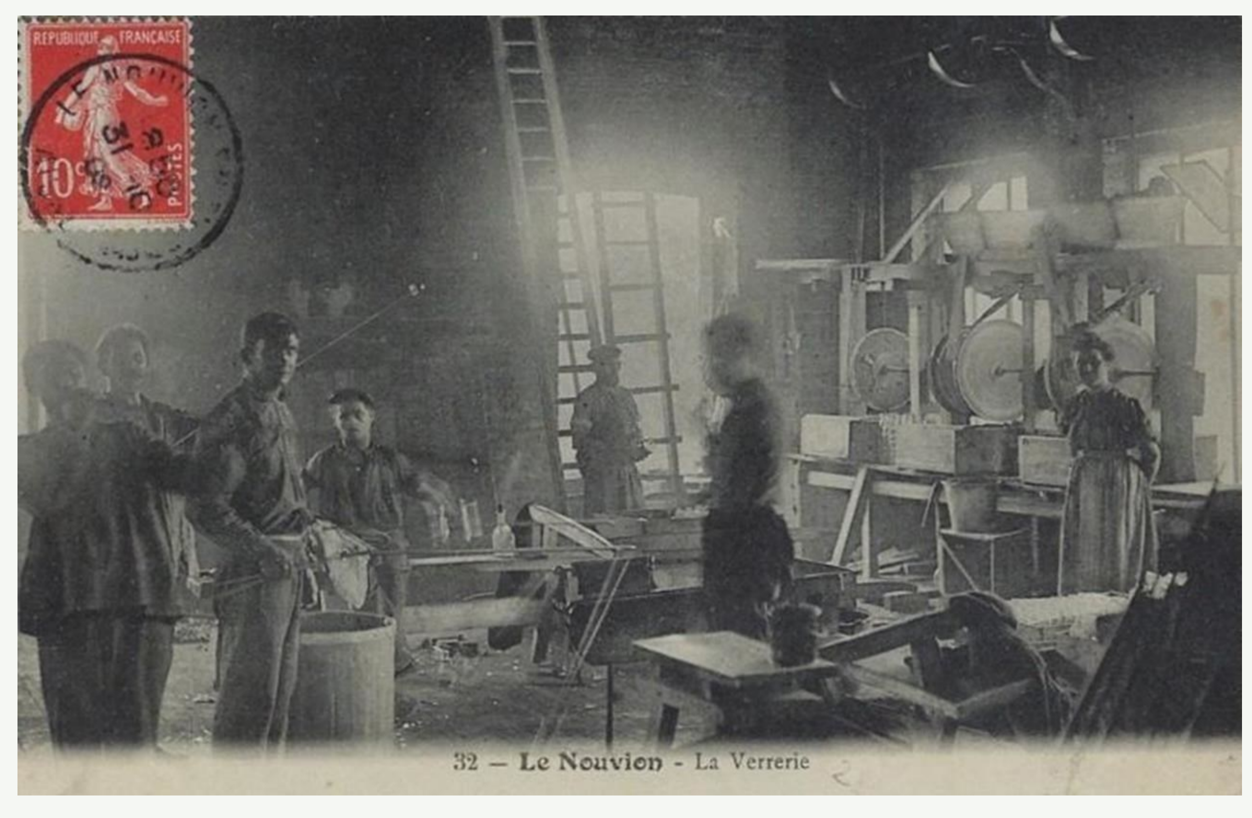


Fig. 19 et 20. Le Nouvion-en-Thiérache, vues extérieure et intérieure de la verrerie

Sous-rameau AMIABLE-BOSQUETTE
(Fontenelle, Rance, Val-Saint-Lambert, Maastricht, Namur, Chênée, Vaux-sous-Chèvremont)

VI – Jean Baptiste Magloire AMIABLE, ouvrier en verre demeurant Clairfontaine (1820), verrier en cristal au Val-Saint-Lambert (1828), ° 01/11/1796 Clairfontaine, † 05/09/1842 Liège, x 02/02/1820 Fontenelle Marie Catherine Joseph BOSQUETTE, « graveuse en vers » demeurant Fontenelle (1820), sans profession demeurant Liège (1866), ° 16 nivôse an VIII Fontenelle, † 12/05/1866 Liège en son domicile rue Vinâve d'île n°5[87], fille d'Eustache, tailleur en verres, et Marie Catherine DUBOIS, ménagère. Dont
1/ Magloire Victor, ° 14/06/1820 Rance. † 28/07/1849 Maastricht.
2/ Adèle Virginie, couturière (1842), négociante au passage Lemonnier n°5 en 1872, ° 24/01/1822 Rance, † 29/03/1872 Liège, x1 23/02/1842 Liège puis () Antoine Hubert GROSSART, coiffeur, ° 21/01/1816 Maastricht, fils de Jean et de Corneille DUYSENS, x2 Louis BERLEUR, négociant. Dont postérité.
3/ Zélie Célina, tailleuse sur cristaux demeurant Herbatte (1859), servante demeurant Liège (1873), sans profession demeurant Chênée (1881), ° 03/07/1824 Rance, † 24/05/1905 Liège, x1 18/02/1846 Ans Glain Jacques Joseph PIROTTE, armurier, y °12/04/1823, y † 19/10/1853, fils de Vincent Joseph et d'Anne Marie Joseph LECRENIER ; x2 28/05/1873 Chênée Aimé Aristide Jules LOUVET, industriel à Chênée, ° 04/04/1816 Vonêche, veuf de Rosalie Hortense COPPE, † 17/11/1866 Tilleur, fils de Jean Baptiste, † 03/10/1866 Ivoz-Ramet et de Anne Suzanne PERIN, y † 24/10/1864. Dont postérité PIROTTE et une fille naturelle nommée AMIABLE :

> 3.1/ Elvina Eulalie, ouvrière de fabrique (1881), ° 08/01/1859 Namur (Herbatte), x 24/12/1881 Anderlecht Henri Joseph CHRISTIAN, souffleur de verre, ° 29/01/1854 Namur, fils de Joseph, tourneur en bois, et Marie Joseph DEFAUX. Dont nombreuse postérité à Bruxelles puis Boussu.

4/ André, ° 14/03/1828 Seraing, qui suit.
5/ Florent Alexandre, ° 05/07/1832 Seraing, qui suit.

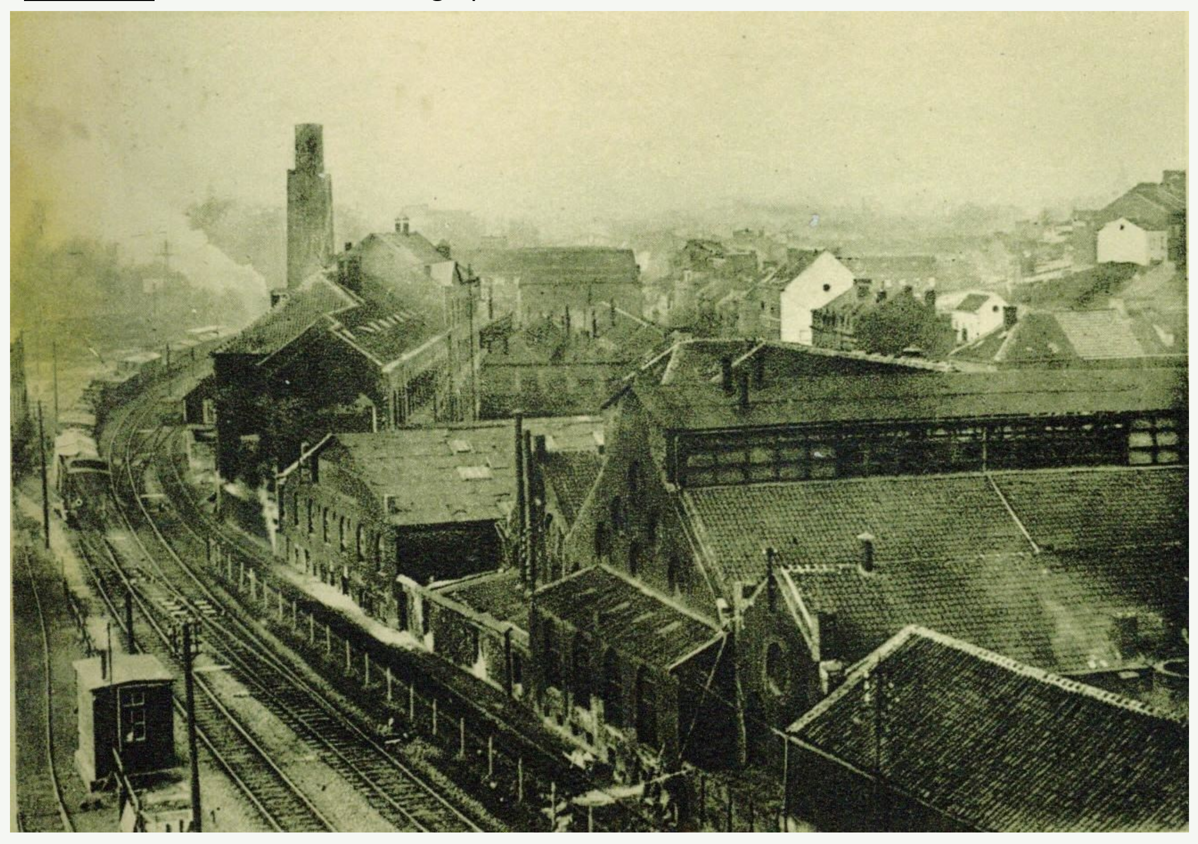


Fig. 21. Cristalleries d'Herbatte à Namur, wikicommons, opendatanamur.

[87] Son acte de décès mentionne Catherine BOSQUETTE comme née vers 1790 à « Rance en France » !

VII – AMIABLE André, ouvrier-verrier à Gilly, Namur, puis Chênée, ° 14/03/1828 Seraing, † 19/03/1873 Chênée, x 12/12/1851 Gilly Marie Barbe ANDRE, y ° 02/12/1820, † 18/05/1885 Chênée, fille de Pierre Joseph, houilleur, et de Marie Joseph FRERE. Dont :
1/ Catherine Célina dite Célina (reconnu au mariage), ° 22/02/1845 Gilly, y † 08/08/1867, dont naturellement :
1.1/ Ulysse Jules, ° 14/06/1865 Gilly, qui suit.

IX – Ulysse Jules AMIABLE, verrier demeurant Chênée puis Vaux-sous-Chèvremont, ° 14/06/1865 Gilly, x 08/03/1886 Vaux-sous-Chèvremont Marie Jeanne Joséphine LAMOUREUX, tailleuse sur cristaux, y ° 28/02/1860, fille de Jean Joseph, cloutier, et de Catherine DECERF. Dont
1/ Catherine Barbe, ° 13/03/1885, Vaux-sous-Chèvremont, y † 30/06/1885.
2/ Julienne Catherine Marie Jeanne, ° 25/08/1886 Vaux-sous-Chèvremont.
3/ Julienne Catherine, ° 24/04/1887 Vaux-sous-Chèvremont.
4/ Adrien André, soldat de 2e classe au 14e de ligne, mort pour la patrie au fort de Chaudfontaine, ° 22/05/1890, Vaux-sous-Chèvremont, † 06 ou 13/08/1914 Chaudfontaine.
5/ Marie Hubertine, ° 26/03/1893, Vaux-sous-Chèvremont.
6/ Marie Jeanne, ° 26/12/1894, Vaux-sous-Chèvremont.
7/ Mathilde Hubertine, °10/08/1897 Vaux-sous-Chèvremont.
8/ mort-né, 31/12/1899, Vaux-sous-Chèvremont.
Note : L'orphelin Ulysse Jules AMIABLE avait été placé sous la tutelle de Jules MARCHAL, verrier, demeurant Chênée et originaire de Jambes.

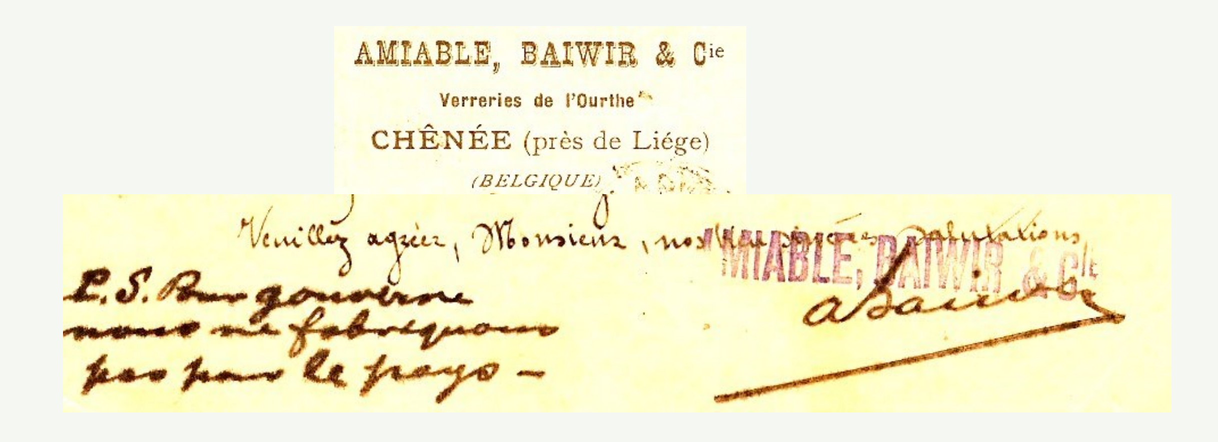
VII – Florent Alexandre AMIABLE, verrier demeurant Namur (1866), industriel à Chênée (1873), maître de verrerie (1887), ° 05/07/1832 Seraing, † 20/05/1902 Chênée, x 08/09/1858 Namur Marie Joseph WERLL, sans profession, y ° 13/02/1839, † 22/02/1887 Chênée, fille de Jean Baptiste, pipier, † 18/08/1866 Namur, et de Marie Anne VACAMONT, † > 1887 Namur. Dont :
1/ Marie Catherine, sans profession, ° 23/02/1859 Namur, x 23/05/1879 Chênée Auguste Onézime BAIWIR, employé à la société de la vieille Montagne (1879), y ° 21/07/1855, fils de Michel Joseph, employé, et Hortense Pélagie DEWE, négociante.
2/ Mathilde Marie, ° 17/12/1860 Namur x 26/05/1886 Chênée Edmond Louis Philippe Marie Victor BAIWIR, comptable, y ° 12/09/1859, y † 10/03/1906, fils de Michel Joseph, employé, et de Hortense Pélagie DEWE, négociante.
3/ Alexandre, ° 28/03/1865 Namur, qui suit.
4/ Désiré Léon, chef de fabrication à Chênée, ° 25/03/1867 Namur, † 16/03/1887 Chênée.
5/ Emma, sans profession, ° 08/05/1869 Namur, x1 26/03/1891 Emile LESCANNE, employé, ° 02/05/1869 Saint-Mard (B, prov. Luxembourg), † 27/10/1902 Lamorteraie, fils de François Joseph et de Marie SANSUS ; x2 12/12/1903 Joseph MORAY, employé, ° 19/07/1860 Embourg (B), de François et de Marie BLANVIER.
6/ Louise Victorine, sans profession, ° 27/05/1872 Namur, x 21/12/1895 Camille DESCHUYTENEER, géomètre du cadastre demeurant Cuesmes et avant Chênée, ° 28/04/1872 Seneffe, fils de Théophile Joseph, employé, et de Philomène DEPASSE, sans profession demeurant Arques. Dont postérité.
7/ Palmyre, ° 20/01/1874 Chênée, y † 11/08/1875.
8/ Fernand, ° 15/01/1875, Chênée, qui suivra.
9/ Emile François, °/† 04/03/1876 Chênée.

VIII – Alexandre AMIABLE, chef de fabrication de verrerie à Chênée (1886), industriel (1891), maître de verrerie (1898), ° 28/03/1865 Namur, † 14/05/1910 Chênée, y x 18/01/1890 Marguerite Herminie WERY, sans profession, y ° 14/04/1867, fille de Guillaume, « commis chef des accises » et de Marguerite Joseph BERNIMOLIN, sans profession.

1/ Berthe, ° 04/04/1891 Chênée, y x 13/09/1913 Léon CHOT, employé demeurant Piéton, ° 17/11/1890 Chênée, fils de Joseph Victor Clément, chef de station, et de Marie Joseph Eugénie MAGNEE.
2/ Maurice, ° 20/03/1892 Chênée, y † 26/03/1892.
3/ Fernand Guillaume, ° 05/10/1893 Chênée.
4/ Alice Suzanne Alfred, ° 02/06/1898 Chênée, y † 20/07/1898.
5/ Alfred Alexandre Marie, ° 31/05/1900 Chênée.

VIII – Fernand AMIABLE, industriel demeurant Chenée (1902 ; 1910), ° 15/01/1875, Chênée, x 24/12/1896 Embourg Marie Joséphine BOMANS, sans profession, y ° 02/12/1872, de Hugues, ouvrier fondeur de zinc et de Marie Joseph RION, dont uniquement
1/ Charles Fernand Joseph (légitimé au mariage), soldat engagé volontaire en janvier 1915, matricule: 128/1580. Ancien de l'Athénée royal de Liège 1 "Charles ROGIER". Candidat-ingénieur à la Faculté des sciences de l'Université de Liège en 1913-1914. Tombé héroïquement au combat d'Oostnieuwkerke-Roulers, tandis qu'il entraînait ses hommes à l'assaut. Ordre de Léopold II : croix de guerre, ° 25/11/1895 Embourg, † 03/10/1918.

Note sur Alexandre AMIABLE (1832-1902) et ses verreries.
Il débute à l'âge de neuf ans dans l'ancienne verrerie d'Avroy à Liège. Il participe à l'exposition universelle de 1867 à Paris et reçoit une mention honorable au titre des coopérateurs alors qu'il travaille à la verrerie d'Herbatte lès Namur[88]. En 1870, il fonde sa première verrerie à Jambes près Namur et la transfère en 1873 à Chênée. L'entreprise évolue : SA Verrerie AMIABLE-LOUVET et Cie en 1882, puis des Cristalleries et Verreries de l'Ourthe, à Chênée (près de Liège)[89]. Il est témoin au mariage de son beau-frère Désiré Joseph WERLL, souffleur de verre, à Kessel-Lo le 22/12/1883. Il est alors dit « koopman te Chênée » (négociant demeurant Chênée) où son beau-frère réside aussi. Une paire de cruches filigranées présentée à l'exposition de Paris en 1889 est conservée au musée Curtius à Liège.


AMIABLE, BAIWIR & Cie
Verreries de l'Ourthe
CHÊNÉE (près de Liége)
(BELGIQUE)

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations
P.S. Au gouvernement
nous ne fabriquons
pas pour le pays –
AMIABLE, BAIWIR & Cie

Fig. 22. Entête de la Verrerie de l'Ourthe en 1912, avec mention que la verrerie produit exclusivement pour l'exportation ; site *delcampe* consulté 25 janvier 2017.

[88] E. Dentu, *Catalogue officiel des exposants récompensés par le Jury international*, 1867, p. 17. Dans la même catégorie sont cités Joseph Pihet travaillant à Herbatte, Antonio Seguso et Giovanni Beroviero travaillant pour Salviati à Venise.
[89] Il existe peu de bibliographie de ce personnage. Citons, *Bulletin des Musées royaux des arts décoratifs et industriels*, 2e série, 3e année, impr. Vromant, Bruxelles, 1910 ; *La vie wallonne*, 1959. Des pièces sont conservées au musée Curtius de Liège ; un serpent de verre a été offert par son fils Fernand Amiable au musée du Cinquantenaire de Bruxelles.

Par jugement du 19 décembre 1916, le tribunal de commerce de Liège a homologué le concordat préventif de faillite par la Société en commandite simple des Verreries de l'Ourthe, Amiable, Baiwir et Cie, ayant son siège social à Chênée, et par les associés commandités Fernand Amiable, Auguste Baiwir, et son épouse, née Maria Amiable, Edmond Baiwir, et son épouse, née Mathilde Amiable, Emma Amiable, épouse de Joseph Moray.[90]
A noter que les registres d'état-civil de Vaux-sous-Chèvremont indiquent plusieurs verriers originaires de Sars-Poteries en 1886 : BOSQUET, SIROT, etc. Peut-être Alexandre AMIABLE eut-il recours à un réflexe familial en embauchant des verriers de la région natale de sa famille.

Sous-rameau AMIABLE-PINTENER (éteint)
(Géménos, Cannes)

VI – Jean Baptiste Louis AMIABLE, ouvrier verrier, ° 06/09/1799 (20 fructidor an VII) Clairfontaine, † 30/11/1866 Cannes, x 27/04/1830 Géménos Marie Claudine PINTENER, ° ca 08/1810 Alex (Savoie), fille de Georges, verrier, et de Jeanne MESMER. Dont
1/ Louis Joseph, soldat, ° 14/01/1831 Gémenos, † 30/03/1856 Sébastopol.
2/ Charlotte Adélaïde, ° 06/04/1832 Gémenos, y † 15/07/1833.
3/ Marie Joséphine, ° 09/11/1834 Gémenos, y † 24/08/1836.
4/ Marie Julie, ° 08/09/1836 Gémenos, y † 21/07/1837.
5/ Joséphine Amate, ° 12/09/1837 Gémenos, y † 18/07/1838.
6/ Joséphine Clarisse, ° 11/07/1839 Gémenos, y † 14/09/1844.
7/ Joséphine Marie, ° 30/04/1841 Gémenos, y † 25/09/1842.

Rameau benjamin AMIABLE-BUSSY
(Le Nouvion-en-Thiérache, Sars-Poteries, Arques, Trélon, Mondrepuis)

V – Jacques Alexis Joseph AMIABLE, verrier (1797), verrier en verre blanc demeurant à Sars-Poteries (1828), verrier, marchand de faïences dom/. Place du petit marché à Trélon (1840), b. 29/05/1769 Mondrepuis, † 09/02/1840 Trélon, x 28/01/1801 (08 pluviôse an IX) Le Nouvion-en-Thiérache Marie Anne Rosalie BUSSY, marchande (1843), y b. 03/01/1776, † 19/03/1853 Trélon, fille de Louis et de Rosalie VIEVILLE. Dont :
1/ Louis Joseph Théodore, ° 03/12/1801 Le Nouvion-en-Thiérache, qui suit.
2/ Alexis Joseph, dit Alexis cadet, ° 02/10/1803 Le Nouvion-en-Thiérache, † 16/02/1847 Jefferson (Louisiane) d'une inflammation de l'estomac dans la maison de "Maillard et Amiable". Alexis AMIABLE embarque en 1843 comme Belge sur le bateau Oregon à destination de la Nouvelle-Orléans en Louisiane. Transcription à Trélon le 31/10/1847. Sans postérité.
3/ Jean Baptiste Clovis, ° 05/12/1806 Le Nouvion-en-Thiérache, y † 08/12/1806.
4/ Auguste Joseph, tailleur de verre, ° 19/12/1810 Le-Nouvion-en-Thiérache, † 31/05/1858 Trélon. Célibataire.
5/ Adolphie Céleste, couturière, ° 19/10/1812 Le Nouvion-en-Thiérache, † 15/10/1890 Paris 17e, x 03/05/1843 Trélon Henry Joseph DESCAMPS, verrier, ° 03/01/1817 Jumet, † < 1890, de Benoît et de Rosalie Joseph POMMEROL, demeurant Jumet.

[90] *Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour le territoire belge occupé*, 23 décembre 1916, n°291, Bruxelles, p. 3098.

VI – Louis Joseph Théodore AMIABLE, verrier en cristaux à Arques (1825), Trélon (1828), ° 03/12/1801 (12 frimaire AN X) au bourg de Le-Nouvion-en-Thiérache, † 14/03/1872 Trélon, y x 15/11/1828 Marie Sophie KNIDLER, ° 09/10/1806 Vonêche, † 31/01/1867 Trélon, fille de Michel, verrier en cristaux demeurant Trélon et Marie Joseph RIGAUX (témoins Alexis Joseph AMIABLE, verrier en cristaux à Trélon, frère de l'époux, Maximilien VINCK, même profession, 25 ans, demeurant Trélon, Nicolas Gaspard WALCKER, tailleur sur cristaux, 23 ans, frère germain de l'épouse). Dont

1/ Auguste Joseph, ° 19/04/1829 Trélon, qui suit.
2/ Marie Julie, ° 23/02/1831 Trélon, y † 13/04/1880, x 21/04/1856 Trélon Théodore COLAU, employé de verrerie demeurant Anor (1856), rentier (1880), ° 12/03/1832 Anor, fils de Philippe Humbert, aubergiste, et de Léocadie ROBNET.
3/ Virginie Aglaé, ° 16/03/1833 Trélon, y † 27/12/1839.
4/ Sophie Aglaé, ° 08/03/1835 Trélon, y † 06/03/1839.
5/ Joseph Théodore, ° 14/07/1839 Trélon, qui suivra.
6/ Jules Auguste, ° 20/07/1841 Trélon, y † 30/01/1842.
7/ Albert Xavier, °27/10/1843 Trélon, qui suivra.

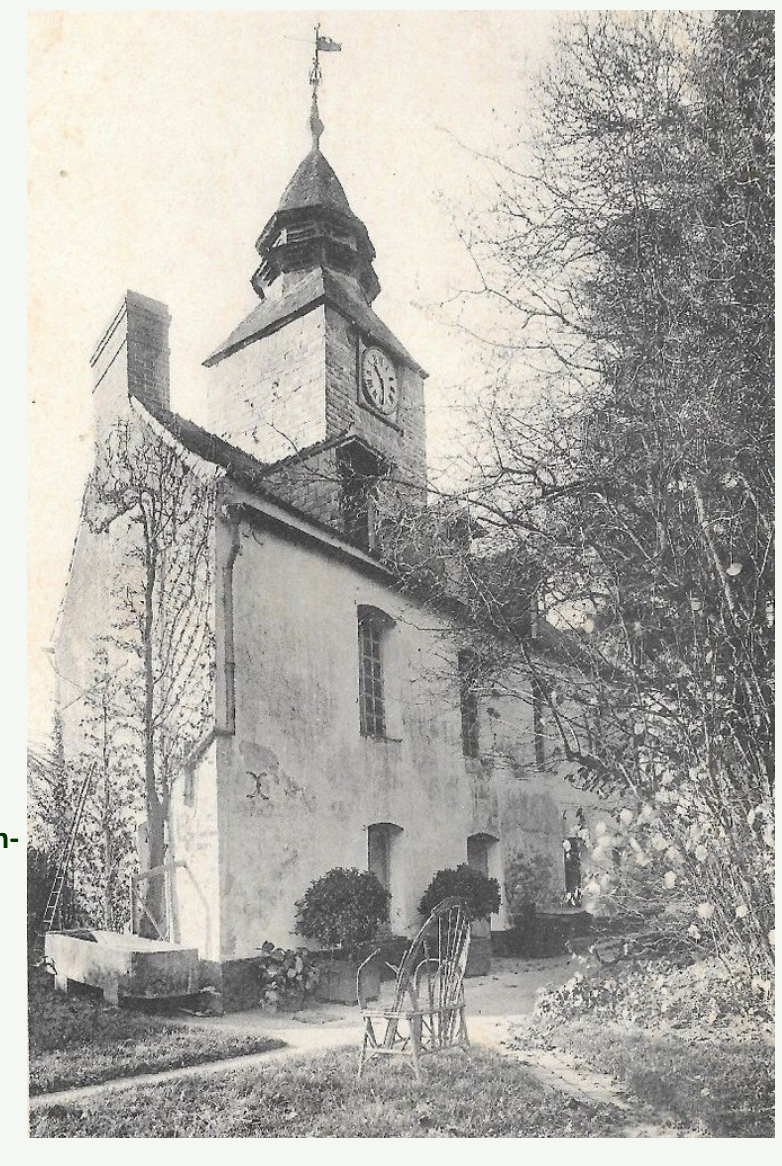


Fig. 23. L'ancienne verrerie du Nouvion-en-Thiérache, état au début du XXe siècle

VII – Auguste Joseph AMIABLE, verrier à Trélon, puis cafetier place de la Concorde à Trélon (1892), ° 19/04/1829 Trélon, y † 25/10/1899, x 07/08/1854 Clairfontaine Sophie Julie VAINCK, ° 15/03/1833 Trélon, de Maximilien, verrier et de Catherine CAYEUX.
1/ Jules Auguste, ° 03/07/1855 Trélon, y † 12/12/1856.
2/ Léon Jules Joseph dit Jules Joseph, ° 11/03/1858 Trélon, qui suit.
3/ Fernand Albert Léon, secrétaire de la mairie de Trélon (1892) ° 01/07/1867 Trélon, y † 21/03/1903, y x 16/06/1892 Eugénie Victorine GOFFINON, y ° 05/01/1868, fille de Jean François, propriétaire, et de Marie Rosalie MASSART, ménagère. Son dossier matricule miliaire Avesnes/1887/3/1251 informe qu'il est passé caporal le 16/05/1889 puis sergent le 01/09/1890, en congés le 23/09/1891, demeurant peu de temps à Valenciennes début 1892, puis réformé pour cause d'épilepsie le 12/02/1896 (1,65 m ; cheveux châtains et yeux gris).

VIII – Léon Jules Joseph dit Jules Joseph AMIABLE, comptable (1878), représentant de commerce demeurant Trélon puis Avesnes (1884), maître d'hôtel demeurant Bavay (1892), cafetier à Sains-du-Nord (1901, 1906), rentier demeurant Avesnelles (1909), ° 11/03/1858 Trélon x 22/03/1884 Avesnes-sur-Helpe Marie PASSAGE, ° 07/01/1862 Trélon, fille de Hector Joseph, propriétaire, ancien huissier demeurant Trélon, et de Héloïse DELFLACHE. Son dossier matricule militaire (Avesnes/1878/3/1190) informe qu'il était de bonne instruction (1,77m, cheveux et yeux bruns).

1/ Maurice Charles Fernand, boucher à Avesnelles, ° 22/11/1884 Avesnes-sur-Helpe, † 11/02/1935 Avesnelles, y x 19/04/1909 Eugénie BROSCHE, y ° 04/02/1885, y † 16/04/1974, fille de François, mécanicien, et d'Elise CHEVALIER, ménagère, demeurant Avesnelles. Selon son dossier matricule militaire (Avesnes/1904/5/2012) il fut blessé au combat de Ronvaux le 03 mars 1916 d'un éclat d'obus à la cuisse gauche, un peu au-dessus du genou. Déclaré inapte à se battre dans une armée combattante en août 1917, il poursuit le combat affecté dans diverses unités C.O.A. (Commis et Ouvriers militaires d'Administration) (1,67 m, cheveux châtains et yeux gris).



Fig. 24. Café de Jules Amiable à Sains-du-Nord, vers 1906

VII – Joseph Théodore AMIABLE, employé de commerce demeurant Valenciennes (1867), marchand de tissus demeurant Mondrepuis (1887), propriétaire (1895), marchand de nouveautés et gérant de la recette auxiliaire des postes (1898), ° 14/07/1839 Trélon, † 12/04/1898 Mondrepuis, y x 16/02/1867 Amélie Geneviève Marie JOUNIAUX, ° 17/08/1843 Wignehies, † 1918, fille de Jean Baptiste, rentier, et de Florence WILLIAME. Dont

1/ Jeanne Aurore, institutrice (1898-1926), ° 09/12/1867 Mondrepuis, † 1931, x 27/03/1894 Mondrepuis Louis Joseph Léon PEGNEAUX, brasseur demeurant Mondrepuis, ° 10/09/1868 Aubenton, de Philogène Léon, employé comme chef de brigade des postes et télégraphes, et de Marie Aurore BELVAUX.

2/ Arthur Théodore dit Arthur, employé de commerce (1895), négociant en vannerie (1898), maître vannier en liquidation judiciaire (1901), représentant à La Bouteille (1907) puis à Effry (1912)[91], °18/08/1869 Mondrepuis, † 1913, y x 28/10/1895 Marie Louise Ismérie GAMBIER, institutrice (1897-1926), ° 16/03/1877 Valenciennes[92], de Prosper Edouard, propriétaire demeurant Mondrepuis, et de Célestine THONON, absente, sans domicile connu. Dont

2.1/ Marcelle Amélie Irma, ° 16/08/1896 Mondrepuis, y † 11/12/1903.

2.2/ Roger Edouard Joseph, meunier à Effry (1916) puis au hameau de Foigny à La Bouteille (1927), enfin représentant de commerce à Hirson, ° 28/09/1900 Mondrepuis, † 19/04/1981 Vervins, x Fernande Rose PARIZOT, ° 29/04/1907 Etréaupont, † 28/02/1979 Origny-en-Thiérache, fille de Vital Ernest, marchand de bestiaux, et de Prudence Ismérie DEPARNAY. Sa fiche matricule militaire renseigne qu'il fait la campagne du Rhin (1920-1922) et le décrit 1,75m, cheveux et yeux châtain foncé[93].

3/ Emile Désiré (jumeau), boucher, soldat pendant la première guerre mondiale[94], ° 18/08/1869 Mondrepuis, † 1921, y x 23/02/1892 Hortense Hélène FAUCHART, ° 05/04/1872 Mondrepuis, fille d'Emile Octave, propriétaire, et de Orésine Célinie FONDAIRE. Dont :

3.1/ André Joseph, garçon boucher (1912), soldat lors de la première guerre mondiale, prisonnier de guerre (1917), herbager (1937), ° 10/11/1892 Mondrepuis, y † 11/05/1966, y x 25/11/1919 Marcelle Marie Madeleine GRIGNON, ° 26/10/1895 La Flamengrie, † 16/05/1983 Tergnier. Il est châtain aux yeux bruns, faisant 1m 70[95]. Dont postérité.

4/ Marius René, engagé volontaire dans l'armée pour trois ans (1906), caporal (1907), sergent (1908), instituteur à Vigneux-aux-Bois (1908), puis à Château-Regnault (1909) et Nouzon (1910), « sous officier remarquable » (1916), lieutenant au 320e régiment d'infanterie, demeurant Givet, aviateur, inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur (1922), ° 17/11/1887 Mondrepuis, † 28/09/1918 mort pour la France à l'hôpital mixte de Châteauroux suite à une chute d'avion, x 24/06/1908 Charleville Marie Louise POISSON, ° 17/01/1888 Bosseval et Briancourt (Ardennes), fille de Paul Emile et de Maria Emilie AUBEY. Sa fiche matricule militaire indique qu'il est châtain aux yeux bruns, 1 m 76[96]. « AMIABLE (René-Marius), lieutenant aviateur: officier d'une haute valeur, qui s'est distingué sur le front par sa bravoure, son entrain et ses belles qualités militaires, mort pour la France, le 28 septembre 1918, au cours d'un exercice d'aviation (citation à l'ordre du régiment au 1er groupe d'aviation » (*JORF*, *lois et décrets*, 1922, p. 3405).

VII – Albert Xavier AMIABLE, boulanger (1877), manouvrier placé sous conseil judiciaire par jugement du 22/07/1881 du tribunal d'Avesnes-sur-Helpe, employé (1886), ° 27/10/1843 Trélon, y † 28/03/1886, y x 18/04/1877 Zélie BRIANCON, couturière, ° 25/07/1858 Bayel, fille de Saturnin, ouvrier à Trélon et de Marie Joséphine VILMIN, † 22/01/1867 Hennezel. Dont

1/ Blanche Héloïse, receveuse, retraitée en 1934, ° 05/11/1878 Trélon, † 14/04/1955 L'Hay-lès-Roses (Val-de-Marne).

2/ Léon Joseph, ° 06/10/1880 Trélon, y † 11/04/1885.

---

[91] AD 02, 21R068 - Registres matricules, Saint-Quentin (Aisne, France), 1889, n°115.
[92] Cet acte mentionné au mariage n'existe pas dans les registres d'état-civil de Valenciennes. Existent par contre ceux de ses cousines germaines, Lydie Ismérie née le 26/11/1877 et Marie Louise née le 01/10/1880, filles d'Edmond Henri et Aline PANTEGNIE.
[93] AD 02, 21R236 - Registres matricules, Saint-Quentin (Aisne, France), 1916, n°862
[94] AD 02, 21R068 - Registres matricules, Saint-Quentin (Aisne, France), 1889, n°88.
[95] AD 02, 21R193 - Registres matricules, Saint-Quentin (Aisne, France), 1912, n°1370.
[96] AD 02, 21R157 - Registres matricules, Saint-Quentin (Aisne, France), 1905, n°309.

Quatrième branche (négoce de verre puis professorat)
appelée AMIABLE dit La Violette au XVIIIe siècle
(Mondrepuis, Charleville, Douai, Cambrai, Huy, Liège, puis Bruxelles et Paris)

III – François AMIABLE dit La Violette, manouvrier, porteur de verres (1740), marchand forain (1775), puis négociant faïencier entre Avesnes et Douai, b. 21/04/1712 Mondrepuis, † 08/1783 Avesnes-sur-Helpe, x 12/01/1734 Mondrepuis Claudine HAZART, demeurant rue de la Halle à Douai (1798), b. 11/07/1712 Mondrepuis, † 22 pluviôse AN V Douai, fille de Jean et de Marie GODART. Dont
1/ François Antoine dit François, marchand de verre demeurant Charleville (1775), marchand de faience à Cambrai (1791), « ancien fayencier » établi à Douai (1812), b. 12/12/1734 Mondrepuis. † 28/06/1812 Douai, x 24/05/1791 Douai, paroisse Saint-Pierre[97], Marie Cécile LECERF, veuve d'Ursmer GORDIEN, marchand de faïences, ° 16/01/1746 Sailly-en-Ostrevent, † 29/01/1833 (dans son domicile rue de la Comédie à Douai), fille de Charles François, journalier, et de Véronique PICHON.
2/ Jean Baptiste, b. 24/04/1737 Mondrepuis, y † 16/11/1740.
3/ Marie Thérèse, b. 24/03/1740 Mondrepuis, x 02/05/1775 Charleville paroisse Saint-Rémy, Jean Baptiste GOBILLIOT, ° ca 1751 Signy-l'Abbaye, fils d' Étienne et de Louise CHOTEL.
4/ Jean François, b. 02/09/1742 Mondrepuis, y † 25/07/1743.
5/ Jean Marie Joseph, b. 14/07/1744 Mondrepuis, y † 11/03/1745.
6/ Jeanne, b. 02/04/1746 Mondrepuis, y † 24/03/1747.
7/ François, b. 02/04/1746 Mondrepuis, y † 16/04/1746
8/ Étienne Joseph, b. 28/01/1749 Mondrepuis, y † 01/09/1752.
9/ Jean Baptiste, b. 21/02/1751 Mondrepuis, qui suit.
10/ Étienne Joseph, b. 25/12/1753 Mondrepuis, y † 14/05/1755.

IV – Jean Baptiste AMIABLE, dit La Violette, marchand forain demeurant Charleville (1775), faïencier à Lille (1775), Valenciennes (1777), Cambrai (1787-1790), aubergiste à Huy (1799) puis instituteur établi à Liège sous le gouvernement français (1810), instituteur à Verviers (1818), b. 21/02/1751 Mondrepuis, † 26/02/1818 Verviers[98], x1 26/02/1775 Lille, paroisse Saint- Étienne Albertine Joseph VANTOUROUT, ° ca 1741 Armentières, † 25/10/1801 (02 brumaire An X) Liège, fille d'Arnould Roland Joseph et de Catherine Angélique Gabrielle SPELHOUT (témoins : François Amiable, frère, marchand demeurant Charleville, Arnould Hilarion Joseph Helman, graveur, Pierre Philippe Caille, peintre); x2 14/02/1810 Liège Anne Joseph PONSART, couturière, b. 08/01/1788 Liège, paroisse Notre-Dame-aux-Fonts, de Henri Joseph, musicien, et de Marie Elisabeth Hubertine DENOEL. Veuve, Anne Joseph PONSART x2 19/10/1831 Liège Dieudonné Joseph RIGA, verrier, ° 19/01/1777 Liège, paroisse Saint-Nicolas, veuf de Marie Thérèse PIRLOT, fils de Nicolas, sans profession, et de Marie Catherine DENEFFE.
Dont de premières noces
1/ François Joseph, (légitimé au mariage) b. 23/02/1775 Lille paroisse Saint- Étienne, qui suit.
2/ Louis Auguste Joseph, ° 12/02/1777 Valenciennes (les parents sont dits « Jean Baptiste Amiable, marchand faÿancier natif de Mondrepuis en Thiérache demeurant à Charleville et d'Albertine Joseph Vautourout native d'Armentières sa légitime épouse, de cette paroisse »).
Dont de secondes noces
3/ Marie Elisabeth Joséphine, ° 17/11/1810 Liège.
4/ Hubert Joseph, conducteur de chemin de fer (1851), ° 25/01/1812 Liège, † 23/03/1854 Braine-le-Comte, x 20/04/1845 Pellaines Dorothée MASSART, domiciliée à Saint-Gilles (1870), ° 1821 Pellaines. Dont
4.1/ Auguste Joseph, dit Gustave, machiniste à Saint-Gilles puis à Manage (1903), ° 12/02/1846

[97] Mariage célébré avec dispense de deux bans. L'époux, récemment établi dans cette paroisse, vient de celle de Notre-Dame de Cambrai dont les registres paroissiaux sont malheureusement perdus.
[98] Dans cet acte qui comporte beaucoup de lacunes, il est dit né à Reims en Champagne !

Anvers, x 01/04/1871 Anderlecht Eugénie COVELIERS, y ° 25/06/1854, fille de Jean François et de Marie Catherine Van LINDT.

4.1.1/ Camille Félicien Jean Joseph, adjudant de batterie au premier régiment d'artillerie (1903), ° 14/02/1877 Seneffe, x 26/02/1903 Gand Irma Marie Théodore DEJAEGER, y ° 07/02/1862, fille d'Emmanuel François et de Claire MOULARD.

4.1.2/ Louis Joseph, ° 29/10/1877 Seneffe.

4.2/ Philomène Maximilienne, ° 04/05/1849 Anvers, x 02/11/1870 Saint-Gilles (Bruxelles) Désiré GUILLIN, garde-convoi à Braine-le-Comte, ° 03/08/1838 Gérouville, fils de Joseph et de Lucie LEPAGE.

4.3/ Maria Elisabeth, ° 11//11/1851 Anvers.

5/ Hubertine, ° 26/01/1816 Liège, y † 12/05/1819 sous le prénom de Lambertine.

V – François Antoine[99]Joseph AMIABLE, maître d'écriture demeurant Huy puis professeur de calligraphie demeurant Liège, professeur au collège royal de Liège, b. 23.02.1775 Lille paroisse Saint-Étienne, † 29/10/1842 Saint-Josse-Ten-Noode, x 10/12/1798 (20 frimaire An VII) Huy Anne Marie Sophie DETHIER, b. 21/04/1774 Andenne, † 24/11/1848 Saint-Josse-Ten-Noode, fille de Gilles Joseph et de Marie Catherine FAUDORT. Dont:

1/ Louis Albert, ° 19/04/1799 (02 floréal an VII) Huy, † 05/02/1801 (16 pluviôse an VIII) Liège.

2/ François Antoine Joseph, ° 11/03/1801 (21 ventôse an VIII), qui suit.

3/ Henriette Antoinette, ° 10/05/1802 (21 Prairial an X) Liège, y † 29/12/1835.

4/ Marguerite Joséphine, ° 06/02/1805 Liège.

5/ François Noël Dieudonné Désiré, militaire du 11e régiment d'infanterie stationné à S'Gravenhage (1821 ; 1828), musicien au premier régiment de cuirassiers (1835), peintre en miniature (1844), peintre sur terre à Schaerbeek (1876), ° 04/08/1807 Liège, x 27/02/1835 Tournai Françoise THILLE, ° 14/03/1803 Tournai, fille de Dominique Joseph, tripier, et de Victoire GRAVE. Dont

5.1/ Eugénie Philomèle Véronique, ° 24/06/1837 Tournai, † 07/03/1876 Schaerbeek.

6/ Lambert Antoine Eugène Alexandre, écrivain à Liège (1835), receveur au chemin de fer, demeurant Mechelen de droit, mais Tirlemont de fait (1837), ° 10/06/1809 Liège, † 20/08/1855 Ensival, x 21/12/1837 Bruxelles Catherine Flore BASSE, ° 11/04/1813 Mons, fille de Louis François Joseph, employé aux travaux publics et d'Emilie Françoise LATEUR. Dont

6.1/ Eugène Arthur Emile, conscrit passé devant le Conseil de guerre en 1858 pour faux en écriture[100], engagé volontaire pour la Campagne du Mexique (1865-1867), auteur d'un *Journal* sur cette campagne[101], employé (1875), employé de commerce demeurant 60 avenue de la Montagne à Paris 14e (1878), ° 15/10/1838 Tirlemont, † < 1920, x Constance BESSON, femme de chambre à Paris, ° 20/01/1848 Bruxelles, † 31/01/1920 Pantin, fille de Constant et Azélie BERNEAU. Dont :

6.1.1/ probablement Hélène, journalière, ° ca 1869, demeurant rue de Montparnasse à Paris 14e, (1891) dont Georges Alexis, ° 10/04/1891 Paris 14e.

6.1.2/ Gabrielle Eugénie Flore Constance, ° 28/12/1875 Etterbeek, x 02/09/1911 Paris 8e puis divorcée devant le tribunal civil de la Seine de Jules ARTOT, ° 28/12/1873 Bruxelles, de Maurice Georges Joseph et de Marie Jeanne Joseph PETTENS.

6.1.3/ Arthur Edmond, ° 01/11/1878 Paris 14e.

6.2/ Léon Louis Edouard, contrôleur au ministère des chemins de fer, ° 12/01/1840 Mechelen, x 29/04/1893 Etterbeek Marie Cornélie DENIS, ° 30/07/1840 Soumagne, de Simon Joseph et de Thérèse Louise Henriette GILON.

6.3/ Sidonie Flore Jeanne Emilie, ° 12/01/1841 Mechelen, x 09/09/1863 Schaarbeek Henri Guillaume

[99] Le prénom Antoine ne figure pas sur l'acte de baptême.

[100] AEN, Conseil de guerre, registre 6, procès n° 3688.

[101] Eugène Amiable, *Aventures d'un volontaire belge au Mexique*. *Journal*, Musée royal de l'Armée à Bruxelles, ms. XIII/1337 ; publié sous Eugène Amiable. Légionnaire au Mexique, 1865-1867, texte présenté et annoté par Louis Leconte. Bruxelles, Ch. Dessart, Office fr. du Livre, 1942. In-16, 212 pages. BnF : Lh4- 4505.

Charles RETH, employé, de Guillaume Charles Daniel, employé et de Adélaïde Joséphine Henriette TRUMPER.

7/ Fortuné Dieudonné Joseph, ° 28/02/1812 Liège, y † 22/09/1812.

8/ Fortuné Louis Adolphe, comptable à Ixelles (1867), ° 22/10/1813 Liège, † 01/01/1880 Schaarbeek, x 22/07/1846 Liège Marie Elisabeth PIRARD, ° 01/01/1818 Liège, fille de François Joseph, boulanger, et de Marie Joseph DAUMET. Dont

8.1/ Marie Jeanne Joséphine, ° 20/07/1845 Saint-Josse-Ten-Noode, x1 03/02/1887 Laeken Jules Louis Joseph DEJARDIN, industriel, ° 15/04/1856, de Godefroid Xavier, industriel, et de Joséphine Constance DENEFFE ; x2 27/08/1892 Bruxelles Auguste Amand STEYAERT, horloger, ° 15/05/1859 Saint-Josse-Ten-Noode, fils de Pierre et de Marie Louise VERBRUGGHEN. Dont postérité.

8.2/ Maximilien Antoine Fortuné Léon, employé, ° 30/01/1847 Saint-Josse-Ten-Noode, x 07/02/1874 Molenbeek-Saint-Jean Eugénie VERSEE, repasseuse, veuve de Philippe BETH, y ° 30/03/1838, fille de Joachim et de Marie Anne Joachim VANDERKEL.

8.3/ Marie Louise Joséphine, ° 28/02/1849 Liège, y † 01/03/1849.

8.4/ François Jules Léopold Alfred, commis au chemin de fer demeurant Ottignies (1875), ayant demeuré en France (1883)[102], ° 29/06/1851 Saint-Josse-Ten-Noode, x 27/02/1875 Mont-Saint-Guibert Marie Flore Laure DETRY, y ° 06/09/1856, fille de Théodore et de Florence GERARD.

8.5/ Florent Joseph Henri, ouvrier menuisier à Schaerbeek, ° 20/08/1853 Saint-Josse-Ten-Noode, x 07/10/1878 Bruxelles Maria LOSA, tailleuse, ° 13/04/1848 à Seneffe (Fayt), fille de Jean-Paul, vitrier, et de Pauline Joseph ROMBAUX.

8.6/ Emma Henriette Adolphine, ° 12/01/1857 Saint-Josse-Ten-Noode, y x 10/08/1878 Alexandre Joseph Oscar Louis RAEVEN, chapelier, ° 09/03/1842 Maastricht, fils de Charles Augustin Joseph et de Marie APTEKERS.

9/ Maximilien Albert Léopold, employé au ministère des travaux publics, demeurant Saint-Josse-Ten-Noode (1842 ; 1861), ° 15/03/1822 Liège, x 08/08/1861 Saint-Josse-Ten-Noode Elisabeth Albérique Rose LENDUREAU, négociante à Bruxelles, ° 30/09/1830 Paris, fille de Pierre, éditeur de journaux, et de Madeleine Rose POUPAT. Dont :

9.1/ Albert Maximilien Nicolas Albéric, employé, ° 01/10/1868 Schaerbeek, x 05/09/1896 Etterbeek Mélanie DUJARDIN, domiciliée Houdain (1896), ° 05/04/1871 Bachant, fille de René, professeur à Etterbeek, et de Joséphine Marie THIBAULT.

VI – François Antoine Joseph AMIABLE, qualifié par Sainte-Beuve « l'excellent Monsieur Amiable » (1850) [103], chargé de la direction de l'Ecole du Gouvernement établie à Liège en 1825, employé aux archives de l'état à Liège (1852), ° 11/03/1801 Liège, † 12/01/1871 Ans-Glain, y x 20/11/1852 Elisabeth LABHAYE, sans profession, ° 03/10/1831 Othée, † 17/07/1897 Ans-Glain, fille d'Henri, maçon, et de Jeanne GILLISON. Dont

1/ Henri François Antoine, armurier demeurant Liège (1882), ° 15/12/1852 Ans-Glain, y x 18/08/1883 Elisabeth LIBERT, cabaretière, ° 15/05/1836 Ramet-Ivoz, † 13/02/1902 Ans-Glain, fille de Noël Joseph et de Marie Jeanne DOUHART.

2/ Marie Gérardine, couturière, ° 25/08/1854 Ans-Glain, y x 05/10/1878 Denis MOZIN, manœuvre demeurant Ixelles, ° 25/09/1850 Ans-Glain, y † 01/01/1883 fils de Hubert Wéri, veilleur de nuit, et de Marie Catherine CORTINOCK ; x2 17/08/1887 Edouard Victor Nicolas ROSPER, menuisier, ° 23/05/1849 Nancy, veuf de Colombe Léontine Clothilde LACOTTE, † 19/02/1887 Liège, fils naturel reconnu de Jeanne Mélanie ROSPER, cuisinière demeurant Paris.

3/ Auguste Charles Joseph, armurier demeurant Ans (1887), ° 06/11/1856 Louvain x 26/02/1887 Liège Emérence Catherine Marie JOSSEZ, cigarière demeurant Liège, ° 17/10/1864 Liège, fille de Jean Baptiste, armurier, et d'Emérence Marie Joseph FRAIPONT. Dont :

[102] AGR, dossier des étrangers, 1883, n° 408324.

3.1/ Henri Louis Albert, ° 03/03/1888 Ans-Glain.
3.2/ Alice Joséphine, ° 27/06/1889 Ans-Glain.
3.3/ Joseph Auguste Maximilien 25/11/1890 Ans-Glain.
3.4/ Walthère Jean François, 05/03/1894 Ans-Glain.

4/ Albéric Maximilienne Sophie Antoinette Joseph dite Albérique, couturière, ° 04/11/1859 Ans-Glain, x 20/06/1890 Anzin Gilles Joseph CORNET, surveillant, ° 01/09/1861 Ans-Glain, fils de Ferdinand, entrepreneur, et d'Isabelle RENSON, demeurant Anzin (légitimation de trois enfants CORNET nés à Anzin entre 1886-1890). Dont nés naturellement et appelés AMIABLE :
4.1/ Albert Emile, ° 04/09/1882 Liège, y † 28/10/1882.
4.2/ Fernand Albert Marie Joseph, ° 25/11/1884 Liège.

5/ Victorine Marie Joseph, ouvrière de fabrique, ° 20/02/1862 Ans-Glain, y x1 09/07/1881 Joseph WALAIN, houilleur, y ° 29/08/1859, fils de Joseph, houilleur et de Marie WERY ; y x2 29/02/1908 Gilles Joseph PRIVATE, forgeron, y ° 30/11/1858, fils de Gilles et de Catherine LARDINOIS.

6/ Eugénie Victorine Julienne, ° 26/05/1864 Ans-Glain, y x1 08/01/1887 Antoine Noël CLAESEN, ouvrier houilleur, y ° 24/12/1866, y † 25/05/1892, fils de Lambert, houilleur et de Marie Joséphine WARNAUTS ; y x2 15/04/1893 Jean COUNE, ouvrier, houilleur, y ° 11/08/1859, veuf d'Anne WALHAIN, fils de Louis et d'Elisabeth WERSON.

7/ Maximilien Eugène, °/† 1866 Ans-Glain.

[103] Voir note n°1 du présent article.

Les bombardements de 1944 sur la ville de Laon



D'après les rapports de police

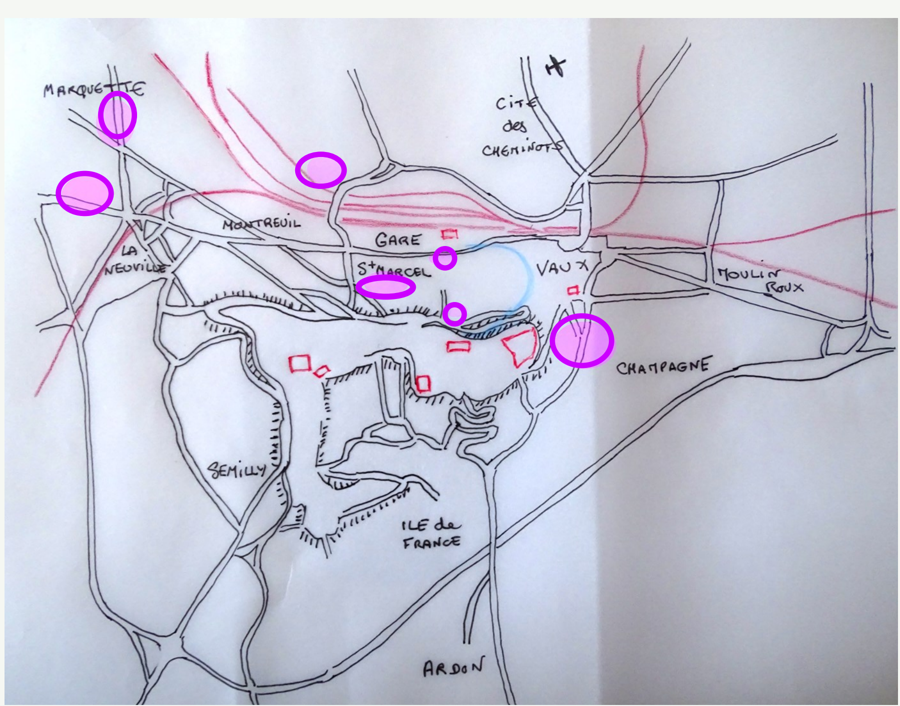


Nathalie Pryjmak et Olivier Dufour

24 mars 1944

- ***Extraits des rapports du Préfet délégué et du Commissaire de police.***

Le 23 mars, un certain nombre de bombardiers de la RAF ont déversé des bombes à 22h20 sur la ville de Laon. Le bombardement assez violent a duré vingt à trente minutes. Plus de trois cents points de chute ont été relevés et la dimension des entonnoirs laisse présumer qu'ils ont été produits par des engins de gros calibres.



L'enceinte ferroviaire semblait visée. Les abords du Dépôt et les voies de garage furent atteints, ainsi que la Cité de la Boucle et la partie Nord-Ouest de la ville, la rue Pasteur, Rampe Saint-Marcel, Rue Faglain, Ruelle aux Loups, rue Franklin Roosevelt, Grande rue de La Neuville, rue Delaplace.

Un très grand nombre de bombes est tombé dans les champs sur une étendue de trois kilomètres environ (ferme d'Avin, de Courdeau, d'Aulnois).

Les cent cinquante bombes qui sont tombées dans l'enceinte ferroviaire n'ont pas occasionné des dégâts très importants : un projectile a démoli la partie supérieure des bâtiments du dépôt des machines ; plusieurs autres ont endommagé les murs, les voies d'accès et quelques machines : un des ponts enjambant les voies a été coupé. La gare proprement dite et les ateliers du matériel roulant sont intacts. Le trafic, interrompu sur la ligne Laon-Tergnier (Direction Paris, Amiens, Lille) a repris le 25 au matin.

28 maisons sont détruites ou inhabitables ; 55 autres endommagées.

Les services habituels de défense passive, de Croix Rouge, les équipes de déblaiement, de secouristes, la gendarmerie et la police municipale collaborèrent activement dans l'apport des secours, rendu difficile par une interruption du courant électrique dès la chute des premières bombes. Les travaux de déblaiement se poursuivent encore le 27 mars dans les quartiers occupés principalement par les troupes allemandes. Il est à craindre que des cadavres soient ensevelis encore ruelle aux Loups.

La distribution de l'eau et de courant électrique a été rétablie le 24 mars à 12 heures.

Le nombre peu élevé de victimes au regard de l'importance du bombardement est dû à ce que les habitants des quartiers menacés, notamment de la Cité, ne restent pas la nuit à leur domicile et ont pris toutes

dispositions pour se loger dans la partie haute de la ville.
Le rôle de la police a été rendu difficile par les circonstances : électricité coupée, communications téléphoniques précaires…
Des travaux de déblaiement ont été nécessaires au cours de la nuit. La plupart des maisons détruites ne contenaient pas d'occupants. Après deux heures de recherches, le corps d'un requis civil, employé à la garde des magasins de Montreuil a été retrouvé. Il s'agit de Mr Paul Mullier.
Trois routes principales - rue de La Fère, rue Pasteur, Rue de la Neuville - ont été coupées et un service d'ordre a organisé une déviation. Les équipes des Ponts et Chaussées se sont employées à restaurer les routes dès le lendemain matin.
Diverses patrouilles et factions ont été organisées pour prévenir le pillage.

Victimes : 7 morts, 9 blessés

- ***Extrait du rapport du Médecin-Inspecteur de la Santé***

Les équipes sanitaires étaient en nombre suffisant avec les docteurs Oriat et Augeix.
Un quart d'heure après le bombardement, les élèves externes de l'école d'infirmières étaient à l'Hôpital à leur poste.
L'éclairage de secours a bien fonctionné, le service de triage également. Les premiers blessés ont été apportés vers 23h30 ; à 2h30 tout était terminé. (Présence à l'Hôpital des docteurs Lemarchal, Macon, et Defoug)

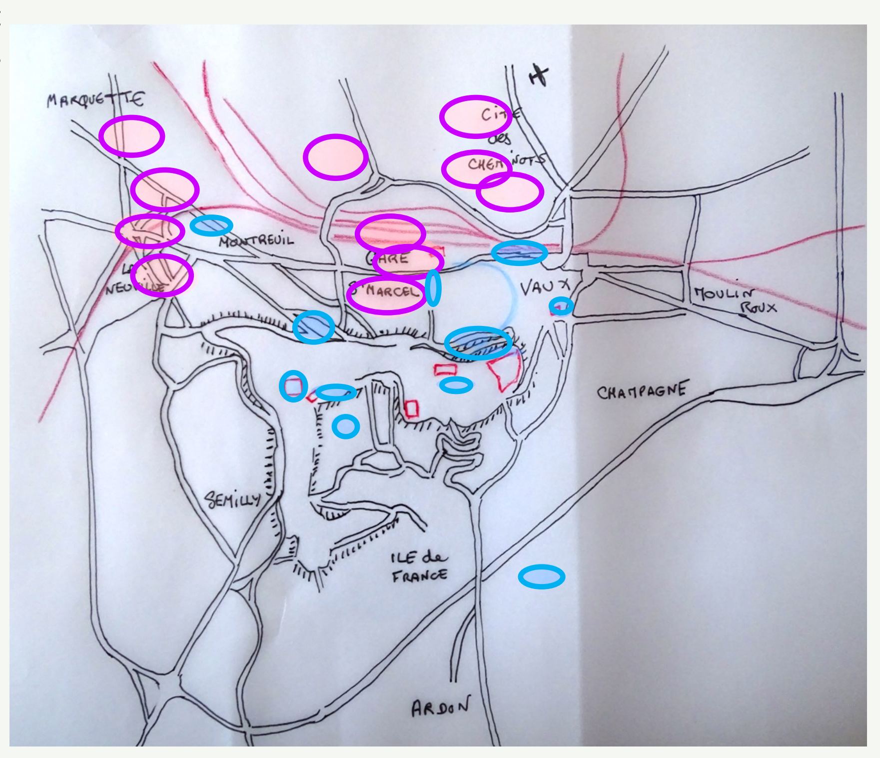
11 avril 1944

- ***Extraits du rapport écrit par le Commissaire de police***

À 3 h30, une puissante formation de bombardiers a déversé des projectiles sur la commune de Laon. Le bombardement a été très violent ; il a duré quarante minutes environ. On peut évaluer, dès à présent, le nombre de points de chute, à un minimum de mille. La dimension des entonnoirs fait présumer que ceux-ci ont été produits par des projectiles lourds.
L'enceinte ferroviaire, et particulièrement le dépôt, semblaient visés. Voici quels sont les principaux points de chute :

- Dépôt des machines et abords
- Voies de garage
- Cité de la Boucle
- Cité du Nord
- Rue de la Bouloire
- Rue de La Fère
- Rue de Besny
- Grande rue de la Neuville
- Rue d'Enfer

Un assez grand nombre de bombes sont tombées dans les champs, particulièrement entre la RN44 et la voie ferrée Laon-Tergnier. (Fermes d'Avin et de M. Magnier)



Victimes : 15 tués, 16 blessés

- Autre rapport du même jour : extraits du rapport écrit par le Commissaire principal

Des avions anglo-américains ont déversé plus de 1000 bombes sur la ville de Laon de 3h40 à 4h15, sur les quartiers de la Neuville, Saint-Marcel, la cité des Cheminots et la Gare.
À la cité des Cheminots, de nombreux baraquements ont été détruits et tous les immeubles de la rue du pavillon ont été soufflés.
On compte jusqu'à présent ***13 morts et 16 blessés***.
À la Gare de Laon, les voies de Soissons, Tergnier et Guise sont coupées. Le dépôt des locomotives a été sérieusement touché. La circulation des trains est suspendue.
70 maisons sont détruites et 270 assez fortement endommagées.

23 avril 1944

- Extraits du rapport écrit par le Commissaire de police

Le 22 avril de 23h30 à 23h40, une importante formation de bombardiers a déversé des projectiles, y compris des bombes incendiaires, sur diverses parties de la ville de Laon.
le 23 avril de 0h à 0h30, une autre formation a jeté également une importante quantité de bombes sur la ville et ses faubourgs.
Le bombardement a été violent. On peut évaluer les points de chute à plus de 3000. La plupart des entonnoirs ont une dimension qui fait présumer qu'ils ont été produits par des bombes de très gros calibre.
L'enceinte ferroviaire a été particulièrement atteinte. Les principaux points de chute sont les suivants : boulevard Michelet, rue St-Martin, rue du cloître, promenade du Nord, avenue Gambette, cour de l'Hôtel-Dieu, rue Arsène Houssaye, Cuve Saint-Vincent, cité Grand'Cour, grimpette du panorama, avenue Carnot, rue Bonnot, boulevard Gras-Brancourt, rue de la Fère, rue des Ecoles, rue d'Ardon, cimetière de Vaux et Saint-Just, enceinte ferroviaire.
Environ 700 maisons sont détruites, endommagées ou inhabitables. Dans le triage de la S.N.C.F. les explosions se poursuivent et en interdisent l'accès. L'atelier du Matériel Roulant est fortement endommagé. Les voies principales en direction de Tergnier et Soissons sont coupées.

Victimes : 4 tués, 2 blessés

- ***Autre rapport du même jour : extraits du rapport écrit par le Commissaire principal***

La ville de Laon a été bombardée à deux reprises de 23h20 à 23h40 et de 0h à 0h30. L'alerte a été donnée à 23h15, soit 5 minutes avant la première chute de bombes, ce qui a permis aux habitants de pouvoir gagner les abris et de ne déplorer que peu de victime. Le nombre de points de chute peut être évalué à 3000 environ et ils se situent autant sur Laon-Plateau que dans les faubourgs Nord et Sud et les agglomérations avoisinantes d'Ardon , Vaux, St-Marcel, La Neuville, Montreuil-sous-Laon et les emprises de la gare de Laon.
De sérieux dégâts ont été occasionnés tant en matériel roulant qu'au triage, qu'à « La petite vitesse » et aux locomotives dont nombreuses sont celles paraissant hors de service.
Comme routes coupées, il y a eu lieu de signaler la rue des sports, rue de la Fère, rue Basselet, route de Soissons, rue de la rampe Saint-Marcel, et rue de la Chapelle.
L'évacuation des quartiers bas de Laon depuis les deux derniers bombardements à permis à de nombreuses

personnes de ne pas s'exposer aux dangers des chutes de bombes et d'en être les victimes.
Les localités environnantes ont accueilli un grand nombre de ces évacués et le surplus a trouvé l'hospitalité à Laon.
En ce qui concerne la gare, beaucoup de bombes paraissent avoir occasionné de sérieux dégâts aux installations ferroviaires en supprimant tout trafic.
Une dizaine de wagons se trouvant sur une voie de triage et renfermant des munitions a fait explosion. Les obus éclatent continuellement et émeuvent la population Laonnoise qui croit qu'il s'agit là de bombes à retardement.
700 immeubles environ sont détruits et 300 autres le sont en partie.
Jusqu'à présent on évalue à 350 le nombre de personnes sinistrées.
Deux bombes n'ont pas explosé, elles se situent l'une au n°65 rue Nestor-Gréhant et l'autre dans la cour du Palais de Justice.
La ville se trouve privée d'eau, de gaz, d'électricité, le téléphone est interrompu ; Laon se trouve être isolé complètement des villes voisines.
Le secours national a organisé des repas pour les sinistrés à l'école maternelle de Vaux et au Centre d'accueil, rue du 13 octobre. 200 ouvriers appartenant à des équipes de déblaiement de Rethel, Villers-Cotterêts, Saint-Gobain et de la région de Laon s'occupent des secours à apporter aux victimes.
Ce raid a été d'une grande violence et paraît avoir comme objectif outre la gare et ses dépendances, des bâtiments militaires situés sur le plateau. La population est inquiète et la grande majorité vit dans une inquiétude telle qu'elle passe ses nuits soit dans les abris ou dans leur lit sans se déshabiller entièrement.
À vraiment parler, il n'y a pas d'affolement, mais uniquement une crainte de voir ces raids se produire à nouveau, soit de jour ou de nuit et occasionner de nouvelles victimes.
Le funiculaire de Laon dont la voie a été sérieusement atteinte, ne circulera pas d'ici un certain temps.
Les abords de la gare sont interdits et la circulation est devenue dangereuse en raison des explosions en gare.
À la suite de ce raid, le bas de la ville de Laon est complètement abandonné et devenu un centre où l'activité a disparu.

24 avril 1944

- Extraits du rapport écrit par le Commissaire Principal

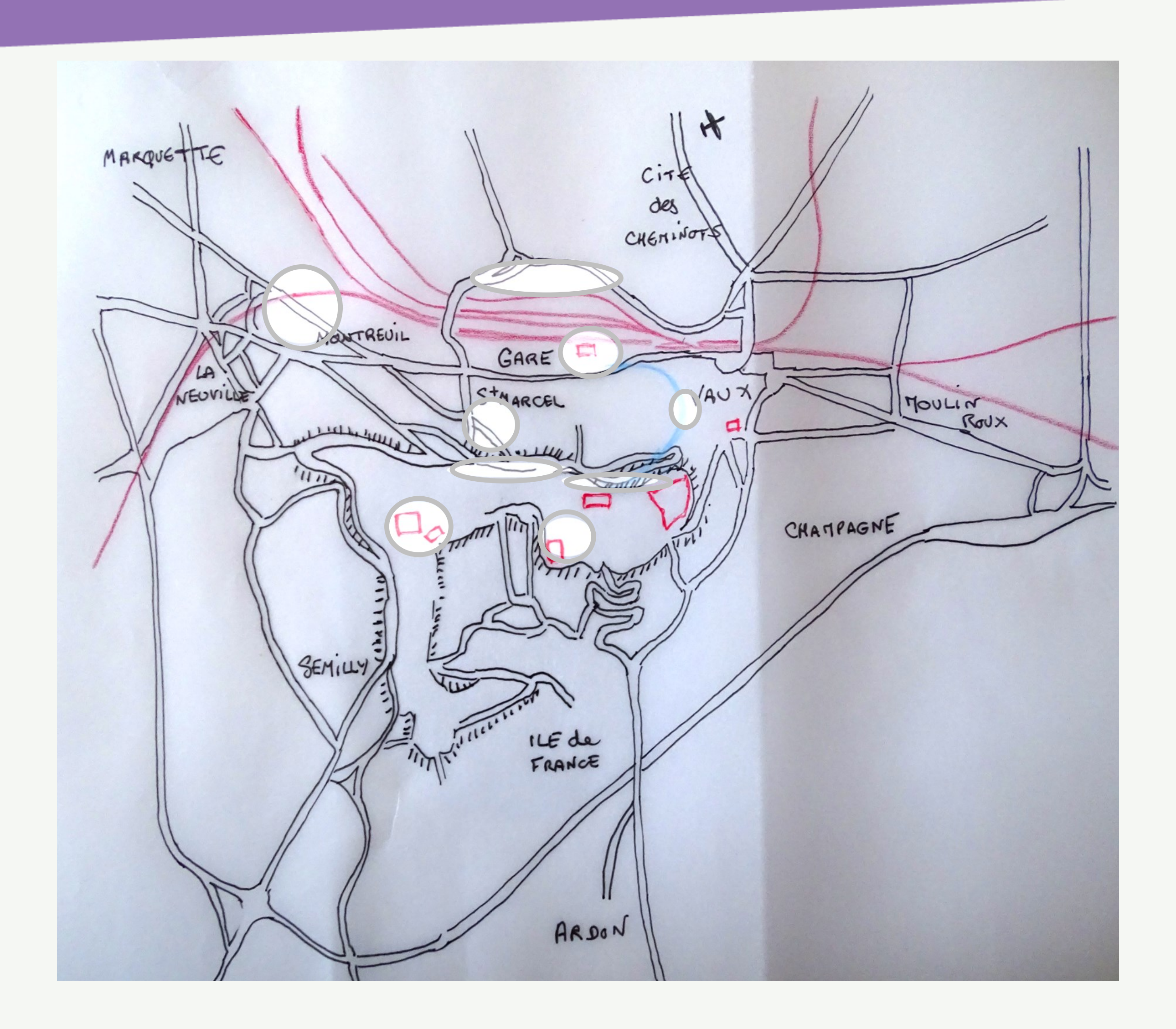
Conditions dans lesquelles Mr CARTON Jean né le 4 août 1917 à Angoulême, employé à la préfecture, demeurant 31 rue Sérurier à Laon a trouvé la mort , rue St-Jean, pendant le bombardement.
Le procureur a ouvert une information et fait procéder à l'autopsie de la victime dans la soirée. Il a été constaté que la mort était survenue à la suite d'un coup de feu tiré en plein cœur et à une certaine distance (trois mètres environ).
La balle a traversé le cœur, le foie pour venir se perdre dans l'estomac où elle a été retrouvée. Il s'agit d'une balle de révolver non blindée d'un calibre de 6m/m35.
Mr le Juge d'Instruction qui assistait à cette autopsie a saisi la balle aux fins d'information. Pour continuer cette enquête, ce magistrat a fait mander la 21e brigade de Police Judiciaire à laquelle il délivrera une commission rogatoire.
Des recherches auxquelles j'ai procédé, il résulte que M. Carton, employé à la Défense passive venait de quitter à 23h50 , place de l'Hôtel de ville, Mr Bougy, chef de la D.P. de la ville de Laon pour se rendre chez Mr HRPT, Directeur Départemental de la défense passive. Il empruntait la rue du bourg et la rue Saint-Jean quand il a été frappé à mort.
Aucun témoin n'a pu être trouvé et seul M. Carlier, horloger rue Saint-Jean a vu Mr Carton se porter à lui en

lui disant « Ca y est, je suis touché. » puis il s'éteignit. Comme le bombardement reprenait, M. Carlier l'abandonna pour, après l'alerte, prévenir les services de la Défense passive.
Mr Carton était un homme estimé et auquel on ne connaissait pas d'ennemis aussi se perd-on en conjectures sur cette fin rapide.
Dans la nuit du bombardement, Mr Letellier, bijoutier rue Chateleine, a surpris entre les deux bombardements, trois hommes revêtus de l'uniforme allemand, casqués, sans fusils qui se trouvaient dans son couloir alors qu'avec un ami il revenait de sa cave où il s'était mis à l'abri.
Parmi ces trois hommes, se trouvait l'un des plus grande taille 1m70 qui en langue slave, vraisemblablement lui donne l'ordre de regagner la cave et ce en le repoussant. Comme M. Letellier faisait quelques difficultés le soldat revêtu de l'uniforme allemand tira une balle de révolver qui se logea dans la cloison du couloir sans blesser personne. Puis ce même soldat empêcha toute sortie de la cave pendant que les deux autres habillés également en soldats allemands, pénétraient dans sa cuisine puis dans son magasin où ils dérobèrent une centaine de montres en réparation, une quarantaine de neuves et des bracelets chromés de montres d'homme et de femme ; puis les trois hommes partirent.
Celui qui avait tiré un coup de feu est revenu chercher un réveil qu'il avait déposé sur la table de la cuisine.
Mr Letellier a tenté vainement d'enfermer à l'intérieur du couloir ce militaire qui parvint à ouvrir la porte et à s'enfuir dans la direction de la rue Saint-Jean où ses deux camarades devaient l'attendre.
Il y a donc lieu de supposer que ces trois militaires se trouvaient dans la rue Saint-Jean au moment où Mr Carton se rendait au domicile du Directeur de la Défense passive. Pouvant croire qu'il s'agissait du bijoutier les pourchassant, l'un de ces soldats aurait pu tirer une balle pour protéger leur fuite.
La Feldgendarmerie de Laon instruit en ce moment le vol dont Mr Letellier a été victime.
Il y aurait donc lieu pour l'information en cours de voir si la balle logée dans la cloison est bien du même calibre que celle retrouvée lors de l'autopsie.
J'ai signalé ce détail à M. le Juge d'Instruction.
En résumé, la mort violente de M. Carton ne semble pas être due à une vengeance personnelle ou acte de terrorisme, mais plutôt à une méprise pouvant être imputée, après enquête, aux trois hommes ou militaires ayant accompli un méfait chez Mr Letellier.

23 juin 1944

- Extrait du rapport du Commissaire principal

La nuit précédente, la ville de Laon a été violemment bombardée par l'aviation anglo-américaine de 0h50 à 1h20.
La ville haute et la partie basse ont été arrosées de bombes explosives et à retardement. Le nombre de points de chute n'a pas pu être encore évalué.
Les endroits plus particulièrement touchés sont : l'Hôtel-Dieu, l'église Saint-Martin, la Préfecture et son annexe, l'immeuble du STO, 3 rue Clerjot et la partie nord de Laon-plateau.
La gare a été pour ainsi dire complètement anéantie.
Cent cinquante immeubles environ sont détruits ou en partie inhabitables. Ceux-ci se trouvent principalement sur le plateau, la partie basse ayant été dévastée lors des précédents bombardements.
À 15 heures le nombre des tués ou présumés disparus était de vingt victimes. Jusqu'à présent quatorze blessés sont soignés au lycée de Laon. L'Hôtel-Dieu qui a été incendié, tous les blessés et malades sont dans les salles du lycée.
L'incendie de l'Hôtel-Dieu a provoqué celui de l'église Saint-Martin, le vent rabattant les flammes sur cet édifice qui était contigu. Beaucoup d'objets religieux ont pu être sauvés.
Les locaux de la Préfecture ont beaucoup souffert, notamment celui où se trouvait la première division et



les archives qui a été entièrement détruit. Des dépendances, logement du chauffeur de M. le Préfet et un garage annexe ont été la proie des flammes.

Le nombre des sinistrés n'est pas encore évalué. Les pompiers de Chauny et de Soissons sont venus prêter assistance à ceux de Laon. Par suite d'un manque de pression d'eau sur Laon-plateau, les services d'incendie se sont trouvés presqu'impuissants à combattre les foyers allumés à l'Hôtel-Dieu, l'église Saint-Martin à la préfecture à la gare et quelques immeubles devenus la proie des flammes.

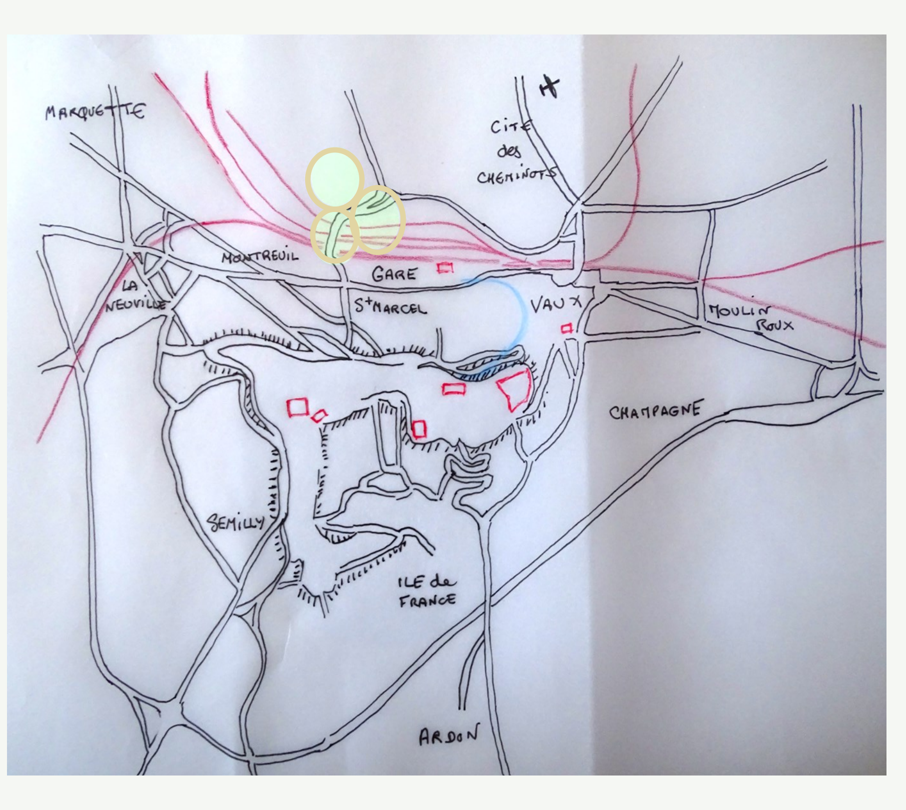
Dès après le bombardement, des bombes à retardement ont explosé dans divers coins de la ville. Un grand nombre d'entre elles a été repéré et des dispositions sont prises en attendant qu'elles explosent. Les services de police, la défense passive, des équipes nationales, des services sanitaires et des troupes d'occupation ont prêté leur concours immédiatement pour dégager les victimes se trouvant dans des caves ou sous les décombres.

Le gaz et l'électricité ne fonctionnent plus et peu de quartiers de la ville ont de l'eau. Les lignes téléphoniques sont coupées et Laon se trouve isolée des villes voisines. Quant au trafic ferroviaire il est totalement interrompu.

Victimes : 24 tués, 14 blessés

17 juillet 1944

- Rapport écrit par le Commissaire principal



Vers 10h30, une formation de 13 bombardiers anglo-américains a survolé la ville de Laon et ses environs et lâché une centaine de bombes dans l'enceinte ferroviaire de la gare.
Les points de chute sont situés à proximité du dépôt des locomotives, à l'entrée du triage, dans la cité de la Boucle et sur le pont de Saint-Marcel.
Ces avions volaient à une altitude de 1500 à 2000 mètres environ et par groupes. Les voies principales de la gare ne semblent pas avoir été touchées. Au dépôt une locomotive a subi des avaries importantes. Des bombes sont tombées dans la zone des cabines 3 et 4 et près du triangle de tournage du dépôt.
Circulation interrompue.

Victimes : 3 tués, 5 blessés (Une autre liste donne plus de blessés)
Ce matin également, à la même heure, les voies gauche et droite de la ligne Laon-Anizy ont été bombardées et coupées entre Anizy et le pont du canal au km 122+500. Toute circulation est arrêtée vers la gare de Chailvet. (***Pas de victimes)***

27 Juillet 1944

- Rapport du Commissaire principal

Un avion survolant la gare de Laon à faible altitude a mitraillé les quais à 3h05 à trois reprises. M. Brasseur, sous-chef de dépôt a été blessé aux deux jambes et transporté par les soins de l'ambulance à l'Hôtel-Dieu.

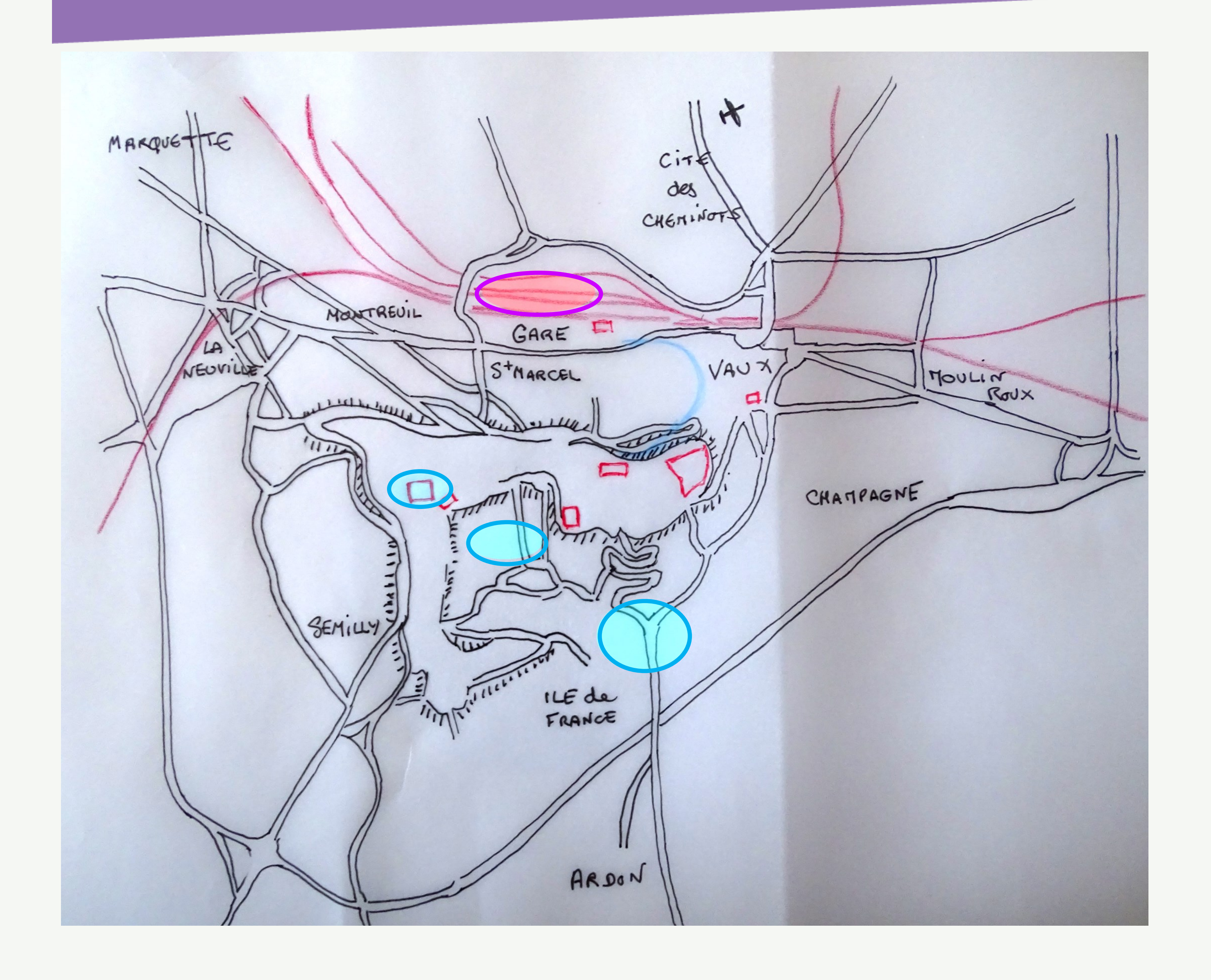
Victime : 1 blessé

17 Août 1944

- Rapport du Commissaire de police

À 14h25, une dizaine d'avions légers ont bombardé et mitraillé l'enceinte ferroviaire de Laon.
Quelques projectiles sont tombés près du dépôt des Machines et dans le triage.
À 15h, il est signalé un tué au dépôt.

Victime : 1 tué



Le 30.08.1944

- Rapport établi par l'inspecteur de Sûreté PRIET André le 31.08.1944

Nuit du 30 au 31, vers 1h10 des avions allemands ont bombardé la ville de Laon. Des bombes explosives sont tombées rue du 13 Octobre sur l'Hôtel-Dieu et dans la cuve Saint-Vincent ainsi que des bombes incendiaires, rue de la Plaine et dans le faubourg d'Ardon.

Victimes : 3 tués, 1 blessé

Liste des personnes décédées

Date	Nom	Epoux	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Domicile	Notes
24/03/1944	DUPUIS	FOURRIERE	Marguerite		Driencourt (Somme)	domiciliée 4 rue de l'Eperon à Laon	veuve
24/03/1944	CROUZAT		Alfred	01/03/1897	Sainte-Eulalie-du-Cernon (Aveyron)	domiciliée 9 rue Jomotte à Laon	
24/03/1944	HAMBURSIN		Paul	15/05/1901	Gijon (Espagne)	domicilié à Laon, Quai de Chambry	noté belge
24/03/1944	MULLIER		Paul	04/11/1921	Laon	domicilié à Mauregny-en-Haye	
24/03/1944	TOMAROWSKI		Marie			domiciliée à la ferme de l'Etendard, route de Crécy à Laon	de nationalité polonaise
24/03/1944	TOMAROWSKI		Stanislaw			domicilié à la ferme de l'Etendard, route de Crécy à Laon	de nationalité polonaise
24/03/1944	TOMAROWSKI		Antonio			domicilié à le ferme de l'Etendard, route de Crécy à Laon	de nationalité polonaise
11/04/1944	AGNERAY		Auguste	24/08/1908	Hemmes de March	employé SNCF, 1, rue Detouche à Laon	
11/04/1944	GUERBET	AGNERAY	Marie-Louise	Vers 1905			épouse du précédent
11/04/1944	JOMOTTE		Roland	22/07/1925	Laon	journalier, ruelle Muzy à La Neuville	
11/04/1944	VITOUX		Antoine	17/12/1905	Feignies	employé SNCF, 34 rue Turpin à Laon	
11/04/1944	ROCHETTE		Simonne	Vers 1936		demt 31 rue Frocault à Laon	
11/04/1944	SCHEFFER		Maurice	Vers 1892		s.p. rue de la Bouloire à Laon	
11/04/1944	SCHEFFER		Henri Paul	Vers 1927			
11/04/1944	SCHEFFER		Jean	Vers 1922		employé de bureau à Villeparisis (S&M)	
11/04/1944	GERARD	PIOT	Marguerite	Vers 1877		s.p. domiciliée 36 rue Hachet Laon	
11/04/1944			Fille				nièce de Mme Agneray non identifiée

Date	Nom	Epoux	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Domicile	Notes
11/04/1944	BLONDELLE		Henriette	Vers 1877		domiciliée 4 rue de l'abattoir à Laon	
11/04/1944	BLONDELLE		Micheline	Vers 1933		domiciliée 33 rue de la Fère à Laon	
11/04/1944	TALOTTE		Pierre	Vers 1912		SNCF, 90 grande rue à la Neuville	
22/04/1944	BORD		Renée Madeleine	22/03/1941	Laon	domiciliée 4 rue Gambetta Laon	
22/04/1944	BOSSUS		Gustave	22/01/1874		curé de Vaux, demeurant à Laon 25 rue de l'église de Vaux.	tué rue du Cloître
22/04/1944	HINAUT		Jules	26/12/1874	Pontruet	curé de Saint-Martin, Domicilié 64 rue St Martin	tué au presbytère.
22/04/1944	HINAUT		Marie Louise	13/11/1877	Pontruet	domiciliée 64 rue St Martin	sœur du précédent, tuée au presbytère.
22/04/1944	CARTON		Jean Maurice Henri	04/08/1917	Angoulême	sous chef de bureau de la D.P., domicilié à Laon, 31 rue Sérurier.	Il a été trouvé rue Saint-Jean ayant une blessure au cœur paraissant avoir été faite par un coup de feu.
23/06/1944	MAUCOURANT		André	29/06/1923	Paris (VIIIe)	employé du Génie, demeurant 324 rue Lecourbe, Paris (XVe)	décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
23/06/1944	NOGENT		René Gustave	29/09/1903	Hombleux (Somme)	élève mécanicien demeurant à Presles-et-Thierny	décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
23/06/1944	DELOZIERE		Paul Valéry	29/07/1898	Boulogne-sur-Mer	agent général d'assurance demeurant 149 rue Faidherbe, Boulogne-sur-Mer	était réfugié à Laon, décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
23/06/1944	HORLON		Geneviève	20/10/1925	Besny-Loizy	bonne, domiciliée 1 rue du Jardin de l'Arc	décédée à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement

Date	Nom	Epoux	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Domicile	Notes
23/06/1944	GUEDON		Gustave	19/09/1902	Plailly (60)	chauffeur de route, Demeurant Cuve Saint-Vincent à Laon	décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
23/06/1944	RACINE		Michel	03/03/1926	Couvron	ouvrier agricole, domicilié à Couvron	décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
23/06/1944	MASSE		Paul			escalier municipal à Laon	
23/06/1944		MASSE				escalier municipal à Laon	épouse du précédent
23/06/1944		FORTIN		Vers 1866		9 impasse Georges Ermant à Laon	veuve
23/06/1944	ESCOT		Jules	Vers 1893		9 impasse Georges Ermant à Laon, architecte à la reconstruction immobilière	
23/06/1944		DESSERY				rue du Père Marquette à Laon	
23/06/1944	SAUVRESI					employé à la Préfecture, Porte d'Ardon	
23/06/1944	SIMON		Simone Joséphine Désirée	19/05/1904		sœur Marie Catherine, Supérieure de l'Hôtel-Dieu	décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
23/06/1944	LEROY					rue Carlier Hennequart	famille de quatre personnes
23/06/1944	MARCHE ou MARACHE			Vers 1880		1 Porte d'Ardon	
23/06/1944	CALOIN		Julia	26/01/1881	Etaples (62)	gouvernante demeurant 149 rue Faidherbe à Boulogne-sur-Mer	réfugiée du Pas-de-Calais, décédée à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
23/06/1944	CAIZIN		René Léon	14/02/1863	Wadimont (08)	domicilié 37 Grande rue à La Neuville sous Laon	retrouvé dans les décombres, décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement

Date	Nom	Epoux	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Domicile	Notes
23/06/1944	GALOY		François	11/11/1919	Juniville (08)	domicilié au 6 Place Carnegie à Fargniers	retrouvé dans les décombres, décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
23/06/1944	POULET		Victor			charpentier, Domicilié à Wignehies 59, rue Vogaud	retrouvé dans les décombres, décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
23/06/1944	ANDRE	CAUBERT	Jeanne	03/01/1904	Laon	domiciliée 125 Rue Arsène Houssaye	décédée le 26/06/1944 des suites de ses blessures
23/06/1944	FOLLY		Marcel Pierre Narcisse	26/05/1912	Flaucourt (Somme)	conducteur de Tram, domicilié 1 Ruelle Pourrier à Laon	était en traitement à l'Hôtel-Dieu, son corps n'était pas retrouvé au 28 juin
23/06/1944	MICHAUX		Henri Alfred	08/02/1902	Monceau-le-Waast	ouvrier agricole demeurant à Monceau-le-Waast	décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
23/06/1944	BONNAIRE		Maurice	14/08/1927	Monceau-le-Waast	ouvrier agricole demeurant à Monceau-le-Waast	décédé à l'Hôtel-Dieu des suites du bombardement
17/07/1944	CROCHET		Julien	26/07/1897	Ambleny	demt Vauxbuin	
17/07/1944	THOUVENOT		Robert	07/05/1927	Remiremont	demt Soissons, rue Boileau	
17/08/1944	CAUET		René	Vers 1926		domicilié à Marle, employé aux travaux de déblaiement	tué au dépôt
31/08/1944	FOSSE	GAILLARD	Jeanne	1871	Montigny-le-Franc	domiciliée 31, rue du Fort-Mahon, réfugiée au 41 rue du 13 octobre	
31/08/1944	GAILLARD		Jean-Emile	09/01/1893	Laon	célibataire, demt avec sa mère.	
31/08/1944	RADET		Henri	09/09/1903	Beautor	marié, deux enfants, employé SNCF, domicilié 12 route de Chambry et réfugié à Bruyères.	

Liste des personnes blessées

Date	Nom	Epoux(se)	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Domicile	Notes
23/03/1944	ASSELIN		Yvette	11/01/1925	Hirson	domiciliée au 30 rue Chanzy à Hirson	blessée hospitalisée
23/03/1944	DEGUERRE		Simone	05/01/1913	Arleux (Nord)	domiciliée 4 rue Jomotte à Laon	blessée hospitalisée
23/03/1944	MARCHANDISE		Emilie	09/06/1911	Jussy	domiciliée 6 rue Jomotte à Laon	blessée hospitalisée
23/03/1944	LANDRAGIN		Marcel	02/02/1899	Auvillers (Marne)	domicilié à Reims, 27 rue V.Ogelet	blessé hospitalisé
23/03/1944	CHOUET		Henri	12/02/1894	Valay (Haute-Saône)	domicilié à Reims, 47 rue Brunet	blessé hospitalisé
23/03/1944	DERVOGNE		Gaston	20/07/1906	Villiers-en-Lieu (52)	domicilié rue Maillard à villiers -en-Lieu	blessé hospitalisé
23/03/1944	BOCQUET		Georges	23/04/1903	Chamecy (Nièvre)	domicilié à Saint-Dizier (52)	blessé hospitalisé
23/03/1944	CROUZAT		Serge	26/10/1926	Laon	demeurant 9 rue Jomotte à Laon	blessé hospitalisé
23/03/1944	TOMAROWSKI		Lucien			domicilié à la ferme de l'Etendard, route de Crecy, à Laon	blessé hospitalisé
11/04/1944	BOULARD	ROCHETTE	Eugénie	Vers 1891		domiciliée 31 ou 51 rue Frocaut	
11/04/1944	ROCHETTE		Renée	Vers 1927		domiciliée 31 ou 51 rue Frocaut	
11/04/1944	PECAVET	GROUSELLE	Gilberte	Vers 1911		domiciliée 24 rue d'Enfer	divorcée
11/04/1944	PECAVET		Ernest	Vers 1870		domiciliée 24 rue d'Enfer	
11/04/1944	JONNEAUX		Robert	Vers 1890		rédacteur principal à la Préfecture de l'Aisne, 24 rue de la Fère	
11/04/1944	CRECY	JONNEAUX	Henriette	Vers 1895		24 rue de la Fère	
11/04/1944	JONNEAUX		Ernest			20 rue de la Fère	
11/04/1944	DEMOTIER		Paul	Vers 1882		domiciliée rue de la Procession	
11/04/1944	DULIEU		André	Vers 1902		domiciliée 32 rue Turpin	
11/04/1944	BLONDELLE		Christian			domicilié 33 rue de la Fère	

Date	Nom	Epoux(se)	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Domicile	Notes
11/04/1944	MAUFROID	SCHEFFER	Suzanne	Vers 1889		épouse de Maurice Scheffer, 26 rue de la Bouloire	
11/04/1944	DROUX	DULIEU	Lysadie	Vers 1902		épouse André Dulieu , 32 rue Turpin	
11/04/1944	BOULANGER	SCHEFFER	Georgette	Vers 1925		demt à Villeparisis	
11/04/1944	ALIZARD		René	Vers 1918		domicilié 6 rue Badré	
11/04/1944	DESTRUMEL		Arsène	Vers 1898		domicilié 44 route de Chambry	
22/04/1944	BRISSOT		Arthur	Vers 1884		demeurant Laon, avenue de la République	
22/04/1944	DECHAPPE		Camille	Vers 1922		demt 89 rue Saint-Martin à Laon	
23/06/1944	CROQUET		Ernest	Vers 1892		S.N.C.F. Rue Cornette à Laon	
23/06/1944	DESFARGES	MARACHE	Marie-Louise			femme de ménage, 1 Porte d'Ardon	
23/06/1944	JANKOWLACK		Denise	Vers 1923		rue Jules Ferry à Laon	
23/06/1944	CATRIN		Bernard	Vers 1923		7 rue Jules Ferry à Laon	
23/06/1944	LEMANCHEC		Roger	Vers 1928		6 rue Georges Ermant à Laon	
23/06/1944	JIACENTINO	MAZIOTTA	Antoinette	Vers 1884		3 rue Porte d'Ardon à Laon	
23/06/1944	MAZIOTTA		Adeline	Vers 1921		3 Rue Porte d'Ardon à Laon	
23/06/1944	KIN		Jacqueline	Vers 1926		2 rue Porte d'Ardon à Laon	
23/06/1944	CHEMIN		Blanche	Vers 1930		115 rue du Jour à Laon	
23/06/1944	MAZIOTTA		Sauveur	Vers 1922		S.N.C.F. 18 rue de l'Arquebuse	
23/06/1944	ROLAND		Jean-Baptiste	Vers 1910		charpentier, 34 rue Marquette à Laon	
23/06/1944	ROLAND		Roger	Vers 1930		écolier, même domicile que le précédent	
23/06/1944	DOYEN		François	18 ans		étudiant, 16 rampe d'Ardon	
23/06/1944	VIEVILLE		André	23 ans		employé à la Préfecture, rue de la hurée à Laon	

Date	Nom	Epoux(se)	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Domicile	Notes
17/07/1944	LAURY/LAMY	WEBER	Marie Victorine	24/02/1806	Brunehamel	demeurant à Pantin , 4 rue des Petits Ponts	blessée sérieusement et hospitalisée
17/07/1944	LE RAZANET/ RAVAZET		Gaston	30/01/1909	Paris	demt Bucy-le-Long	
17/07/1944	BRICOTTEAUX		René	05/01/1911	Villeneuve-Saint-Germain	demt Vailly	
17/07/1944	CABRETTA		René	09/01/1926	Suisiano (Italie)	demt Villeneuve-Saint-Germain	
17/07/1944	LALU		Bernard	10/04/1927	Villeneuve -Saint-Germain	domicilié à Villeneuve St Germain	
17/07/1944	COUPET		Jacques	10.10.1926	Soissons	demt 6 rue Saint-Godin, Soissons	
17/07/1944	QUINARIS		Robert	14/06/1925	Tracy-le-Sart ?	demt Villeneuve-St-Germain	
17/07/1944	VAUVILLE		Jules			domicilié à Cuffies	
17/07/1944	APPANY		Kléber			domicilié à Soissons	
17/07/1944	PLUYAUD		André			domicilié à Laon , 35 rue Marcellin Berthelot	
17/07/1944	MOUSSY		Roger			domicilié à Marle, rue du Trébucher	
27/07/1944	BRASSEUR					sous-chef de dépôt	blessé aux deux jambes et transporté à l'Hôtel-Dieu
31/08/1944	COURTIN		Emile			agent d'assurance à Laon, réfugié rue Devisme.	

Source : 8315 -Archives départementales de l'Aisne

Des associations

à découvrir



Ces associations partagent avec nous le désir de protéger la mémoire de notre département.

Nous leur laissons la parole afin qu'elles puissent se présenter à vous.



Notre association Les Amis du Bois des Buttes se propose de contribuer à la promotion d'un site méconnu du front du Chemin des Dames et de faire connaître les événements historiques qui en font dès septembre 1914, en mars-avril 1916, en avril-juin 1917 et en mai 1918, un haut-lieu de la Première Guerre mondiale dans l'Aisne.

Situé sur la commune de la Ville-aux-Bois-lès-Pontavert, près de Craonne, le Bois des Buttes est une propriété privée. Cet espace boisé de plus de 60 hectares recèle de nombreux vestiges qui ne font actuellement l'objet d'aucune mesure de protection ou de classement.

Votre concours nous sera précieux ! N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions.
à notre adresse courriel contact@leboisdesbuttes.fr
Notre site Internet http://leboisdesbuttes.fr/



Les Amis du Bois des Buttes

Vous êtes ici: Bienvenue

Bienvenue sur le site de l'association **« Les Amis du Bois des Buttes » !**

Notre association se propose de contribuer à la promotion d'un site méconnu du front du Chemin des Dames et de faire connaître les événements historiques qui en font dès septembre 1914, en mars-avril 1916, en avril-juin 1917 et en mai 1918, un haut-lieu de la Première Guerre mondiale dans l'Aisne.

Situé sur la commune de la Ville-aux-Bois-lès-Pontavert, près de Craonne, le Bois des Buttes est une propriété privée. Cet espace boisé de plus de 60 hectares recèle de nombreux vestiges qui ne font actuellement l'objet d'aucune mesure de protection ou de classement.

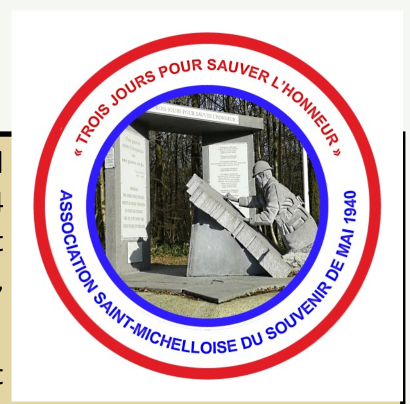
Le site qui présente des dangers liés à la présence de projectiles non explosés est compris dans le périmètre d'interdiction d'utilisation de détecteurs de métaux défini par l'arrêté préfectoral du 15 mars 2021

Bonne visite !

Ce site est le vôtre
Votre concours nous sera précieux !

Nota : Ce site va être régulièrement complété et mis à jour. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions

Association Saint-Michelloise du souvenir de mai 1940



L'Association Saint-Michelloise du Souvenir de mai 1940, a été créée le 17 avril 1999 à l'initiative de passionnés d'histoire, afin de perpétuer le souvenir de 24 militaires français « Morts pour la France » au cours des combats qui se sont déroulés sur le territoire de la commune de Saint-Michel en Thiérache les 16, 17 et 18 mai 1940.

Ces soldats ont eu la double peine : ils ont non seulement perdu la vie durant la bataille de France, mais ils sont aussi morts une seconde fois dans nos mémoires, dans notre histoire.

Ce constat d'abandon, cette poignée de fervents d'Histoire, l'a ressenti envers ces 24 militaires tombés sur notre territoire de Saint-Michel, qui pendant près de 60 ans furent abandonnés dans la mémoire collective ne recevant aucun hommage, ni des personnalités civiles nationales et locales, ni des autorités militaires.

Sous leur impulsion avec tous les autres soutiens, un magnifique monument fut érigé au lieu-dit l'Etoile, près des lieux de combats, au cœur de la forêt domaniale de Saint-Michel, sur la RD 3050, entre Hirson et Macquenoise (Belgique) et dont l'inauguration a eu lieu le 22 juin 2003.



Dans cette œuvre commémorative, réalisée en pierre bleue de Thiérache, trois symboles s'expriment avec force :
La Mémoire et le Souvenir – le Désastre – le Sacrifice.
Ils sont mis en évidence par la juxtaposition de quatre éléments :
Le Socle en étoile, le Livre ouvert, la France basculée, le Soldat agonisant.
Tous les ans, le dimanche suivant les dates des combats, l'association rend hommage à ces héros , devant ce monument, en présence de personnalités civiles et militaires avec retraçage des combats, discours, dépôts de gerbes et visites des lieux de combats.

Activités principales de l'Association :
Entretenir le monument commémoratif et préserver les lieux de combats
Entretenir le Devoir d'Histoire et de Mémoire.
Organisation cérémonie annuelle au Monument Commémoratif de l'Etoile.
Participer à toutes les cérémonies patriotiques locales et régionales.

Activité touristique proposée :
Visite du monument commémoratif de l'Etoile, des lieux de combats derrière le monument avec les Greeters de l'Aisne, chemins de randonnée autour des 40 blockhaus en forêt de Saint-Michel prolongement de la ligne Maginot, inachevés, qui en mai 1940 ont été le théâtre de tragiques combats.
Ouverture au public d'une collection de 481 livres historiques consultables sur place, dons de la famille du Colonel Pierre Vanderputten, membre fondateur de l'association, hébergés à la médiathèque Marc Blancpain de Saint-Michel, consultables sur rendez-vous.

Contact
Président : DUTRY Jean-Pierre
Tél. fixe : 09 62 12 55 03
Portable : 06 85 46 37 72
Courriel : jean-pierre.dutry02@nordnet.fr

Publicité :
Blog internet : mai40.canalblog.com
Site internet : https://cutt.ly/mai1940

On a lu pour vous



Marie-Agnès Schioppa

1323

L'année du diable

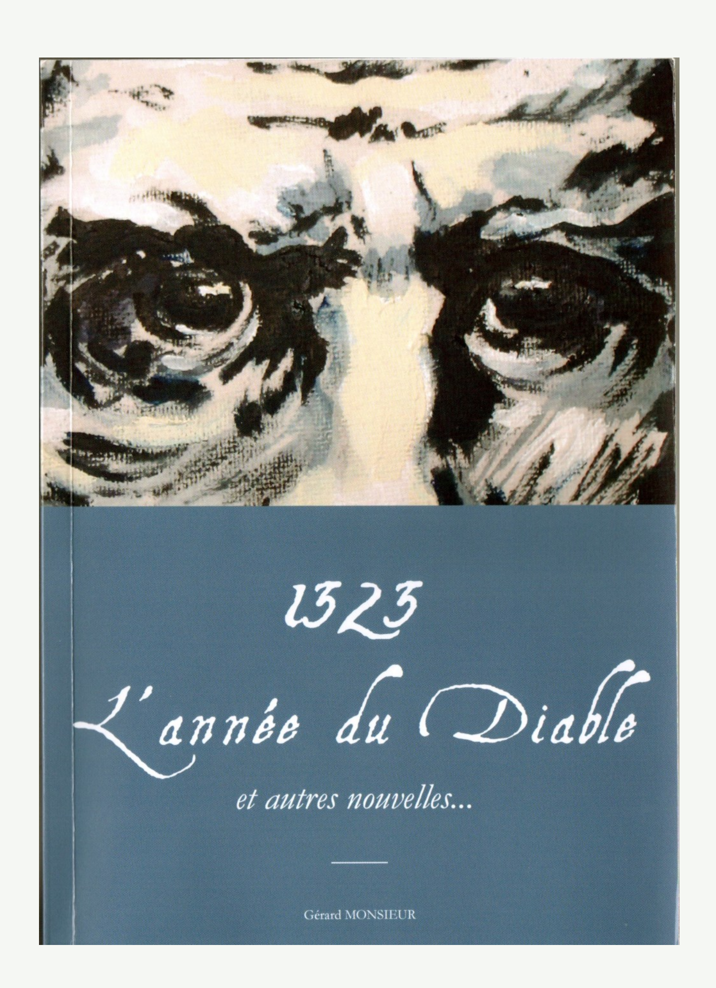
et autres nouvelles

Par Gérard Monsieur

C'est en s'inspirant de faits réels tirés de l'histoire du village d'Homblières que l'auteur invite le lecteur à suivre Bélisaire, guide choisi pour ce voyage dans l'imaginaire et le temps.

Au fil d'une douzaine de nouvelles, de l'histoire des guerriers sans noms à celle du sucre indigo ou du grand témoin, la lecture est captivante et l'on n'a guère envie de quitter cet ouvrage d'environ 350 pages pour revenir au réel.

Les première et quatrième de couverture ainsi que les illustrations intérieures sont réalisées par l'auteur lui-même et ajoutent encore plus de saveur au plaisir de la découverte de cette œuvre au titre évocateur.





Où se procurer ce livre ?

A la Mairie d'Homblières, aux heures d'ouverture : le matin, de 8h30 à 12h.

TARIF : 12 €

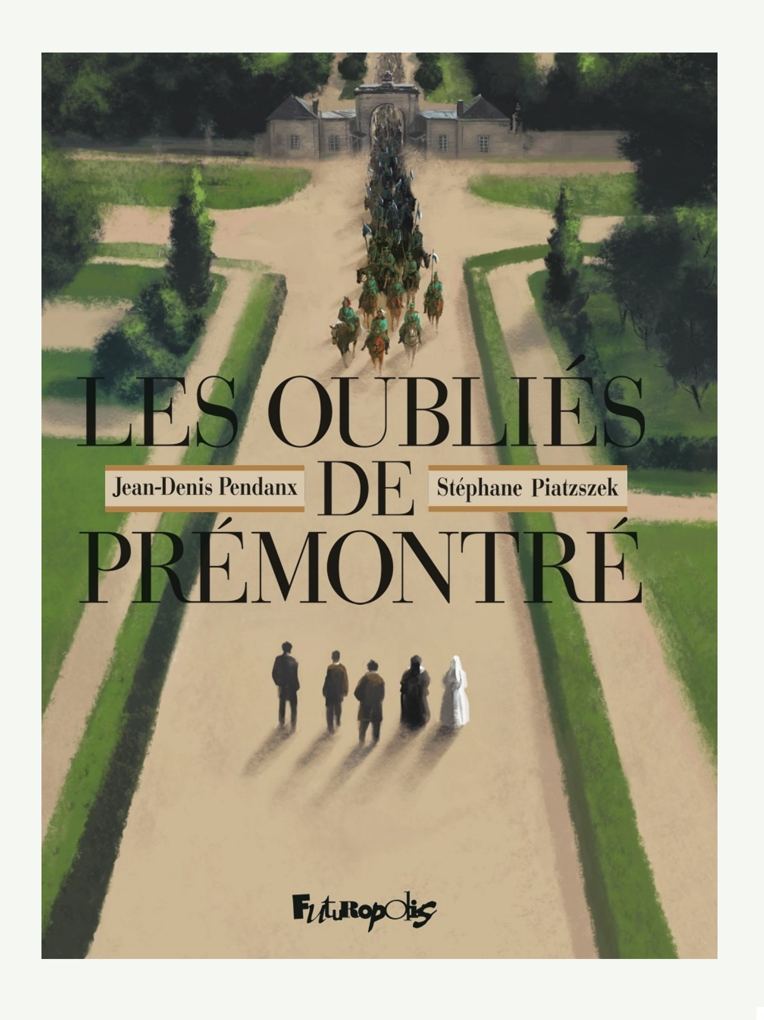
Nathalie Pryjmak

Les oubliés de Prémontré

Par Stéphane Piatzszek

et Jean-Denis Pendanx

(Futuropolis)



En 1914, Prémontré accueillait plus de 1000 patients de l'Aisne et des départements voisins. Chez nous, on ne parle pas de l'abbaye de Prémontré. Et lorsque l'on dit à quelqu'un qu'il va finir à Prémontré…chacun sait qu'il ne finira pas religieux mais bel et bien à l'asile d'aliénés.

L'abbaye se retrouve durant toute la durée du conflit proche des tranchées allemandes, en territoire occupé. Abandonnés à eux-mêmes, puis sous le joug allemand, les habitants vont subir les pillages et les privations imposés par les occupants.

Derrière une réalité historique quant à la vie quotidienne de l'hôpital, de son économe, s'ajoute un récit romancé relatant l'histoire d'une héroïne à la recherche de sa sœur. On suit le quotidien de l'établissement et les problèmes qu'il rencontre, le combat et la résistance déployés pour sauver ces êtres oubliés.

Le dessin, majoritairement dans les tons ocre ou pastel, traité un peu comme une aquarelle donne le ton de cet album.

Où se procurer ce livre ?

En librairie ou en ligne

Tarif : 21€

Version numérique : 14.99€





Atelier du 3 novembre 2022 aux AD :
« Reconstituer l’histoire d’un village »



7ème forum de généalogie à Brie-Comte-Robert les 4 et 5 février 2023



Exposition « Meuniers et moulins » à Amigny - Rouy le 24 septembre 2022.



Permanence à Ressons-le-Long le 19 janvier 2023